

LES COLLECTIONS



ARISTOPHIL

19

**GRANDES FIGURES HISTORIQUES
ÉCRITS & CORRESPONDANCES**

JEUDI 4 AVRIL 2019



*tresobeyssant et tresfyde
ytenr Henry*

Franc

Savo

GRANDES FIGURES HISTORIQUES ÉCRITS & CORRESPONDANCES

CATALOGUE N°19

Un bel ensemble de lettres de Rois de France, de Charles VII à Louis XVI, ouvre ce défilé de grandes figures historiques.

Signalons les trois rares documents de Charles VII, en guerre ou avec son argentier Jacques Cœur ; parmi les lettres de François I^{er}, celle qu'il écrit de sa main à Charles Quint qui retient ses fils en otages ; trois rares lettres de François II ; l'amusante lettre d'Henri III au frère de son mignon favori ; la magnifique lettre du Roi de Navarre, le futur Henri IV, à son beau-frère Henri III ; deux rares lettres autographes du jeune Louis XIV ; la curieuse lettre de Louis XVI au début de son règne concernant le chevalier d'Éon.

N'oublions pas les Dames : un rarissime document d'Isabeau de Bavière, des lettres de Louise de Savoie comme Régente, sa fille Marguerite d'Angoulême « la Marguerite des Marguerites », Catherine de Médicis et ses filles Élisabeth et Marguerite de Valois, la malheureuse Henriette-Marie de France implorant Mazarin pour secourir son mari Charles I^{er}, Marie-Antoinette ; et en Russie la grande Catherine II ; les favorites Diane de Poitiers, Mme de Maintenon, la Pompadour...

Hors de France, et en attendant une vente future de *Britannica* et d'*Americana*, des souverains de Savoie, Bourgogne, Portugal, Pays-Bas, Belgique ; Frédéric II de Prusse écrivant à Voltaire ; une belle galerie de Tsars de Russie, de Pierre le Grand à Nicolas II ; des Papes. Le voyage nous mène jusqu'en Chine, avec les Jésuites chinois Ko et Yang, et Sun Yat Sen...

À leurs côtés, des ministres (Richelieu, Mazarin, Colbert) ; des princes et guerriers, comme les Guise ou les Condé (jusqu'au duc d'Enghien) ; des voyageurs (Bougainville, Lapérouse, Lesseps...) ; des aventuriers (Concini, Cagliostro) ; des écrivains (Charles d'Orléans, François de Sales, Saint-Simon, Chateaubriand, le poète criminel Lacenaire).

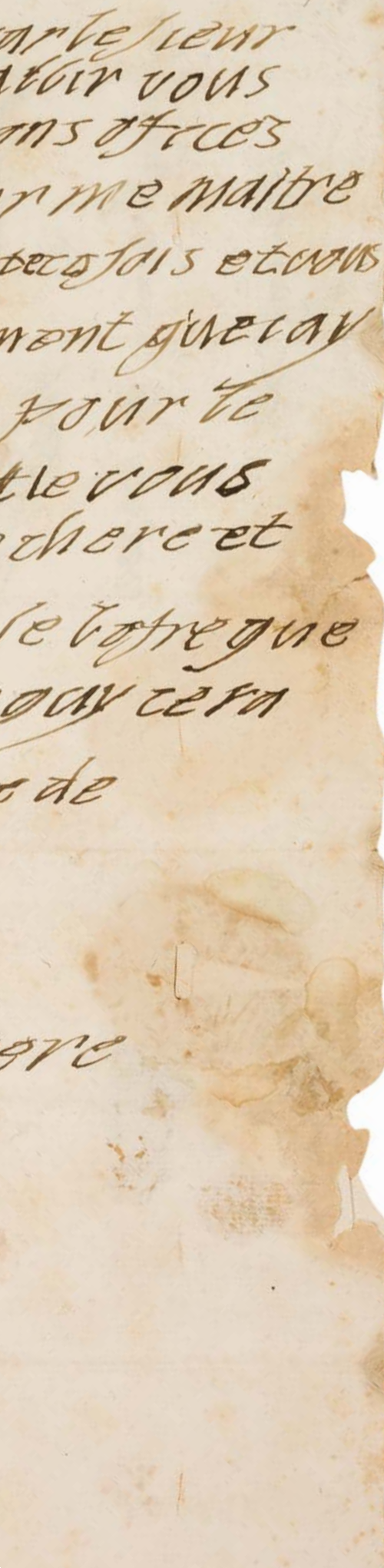
Après l'étonnant Mirabeau et ses frasques, vient la Révolution, qu'illustrent notamment Condorcet, à travers un manuscrit sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et Robespierre, qui répond aux Amis de la Constitution d'Avignon.

Parmi les documents concernant Napoléon, les Bonaparte et l'Empire, un exceptionnel ensemble d'archives concernant l'Aiglon et son précepteur Foresti ; et le manuscrit des Mémoires de la Princesse Mathilde.

Plus près de nous des documents évoquent la guerre de 1870 (Jules Favre, Thiers, Louise Michel), l'affaire Dreyfus, ou l'histoire contemporaine (Trotski, Staline, Jean Moulin, De Gaulle).

Sept siècles d'histoire revivent à travers les écrits de ces grandes figures historiques.

Thierry Bodin



INFORMATIONS ET SERVICES POUR CETTE VENTE

SAS CLAUDE AGUTTES

CLAUDE AGUTTES

Président - Commissaire-priseur

RESPONSABLE DE LA VENTE

SOPHIE PERRINE

Commissaire-priseur habilité

perrine@aguttes.com

Tél.: +33 (0)1 41 92 06 44

RELATIONS PRESSE

DROUOT

MATHILDE FENNEBRESQUE

Tél.: +33 (0)1 48 00 20 42

Mob.: +33 (0)6 35 03 49 87

mfennebresque@drouot.com

EXPERTS POUR CETTE VENTE

MANUSCRITS ET AUTOGRAPHES

THIERRY BODIN

SYNDICAT FRANÇAIS DES EXPERTS

PROFESSIONNELS EN ŒUVRES D'ART

Tél.: +33 (0)1 45 48 25 31

lesautographes@wanadoo.fr

RENSEIGNEMENTS

QUITERIE BARIÉTY

Tél.: +33 (0)1 47 45 00 91

bariety@aguttes.com

FACTURATION ACHETEURS

ADAM JURKO

Tél.: +33 (0)1 41 92 06 41

jurko@aguttes.com

(uniquement sur rendez-vous)

RETRAIT DES ACHATS

QUITERIE BARIÉTY

Tél.: +33 (0)1 47 45 00 91

bariety@aguttes.com

(uniquement sur rendez-vous)

MAUD VIGNON

Tél.: +33 (0)1 47 45 91 59

vignon@aguttes.com

(uniquement sur rendez-vous)

AGUTTES

LES COLLECTIONS



ARISTOPHIL

19

HISTOIRE

GRANDES FIGURES HISTORIQUES ÉCRITS & CORRESPONDANCES

JEUDI 4 AVRIL 2019, 16H30
DROUOT-RICHELIEU - SALLE 6



EXPOSITIONS PUBLIQUES

DROUOT RICHELIEU - 9 RUE DROUOT, 75009 PARIS - SALLE 5 & 6
SAMEDI 30 ET DIMANCHE 31 MARS, DE 11H À 18H
LE MATIN DE LA VENTE DE 11H À 12H

COMMISSAIRE-PRISEUR

CLAUDE AGUTTES

CATALOGUE ET RÉSULTATS VISIBLES SUR WWW.COLLECTIONS-ARISTOPHIL.COM
ENCHÉRISSEZ EN LIVE SUR

DROUOT
DIGITAL
Live

Important: Les conditions de vente sont visibles en fin de catalogue
Nous attirons votre attention sur les lots précédés de +, °, *, #, ~ pour lesquels
s'appliquent des conditions particulières décrites en fin de catalogue.



AGUTTES LYON-BROTTEAUX

13 bis, place Jules Ferry
69006 Lyon
Tél.: +33 (0)4 37 24 24 24

SAS AGUTTES (SVV 2002-209)

www.aguttes.com -

AGUTTES NEUILLY

164 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
Tél.: +33 (0)1 47 45 55 55



Qui sommes-nous ?

Dans le cadre de deux décisions de justice, la Société de Ventes Aguttes a effectué les opérations logistiques de transfert, tri, inventaire et conservation des œuvres en provenance des Collections Aristophil. Elle a ensuite procédé à la restitution de ces œuvres à leurs propriétaires. Elle a également proposé une organisation et un plan stratégique pour les ventes des années à venir. Ainsi, une partie des Collections Aristophil sera dispersée de façon judiciaire (biens propres de la société Aristophil mise en liquidation), tandis qu'une autre partie sera vendue de façon volontaire (propriétaires uniques, ou copropriétaires indivis).

OVA: les Opérateurs de Ventes pour les Collections Aristophil

La dispersion des œuvres indivisibles a été confiée à quatre OVV: AGUTTES, ARTCURIAL, DROUOT ESTIMATIONS et ADER-NORDMANN

AGUTTES reste le coordinateur des ventes des indivisions et assurera également les ventes des lots judiciaires et des biens appartenant à des propriétaires uniques.

La maison Aguttes est l'opérateur pour cette vente

Fondée par Claude Aguttes, commissaire-priseur, installée depuis plus de 20 ans à Neuilly-sur-Seine, la maison Aguttes organise ses ventes sur deux autres sites – Drouot (Paris) et Lyon. Elle se distingue aujourd'hui comme un acteur majeur sur le marché de l'art et des enchères. Son indépendance, son esprit de famille resté intact et sa capacité à atteindre régulièrement des records nationaux mais aussi mondiaux font toute son originalité.

CATÉGORIE DES VENTES

Les ventes des Collections Aristophil ont plusieurs provenances et se regroupent dans deux types de vente :

1 - Ventes volontaires autorisées par une réquisition du propriétaire ou par le TGI s'il s'agit d'une indivision; les frais acheteurs seront de 30% TTC (25% HT). Il s'agit des lots non précédés par un signe particulier.

2 - Ventes judiciaires ordonnées par le Tribunal de Commerce; les frais acheteurs seront de 14,40% TTC (12%HT).

signalés par le signe +.

La vente de ces lots est soumise à l'autorisation, devant intervenir préalablement à la vente, du Tribunal de Commerce de Paris.

SOMMAIRE



ÉDITORIAL	P. 1
INFORMATIONS ET SERVICES POUR CETTE VENTE	P. 2-3
OPÉRATEURS DE VENTES POUR LES COLLECTIONS ARISTOPHIL	P. 4
LES COLLECTIONS ARISTOPHIL EN QUELQUES MOTS	P. 6
GLOSSAIRE	P. 9
ANCIEN RÉGIME	P. 10
NAPOLÉON ET SON TEMPS REVOLUTION ET EMPIRE	P. 70
XIX ^E ET XX ^E SIECLES	P. 98
ORDRE D'ACHAT	P. 141
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE	P. 142

LES COLLECTIONS ARISTOPHIL

EN QUELQUES MOTS

Importance

C'est aujourd'hui la plus belle collection de manuscrits et autographes au monde compte tenu de la rareté et des origines illustres des œuvres qui la composent.

Nombre

Plus de 130 000 œuvres constituent le fonds Aristophil. L'ensemble de la collection a été trié, inventorié, authentifié, classé et conservé dans des conditions optimales, en ligne avec les normes de la BNF.

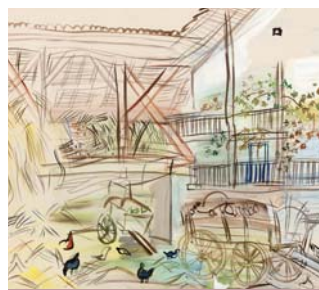
Supports

On trouve dans les Collections Aristophil une grande variété d'œuvres. Dessins, peintures, photographies, lithographies, manuscrits anciens, chartes, incunables, livres et manuscrits, partitions, éditions rares, lettres, autographes, philatélie, objets d'art, d'archéologie, objets et souvenirs, documents se côtoient et forment un ensemble tout à la fois hétéroclite et cohérent tant il couvre l'ensemble des moyens d'expression qu'inventa l'Homme depuis les origines jusqu'à nos jours

Thèmes

Les Collections Aristophil couvrent toutes les périodes de l'histoire de l'Antiquité au XX^e siècle. Afin de dépasser la répartition par nature juridique, par type de support ou encore la seule chronologie, il a été retenu de disperser ces collections sous la forme de ventes thématiques permettant proposer des ventes intéressantes et renouvelées mois après mois, propres à susciter l'intérêt des collectionneurs du monde entier.

Sept familles thématiques



BEAUX-ARTS



HISTOIRE POSTALE



HISTOIRE



ORIGINE(S)



LITTÉRATURE



MUSIQUE



SCIENCES

Palais de Schoenbrunn ce douze Octobre 1815

Palais de ...
MARIE LOUISE, Impératrice, Archiduchesse d'Autriche,
Duchesse de Parme, Plaisance, et Guastalla etc.
... & le consentement de Sa Maj.
... Notre Auguste Père

MARIE LOUISE, Impératrice,
Duchesse de Parme, Plaisance, et Guastalla etc.
Avec l'autorisation, & le consentement de Sa Maj.
l'Empereur d'Autriche, Notre Auguste Père Maj.
nous décrète, et décrétions

Nous avons décrété, et décréterons
Article 1^{er} Le Gouverneur de L. A. G. le Prince

Nous avons
 Article 1.
 M. De Foresty (Jean), est nommé Gouverneur de L. N. O.
 Puisse. notre fils bien aimé.
 Article 2

(Der Foresty (Jean), est devenu
 Parme? une fils bien aimé).
 Astelle 2

Maria Theresia Kaiserin Erzherzogin von
 Ungarn, Königin von Parma, Piacenza und Guastalla.

Österreich, &
 Jedem Wir am feierlichen Tage nach einem gewöhnlichen, in
 dem goldenen Pokale in den Händen des k. k. Hofkanzlers und Hofraths
 des Fürstlichen Hofes. Und da die unsere Erbfolge in dem k. k. Hofe
 des Fürstlichen Hofes aufhört, so werden wir die unsere Erbfolge in dem
 goldenen Pokale aufhören, und die unsere Erbfolge in dem goldenen
 Pokale aufhören, und die unsere Erbfolge in dem goldenen Pokale
 aufhören, und die unsere Erbfolge in dem goldenen Pokale aufhören,

che una prova del pregio in
 lungo tempo. Ella mi ha prestato
 muna attività all'educazione dell
 di Reichstadt, missioni determin
 di Comandante del Sacro Angeli
 Costantiniano di San Giorgio. Le faccio
 le analoghe ducazioni e dispongo nel
 dalla Gran Cancelleria dell'Ordine di sua
 Diploma. Prego il Signore Nostro che
 santa e degna guardia. Vienna 22 Ottobre 1811
 Maria Luigia

Verona 29 October 1898.

PRAG
26
12
9

REC-62

исенье



[The following text is a transcription of the manuscript page shown in the image above.]

21

A Delicieux
Cavaffre.

J. McGuire



ARISTOPHIL

19

HISTOIRE
GRANDES FIGURES HISTORIQUES
ÉCRITS & CORRESPONDANCES

JEUDI 4 AVRIL 2019, 16H30



GLOSSAIRE

Lettre autographe signée (L.A.S.) : la lettre est entièrement écrite par son signataire. Celui-ci peut signer de son prénom, de ses initiales ou de son nom.

Pièce autographe signée (P.A.S.) : il s'agit de documents qui ne sont pas des lettres. Par exemple : une attestation, une ordonnance médicale, un reçu, etc.

Lettre signée (L.S.) : ce terme est utilisé pour désigner une lettre simplement signée. Le corps du texte peut être dactylographié ou écrit par une autre personne.

La pièce signée (P.S.) est un document simplement signé. Le corps du texte peut être dactylographié ou écrit par une autre personne.

Une lettre autographe (L.A.) est une lettre entièrement écrite par une personne, mais non signée. Il était d'usage au XVIII^e siècle entre gens de la noblesse, de ne pas signer les lettres, le destinataire reconnaissant l'écriture, savait à qui il avait affaire. Madame de Pompadour, Marie-Antoinette, pour ne citer que les plus célèbres, ont ainsi envoyé des lettres autographes non signées.

Une pièce autographe (P.A.) est un document entièrement écrit de la main d'une personne, mais non signé. Ce terme désigne très souvent des brouillons, des manuscrits ou des annotations en marge d'un document.

Un manuscrit peut être entièrement « autographe » ou « autographe signé » ou dactylographié avec des « corrections autographes ».

1001

BAVIÈRE. MAXIMILIEN III JOSEPH (1727-1777)

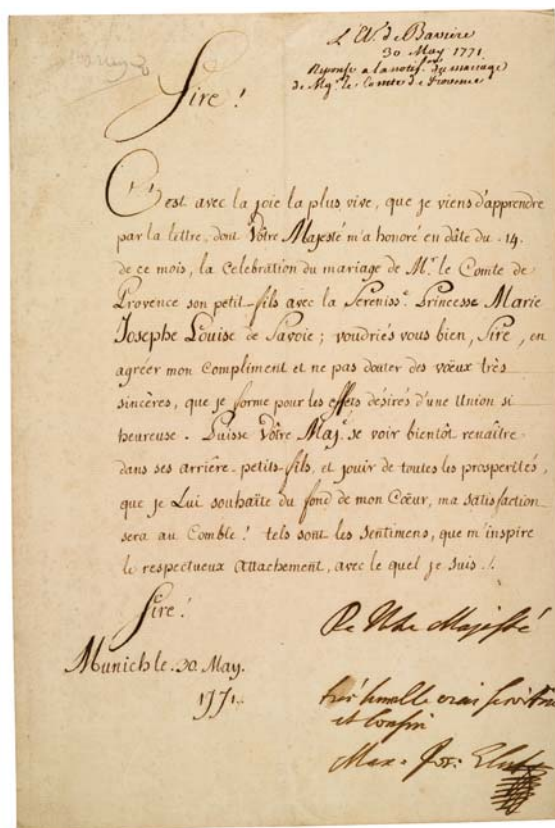
Prince-Électeur de Bavière.

L.S. avec compliment autographe « De Votre Majesté très humble vrai serviteur et Cousin Max. Jos. Elect. », Munich 30 mai 1777, [à LOUIS XV]; 1 page in-fol.

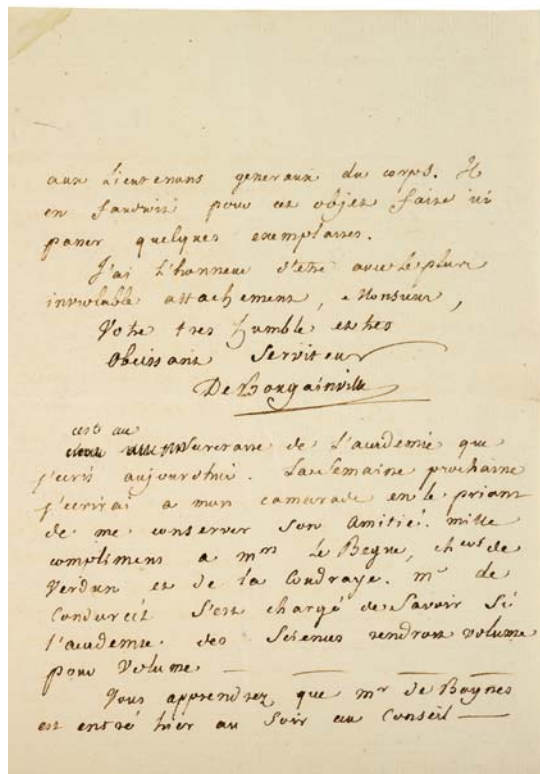
200 / 300 €

Compliments sur le mariage du futur Louis XVIII.

« C'est avec la joie la plus vive, que je viens d'apprendre par la lettre, dont V^{otre} Majesté m'a honoré [...] la celebration du mariage de M^r le Comte de Provence son petit-fils avec la Sereniss^{me} Princesse Marie Joseph Louise de Savoie ; voudriés vous bien, Sire, en agréer mon Compliment et ne pas douter des vœux très sincères, que je forme pour les effets désirés d'une Union si heureuse. Laisse V^{otre} Maj^{esté} se voir bientôt renaitre dans ses arrière-petits-fils, et jouir de toutes les prospérités, que je Lui souhaite du fond de mon Cœur, ma satisfaction sera au Comble ! tels sont les Sentimens, que m'inspire le respectueux Attachement, avec le quel je Suis ! »



1001



1002

1002

BOUGAINVILLE Louis Antoine comte de (1729-1811)

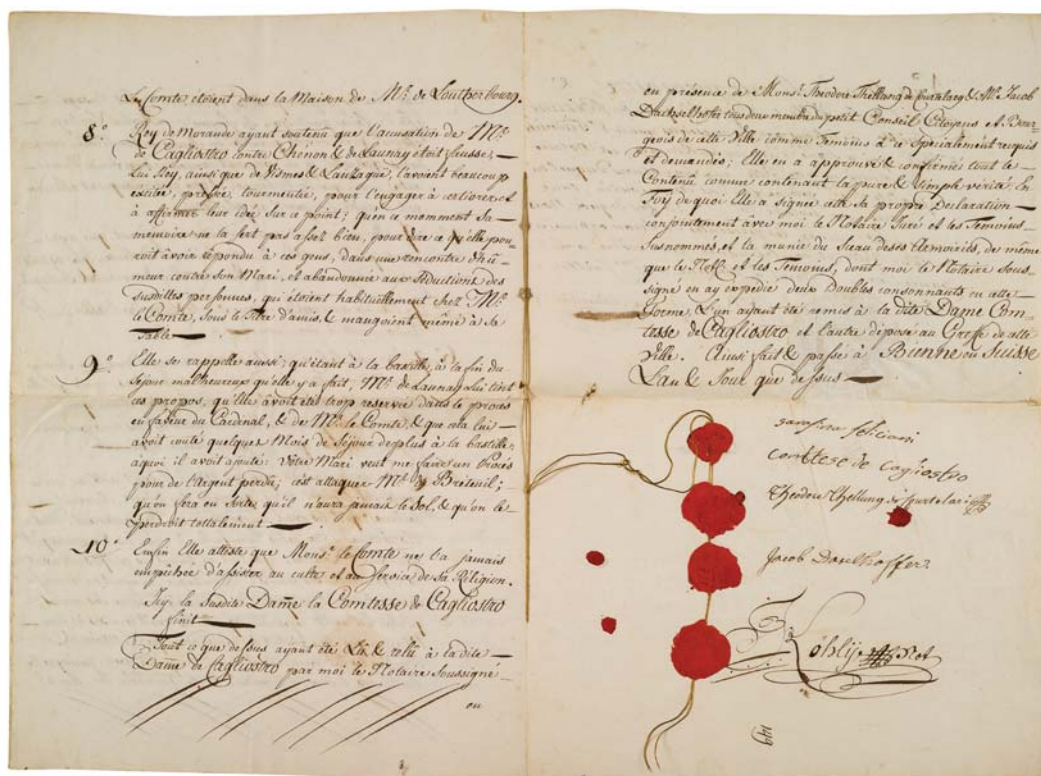
navigateur et explorateur.

L.A.S. « De Bougainville », Paris 21 février 1774 ; 3 pages in-4 (petites restaurations hors texte).

1 000 / 1 500 €

Longue lettre sur ses démarches en faveur de l'Académie.

Le ministre a fait demander à l'abbé ROCHON « s'il vouloit renoncer aux fonctions pour lesquelles il avoit des emolumens. Il a répondu que non et qu'il partoît pour Brest, dans l'intention de les y exercer » ; s'il s'acquittait réellement de ses charges de bibliothécaire, « on ne peut lui en contester les appointemens. J'ai ensuite présenté le desir que l'Académie auroit que le Roi se chargeât de faire la dépense de la gravure des planches du dictionnaire. Il m'a répondu qu'il lui paroissoit à propos que le Roi fit non seulement graver les planches par le meilleur graveur, mais se chargeât encore de faire imprimer l'ouvrage même par les imprimeurs gagés à l'hôtel de la guerre, dans le format que decideroit l'Académie ; qu'elle enverroit ici les cahiers redigés et que l'impression seroit suivie par quelques uns de ses membres residens a Paris ou a Versailles ». Il suggère de donner un exemplaire des mémoires de l'Académie au duc de CHARTRES « qui a pris a Brest et qui conserve au corps de la marine un tendre attachement »...



1003

CAGLIOSTRO Giuseppe BALSAMO, dit Alexandre comte de (1743-1795)

aventurier italien, médecin et occultiste, il fut compromis dans l'affaire du Collier de la Reine.

P.S. « Io Giuseppe Balsamo », signé également par sa femme Serafina Feliciani comtesse de CAGLIOSTRO, et des magistrats de Bienne en Suisse, Bienne 5 et 6 juillet 1787 ; 5 pages et demie in-fol. en un cahier retenu par un fil de soie lui-même fixé par 4 cachets de cire rouge, sceau sous papier aux armes de la ville de Bienne.

5 000 / 6 000 €

Curieux et rare document rédigé en faveur du comte de Cagliostro par son épouse, après l'affaire du Collier de la Reine et leur expulsion hors de France.

Déclaration faite devant notaire et témoins par l'épouse de Cagliostro sur des faits et circonstances « qui ont rapport aux persécutions violentes autant qu'injustes, auxquelles il étoit exposé depuis quelques années, surtout durant son dernier séjour en Angleterre ». La comtesse de Cagliostro affirme tout d'abord n'avoir jamais été maltraitée par son mari, « encore moins frappée de coups ». Elle se souvient des visites que lui fit M. de VISMES [Jacques Vismes de Vaglay, alchimiste français vivant à Londres] lorsqu'elle se trouvait en Angleterre, celui-ci ayant cherché à gagner sa confiance « pour porter dans son esprit de la défiance, contre Monsieur le Comte, en lui assurant qu'elle seroit toujours malheureuse avec lui ». C'étoit dans le but de lui extorquer des secrets que Vismes lui a proposé de rentrer en France en lui promettant une pension de la part du ministre BRETEUIL. Elle assure ensuite n'avoir jamais écrit à M. THILORIER [l'avocat de Cagliostro lors du procès du Collier], mais que MM. de Vismes, Rey de Morande et Lanzague ont envoyé une lettre qu'elle avait refusé de signer au nom de l'avocat contre son mari. La comtesse n'a jamais eu connaissance d'une lettre de l'abbé de Saint-André. Quant au cuisinier Augustino qui étoit à leur service à Londres, si elle le croit capable de toutes

sortes de mauvaises choses, elle ne peut rien dire contre lui si ce n'est qu'il a assisté aux conversations des trois personnes susnommées sans rien y désapprouver. Il est ensuite question de ses bijoux, emportés par le comte « de son consentement », et des pressions qu'on lui a fait subir à ce sujet. Elle dit se souvenir que, lors de son emprisonnement à la Bastille, M. de LAUNAY lui avait dit « qu'elle avoit été trop réservée dans le procès en faveur du Cardinal & de M. le Comte, & que cela lui avoit coûté quelques mois de séjour de plus la Bastille ». Elle rapporte d'autres propos du Gouverneur de la Bastille pour dissuader Cagliostro de porter plainte contre lui, que cela serait comme attaquer M. de Breteuil et qu'il perdrait forcément ce procès [en juin 1786, Cagliostro avait assigné en justice le Gouverneur de la Bastille et l'avocat Chenon pour non-restitution des biens et papiers mis sous scellés lors de son arrestation en juin 1785 ; ayant été obligé de se désister faute de preuves, Cagliostro fut débouté de sa demande en juillet 1787]. Enfin la comtesse de Cagliostro atteste que son mari « ne l'a jamais empêchée d'assister au culte et au service de sa Religion »...

La pièce est signée par elle, ainsi que par le notaire Köhly et deux témoins, puis certifiée légale à la date du lendemain par le Maire Bourgmestre de Bienne qui y a fait apposer le sceau de la ville.

1004

CATHERINE DE MEDICIS (1519-1589).

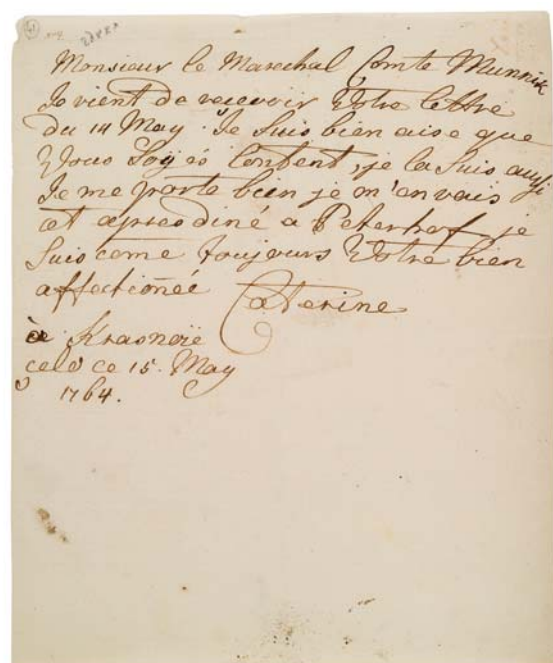
P.S. « Caterine », Paris 21 juin 1575 ; contresignée sur le rebord par CHANTECEAU et DELAFONTAINE ; sur vélin oblong in-fol. (quelques rousseurs).

1 000 / 1 500 €

Approbation d'une transaction entre Pierre de GONDY, évêque de Paris, conseiller du Roi et superintendant, et Anthoine NICOLAY, lui aussi conseiller, premier président de la Chambre des Comptes d'une part, et Claude GUERIN, écuyer, seigneur de LA POINTE de l'autre. **On joint** une P.S. par HENRI III (vélin oblong in-4 ; abîmée et déchirée).



1004



1005

1005

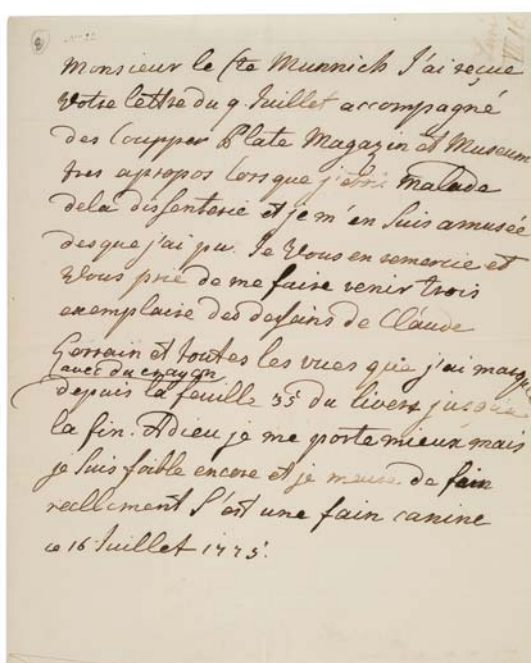
CATHERINE II (1729-1796)

Impératrice de Russie.

L.A.S. « Caterine », Krasnoïe 15 mai 1764, au maréchal comte MUNNICH ; demi-page in 4.

2 000 / 2 500 €

Elle a reçu sa lettre du 14 mai : « Je suis bien aise que vous soyés content, je la suis aussi. Je me porte bien je m'en vais cet après diné à Peterhof »...



1006

1006

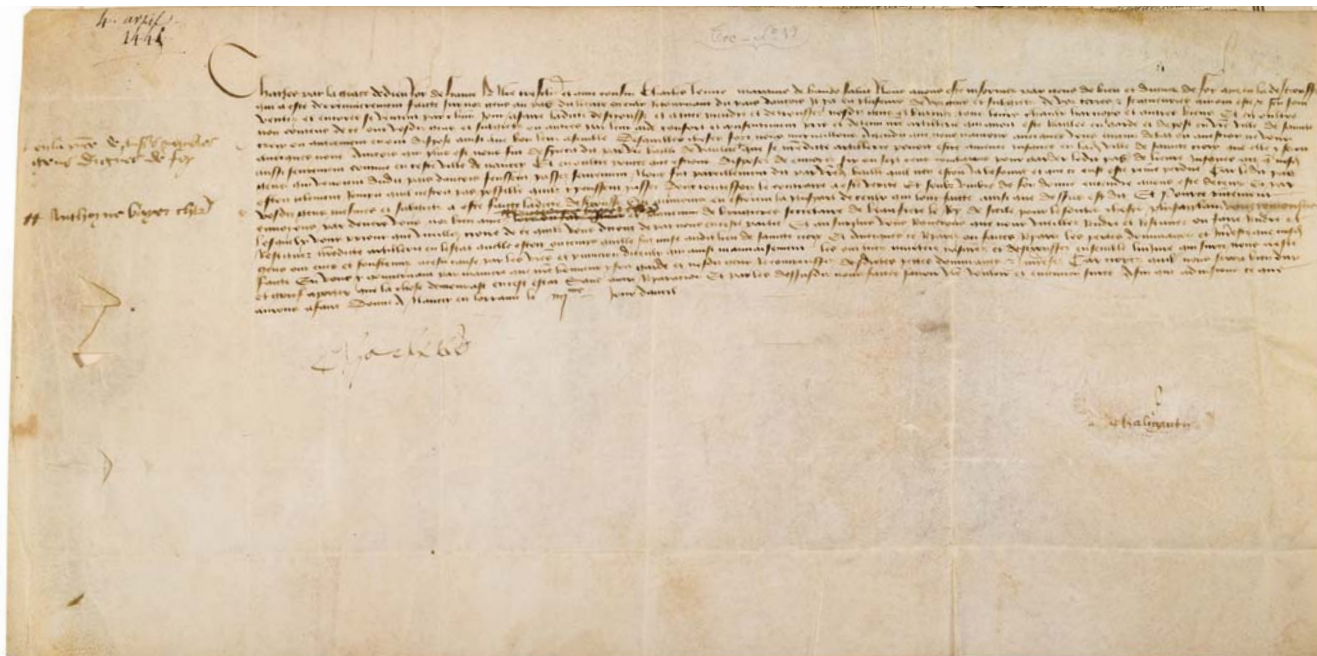
CATHERINE II (1729-1796)

Impératrice de Russie.

L.A., 16 juillet 1775, au comte MUNNICH ; 1 page in 4.

1 200 / 1 500 €

Elle a bien reçu sa lettre accompagnée « des Coupper Plate Magazin et Museum », arrivés très à propos « lorsque j'étois malade de la dissenterie et je m'en suis amusée dès que j'ai pu. Je vous en remercie et vous prie de me faire venir trois exemplaire des desseins de CLAUDE LORRAIN et toutes les vues que j'ai marquée avec un crayon depuis la feuille 35 du livre jusqu'à la fin ». Elle se porte mieux mais est encore faible, « je meure de fain réellement s'est une fain canine »...



1007

CHARLES VII (1403-1461)

Roi de France.

L.S. « Charles », Nancy en Lorraine 4 avril [1445], au marquis Charles de BAUDE [BADEN] ; contresignée par Miles CHALIGAUT ; vélin oblong in fol. (20,5 x 41 cm), adresse au dos (trace de montage ; portraits gravés joints).

8 000 / 10 000 €

Rare et important document historique après la détresse de l'armée du Dauphin Louis au Val de Lièpvre et le vol de l'artillerie royale.

[Pour débarrasser la France des bandes armées, devenues inutiles après la paix de Tours avec l'Angleterre, Charles VII avait envoyé à l'automne 1444 son fils le Dauphin (futur LOUIS XI) à la tête d'une armée de routiers ou « Écorcheurs » combattre les Confédérés helvétiques qui menaçaient en Allemagne et en Alsace les intérêts de l'Empereur d'Autriche, et mener une expédition contre Bâle ; en novembre, le Dauphin avait mis son artillerie en dépôt chez le marquis de Bade, au château de Sainte-Croix-aux-Mines. Au printemps 1445, ayant décidé d'évacuer l'Alsace, l'armée du Dauphin se dirige vers la Lorraine, quand une colonne est sauvagement attaquée et détroussée dans le Val de Lièpvre, à Musloch, le 20 mars, par des Alsaciens qui se vengent ainsi des terribles exactions qu'ils avaient dû subir. Forts de leur succès, ils s'emparent du château de Sainte-Croix et de l'artillerie française.]

Charles VII a appris « que dans la destrouse qui a esté derrenniement faite sur noz gens au pais du Lievre en eulx retournant du pais dancois il y a eu plusieurs de voz gens et subgietz de voz terres et seigneuries qui ont esté et sen sont ventez et encores se ventent par chacun jour, à faire ladicte destrouse et à tuer prendre et detrousser nos diz gens et butiner tous leurs chevaux harnois et autres biens Et en oultre non contents de ce ont vosdiz gens et subgietz ou autres par leur aide confort et consentement pris et detenu nostre artillerie qui avoit esté baillée en garde et depost de vostre ville de Sainte Croix

ou autrement en ont disposé ainsi que bon leur a semblé Desquelles choses fort nous merveillons attendu que nous navions avecques vous aucun debat ou question ne vous avecques nous ». De plus le Bailli de Vaulge [Vosges] avait assuré que l'artillerie « pavoit estre amenée jusques en ladite ville de Sainte Croix que elle y seroit aussi seurement comme en ceste ville de Nancey Et en oultre pource que estions disposez de envoyer six ou sept cens combatans pour garder ledit pas de Lievre jusques ace que nosdits gens qui venoient dudit pais dancois feussent passez seurement Nous fust pareillement dit par vostredit bailli quil nen estoit ja besoing et que ce eust esté peine perdue Car ledit pas estoit tellement rompu quil nestoit pas possible quilz y peussent passer »... Or « par vos diz gens mesmes et subgietz a esté faite ladicte destrouse ». Le Roi envoie donc vers le marquis le chevalier Antoine BAYET et Jaquemin de BRUGIÈRES, « secretaire de beau frere le Roy de Sicile » [RENÉ 1^{er} d'Anjou] pour lui faire ses remontrances, et exiger la restitution de l'artillerie « en lestat quelle estoit au temps quelle fut mise audit lieu de Sainte Croix, et avecques ce reparez ou faites reparer les pertes dommages et investz que nosdiz gens ont eues et soustenuz », et que soient punis ceux qui en sont coupables, de façon que « linjure qui surce nous a esté faite » soit réparée de « maniere que nostre honneur y soit gardé »...

Provenance : anciennes collections du baron de TRÉMONT (1852, n° 280), puis de FLERS, vente *Souverains et Princes de France*, 27 mars 2007, n° 15.



1008

1008

CHARLES VII (1403-1461)

Roi de France.

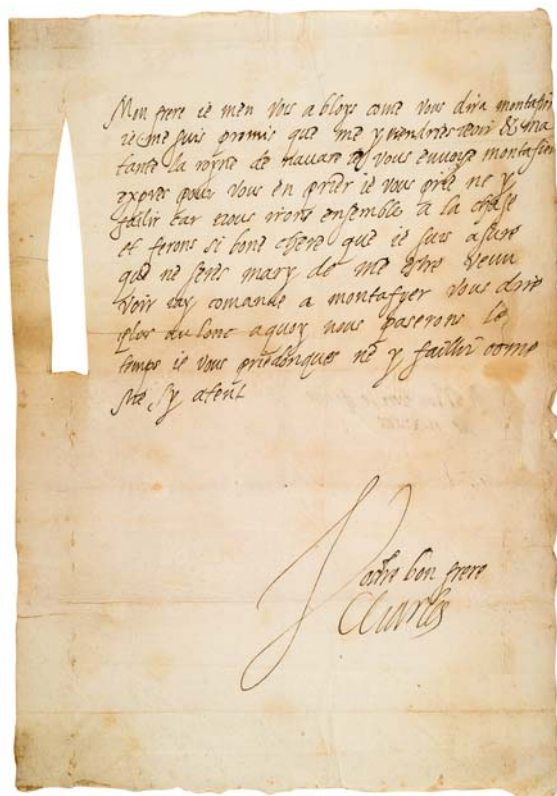
P.S. « Charles », Bourges 19 mai 1447 ; contresignée par DELAHERE ; vélin oblong in-4 (10 x 32 cm, deux petits trous, trace de collage au dos).

5 000 / 7 000 €

Très rare reçu d'une somme remise par son argentier Jacques Cœur.

[Le riche banquier, armateur et marchand Jacques CŒUR (1400-1456) a été nommé par Charles VII Grand Argentier du royaume de France en 1439 ; il sera arrêté et emprisonné en 1451, et condamné pour lèse-majesté et concussion.]

Le Roi certifie à Estienne Petit, receveur général des finances du royaume, qu'il a bien reçu « la somme de deux mille cent dix sept livres tournois », somme remise « comptant en noz mains par nre ami et feal conseiller et argentier Jacques Cœur pour nostre jeu des festes de Noël mil CCCXLVI »...



1010

1009

CHARLES VII (1403-1461)

Roi de France.

P.S. « Charles », Montbazon 5 avril 1451 (1452), aux Conseillers de ses finances en Languedoïl et en Languedoc ; contresignée par DELAHERE ; vélin oblong in-4 (un peu froissé).

2 000 / 3 000 €

Ordre aux Conseillers de ses finances en Languedoïl et en Languedoc de faire payer à son conseiller Blaise GRESLE la somme de cent livres tournois qu'il lui a donnée pour l'année 1452, ainsi que d'autre sommes qui lui sont dues...

1010

CHARLES IX (1550-1574)

Roi de France.

L.A.S. « Charles », [1571], au Prince de NAVARRE [le futur HENRI IV] ; 1 page in-fol., adresse au verso « A Mon frere le Prince de Navare » (légère mouillure).

3 000 / 5 000 €

Belle lettre assurant le futur Henri IV de son amitié et l'invitant à Blois.

[Il voulait favoriser le mariage de sa sœur MARGUERITE (« la Reine Margot ») avec le Prince de Navarre.]

« Mon frere je men vois à Bloys comme vous dira Montafier. Je me suis promis que me y viendries veoir & ma tante la royne de Navarre. Je vous envoie Montafier exprès pour vous en prier. Je vous prie ne y failir car nous irons ensemble à la chasse et ferons si bone chere que je suis asuré que ne serés mary de me estre venu voir. Jay comandé à Montafier vous dire plus au lonc aquoy nous passerons le temps. [...] Vostre bon frere Charles ».

Provenance : anciennes collections Alfred SENSIER (1878, n° 15), puis de FLERS, vente Souverains et Princes de France, 27 mars 2007, n° 48.

1011

CHARLES QUINT (1500-1558)

Roi des Espagnes et Empereur du Saint-Empire.

P.S. « Yo el rey », Saragosse 4 juin 1518 ; contresignée par le secrétaire SORIHUELA ; 1 page in-fol. (un peu froissée ; en espagnol.

1 000 / 1 500 €

Nomination de Don Juan MANRRIQUE, fils du marquis de AGUILAR, comme un des deux cents gentilshommes de sa Maison pour la garde de sa royale personne, en remplacement du défunt Remontorrellas ; il devra se présenter à la Cour pour servir, avec ses armes, chevaux et armures de guerre.

1012

CHARLES LE TÊMÉRAIRE (1433-1477)

duc de Bourgogne, adversaire de Louis XI.

L.S. « Charles » avec 3 mots autographes, 26 novembre 1467, à Guy d'HUMBERCOURT ; demi-page oblong in-8 (fentes renforcées au verso).

2 500 / 3 000 €

Ordre rédigé quelques jours après la prise de Liège.

[Les ducs de Bourgogne Philippe le Bon puis son fils Charles le Téméraire s'efforcèrent de prendre le contrôle de l'évêché de Liège, principauté qui formait une importante enclave au cœur des états bourguignons ; ils y placèrent un jeune prince-évêque allié (détesté de la population), et menèrent trois guerres victorieuses contre la ville soulevée en 1465, 1467 et 1468. En 1467, après la mort de Philippe le Bon, Louis XI promit de l'aide aux Liégeois mais n'envoya pas de troupes, et Liège vaincue fut alors administrée par Guy d'HUMBERCOURT, lieutenant général du Téméraire pour le pays de Liège.]

« Sire de Humbercourt delivrez au sire de CLESSY, l'une des douze maisons que avons reservees à nostre volenté en ceste cité de Liege, celle desdites douze qui voudra choisir apres celle que vous avons donnee, ensemble tous les biens meubles estans en icelle maison, pour en disposer à son plaisir. Et par rapportant cestes, vous en demourrez quitte et deschargé partout ou il appartiendra »... Le Téméraire termine en précisant de sa main et signant : « sauf nostre assiete Charles ».



1013

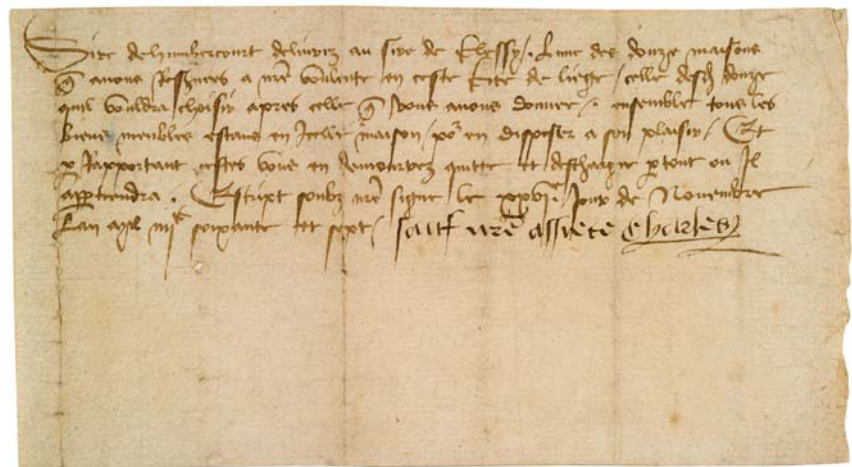
CHARLES D'ORLÉANS (1391-1465)

prince et poète, père de Louis XII.

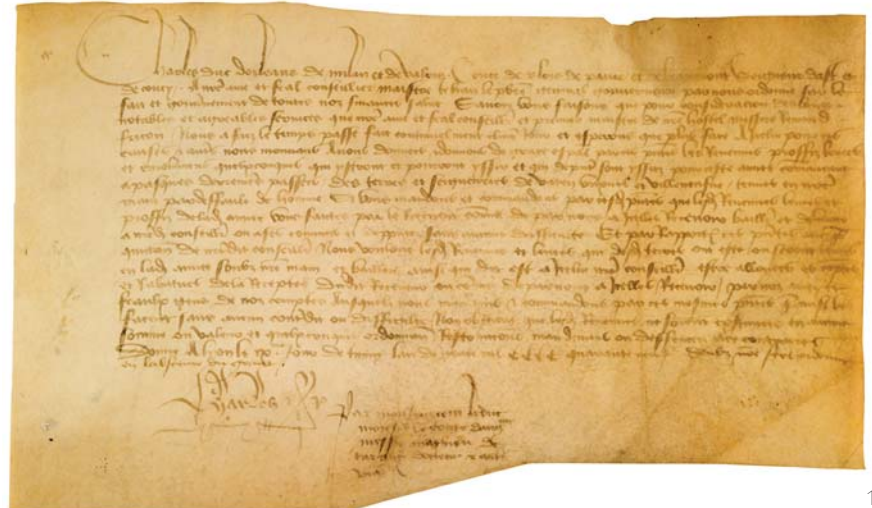
P.S. « Charles », Lyon 9 juin 1449 ; vélin oblong in-4 (16 x 26 cm, légères mouchures) ; transcription ancienne jointe.

1 000 / 1 500 €

Charles, duc d'Orléans, de Milan et de Valois, comte de Blois, Pavie et Beaumont, seigneur d'Ast et Coucy, en considération des bons services que « nostre ame et feal conseiller et premier maistre de nostre hostel messire Remond FRICON Nous a faiz le temps passé fait continuellement chacun jour et esperons que plus face », lui fait don des « revenus proffiz levees et emoluns quelxconques » rattachés aux terres et seigneuries de Vatan (?), Buxeuil et Villeneuve, « tenues en nostre main par deffault de homme »...



1012



1013

1014

CHINE

L.A.S. du Jésuite chinois Aloys KO, cosignée par Étienne YANG, Pékin 29 septembre 1766, à Monseigneur [probablement le Secrétaire d'État Henri-Léonard BERTIN] ; 4 pages in-fol. (petites fentes aux plis).

1 000 / 1 500 €

Intéressant et rare témoignage de deux Jésuites chinois à leur retour en Chine.

[Les jeunes KO et YANG avaient été envoyé en France en 1754 par les Jésuites de Chine pour y faire leurs études ; devenus eux-mêmes Jésuites, ils furent les protégés du Secrétaire d'État BERTIN, et c'est pour eux que TURGOT rédigea ses *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses* ; ils rentrèrent en Chine en 1766, où, tout au long de son règne (1735-1796), l'Empereur QIANLONG avait interdit le christianisme.] Les sages instructions que Sa Grandeur leur a données à leur départ de France exigeront bien des études, « autant que nous permettent les occupations saintes et sérieuses, dont le zèle pour le salut de nos chers compatriotes nous a chargé dès notre première vocation »... D'ailleurs de nouveaux édits de leur empire et les circonstances présentes les engagent à suivre cette vocation : « 1° Personne ne peut ici travailler au salut des âmes qui ne soit attachée à quelque corps Régulier ou Séculier. [...] 2° Un nouvel Edit de l'Empereur depuis l'affaire de Mr Fleinthe, qui défend tout commerce de lettres de Peking avec Canton. Si nous vivions en particulier, nous serions pris tôt ou tard sur le fait et serions sans ressource condamnés tout le moins à l'exil. [...] 3° pour executer tous les points que nous prescrivent vos Instructions, il nous faut bien des informations et bien des recherches. Or on ne les peut pas faire aussi aisément qu'on le croit en Europe et comme nous l'avions crû nous mêmes aussi, étant en France. Car dans ce païs cy on ne peut remuer le moins du monde, ny sortir tant soit peu de la sphere de son état sans qu'on demande qui l'on est, les motifs et la fin de ses entreprises : par exemple, sur les mœurs et les usages du païs, sur ses loix, son gouvernement, la guerre &c [...] du reste il n'y a guères que les Mandarins qui connoissent et estudient les loix et le gouvernement, et les militaires seuls apprennent la guerre [...] 4° Pour remplir les vuës de la France, il nous faut bien des livres Européens, dont, quand même aucun ne nous manqueroit, nous n'en pourrions cependant garder aucun dans nôtre particulier sans nous exposer à de mauvaises affaires que nous susciteroit le premier, quel qu'il soit, qui nous voudroit du mal »... Sa Grandeur ne voudrait sûrement pas les livrer « aux perils de la mort, ou au moins de l'exil »... Ils espèrent qu'Elle aura fait partir les deux autres volontaires pour les missions de leur patrie : « Hélas ! Monseigneur, tant d'âmes rachetées par le sang de J.C. crient misericorde à Vôtre Grandeur : elles luy auront toutes et chacune une reconnaissance éternelle »...

Provenance : ancienne collection du baron Karl von KNORRING et du Prof. Dr. Paul KRISTELLER (Bâle 1934, n° 27).

1015

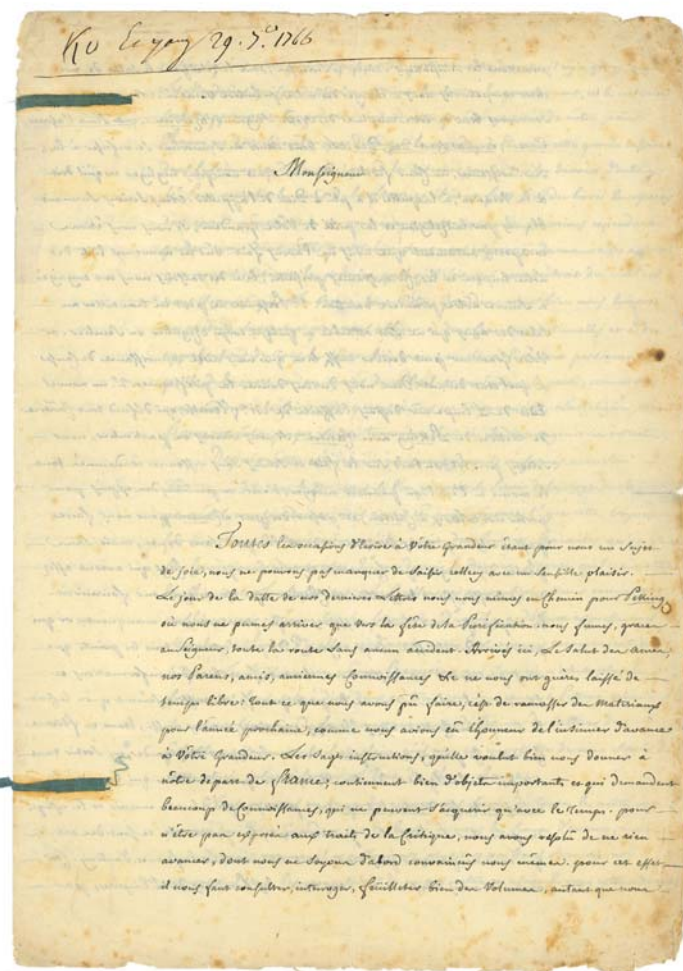
CHRESTIENNE DE FRANCE (1606-1663)

duchesse de Savoie ; fille d'Henri IV, elle épousa Victor-Amédée I^{er}, duc de Savoie.

L.S. « Chrestienne », Turin 2 mai 1657, au marquis VILLA, chevalier de l'ordre de S.A.R. et général de sa cavalerie, à Monteglio ; 1 page in-fol., adresse avec sceau aux armes sous papier (petite galerie de ver) ; en italien.

300 / 350 €

En accord avec le duc de Modena, elle lui demande de retarder d'une dizaine de jours la sortie en campagne de la cavalerie...



1014

1016

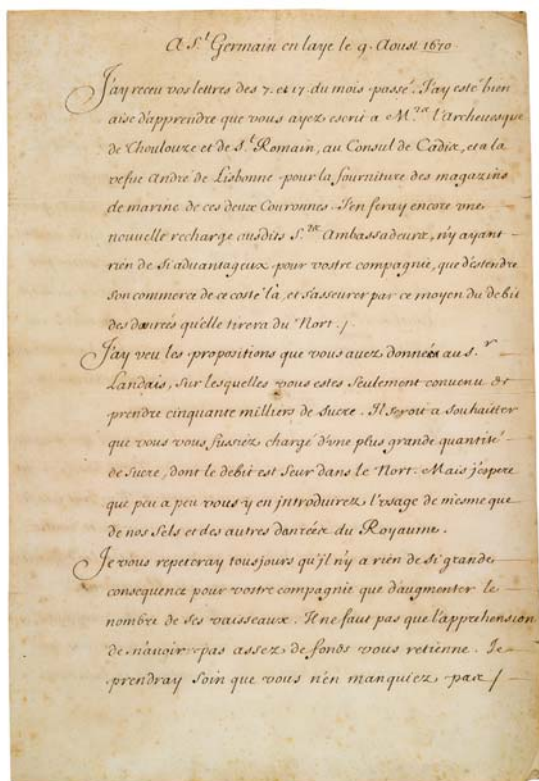
CLÉMENT XIV Giovanni GANGANELLI, (1705-1774)

Pape (1769), il supprima la Compagnie de Jésus et fonda les musées du Vatican.

BULLE PAPALE en son nom, Rome église Sainte-Marie-Majeure 11^e jour des calendes de mai 1771 (21 avril 1771) ; vélin 29,5 x 35 cm orné de lettrines dessinées ; en latin.

500 / 700 €

CLÉMENT XIV confère à Jacques-Marie BLECTIER, prêtre du diocèse d'Autun, provision de l'abbaye de la Madeleine de VÉZELAY, dans ledit diocèse.



1017

COLBERT Jean-Baptiste (1619-1683)
MINISTRE DE LOUIS XIV.

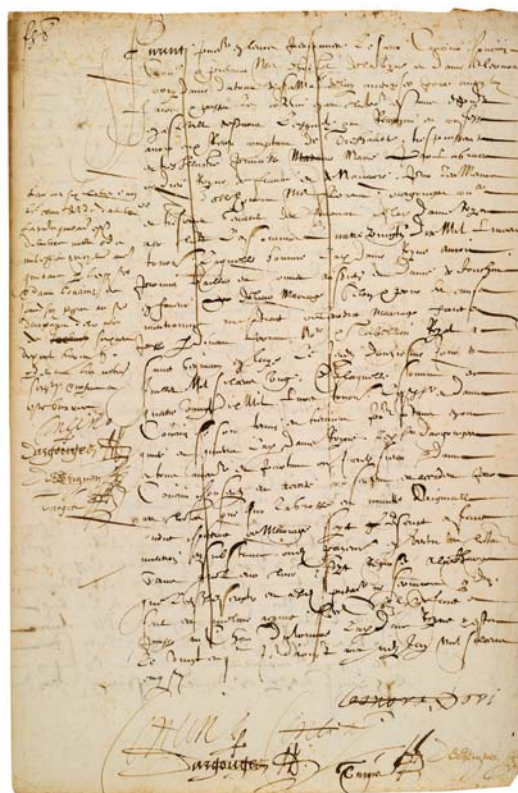
L.S. « Colbert », Saint-Germain en Laye 9 août 1670, aux Directeurs de la Compagnie du Nord ; 2 pages et quart in-fol

800 / 1 000 €

Encouragement du commerce.

Il se réjouit de leurs contacts avec le consul de Cadix et la veuve André de Lisbonne « pour la fourniture des magasins de marine de ces deux Couronnes ». Il relancera les ambassadeurs du Portugal et d'Espagne, « n'y ayant rien de si avantageux pour vostre compagnie, que d'estendre son commerce de ce costé là, et s'asseurer par ce moyen du débit des denrées qu'elle tirera du Nort ». Il les encourage fortement à faire commerce de la plus grande quantité possible de sucre, « dont le débit est seur dans le Nort. Mais j'espère que peu à peu vous y en introduirez l'usage de mesme que de nos sels et des autres danrées du Royaume. Je vous respeteray toujours qu'il n'y a rien de si grande consequence pour vostre compagnie que d'augmenter le nombre de ses vaisseaux. Il ne faut pas que l'apprehension de n'avoir pas assez de fonds vous retienne. Je prendray soin que vous n'en manquiez pas ».

Il les presse « d'introduire l'usage de nos sels en Dannemark, et dans les Estats de Brandebourg, n'y ayant point de doute qu'il en reviendra de grands avantages à vostre compagnie ». Mais il n'interviendra pas auprès de l'Électeur de Brandebourg, « toutes vos affaires devant estre traitées comme de marchand à marchand ». Il s'attendait à ce que les nations qui font le commerce du Nord tâchent de « vous croiser dans ces commencemens. Il ne faut pas se rebuter pour cela, mais au contraire réunir toute vostre application et vostre industrie pour surmonter les difficultés qui pourroient s'opposer à vostre établissement ». Il souhaite voir les factures des navires qui ont déchargé des marchandises dans les arsenaux de Rochefort et Brest...



1018

CONCINI Concino, maréchal d'ANCRE (1575-1617)
aventurier italien, favori de Marie de Medicis qui le fit marquis et maréchal de France, il fut assassiné sur l'ordre de Louis XIII.

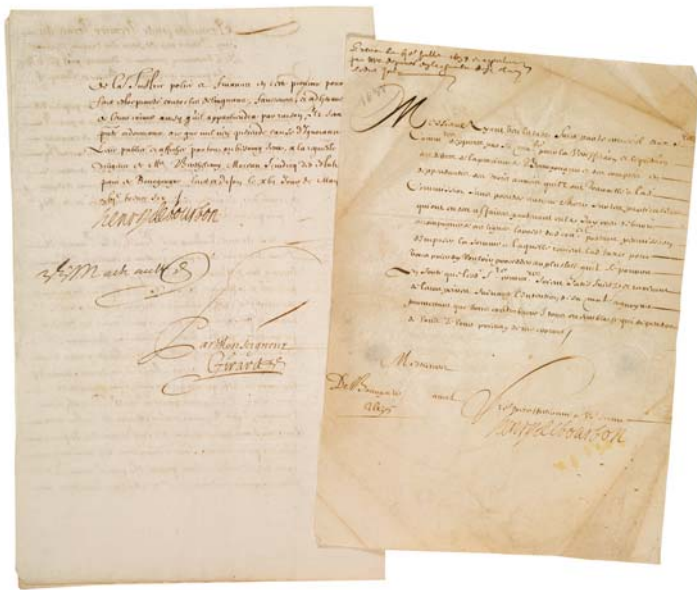
CONCINI Leonora, née Dori, dite GALIGAÏ, maréchale d'ANCRE (VERS 1571-1617) sœur de lait et dame d'atours de Marie de Médicis et femme de Concini maréchal d'Ancre, elle fut condamnée à mort pour lèse-majesté et sorcellerie et exécutée.

P.S. par les deux « Concino Concini » et « Leonora Dori », château du Louvre 25 août 1601 ; 1 page in-fol. (biffée de 2 traits de plume, ainsi que les signatures).

800 / 1 000 €

Rare document concernant le cadeau fait par Marie de Médicis pour le mariage de Concini et la Galigaï.

En présence de la Reine, Concini et la Galigaï reconnaissent « avoir eu & reçu comptant de treshaulte, trespuissante et tresillustre Princesse Marie par la grace de Dieu Royne de France et de Navarre », par les mains de Florent d'Argouges son trésorier général des finances, la somme de 90.000 livres tournois, « laquelle somme ladite dame Royne auroit promis bailler et donner ausdicts et dame de Conchini en faveur de leur mariage »...



1019

CONDÉ Henri II de Bourbon, prince de (1588-1646)

premier prince de sang, pair et grand-maître de France ; il participa à la Fronde et fut emprisonné ; gouverneur de Berri, de Lorraine puis de Bourgogne ; chef du Conseil de Régence pendant la minorité de Louis XIV ; père du Grand Condé.

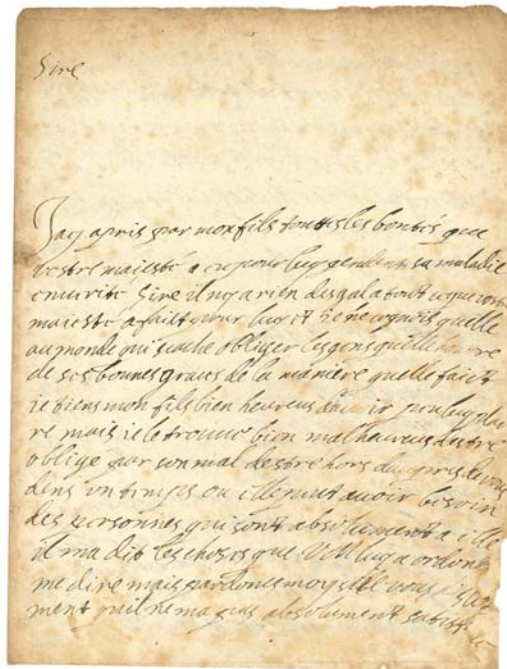
P.S. « Henry de Bourbon », Dijon 16 mai 1636 ; contresignée par Girard et Charles de MACHAULT ; 1 page et demie in-fol.

500 / 700 €

Ordonnance du prince de Condé, gouverneur et lieutenant général pour le Roi en ses provinces de Bourgogne, Bresse et Berry, à la suite de plaintes relatives aux gens de guerre en garnison en Bourgogne, qui « non contents d'y tenir sans payer aux despens de leurs hostes, les excèdent et frapent, rompent et bruslent leurs meubles, les rançonnent et exigent de l'argent deux »... Pour prévenir de tels désordres à l'avenir, Condé enjoint aux prévôts de la province et aux intendants de lire et publier dans les quartiers des troupes, l'ordonnance du Roi du 6 mai, qui déclare les chefs et conducteurs des gens de guerre responsables des désordres qui arriveraient « par leur faute, tolérance ou connivence »...

Il enjoint aussi aux prévôts, intendants, juges et officiers de justice de dresser procès-verbaux « sans dissimulation, ny connivence » à rapporter au « S^r de Machaut Intendant de la Justice police et finances en cette province »...

On joint une L.S., Bourges avril 1638 (1 p. in-fol., adresse avec cachets de cire rouge à ses armes sur soies roses, froissée et réparée), aux élus des trois états du pays de Bourgogne, au sujet des taxes dues par la province de Bourgogne...



1020

CONDÉ Louis II de Bourbon, prince de (1621-1686) le Grand Condé.

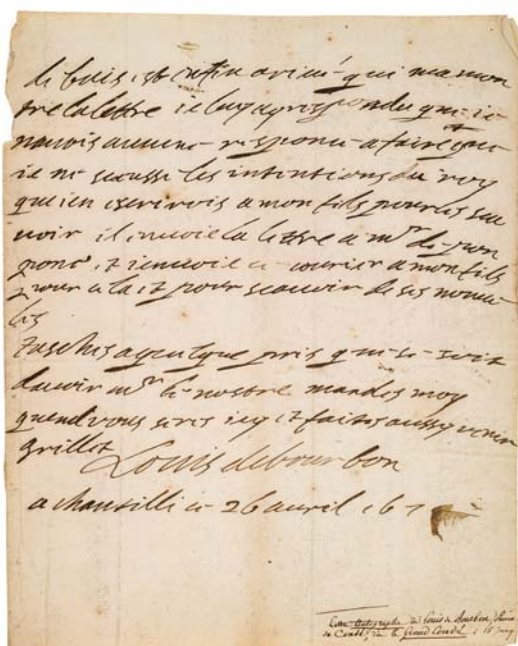
L.A.S. « Louis de Bourbon », Douai 23 août 1667, à LOUIS XIV ; 4 pages in-4 (légères rousseurs, un coin un peu rongé avec perte de quelques lettres).

1 500 / 2 000 €

Précieuse lettre du Grand Condé demandant à Louis XIV de lui faire reprendre du service.

[Il retrouvera un commandement dans les armées du Roi pour reprendre la Franche-Comté aux Espagnols, en 1668.]

Il a appris par son fils toutes les bontés que Sa Majesté a eues pour lui pendant sa maladie, et toutes les choses que Sa Majesté lui a ordonné de lui dire, « mais pardonnez moy si je vous dis librement qu'il ne ma pas absolument satisfait » en me disant que VM ne se vouloit pas engager absolument de naler pas a la tranchée est il possible sire quapres tout ce que VM a fait qui passe de si loin tout ce que vous devies faire que vous ne vous meties pas au dessus des sentiments que vostre grand cœur vous inspire et que vous ne regardies pas plus au bien de vostre estat que vostre satisfaction particuliere pardonnez moy si je vous parle si librement mais vostre conservation est si necessaire a toute la France et mest si pretieuse en mon particulier que je ne puis perdre aucune occasion de vous la represanter sans trahir lestat »... L'entreprise où Sa Majesté est engagée est si grande et si importante qu'il devrait mettre toute sa gloire à en venir à bout. Cependant il l'exhorte à ménager sa santé, et à éviter les grandes fatigues. Son fils lui a appris que les plus habiles avouent que Sa Majesté en sait plus qu'eux et étonne tout le monde : cela « me donne une joie incroyable, je me trouve cependant bien malheureux de me trouver inutile a son service. Je seray tousjours tout prest de doner avec joie ma vie pour son service quend elle croira que je pouray contribuer quelque chose a sa gloire il ny a rien que je ne fasse au monde pour cela au moindre ordre quelle men donera je la supplie tres humblement de nen point douter »...



1021

CONDÉ Louis II de Bourbon, prince de (1621-1686)
le Grand Condé.

L.A.S. « Louis de Bourbon », Chantilly 26 avril 1674, à M. de GOURVILLE ; 1 page in-4, adresse (les cachets ont été découpés ; petite déchirure marginale sans perte de texte).

500 / 600 €

« Le Buis [?] est enfin arivé qui ma montré la lettre je luy ay respondu que je navois aucune responce à faire que je ne sceusse les intentions du roy que jen escrirois a mon fils pour les scavoir il envoie la lettre a Mr de Ponpone [POMPONNE] et jenvoie ce courier a mon fils pour cela et pour scavoir de ses nouvelles. Tasches a quelque pris que se soit davoit M^r LE NOSTRE »...

1022

CONDÉ Louis II de Bourbon, prince de (1621-1686)
le Grand Condé.

L.S. « Louis de Bourbon », Chantilly 13 avril 1677, à « Monsieur » [PHILIPPE D'ORLÉANS, frère du Roi] ; ¾ page in-4 (légères traces de collage au dos).

300 / 400 €

À propos de la bataille de la Peene, en Flandre (11 avril 1677), opposant les Français sous le commandement de Philippe d'Orléans, aux troupes coalisées des Provinces-Unies, de l'Espagne et de l'Angleterre. « J'envoie Lanoue à St Omer pour tesmoigner de ma part a Monsieur la joye que jai de la bataille quil a gagnée, je l'ay chargé de vous voir aussy de ma part affin de scavoir si vous vous portés bien et si quelque chose vous est arrivée dans cette action toutes les nouvelles que jen ay eu ne me disant rien de vous. Vous ne doutés point que je ne fusse tres fashé quil vous fust arrivé quelque chose de facheux prenant comme je fais toute la part possible a tout ce qui vous regarde »...



1023

CONDÉ Louis-Joseph de Bourbon, prince de (1736-1818)
chef de l'armée des Émigrés.

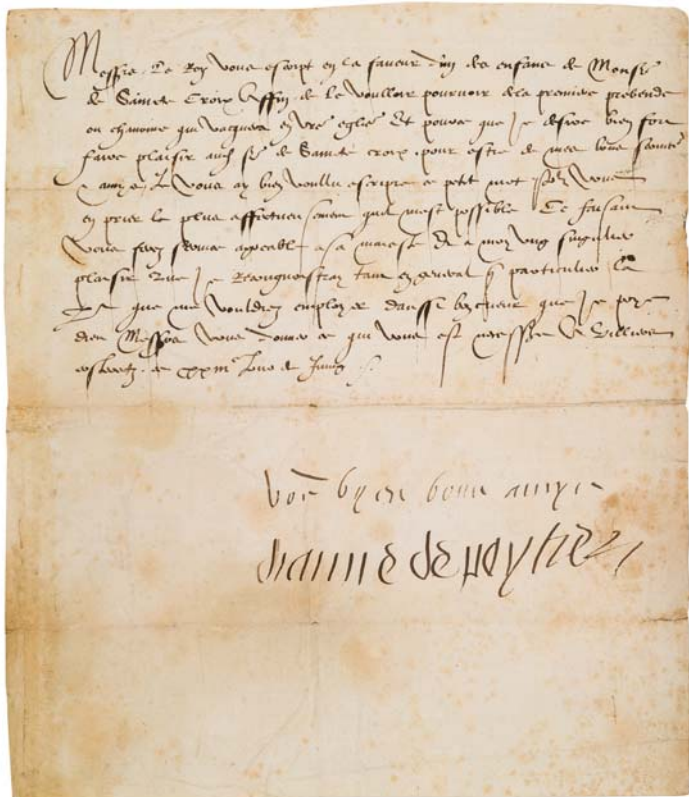
L.A.S. « LJB », Paris 17 avril 1780, [au comte de MAUREPAS] ; 4 pages in 4.

200 / 300 €

Curieuse lettre après la suppression de sa charge de Grand Maître.

Il voudrait obtenir de Louis XVI un dédommagement, à cause de la suppression du casuel de sa charge de Grand Maître, et demande à Maurepas, en qui il a toute confiance, d'intervenir en sa faveur : « j'ai trop d'habitude de la Cour, pour ne pas savoir qu'on n'y tient rien, que les choses ne soyent faites ; d'après ce que vous me mandez, j'ai tout lieu d'espérer d'être parfaitement content, mais, je vous l'avoue, il me reste encore quelque crainte ; je suis fort loin de croire que tout le monde me serve comme vous ; le mot du Roy qui dit qu'il fera sans dire quoy, me fait craindre, qu'en desesperant de me faire refuser tout à fait, on ne soit parvenu à lui persuader d'écouter ma demande ». S'il obtient gain de cause, cela peut provoquer des jalousies, mais il estime que sa demande est très raisonnable : « j'ai renfermé ma demande dans les bornes les plus étroites, elles sont convenues avec vous, et je ne peux plus être refusé [...] j'attens de votre intérêt, que vous ne souffrirez pas, que l'offre qu'on va me faire, puisse me compromettre [...] peut-être le Roy vous dira-t-il, mais cela ne presse pas tant, puisque je lui ai donné ma parole, il doit être tranquille ; au nom de Dieu, ne cede pas à cette défaite qui lui seroit suggerée, tout seroit perdu [...] si par hazard il mettoit en avant le commandement de l'armée, je ne suis pas en peine que vous lui fassiez sentir, qu'une commission momentanée, quelque brillante qu'elle soit, ne peut pas dedommager de la degradation d'une charge comme la mienne »... Et il termine : « je me suis jetté dans vos bras, et tout m'annonce que j'ai pris le bon parti, en suivant le penchant de mon cœur ».

Il a joint une lettre pour être montrée au Roi, demandant, pour compenser « le vuide que j'éprouve dans ma caisse », sa nomination à une charge de Contrôleur général du Trésor, valant 50 à 60.000 livres. Sans cette indemnité, il serait obligé de bouleverser sa maison...



1024

1024

DIANE DE POITIERS, duchesse de Valentinois (1499-1566)
la célèbre maîtresse d'Henri II.

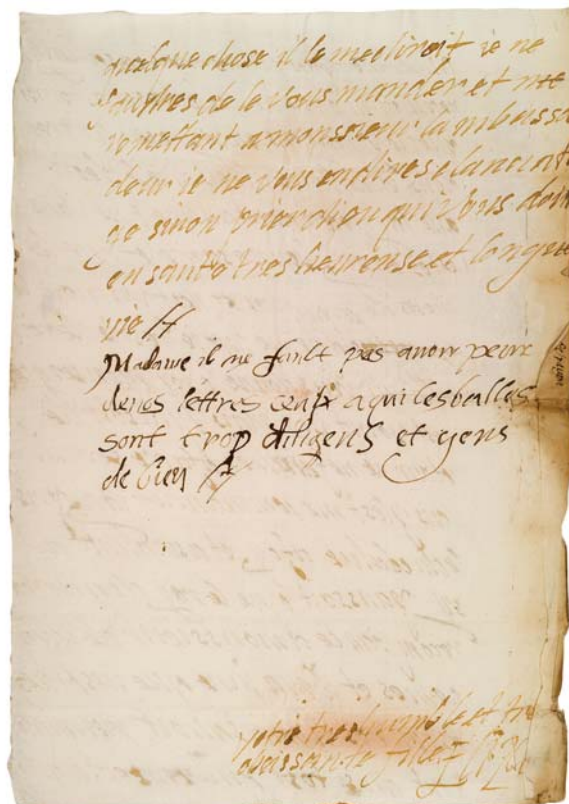
L.S. avec compliment autographe « vre byen bone amye Dianne de Poytiers », Villers-Cotterets 23 juin, aux chanoines de Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence ; 1 page in-4, adresse au verso (légères rousseurs, petite fente au pli).

3 000 / 4 000 €

Très rare lettre.

« Le Roy vous escript en la faveur d'un des enfans de Monsr de Sainte Croix affin et le voullant pourvoir de la premiere prebende ou chanoine qui vacquera en vostre eglise ». Elle veut faire plaisir à SAINTE-CROIX, « pour estre de mes bons serviteurs [...] je vous ay bien voullu escrire ce petit mot pour vous en prier le plus affectueusement quil mest possible. Ce faisant vous ferez chose agreable a Sa Majesté et a moy ung singulier plaisir »...

Provenance : ancienne collection L.-A. BARBET (15-16 novembre 1932, n° 77).



1025

1025

ÉLISABETH DE VALOIS (1545-1568)
Reine d'Espagne ; fille d'Henri II et de Catherine de Médicis, mariée en 1559 à Philippe II d'Espagne, elle mourut en couches à 23 ans.

L.A.S. « Elizabeth », [1560 ?], « A la Royne » [CATHERINE DE MÉDICIS] ; 2 pages in-fol., adresse avec trace de cachet de cire rouge (petits défauts dans la pliure centrale sans atteinte au texte).

2 000 / 2 500 €

Belle lettre à sa mère après un an de mariage.

« Madame depuis deux mois en sa jay receu sinc ou sis de vos lettres et asteures avec le portugais en ay receu autres deux et ne vous saurois dire le plesir que jay receu dantandre que vous estes en sy bonne santé et que les choses de la religion et nest pas moindre la peine que je resoie de voir celle qui vous donne. Le roy mon seigneur nest point issy mais quil soit de retour je ne faudres a faire se quil vous plect me commander. Jay pris le duc d'Alve [Fernando Alvarez de Toledo, duc d'ALBE] a foy et a serment de sy panssoit que le roy donneroit recompance a monssieur de

Vandomes et il ma juré que jusques asteures il nan savoit rien mais tout aussi tost quil en antandra quelque chose il le me droit je ne faudres de le vous mander et me remettant a monssieur l'ambassadeur je ne vous en dres davantage sinon prier dieu qui vous doine en santé tres heureuse et longue vie ». Elle ajoute, à propos de leur correspondance : « Madame il ne fault pas avoir peur de nos lettres ceulx a qui les balles sont trop diligens et gens de bien ».

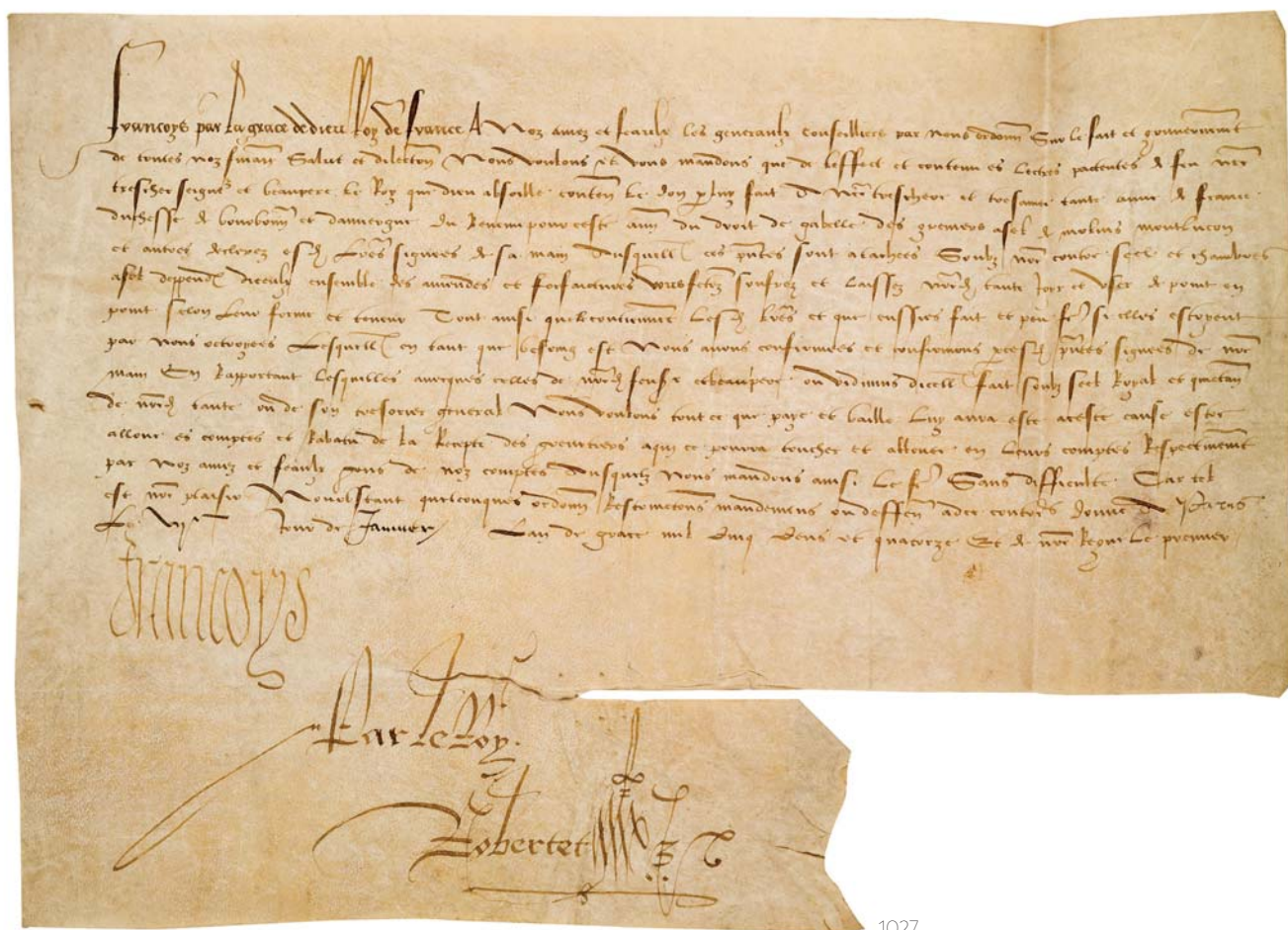
1026

FARNESE Alessandro (1520-1589)
cardinal, humaniste et mécène italien ; petit-fils du pape Paul III, il acquit la villa Farnese décorée par Raphaël.

L.S. avec compliment autographe « Tutto di V.S. Il Car Farnese », Rome 30 novembre 1542, à Francesco TAVERNA, grand chancelier et conseiller d'État de Milan ; 1 page in-fol., adresse ; en italien.

300 / 400 €

Après le retour de Paulpietro, gentilhomme du Duc, il remercie le chancelier de ses bons offices dans ses affaires.



1027

1027

FRANÇOIS I^{ER} (1494-1547)
Roi de France.

P.S. « Francoys », Paris 7 janvier 1514 [1515] ; contresignée par Florimond ROBERTET ; vélin oblong in-fol. (un peu fendu dans le bas).

1 200 / 1 500 €

Quelques jours après son accession au trône (1^{er} janvier).

Il veut confirmer les lettres patentes « de feu nre trescher seigneur et beaupere le Roy [LOUIS XII] que Dieu absoille, contenant le don fait à nre treschere et tresamée tante ANNE DE FRANCE duchesse de Bourbonnais et d'Auvergne du revenu pour ceste année du droit de gabelle des greniers à sel de Molins Montluçon et autres »...

1028

FRANÇOIS I^{ER} (1494-1547)
Roi de France.

P.S. « Francoys », Compiègne 2 juin 1517 ; contresignée par DENEUVILLE ; vélin oblong in-fol. (un peu salie sur un bord).

700 / 800 €

Ordre de payer au conseiller Thomas BOHIER la somme de 10.000 livres tournois en remboursement du prêt qu'il avait fait au Roi sur ses deniers, somme qui sera remise au receveur des finances Jehan SAPIN pour subvenir aux dons, voyages et ambassades faits pendant l'année...

1029

FRANÇOIS I^{ER} (1494-1547)
Roi de France.

L.S. « Francoys », Blois 3 octobre 1519, à Pierre JEHANNOT, sieur de LA LOUE ; contresignée par Gilbert BAYARD ; 1 page in-fol., adresse au verso (rousseurs et petite déchirure dans le haut sans toucher le texte).

1 000 / 1 200 €

Il a su que le S. de LAUTREC a chargé La Loue « de decouvrir les pratiques et menées qui se font dans le Milanez contre mon service par l'artifice d'aucuns felons à ma couronne ». Il approuve tout ce qu'il fait et il aura soin de reconnaître ses services...



1030

FRANÇOIS I^{ER} (1494-1547)

Roi de France.

7 L.S. « Francoys », Rouen janvier et Saint-Germain-en-Laye février [1522 ?], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignées par Florimond ROBERTET (la 1^{ère} par Nicolas de NEUFVILLE, la 6^e par Robert GEDOYN) ; 1 page in-4 ou in-fol. chaque, adresses.

8 000 / 10 000 €

Rouen 17 janvier. Il est averti « que soubz umbre de quelque prest que ma libérallement fait maistre Charles de LOUVIERS, et que contre verité on a mis en avant que cestoit pour lachapt de l'office de mon conseiller clerc en ma court de parlement » ; il demande qu'en vertu des lettres de don on reçoive Louviers dans son office.

Saint-Germain-en-Laye 5 février. Il veut que soient délivrées sans délai au Sieur de BOISY [Claude GOUFFIER] les lettres d'assiette qu'il lui a baillées « pour recompense des deniers et vaissele dor que jay prins de feu mon cousin le grant maistre son père ».

9 février. Il demande de hâter la publication de ses lettres en forme d'édit « par lesquelles je exemte separe et eclipse de la jurisdiction de mon prevost de Paris et lieutenant civil toutes les causes matieres et proces pour le fait de la conservation dont il souloit et avoit accoustumé de congnoistre comme conservateur desdits privilegees, et cree ung baillie lieutenant et autres officiers pour doresnavant en congnoistre »...

9 février. Il presse « la publication de ledit de lerection des vingt

conseillers que jay advisé de mettre en ma court de parlement »,

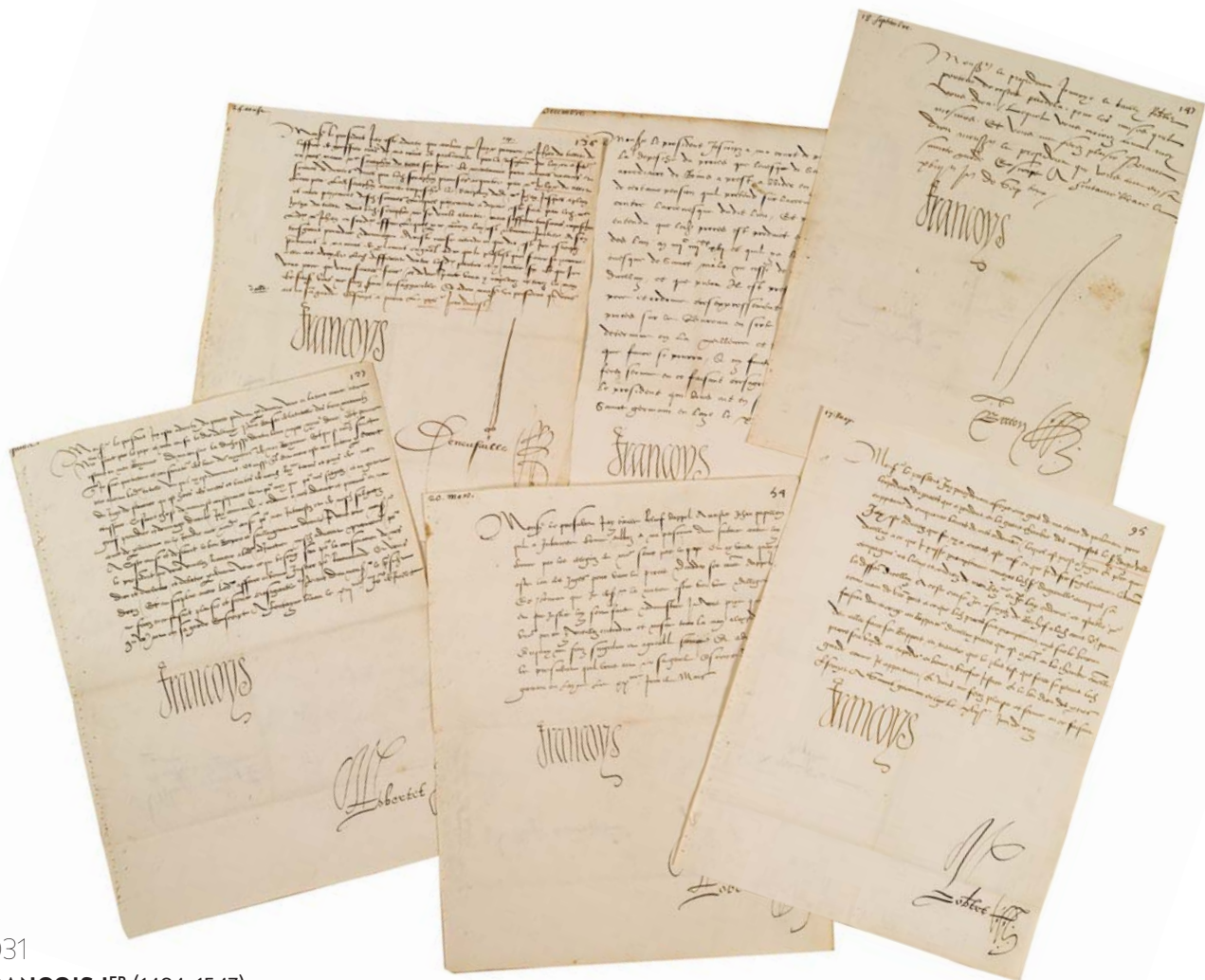
afin de pouvoir nommer les personnages qui occuperont ces offices. 10 février. Il demande la publication immédiate de son édit de création de vingt conseillers au Parlement.

24 février. Il presse la tenue du procès « entre le viconte et seigneur de MONTFORT prochain parent de mon cousin le duc de Gueldres, et Yolande de LUXEMBOURG et ses consors en matiere de partaige »...

28 février. Il convoque Selve et quatre conseillers de la cour du Parlement, avec les pièces et sacs du procès, afin de l'informer « du proces pendant en madite court entre maistres Seraphin et Jehan du TILLET freres, pour raison du greffe civil dicelle »...

[Le Président Jean de SELVE (1475-1529) magistrat et diplomate. Premier Président des Parlements de Rouen puis de Bordeaux, Vice-Chancelier de Milan, puis Premier Président du Parlement de Paris, il fut chargé d'importantes missions diplomatiques en Angleterre pour la négociation de la paix et en Espagne pour la libération de François I^{er}.]

Provenance : archives Jean de SELVE (vente 15 mai 2013, n° 60).



1031

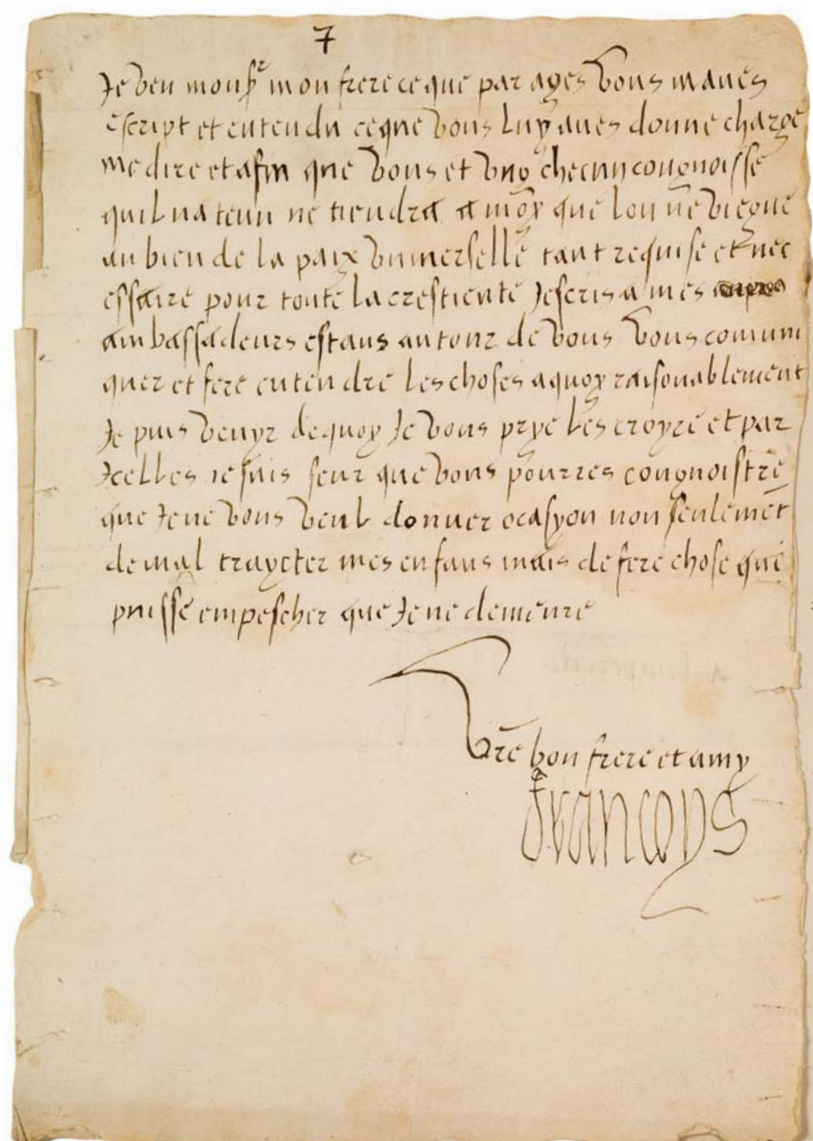
FRANÇOIS I^{ER} (1494-1547)
Roi de France.

6 L.S. « Francoys », mars-décembre [1528], au Premier Président Jean de SELVE ; contresignées par Florimond ROBERTET (4), Nicolas de NEUFVILLE ou Jean BRETON ; 1 page in-4 ou in-fol. chaque, adresses.

5 000 / 7 000 €

Saint-Germain-en-Laye 20 mars. « Jay baillé relief dappel a maistre Jehan PAPILLON quil a interjecté comme dabbuz a ma personne dune sentence contre luy donnée par **les deleguiez de nostre Saint pere le pape** [CLÉMENT VII] et ay voullu quayez estre lun des juges pour veoir le proces et decider ses causes dappel »...
Saint-Germain-en-Laye 17 mai. Il demande l'expédition rapide du procès du Sieur d'ANGREVILLE, « cappitaine de cinquante lances de mes ordonnances », qu'il souhaite promptement envoyer « avecques sa compaignie es lieux et endroiz de mon Royaume ou je lay ordonnée et establie pour la deffence dicelluy »...
Fontainebleau 14 juillet. « Jay esté adverty du proces pendant pardevant vous en la tour carré, entre Nostre Saint père le pape [CLÉMENT VII], et mon cousin le duc d'ALBANYE pour raison de la tutelle des biens maternels estans en mon Royaume de ma cousine la duchesse d'URBIN [CATHERINE DE MEDICIS] leur niece myneure dans ». Le Roi est « protecteur et conservateur des biens des myneurs de mon Royaume », et conteste le droit du Pape sur cette tutelle...

Paris 25 août. La réception de Jehan du TILLET en « loffice de greffier civil de ma court de parlement » est retardée par le procès à lui intenté par son frère Séraphin ; le Roi demande que ce différend soit promptement vidé...
Fontainebleau 28 septembre. Il envoie au Président de Selve le bailli ROBERTET « pour les causes quil vous dira, lequel vous croirez comme moy mesmes »...
Saint-Germain-en-Laye 22 décembre. Il demande de faire mettre sur le bureau le procès de l'évêque de Saint-Malo [Denis BRIÇONNET], archidiacre de Reims, « pour raison de certaine pension quil pretend sur l'arcevesché de Reims contre l'arcevesque du dit lieu »...
[Le Président Jean de SELVE (1475-1529) magistrat et diplomate. Premier Président des Parlements de Rouen puis de Bordeaux, Vice-Chancelier de Milan, puis Premier Président du Parlement de Paris, il fut chargé d'importantes missions diplomatiques en Angleterre pour la négociation de la paix et en Espagne pour la libération de François I^{er}.]
Provenance : archives Jean de SELVE (vente 15 mai 2013, n° 141).



1032

1032

FRANÇOIS I^{ER} (1494-1547)
Roi de France.

L.A.S. « Francoys », [vers 1528-1529 ?],
à l'Empereur CHARLES QUINT ; 1 page
petit in fol., adresse autographe au
verso « a l'empereur ».

10 000 / 12 000 €

Très belle lettre diplomatique à Charles Quint, qui retient ses deux fils aînés prisonniers.

[Le Dauphin François de France et Henri de France (futur Henri II) avaient été remis en otages contre la libération de François I^{er}, qui, revenu en France, refusa de respecter le sévère traité de Madrid, signé sous la contrainte].

« Je veu monseigneur mon frer ce que par

Agés Vous maves escript et entendu ce que Vous luy aves donné charge me dire et afin que vous et ung chacun congnoisse quil na tenu ne tiendra a moy que l'on ne viegne au bien de la paix universelle tant requise et necessaire pour toute la crestienté jescris a mes ambassadeurs estans autour de vous Vous comuniquer et fere entendre les choses aquoy raisonablement je puis venyr de quoy je vous pryé les croyre et par icelles je suis seur que vous pourres congnoistre que je ne vous veul donner ocasyon non seulement de mal traycter mes enfans mais de fere chose qui puisse empescher que je ne demeure Vostre bon frere et amy François ».

Provenance : ancienne collection de FLERS, vente *Souverains et Princes de France*, 27 mars 2007, n° 31.

1033

FRANÇOIS I^{ER} (1494-1547)
Roi de France.

P.S. « Francoys », Malesherbes 4 décembre 1536 ; contresignée par Guillaume BOCHETEL ; vélin oblong in-fol. (petit manque sur un côté sans toucher le texte).

500 / 700 €

« Pere legitime administrateur et usufructuaire des biens de nostre trescher et tresame filz le Daulphin conte de Blois », il ordonne aux « gens de noz comptes » du comté de Blois d'allouer à Jehan Goret, receveur ordinaire de Soissons, « la somme de neuf vingtz une livre dix sept solz onze deniers tourn. [...] pour aucunes reparacions faictes au chasteau dud. Soissons »...



1034

FRANÇOIS II (1544-1560)

Roi de France.

P.S. « Francoys », contresignée par les Secrétaires d'État Claude de LAUBESPINE, Florimond ROBERTET, Jacques BOURDIN et Jean DU THIER, Saint-Germain-en-Laye 15 août 1559 ; vélin oblong in fol. (portrait gravé joint).

2 000 / 3 000 €

Beau document signé par le Roi et ses conseillers.

Confirmation de la permission accordée au Cardinal de CHÂTILLON, évêque de Beauvais [Odet de COLIGNY, cardinal de CHÂTILLON (1517-1571)], par le feu Roi Henry II, « de nommer aux benefices et dignitez ecclésiastiques vacans en regalle es eglises cathedrales et collegiales de sondict evesché »...

Provenance : ancienne collection de FLERS, vente Souverains et Princes de France, 27 mars 2007, n° 41.



Monsieur mon bon frere par le sieur
garcillasse leneveus faire vous
remercier de tant de bons offices
que vous avez faitz pour me maitre
d'acort avec les anglois et ecosois et vous
temongnier le contentement que j'ay
dudit sieur garcillasse pour le devoir qu'il i a fait
dont je vous prie luy faire bonne chere et
resevoir en recompense le bien que
je vous fais de tout ce que j'en
pouves en la puissance de

Vostre bon frere
Francoys

1035

FRANÇOIS II (1544-1560)

Roi de France.

L.A.S. « Francoys », [septembre ? 1560], au Roi PHILIPPE II D'ESPAGNE ;

sur 1 page in fol., adresse au verso « A Monsieur mon bon frere le Roy catholique », sceau aux armes sous papier aux armes (légères mouillures ; portrait gravé joint).

8 000 / 10 000 €

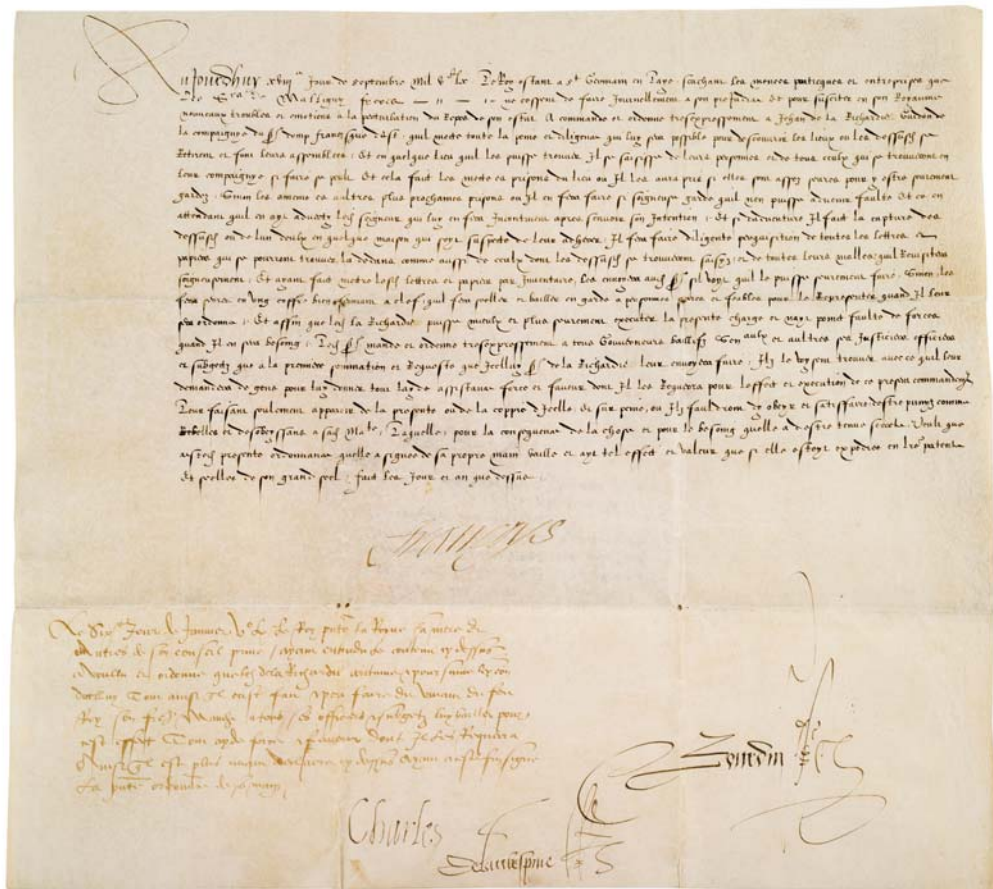
Belle et très rare lettre autographe au Roi d'Espagne au sujet de l'Écosse.

[François II avait épousé le 24 avril 1558 Marie Stuart, Reine d'Écosse ; il était devenu Roi le 10 juillet 1559, et mourra le 5 décembre 1560. Philippe II était son beau-frère par son mariage avec Élisabeth de France, le 22 juin 1559. Les rebelles d'Écosse étaient soutenus par la Reine Elizabeth d'Angleterre.]

« Monsieur mon bon frere par le sieur Garcillasse [GARCILASO] je ne

veux fallir vous remercier de tant de bons offices que vous avez faitz pour me maitre d'acort avec les anglois et ecosois et vous temongnier le contentement que j'ay dudit Garcillasse pour le devoir qu'il i a fait dont je vous prie luy faire bonne chere et resevoir en recompense lofre que je vous fais de tout ce que j'en pouves en la puissance de Vostre bon frere Francoys ».

Provenance : ancienne collection de FLERS, vente Souverains et Princes de France, 27 mars 2007, n° 44.



1036

FRANÇOIS II (1544-1560) et CHARLES IX (1550-1574)

Rois de France.

P.S. par les deux « Francoys » et « Charles », Saint-Germain en Laye 18 septembre 1560 et 6 janvier 1561 ; contresignée par Jacques BOURDIN et Claude de LAUBESPINE ; vélin in-plano.

5 000 / 7 000 €

Très rare et exceptionnel document portant la double signature des Rois François II et Charles IX, et relatif aux capitaines calvinistes Ferrières de Maligny, chefs de la conjuration d'Amboise.

[Jean de Ferrières, sieur de MALIGNY puis vidame de CHARTRES (1521-1586), redoutable chef calviniste, et son frère Edme de FERRIERES dit MALIGNY le jeune, avaient été parmi les meneurs de la conjuration d'Amboise qui voulait enlever le Roi et assassiner les Guise ; après l'échec du complot le 16 mars 1560, ils avaient réussi à s'enfuir.]

François II, « sachant les menaces pratiques et entreprises que les Srs de MALLIGNY freres ne cessent de faire journellement a son prejudice et pour susciter en son Royaume nouveaux troubles et emotions a la perturbation du repos de son estat », ordonne à Jehan de LA RICHARDIE, guidon de la compagnie de Francisque d'ESTE, de mettre « toute la peine et diligence qui luy sera possible pour descouvrir les lieux ou les dessusdits se retirent et font leurs assemblees, et en quelque lieu qu'il puisse trouver il se saisisse de leurs personnes et de tous ceulx qui se trouveront en leur compaignye »... Il reçoit ordre de les faire mettre dans des prisons sûres et bien gardées... «

Et si dadventure il faict la capture des dessusdits ou de lun deulx en quelque maison qui soyt suspecte de leur adherer, il fera faire diligente perquisition de toutes les lettres et papiers qui se pourront trouver la dedans comme aussi de ceulx dont les dessusdits se trouveront saisis, et de toutes leurs malles qu'il revisitera soigneusement, et ayant fait mettre lesdits lettres et papiers par inventaire », il les enverra en lieu sûr ou « les fera porter en ung coffre bien fermant a clef, qu'il fera sceller et bailler en garde a personnes sures et fiables »... Ordre est donné aux gouverneurs, baillis, sénéchaux, justiciers, officiers, etc. d'apporter à La Richardie « ayde assistance force et faveur dont il les requerera pour leffect et execution de ce present commandement »... Après la mort de FRANÇOIS II (5 décembre 1560), le jeune CHARLES IX, ayant rassemblé le 6 janvier 1561 son Conseil privé avec « la Roynie sa mere », ordonne à La Richardie de continuer sa mission « tout ainsi qu'il eust fait et peu faire du vivant du feu Roy son frere »...

Provenance : ancienne collection de FLERS, vente *Souverains et Princes de France*, 27 mars 2007, n° 45.

Madame ma treschere mere, ce m'a esté
un grand contentement d'apprendre avec tant
d'assurance, le bon estat de v're santé. et u-
vous escrie ce billet seulement pour me ramentenir
en v're bienveillance. et supplier v're chere
ame de me tenir tous-jours, au rang quil vous
a plu me donner, entre ceux qui ont le bonheur
d'estre aimez de vous. Certes ma treschere mere -
mon coeur est tout filial pour vous, et ne cesse
point de faire tous les bons souhaits quil doit
pour v're consolation. Il y a bien assez long tems
que n'ay point eu de nouvelles de Ma Seur Madame
de Grandmayson, mais j'en tireray un de ces jours, Dieu
aydant, en luy escrivant par la commodité de Lion.
En somme, puisque n'ay pas le loysir de m'esphandre
davantage, ie veux dire en un mot, que ie suis cheri
avec un honneur et respect tout parfait, et avec vous
tous messieurs mes freres et mesdames mes seurs entre
lesquelz ie salue humblement ceux qui sont pres de vous.
Dieu soit a jamais au milieu de vostre coeur Madame

XIII^e v^e de l'ab^e an. 1615
Je vous salue
Jean-François de Sales

1037

1037

FRANÇOIS DE SALES Saint (1567-1622)

évêque de Genève, fondateur de l'ordre de la Visitation,
auteur de l'*Introduction à la vie dévote* et du *Traité de
l'amour de Dieu*.

L.A.S. « Franç^s E. de Geneve », « Annessi » [Annecy] 15
novembre 1615, à « Madame de Pezieu » [Françoise de
Longecombe de PEYSIEU] à Thuey ; 1 page in-fol., adresse
au verso avec sceau sous papier à ses armes (petit trou au pli
central, et petite galerie de ver dans le texte).

5 000 / 6 000 €

Belle lettre d'affection à une parente.

[Françoise de Disimieu, épouse de François-Philibert de Longecombe
de PEYSIEU, veuve en 1591, avait cinq enfants : Balthazar, héritier du
titre ; Jacques, religieux et vicaire général du prieuré de Nantua ;
Louis, seigneur de Selignieu, qui partit en mission avec les Capucins
au Brésil, où il mourra en 1614 lors du combat de l'île de Maragnan ;
François, baron de Salagine, qui épousera Jeanne-Aimée de Beaufort
en 1622 ; Hélène, qui sera dame de Grandmaison ; et Lucrèce, qui
sera dame de Saint-André de Cervières. Elle mourut en 1617. Elle était
apparentée à François de Sales par le mariage d'une des aïeules de
François avec un François de Longecombe, et François de Sales,
qui entretenait avec elle une belle correspondance, l'appelait sa « très
chère mère »].

« Madame ma treschere mere, ce m'a esté un grand contentement
d'apprendre avec tant d'assurance, le bon estat de vostre santé, et

je vous escrie ce billet seulement pour me ramentenir en vostre
bienveillance, et supplier vostre chere ame de me tenir tous-jours
au rang quil vous a plu me donner entre ceux qui ont le bonheur
destre aimez de vous. Certes ma treschere mere mon coeur est tout
filial pour vous, et ne cesse point de faire tous les bons souhaits,
quil doit pour vostre consolation. Il y a bien assez long tems que je
n'ay point eu de nouvelles de Ma Seur Madame de Grandmayson,
mais j'en tireray un de ces jours, Dieu aydant, en luy escrivant par
la commodité de Lion. En somme puisque je n'ay pas le loysir de
m'estendre davantage, ie veux dire en un mot, que ie suis cheri avec
un honneur et respect tout parfait, et avec vous tous messieurs mes
freres et mesdames mes seurs entre lesquelz ie salue humblement
ceux qui sont pres de vous. Dieu soit a jamais au milieu de vostre
coeur Madame ma treschere mere »...

Œuvres, édition d'Annecy, t. XVII, *Lettres*, vol. VII, p. 80 (MCXXXI).

On joint 6 L.A.S. adressées à Mme de Pezieu par Robert BERTHELET
évêque de Damas (Belley 8 janvier 1606, 1 p. in-fol., adr.) ; Jean-
François de SALES (frère de François, Annecy 7 avril 1606, 1 p.
in-fol., adr.) ; Frère Irénée DAVAL capucin (Crest 19 novembre 1613,
1 p. in-4, adr.) ; Jean-Pierre CAMUS, évêque de Belley (2, Lyon 29
avril 1615, 1 p. in-fol., adr., déchirures ; Rome 9 juillet 1615, 1 p. in-fol.,
adr. : « Jay salué Sa Sainteté qui a eu mes œuvres fort agreables et
ma tesmoigné tant plein de bonne volonté, comme aussy Messieurs
les Cardinaux, a l'entrée de Monsieur le Cardinal de Bonzy que j'ay
accompagné, il y a eu de grandes magnificences »...) ; Sœur Marie
Angélique de PEZIEU de la Visitation (4 p. in-4 avec adr., longue lettre
de nouvelles familiales, et sur son couvent et sa santé).

1038

FRÉDÉRIC II (1712-1786)

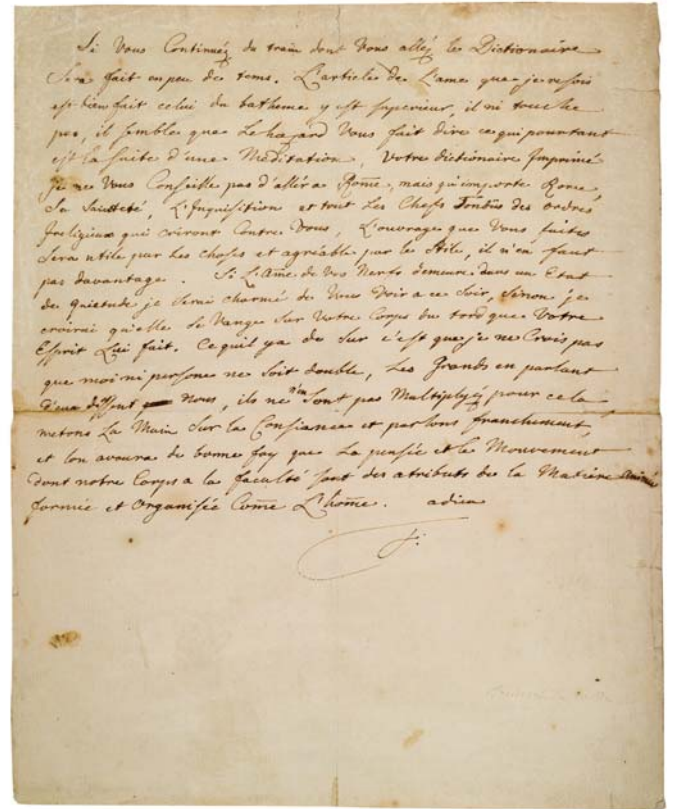
Roi de Prusse.

L.S. « Frederic » avec 6 lignes autographes, Ruppín 6 mai 1735, à Samuel von MARSCHALL, ministre d'État ; 1 page in-4 ; en allemand.

500 / 700 €

[En conflit permanent avec son père le Roi-Sergent Frédéric-Guillaume I^{er}, le futur Frédéric II vit au château de Ruppín, dans le Brandebourg, entouré de beaux esprits et de beaux jeunes gens. Il s'adresse ici au ministre d'État de son père, le baron Samuel von MARSCHALL (1683-1749).]

Il remercie le ministre de ses efforts pour satisfaire à ses désirs concernant les recrues (« Recruten »). Il est persuadé qu'il fera de son mieux pour recruter de jeunes gens aux qualités physiques certaines (« daß ich denselben versprochenen maaßen erhalten möge »). En post-scriptum, il lui fait entièrement confiance pour en obtenir d'autres, car jusqu'à ce jour il n'a qu'un seul homme sur la liste...



1039

FRÉDÉRIC II (1712-1786)

Roi de Prusse.

L.A.S. « F. », [Potsdam octobre 1752, à VOLTAIRE] ; 3/4 page in-4 (légères fentes réparées).

8 000 / 10 000 €

Belle lettre à Voltaire sur le Dictionnaire philosophique.

« Si vous continuéz du train dont vous alléz le Dictionnaire sera fait en peu de tems. L'article de l'ame que je resois est bien fait celui du batheme y est superieur, il ni touche pas, il semble que le hazard vous fait dire ce qui pourtant est la suite d'une meditation. Votre dictionnaire imprimé je ne vous conseille pas d'allér a Romme, mais qu'importe Rome, Sa Sainteté, l'Inquisition et tous les chefs imbûs des ordres ireligieux qui criront contre vous, l'ouvrage que vous faites sera utile pour les choses et agréable par le stile, il n'en faut pas davantage. Si l'amme de vos nerfs demeure dans un état de quietude je serai charmé de vous voir a ce soir, sinon je croirai qu'elle se vange sur votre corps du tord que votre esprit lui fait. Ce quil y a de sur c'est que je ne crois pas que moi ni persone ne soit double, les grands en parlant d'eux dissent nous, ils ne s'en sont pas multiplyéz pour cela, metons la main sur la confiance et parlons franchement, et lon avouera de bonne foy que la pensée et le mouvement dont notre corps a la faculté sont des atributs de la matiere animée formée et organisée comme l'homme »...

1040

FREDERIC IV (1574-1610)

comte palatin.

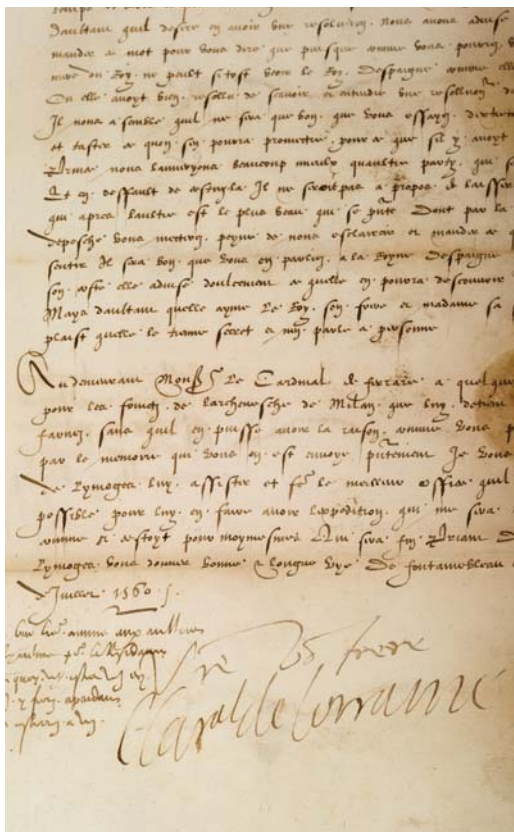
Lettre manuscrite (minute ou copie d'époque), Heidelberg 28 août 1593, à HENRI IV ; 2 pages et demie in-fol.

700 / 800 €

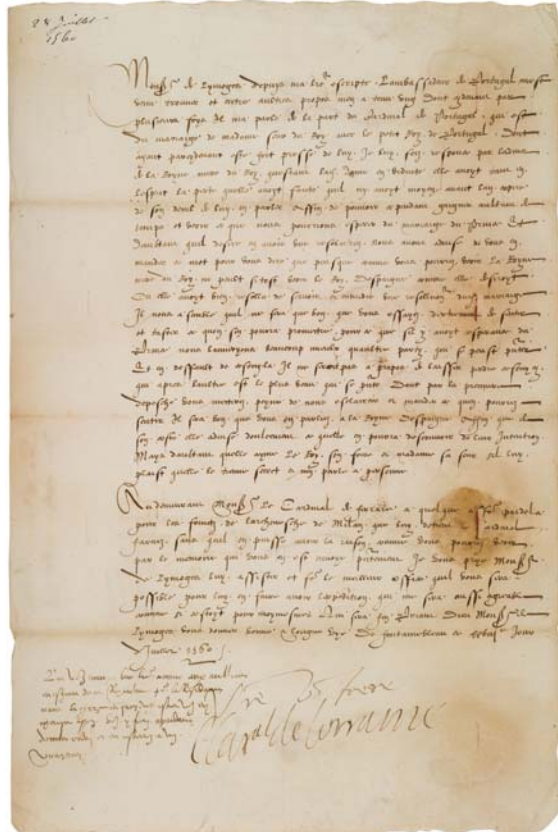
Importante lettre au sujet de la prochaine conférence de protestants français à Mantes.

[Le Roi avait abjuré le culte réformé un mois plus tôt. La conférence de Mantes aura lieu de novembre 1593 à janvier 1594.]

Il approuve sa décision de « convoquer une grande assemblée des princes seigneurs officiers de sa couronne et autres notables personnages d'une & d'autres religion, pour regarder ensemblement a ce qui est de la religion et de l'Estat »... Cette consultation dans le but de soulager ses sujets est une nouvelle si agréable, qu'il prie Dieu « quil luy plaise tellement présider par son Esprit au milieu de lad. assemblée que l'Esprit en soit à sa gloire – au bien des Eglises des français si long temps affligées, et au contentement tant des uns que des autres, a ce que [...] nous puissions bien tost voir la fin d'une si longue et tant dommageable guerre, ne doutant point au surplus que V.A.R. ne tasche de faire en sorte que l'exercice libre de la vraye & chretienne religion, soit ni plus ni moins promis a ceux qui en font profession, comme aux Papistes de la leur, chose qui sans doute comblera son Royaume de tout heur »... Il l'invite à considérer l'heur et le bien du Saint-Empire, depuis tant d'années, pour avoir accepté la pacification de la religion... Il regrette le rappel de l'ambassadeur Pierre Canaye du Fresne, qui cependant « pourra infiniment servir en cette assemblée »...



1042



1041

GUERRE DE CENT ANS.

2 CHARTES, Limoges 1376 et 1380 ;
vélin oblongs 6 x 25 cm. et 4,5 x 21
cm, avec fragment de sceau de cire
rouge aux armes.

1 000 / 1 200 €

Quittances données par Guillaume Le
Nepveu ou Jehan Le Tonant, escuyers, aux
trésoriers des guerres du Roi, pour leurs
gages et ceux des écuyers de leurs chambres
« en ces presentes guerres »...

1042

GUISE Charles de Lorraine, cardinal de (1524-1574)

cardinal, ministre de François II et
Charles IX.

L.S. avec compliment autographe
« Vre bon frere C. Car^{al} de Lorraine »,
Fontainebleau 28 juillet 1560,
à Sébastien de L'AUBESPINE, évêque
de Limoges, conseiller du Roi et
ambassadeur en Espagne ; 1 page
in-fol (légère mouillure), adresse
avec sceau aux armes sous papier.

800 / 1 000 €

Intéressante lettre au sujet de la demande en mariage de Marguerite de Valois par le Roi Sébastien de Portugal, et le projet de Catherine de Medicis de la marier à l'Infant d'Espagne.

[Ce sera finalement le Roi de Navarre qui
épousera en 1572 MARGUERITE DE VALOIS,
« la Reine Margot ».]
Le Cardinal a reçu l'ambassadeur du Portugal
venu lui parler du projet « du mariaige de

Madame seur du Roy avec le petit Roy de
Portugal. [...] Je luy feiz responce par ladviz
de la Roynie mere du Roy [CATHERINE DE
MEDICIS], questant ladite dame en viduité
elle avoyt tant en lesprit la perte quelle
avoyt faicte quil ny avoyt moyen, avant
lan expiré de son deuil de luy en parler »,
afin de gagner du temps. Ils préféreraient
cependant le Prince d'Espagne [DON
CARLOS], mais comme la Reine mère ne
peut aller voir le Roi d'Espagne [PHILIPPE II]
comme elle le désirerait, « il nous a semblé
quil ne sera que bon, que vous essayez
dextremement de sentir et taster ce quon sen
pourra promettre, pour ce que sil y avoyt
esperance du Prince nous laimeryons
beaucoup mieulx qaultre party qui se peust
presenter. Et en deffault de cestuy-la, il ne
seroit pas à propos de laisser perdre cestuy
cy, qui après laultre est le plus beau qui se
presente. [...] Il sera bon que vous en parliez
à la Roynie d'Espagne [ÉLISABETH, sœur
de Charles IX et de Marguerite] affin que de
son costé elle advise doucement ce quelle
en pourra descouvrir de leur intention ». Il
recommande de n'en parler à personne...
Provenance : ancienne collection de FLERS,
vente Souverains et Princes de France, 27
mars 2007, n° 51.



1043

GUISE Charles de Lorraine, cardinal de (1524-1574)
cardinal, ministre de François II et Charles IX.

4 L.S. « C. Car^{al} de Lorraine » avec compliments autographes, dont deux signées aussi par François de Lorraine duc de GUISE (1519-1563) « Francoys de Lor^{ne} », août-octobre 1560, à Sébastien de L'AUBESPINE, évêque de Limoges, ambassadeur en Espagne ; 7 pages in-fol., adresses, 2 sceaux aux armes sous papier.

2 000 / 2 500 €

Intéressante correspondance diplomatique.

Fontainebleau 3 août. Le Grand-Prieur de France doit « bien tost passer en la coste d'Espagne avecques ung nombre de gallaires que le Roy faict passer en la mer de Ponant » ; il faut l'avertir de l'accord signé avec les

Anglais, pour qu'il n'entreprene rien contre leur navires. **On joint** une L.S. du cardinal de Lorraine au Grand-Prieur, même date, lui interdisant d'offenser les navires anglais. *Saint-Germain en Laye 18 septembre*. Le cardinal et le duc de Guise se plaignent de la défiance du Roi d'Espagne à l'égard de François II et de sa mère ; il « semble que lon vueille nous tailler noz pas, et faire noz bornes pour reffroidir noz amys, et nous enfermer dedans les limites de ce royaume, qui a eu par le passé tousjours les bras si longs, et les rayons sen sont estanduz si avant, que nous mourrions de regret sil fallot que nostre maistre feust moindre que ses predecesseurs »... Annonce du voyage de l'évêque de Rennes en Allemagne pour rencontrer l'Empereur et parler du concile... Envoi d'oiseaux pour la Reine d'Espagne... - Le cardinal de Lorraine explique les motifs de sa politique, qui mécontente le Pape et ses ministres : « je serois bien ayse, que luy et les autres princes, prinsenz ung peu plus a cueur le besoing que a la chrestienté

de leur ayde, et que lon ne samusast pas a consulter de la medecine quant on veoyt que le patiant a la mort entre les dentz ». Il attend la venue en France de don Antonio... *Saint-Germain en Laye 4 octobre*. Après la mission de don Antonio, le cardinal insiste sur la nécessité d'un concile pour mettre fin aux « desordres, seditions, et rebellions, et tout pour le faict de la religion [...] et que chascun depose ses passions particulieres pour lavancement et accomplissement dun si bon et si saint euvre »... Il évoque la réaction de la Reine d'Angleterre [ELIZABETH] à « la belle resolution quont prins les escossois, dont elle se treuve en peyne, car elle veoit bien que le Roy ny la Roynne [François II et Marie Stuart] ne les advoueront jamais de ce quilz ont faict et que vivant de ceste facon ilz ne seront jamais conseillex de leur ratiffier le traicté quil a faict avecques eux »... Il annonce la prochaine arrivée du roi de Navarre et du prince de Condé...

Provenance : chartrier de Villebon (vente 25 mars 1992, n° 44).

3272
 Monsieur Je viens de recevoir une
 lettre de picardie par laquelle on me mande
 que depuis l'arrestation des Atto Cap^{no} bonnouvier
 a Boulogne lon a fait syner par force
 certains papiers aus prisonniers qui y
 sont lesquels yl raporte/ee et a con-
 rudement resserrez chose bien differente
 a ce que le s^r Zamet nous dit il
 y a quatre jours. Je nen ay point
 voulu rien mander au Roy ny a la
 Reyne seulement vous en faire ce mot
 pour vous supplier dy faire donner
 ordre par mesmees aussy que ~~ceux~~
~~de la garnison~~ ^{soient} traitet fort mal
 ceux du pays comme s'ils estoient
 ennemis. Voila Monsieur ce que lon
 m'ecrit et ou je seray en par nos-
 tres effectances recommandations a
 vos bonnes graces de Châlons ce
 27^e viij.
 Balafre
 A l'effect d'une au-
 Henry de Guise

1044

GUISE Henri 1^{er} de Lorraine, duc de
(1550-1588)

dit *le Balafre*, chef de la Ligue, un des
instigateurs de la Saint-Barthélemy et
adversaire des protestants, assassiné
sur ordre d'Henri III.

L.A.S. « Henry de Lorraine », « Châlons »
[Châlons-en-Champagne] 28 [mars ou
avril 1588], au duc de BELLÈVRE ;
1 page in-fol., adresse.

4 000 / 5 000 €

**Rare lettre du chef de la Ligue, s'inquiétant
du sort réservé aux prisonniers en Picardie,
quelques mois avant son assassinat.**

Il vient de recevoir une lettre de Picardie
« par laquelle on me mande que depuis
l'arrestation du Cap[itaine] BONNOUVRIER à
Boulogne lon a fait syner par force certains
papiers aus prisonniers qui y sont lesquels
yl raporte, et les a tou rudement resserrez,
chose bien differente à ce que le sr ZAMET
nous dit il y a quatre jours. Je nen ay point
voulu rien mander au Roy ny a la Reyne,
seulement vous en faire ce mot pour vous
supplier dy faire donner ordre. Ilz mescrivet
aussy que les soldats traictet fort mal ceux
du pais comme silz estoient ennemys. Voila
Monsieur ce que lon mescrit »...

[Henri de Guise est alors à Châlons, ville
traditionnelle catholique liée à la Ligue, en
sa qualité de gouverneur de Champagne,
et observe avec méfiance les avancées
des troupes d'Henri III en avril 1588 sur la
Picardie, où son autorité est sans cesse
bafouée par le capitaine Bonouvrier, officier
aux ordres de son plus important rival, le duc
d'Épernon, favori du roi. Le duc de Guise
s'adresse ici au duc de Bellièvre, dépêché
par Henri III en Champagne avec Zamet
pour tenter de régler les rivalités entre les
duc de Guise et d'Épernon. Menaçant de
reprendre le contrôle sur Paris, Henri de
Guise sera assassiné sur ordre du roi le 23
décembre de cette année 1588.]

HENRI III (1551-1589)
 Roi de France.

L.A. (signée d'une fermesse), [vers 1582], « au Grand Prieur de Toulouse », Antoine-Scipion de JOYEUSE ; 1 page et demie in-fol. avec adresse (marge gauche rognée sans perte de texte, restes de cire brune).

2 000 / 2 500 €

Curieuse et amusante lettre au frère d'un de ses mignons favoris.

[Antoine-Scipion de JOYEUSE (vers 1565-1592), chevalier de Malte, a été nommé Grand-Prieur de Toulouse en 1582. Il était le frère d'Anne, duc de Joyeuse (1560-1587), amiral de France, et « archimignon » du Roi (qui le nomme dans cette lettre « mon petit angelot »), du cardinal François de Joyeuse (1562-1615), archevêque de Narbonne, d'Henri de Joyeuse, comte du Bouchage (1563-1608), qui sera maréchal de France puis prêtre capucin, et de Claude de Joyeuse, seigneur de Saint-Sauveur (1569-1587). Après la mort d'Anne et de Claude à la bataille de Coutras en 1587, Antoine-Scipion, pour éviter l'extinction de sa famille, fut relevé de ses vœux hospitaliers, et reprendra le titre de duc.

La croix verte ici mentionnée avec humour est le signe distinctif brodé sur la robe des chevaliers de l'ordre militaire et hospitalier de Saint-Lazare de Jérusalem.]

« Mon prieur Je croys que sil je ne vous ai donné un chapperon vert que je vous auray donnay une croix verte qui vaudra bien autant pour le froit car vous an pouvez avoyr labillemant tout complet mon amy quant je me souviens que vous estes frere de se frere a moy et de mon petit angelot et que sest aussy le prieur. Le prieur sest pour me faire desirer an vostre endroit ancores myeulx que sella et je vous asure que si la mayn lescrist le coeur et lame sont ainsy grave et amprinist an heus mais aussi donques tousjours le bon maistre Torigny [Odet comte de THORIGNY] san va mais de vous dire quant se sont letres closes vous ni home du monde ne le saura quil ne soit la car il ne le scait pas luy mesmes. Adieu faites souvenir a se frere quy mest si cher et que j'aime tant de moy car pourveu que je sois asurai quil s'an souviene comme je le croys et le meryte je suis trop heureux mais je veus cella ».

Mon prieur
 Je croys que sil je ne vous ai
 donné un chapperon vert que
 je vous auray donnay une croix
 verte qui vaudra bien autant
 pour le froit car vous an pouvez
 avoyr labillemant tout complet
 mon amy quant je me souviens
 que vous estes frere de se frere a
 moy et de mon petit angelot
 et que sest aussy le prieur
 Le prieur sest pour me faire
 desirer an vostre endroit ancores
 myeulx que sella et je vous asure
 que si la mayn lescrist le coeur
 et lame sont ainsy grave et
 amprinist an heus mais aussi
 donques tousjours le bon maistre
 Torigny san va mais de vous
 dire quant se sont letres closes
 vous ni home du monde ne le
 saura quil ne soit la car il ne
 le scait pas luy mesmes adieu
 faites souvenir a se frere quy
 mest si cher et que j'aime tant
 de moy car pourveu que je
 sois asurai quil s'an souviene
 comme je le croys et le meryte
 je suis trop heureux mais je
 veus cella ».

HENRI IV (1553-1610)

Roi de France.

L.A.S. « Henry », [Bergerac 21 juillet 1585], au Roi HENRI III ; 6 pages in fol., adresse « Au Roy / Mon souverayn seigneur » (petite fente au dernier feuillet).

20 000 / 30 000 €

Importante et longue lettre historique du Roi de Navarre à son beau-frère le Roi de France, contestant la paix de Nemours où le Roi a renié sa parole et cédé à la pression de la Ligue et des Guise.

[Henri de Navarre vient d'apprendre que le Roi Henri III a cédé à la pression de la Ligue et des Guise, et a dû signer la paix qu'ils lui ont dictée (paix de Nemours, 7 juillet 1585), qui non seulement abolit tous les édits de pacification antérieurs, interdit le culte réformé et chasse du royaume leurs ministres, interdit aux protestants tout emploi public et les oblige à restituer leurs places de sûreté, mais aussi qui déchoit Navarre de tous ses droits et de ses prétentions à la succession au trône : après la mort de son frère le duc d'Anjou en 1584, Henri III n'ayant pas d'enfant, le trône devrait revenir au futur Henri IV, descendant en ligne directe de Saint Louis. Or le Roi a capitulé devant les extrémistes catholiques, qui se sont servis de la religion comme argument pour préparer en leur faveur la succession d'Henri III. Le futur Henri IV tente ici de ramener le Roi à la raison, en démontrant que la religion n'a été qu'un faux prétexte, et que les Guise ne visent en fait que lui, Roi de Navarre et légitime héritier du trône de France. Il lui rappelle tous leurs efforts et accords passés pour lutter contre cette opposition si dangereuse, son obéissance et sa soumission au Roi de France, et à quel point ces nouveaux accords peuvent menacer son trône et la paix du pays. La lettre a été conçue par Philippe DUPLESSIS-MORNAY, qui l'a publiée dans ses Mémoires.]

« Monseigneur, dès que les auteurs de ces nouveaux remumans eurent fait prestre les efays de leur mauveyse volonté envers vostre majesté et votre estat, il vous plust mecryre le jugement que vous faysyes a tresbon droyt de leurs intansyons que vous conoyssyes quelque preteste quyls prynssent quyls entreprenoyent sur vostre personne et sur vostre couronne quyls vouloient sacroytre et agrandyr a vos despans et à vostre domoige et ne prétandoyent que la totale ruïne et dyssypasyon de vostre estat. Cestoyent les mos de vos lettres Monseigneur et me faysies cest honneur en reconnoyssant la conjonctyon de ma fortune avec celle de vostre magesté dajouter espressemant quyls pourchassoyent ma ruïne avec la vostre ». Ils n'ont pu l'atteindre, lui Henri de Navarre, « dépendant de vostre grandeur comme je fay », qu'à travers le Roi lui-même...

Il rappelle à Henri III les mesures qu'il avait prises contre ces perturbateurs, de « leur courre sus comme à rebelles et perturbateurs du repos publyc », et de les déclarer « crymyneus de lese magesté », les arrêts solennels, suivis d'exécutions importantes dans tout le royaume « pour marque essemplayre de leur rebellyon et conspyrasyon contre lestat »... Navarre rappelle aussi avec insistance au Roi ses lettres qui lui demandaient « de me contenyr en pacyence » pour lui permettre de contrer la Ligue et les complots des Guise ; ainsi que sa volonté manifeste de faire connaître le véritable visage de ces conspirateurs « à vostre peuple le quel sous la fausse ombre de relygyon ils auroyent voulu devoyer de son devoyr à vostre commandemant »...

Henri de Navarre avait envoyé à Henri III une déclaration, présentant « de ma part des plus equyttables ofres qu'y se pouvoient fayre

pour la pays publyque et generale pour vostre repos et pour le soulagement de vos sugés syl est questyon de relygyon. Mays quelque bouclier quyls en fassent cest le poynt qu'y moyns leur touche au cuer. Jay aquyessé à ung concyle libre [...] Jofry de quyter et mon gouvernament et toutes les places que je tyens a condysyon quyls feyssent le samblable pour ne retarder la pays de cest estat ». Il a proposé, « pour abreger la mysere publyque », que cette querelle soit débattue « de leur personne à la myenne. Je me suys en somme oultre toute aparanse de rayson et contre tout sentymant de nature acomodé à tous les commandemens de vostre majesté. J'ay voulu oultre le devoyr et nonobstant la dysproporsyon de nos degrés et qualytés megaller à mes inferyeurs pour rachater de mon sang tant de malheurs », en se faisant l'égal de « ceus que vostre majesté mesme avoyt prononcé rebelles ».

Il se refuse à croire qu'Henri III, en signant ce traité, oublie toutes ces conditions et soumissions, « rompant son edyt [édit de pacification de Beaulieu, 6 mai 1576], armant ses rebelles contre son estat contre son sang et contre soymesme ». Il déplorerait de tout son cœur de voir le Roi « forcé pour ne vous vouloyr servir de ma fydelyté à la totale ruïne de vostre estat », et au délabrement du royaume, mais il se consolerait « en mon innocence en mon integryté en mon affectyon envers vostre majesté et son estat quyl naura tenu a moy que je naye sauvé par mon peryl de ce naufrage, mays surtout en Dyeu protecteur de ma justyce et loyalté qu'y ne mabandonnera en ce besoy, ains me doublera le cuer et les moyens contre tous mes anemys qu'y sont les vostres »...

Il lui rappelle « avec quelle patyence jay aquyessé et obey jusqua presant », alors qu'il se voyait pris à parti par leurs ennemis qui déclaraient ouvertement n'avoir d'autre but que sa ruine, qu'il subissait leurs attentats et manoeuvres contre lui, sans oser y répondre « pour la reveranse que je vouloy randre à vos commandemens », alors qu'ils étaient armés contre le Roi, et qu'ils tentaient chaque jour « quelque entrepryse ou sur les places de mon gouvernament ou sur mes maysons ou sur moymesme ». Il a suivi en tout la volonté de sa Majesté : « Jay ployé et ma nature et mon devoyr et presque ma réputasyon sous vos commandemens ».

Il insiste encore en rappelant à Henri III les lettres qu'il possède de lui, « escrytes de sa myn », faisant foi de ses promesses et de leurs intérêts communs, promesses également faites à ses envoyés les Sieurs de CLERVANT et de CHASSINCOURT (gentilhomme du Roi de Navarre) ; et aussi les promesses de la Reine Mère [CATHERINE DE MÉDICIS] faites « tant de bouche que par lettres. Et myntenant Monseigneur quand joy dyre tout à coup que vostre majesté a traityé une pays avec ceus qu'y se sont élevés contre vostre servyse a condysyon que vostre edyt soyt rompu, vos loyaux sugés banys, les conspyrateurs armés et armés de vostre forse et de vostre autoryté contre vos tresobeyssans et fydèles sugés et contre moy mesme qu'y ay cest honneur de vous appartenyr, qu'y depuys le tams que jay pansé partycypr à vostre bonne grace ne puy lavoyr eloygnée que par ma pacyense et par obeysance je laisse à juger à vostre majesté en quel labyrynte je me trouve et quelle esperanse me peult plus rester quau desespoyr. Jay fait suplyé Monseigneur quyl vous doynt ung bon conseyl vous assiste de sa forse en ces afayres et me doynt la grace de vous rendre le servyce que doibt et desyre toute sa vye Vostre tres humble tres obeysant et tres fydèle suget et servyteur Henry ».

Provenance : anciennes collections du marquis de L'AIGLE (25 mai 1973, n° 17) ; puis du comte Claude de FLERS, vente *Souverains et Princes de France* (27 mars 2007, n° 74).

Tres belle lettre de Henry Roy de Navarre au Roy Henry III

Monsieur

des que les auteurs de ces nouvelles remuans
eurent fait parer de les espris de leur mauuaise
volonte ouuers iure me et iure estat Il vous
plut meindre le Jugement que vous faysies a
notre droit de leurs Intensions que vous conoy
sies quelque proteite qu'ils prussent qu'ils entre
prenoyent sur iure personne Sur iure couronne
qu'ils vouloyent sacroyre e agrandir a vos
loys et a iure domaigne Et ne protandoyent
que la totale ruine e dissipation de iure
estat ces toyent les mes de vos lres Monsieur
Et me faysies cest honneur en reconnoysant
la confusyon de ma fortune avec celle de
iure maieste daiderister espresment qu'ils
poursuyoyent ma ruine avec la iure
la nyenne certes Monsieur alaquele Il
leur estoit malaise de parer de iure prandre
comme Je fay de parer de que par la iure
en ceste qualite donc Monsieur Il vous am
pla commander a vos gouverneurs e lieutenans
generaux bayllys seneschans e autres offyciers de

est bonneur de me prometre tousiours e par
toutes ses lres l'augr en recommandayon mon
Interet comme le sien de ne pteer ny crayer rien
au gre Judye de son edict de pays quelle vouloyt
estre Irrevocable de nynter en Jueluy e selon
Jueluy Judgement tuis vos suges ce que iure ma
mauvoye repete souvant par ses lres que Je garde
ecrites de sa myn e quelle auroyt promys a
iure de devant e de chascun court e autres
faisans mes affaires pres de sa personne comme
aussy la regne iure mere tant de bouche que
par lres e nyntenant Monsieur quand
Jey dyre tout a coup que iure me te a craye eue
gays avec ceux qui se sont eleues contre iure
seruyse a condysyon que iure edict soit rompre
vos loys suges bayls les conspitateurs armes
e armes de iure force e de iure autortie contre
vos tresloymans e fideles suges e contre moy
mesme qui ay cest honneur de vous appartenir
qui depuis le tans que Jay pense parter par
a iure bonne grace ne puy l'augr oloyque que par
ma paissance e par chissance Je laisse a Jeger
a iure me en quel labrynte Je me trouve e quelle
esperance me peut plus rester quant desespoyr Jay fait

Vre tres humble tres obeyssant e tres fidele
sujet e scrivateur

1047

HENRI IV (1553-1610)

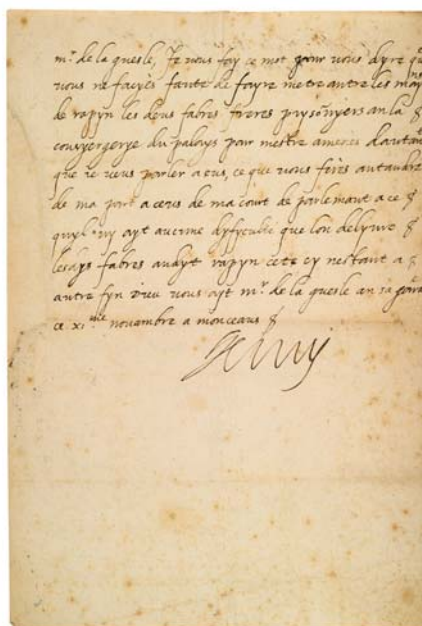
Roi de France.

P.S. « Henry », au camp de Mantes 23 mars 1590 ; contresignée par le secrétaire d'État Louis POTIER ; vélin oblong in-fol. (encre pâlie).

400 / 500 €

Ordre à François Hotman, trésorier de l'Épargne, de donner au sieur DOUILLY LA LANDE, capitaine-enseigne, la somme de mille écus pour le dédommager « de la perte d'ung cheval », alors qu'il est redevable de la somme de cinq cents écus envers le commandeur de Chastes « qui luy fut tué le jour de la bataille donnée en la plaine d'Ivry » (la bataille d'Ivry, remportée par Henri IV, avait eu lieu une semaine auparavant, le 14 mars 1590).

On joint une autre P.S. d'Henri IV, Chartres 1^{er} mars 1594 (bord droit découpé avec perte de texte), ordre de payer à Robert de Boucles, dit Le Flament, « nostre tambour general », la somme de cent écus sol « en consideration des bons et agreables services qu'il nous a faictz ».



1049

1049

HENRI IV (1553-1610)

Roi de France.

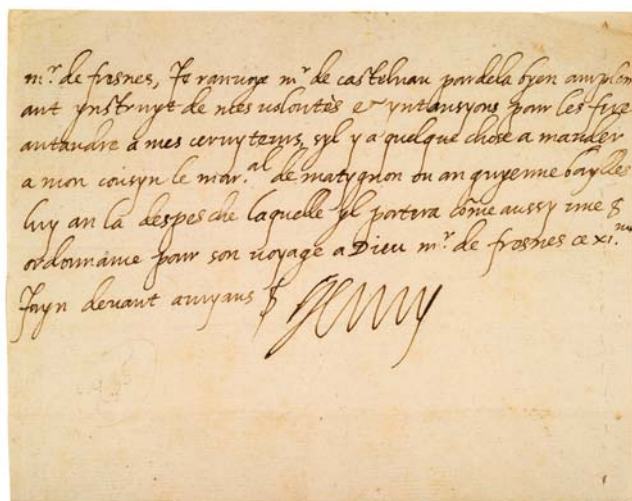
L.A.S. « Henry », Monceaux 11 novembre [1598], à M. de LA GUESLE ; 3/4 page in-4, adresse (un bord restauré).

2 000 / 2 500 €

Lettre inédite au procureur général du Parlement de Paris concernant des prisonniers.

[Nicolas RAPIN était vice-sénéchal de Poitou ; les prisonniers étaient probablement mêlés aux troubles qui avaient éclaté alors en Poitou et en Auvergne.]

« Je vous fay ce mot pour vous dyre que vous ne facyès faute de fayre metre antre les mayns de Rapyn les deus Fabres freres prysonniers an la consygergerye du palays pour mestre amenes dautant que je veus parler a eus, ce que vous ferès antandre de ma part a ceus de ma court de parlemant a ce quyl ny ayt aucune dyfyculté que lon delyvre lesdys Fabres audyt Rapyn »...



1048

1048

HENRI IV (1553-1610)

Roi de France.

L.A.S. « Henry », devant Amiens 11 juin [1597], à Pierre FORGET DE FRESNES ; 1 page oblong in-8.

2 000 / 3 000 €

Pendant le siège d'Amiens.

[Dans la nuit du 10 au 11 mars 1597, la ville d'Amiens est prise par surprise par une garnison espagnole forte de 7000 hommes. Henri IV décide aussitôt de mener lui-même le siège de la ville, avec 4000 fantassins et 700 cavaliers ; à leur tête, le maréchal de Gontaut-Biron. D'Amiens, il continue à gérer les affaires du royaume ; il envoie ici à Paris

Michel de CASTELNAU (1517/1592, homme de guerre et diplomate) pour faire appliquer ses directives, et porter ce billet au secrétaire d'État Pierre FORGET sieur de FRESNES (1544-1610), qui fut l'un des rédacteurs de l'Édit de Nantes.]

« M^r de Fresnes, Je ranvoye M^r de Castelnau par dela byen amplemant ynstruyt de mes volontés et yntansyons pour les fere antandre a mes cervyteurs, syl y a quelque chose a mander a mon cousyn le mar^{al} de Matygnon [Jacques II de Goyon de MATIGNON (1525-1598)] ou an Guyenne baylles luy an la despesche laquelle yl portera come aussy une ordonnance pour son voyage a Dieu m^r de fresnes a xi.^{me} J'ayn devant amysans & Henry

1050

HENRI IV (1553-1610)

Roi de France.

P.S. « Henry », Fontainebleau 11 mai 1601 ; contresignée par Nicolas de NEUFVILLE ; vélin oblong in-fol. (2 portraits gravés joints).

600 / 800 €

Ordre au trésorier de l'Épargne Étienne Puget de payer à Madelayne MORO « l'une des femmes de chambre de la Royne nostre treschere, et tresamee compagne, la somme de six cens escuz sol, de laquelle en consideration des bons, et agreables services quelle luy a faicts, et mesmes en faveur de mariage, nous luy avons faict, et faisons don »...

On joint une L.A.S. de Maximilien de Béthune, duc de SULLY (1560-1641), Sully 25 novembre 1602, à M. d'Humières à Paris (1 page petit in-4, adresse, mouillure). « Aussi tost que jay eu pris vostre déplaisir jay voulu vous tesmoigner par ces lignes la part que je prans a vostre douleur, laquelle comme je fais profession destre vostre obligé serviteur ma sensiblement touché, si je nestois obligé dattandre monsieur le Duc de Lesdiguières qui doit passer à Sully ces jours jen aurois pressé mon retour pour vous en aller moy mesme assurer »...

1051

HENRI IV (1553-1610)

Roi de France.

L.A.S. « Henry », Monceaux 16 juillet

[1605 ?], à la Reine MARGUERITE ;

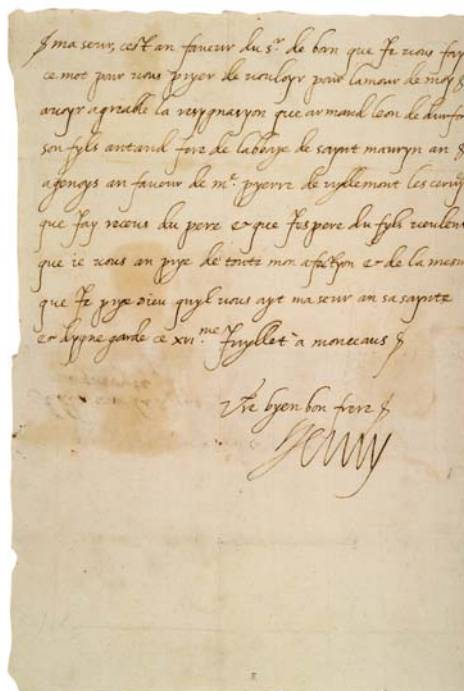
3/4 page in-4, adresse au verso

« A Ma seur la Royne Margueryte ».

5 000 / 6 000 €

Belle lettre à sa première femme, la Reine Margot.

« Ma seur, cest en faveur du S^r de BORN que je vous fay ce mot pour vous pryer de vouloyr pour lamour de moy avoyr agreable la resygnasyon que Armand Leon de DURFORT son fyls antand fere de labbaye de Saynt Mauryn an Agenoys an faveur de M^e Pyerre de VYLLEMONT. Les cervyces que jay receus du pere et que jespere du fyls veulent que je vous an pryre de toute mon affectyon »...



1052

HENRIETTE-MARIE DE FRANCE

(1609-1669)

Reine d'Angleterre ; fille d'Henri IV et Marie de Medicis ; femme du roi Charles I^{er} d'Angleterre.

L.A.S. « Henriette Marie R »,

Saint-Germain 10 décembre [1645],

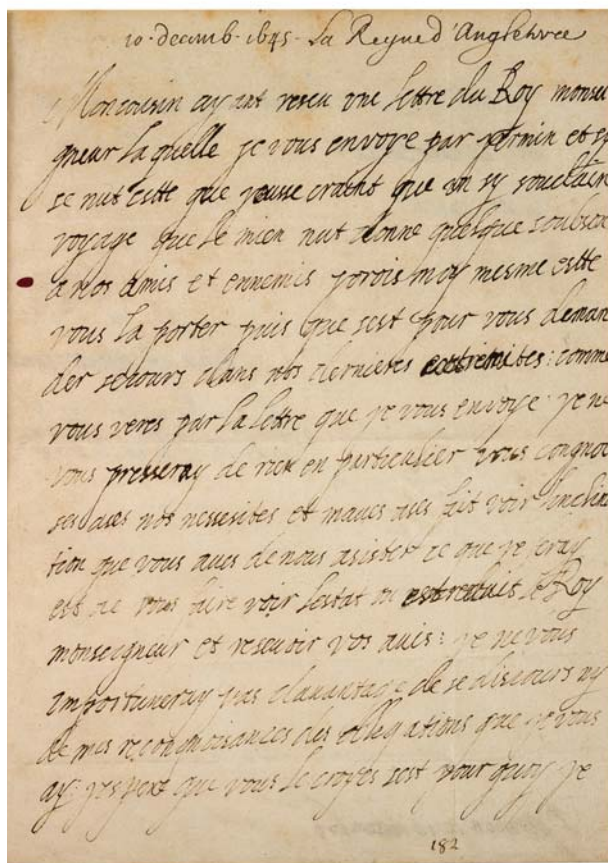
au cardinal MAZARIN ; 2 pages in-4, adresse avec traces de cachets

de cire rouge (trace d'onglet).

3 000 / 4 000 €

Émouvante supplique de la Reine d'Angleterre réfugiée en France, réclamant du secours pour venir en aide à son mari Charles I^{er}, menacé par la guerre civile.

« Mon cousin ayant rescu une lettre du Roy monseigneur la quelle je vous envoye par Jermin et sy se nut estte que jeusse craint que un sy soudain voyage que le mien nut donne quelque soubson a nos amis et ennemis jorois moy mesme estte vous la porter puis que sest pour vous demander secours dans nos dernieres extremities : comme vous veres par la lettre que je vous envoye. Je ne vous presseray de rien en particulier vous congnoisses ases nos nessesites et maves ases fait voir linclination que vous aves de nous assister ce que je feray est de vous faire voir lestat ou est reduit le Roy monseigneur et resevoir vos avis : je ne vous importuneray pas davantage de se discours ny de mes recongnissances des obligations que je vous ay »...



1053

INNOCENT XI, Benedetto ODESCALCHI (1611-1689)

Pape (1676), il s'opposa à Louis XIV ;
béatifié.

L.S. « B Card^{le} Odescalco », Rome 6
janvier 1674, à l'archidiacre Francesco
ALBERTI à Trento ; 1 page in-fol.,
adresse avec sceau aux armes sous
papier ; en italien.

150 / 200 €

Il le remercie de ses vœux à l'occaion de
Noël.

1054

ISABEAU DE BAVIÈRE (1371-1435)
Reine de France, femme de Charles
VI, elle gouverna la France pendant
la démente du Roi.

P.S. « Ysabel », 11 mars 1416 (1417) ;
contresignée par Gihaut (?) ; vélin
in-plano.

8 000 / 10 000 €

**Rarissime document pour la fondation
d'une messe en la cathédrale de Tours.**

« Ysabel par la grace de Dieu Royne de
France » remet « en garde et depost » aux
« Doyen et chapitre de leglise de Tours »
la somme de « trois mil frans en escuz dor
[...] Savoir faisons que nous desirans devant
toutes autres choses tandis quil plaist a
nostre Seigneur que nous soyons en ceste
vie mortelle et saine dentendement pourveoir
au bien et salut de nostre ame, et employer
a lonneur de Dieu et a laugmentation de
son service les biens temporelz quil nous
a prestez en ce monde »... ; elle demande
que cette somme, « au jour et heure de
nostre trespassement », soit convertie par ses
exécuteurs testamentaires en bonnes rentes
ou en terres de bon rendement au profit des
doyen et chapitre et de leurs successeurs,
qui seront tenus « de dire et celebrer chacun
jour perpetuellement en leur ditte eglise une
messe, et de faire chacun an en icelle au jour
que nous serons trespassee ung anniversaire
solennel pour le remede et salut des ames
de monseigneur et de nous »...

**Est liée au document la lettre de
reconnaissance des Doyen et chapitre de
l'église métropolitaine de Tours** pour le
versement de cette somme, du même jour,
signée Fagoy (vélin in-plano).



1055

ITALIE.

26 lettres ou pièces, la plupart L.A.S.,
XVII^e-XIX^e siècle ; la plupart en italien.

300 / 400 €

Bel ensemble de lettres d'écrivains et
poètes, érudits, historiens, savants, hommes
politiques, etc.

Clementino Besozzi (Sienne 1770), Prospero
Bonarelli della Rovere, Luigi Chiarini (2,
Varsovie 1829, en français), Francesco
Dall'Ongaro (Trieste 1843), Tullio Dandolo
(Milan 1839), Sebastiano Donati (1758), Angelo
d'Elci (2, Milan 1790-1814), Alessandro Fabri
(Bologne 1758, avec poème), Rosa Taddei
Mozzidolfi (Rome 1843), Stefano Egidio
Petrone (Paris 1813), Alessandro Poerio
(Naples 1836, à Jullien de Paris), Carlo Poerio
(à son frère, Naples 1848), Angelo Maria Ricci

(Rieti 1847, au cardinal d'Este, vice-directeur
des musées du Vatican, avec réponse a.s.
à sa suite), Giuseppe Ricciardi (Paris 1847,
à Lamennais), Luigi Rodati (Bologne 1807),
Giuseppe Romanazzi (à Claude-Étienne
Delvincourt), Natale Rondinini (, Rome
1655, à François Ogier, en latin), Giovanni
Rosini (2, 1842-1848), Giovanni Gherardo
De Rossi (Rome 1816), Agostino Salvioni
(Bergame 1839), Niccolo Tommaseo (2,
dont un poème), Ennius Quirinus Visconti
(Milan 1799, en français, à Jullien de Paris,
commentant les événements depuis le départ
de Jullien avec l'expédition d'Égypte).

1054



1057

1056

ITALIE. Famille de BIANCHI.

Environ 60 lettres (quelques pièces),
fin XVIII^e-début XIX^e siècle ; quelques
lettres en italien.

400 / 500 €

Correspondances et documents provenant
des archives de Joseph-Charles de BIANCHI
SECCADENARI SIGHICELLI, sénateur de
Bologne, gentilhomme de la Chambre de
S.M. le Roi de Sardaigne, et sa femme,
d'origine grenobloise, née Olympe de
MORARD D'ARCES (née en 1756).

Lettres de la comtesse (à sa mère, Jeanne-
Claire-Dominique de Gilbert de Montlaur,
marquise de Morard d'Arces, et à Charles
Merandoni), Luigi de Bianchi marquis de
Montrone (frère du comte), Victor-Amédée
de Bianchi (fils du comte et de la comtesse),
Mme Morard d'Arces (sœur de la comtesse),
Mme DUPUY SAINT-VINCENT née Rambaud
(amie intime de la comtesse, nombreuses
lettres, Grenoble 1801-1830), Tommaso de
LA MARMORA (premier écuyer de Charles-
Emmanuel), Marie-Angélique marquise
de SAINT-PEYRE (dame de la cour de
Sardaigne), le comte de SALUCES ; plus un
modèle de certificat de vie, un inventaire
de livres de M. de Surville, des comptes...

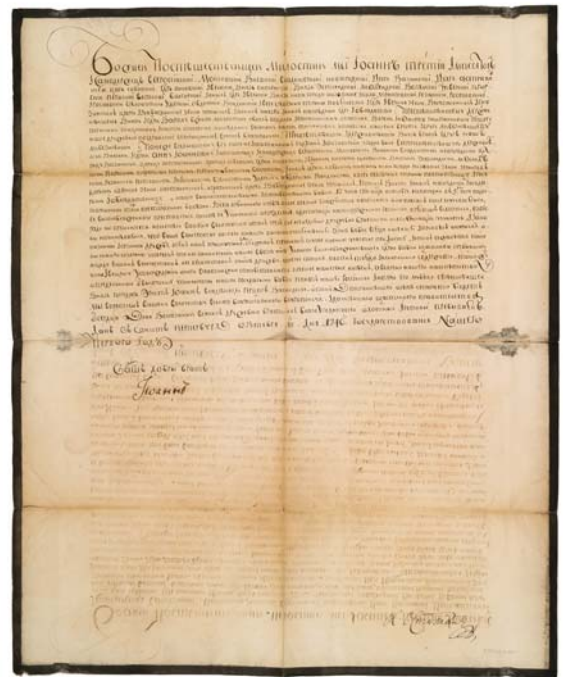
1057

ITALIE. Famille de BIANCHI.

Environ 60 lettres (quelques pièces),
fin XVIII^e-début XIX^e siècle ; en français
ou italien.

800 / 1 000 €

Correspondances et documents provenant
des archives de Joseph-Charles de BIANCHI
SECCADENARI SIGHICELLI, sénateur de
Bologne, gentilhomme de la Chambre de
S.M. le Roi de Sardaigne, et sa femme,
d'origine grenobloise, née Olympe de
MORARD D'ARCES (née en 1756). On y relève
de nombreux échos aux événements troublés
de l'époque, sur la Révolution et l'Empire...
Lettres de Jeanne-Claire-Dominique de
Gilbert de Montlaur marquise de Morard
d'Arces (mère de la comtesse, 1810),
Apollinaire de Morard d'Arces (note de
services de ce général privé de pension
depuis la Révolution), Alexandre de
MONTAUBAN (cousin de la comtesse : plus
de 20 lettres, Vif 1811-1818), Victor-Amédée
de Bianchi (leur fils, Turin 1816), Amélie de
Marsili (leur fille), le marquis Armand de LA
TOUR DU PIN (Fiume et Bourges 1800-1807),
Rosalie Redaelli née de Couderé (Boulogne
1817-1820), Emidio ZINNI (environ 20 lettres
au comte, Turin 1793, avec des nouvelles
de la Révolution). Modèles de certificats de
résidence, lettre de la comtesse à sa nièce
Annette Merandoni, etc.



1058

1058

IVAN VI (1740-1764) Tsar de Russie (1740-1741).

L.S. « Iwann » (secrétaire), Saint-
Petersbourg 18 octobre 1740, à
CHARLES III, Roi des Deux-Siciles,
futur Roi d'Espagne ; contresignée par
le comte Andreï OSTERMAN (1686-
1747, ministre des Affaires étrangères
et vice-chancelier) ; demi-page très
grand in-fol., bordée de noir (58 x 47,5
cm, petites fentes aux plis, et 2 légères
mouillures) ; en russe.

2 000 / 2 500 €

Rare document au lendemain de son accession au trône, âgé de moins de deux mois.

Jean III (ainsi nommé en comptant à partir
d'Ivan le Terrible) informe le Roi d'Espagne
de la mort de l'Impératrice Anna Ivanovna,
son auguste grand-tante. Il parle de
l'entente cordiale qui liait la défunte avec
le Roi et exprime l'espoir que cette entente
se prolongera sous son nouveau règne.
Il indique aussi que, vu son petit âge, la
régence, selon le testament de la Tsarine,
sera assurée par le duc de Courlande [Ernst
Johann von BIRON]...

[Cette situation changea un mois plus tard :
Biron fut exilé et c'est la mère d'Ivan, ANNA
LEOPOLDOVNA, qui devint Régente. La
signature « Iwann » a pu être apposée par
elle, ou par Biron lui-même. Elle sera elle-
même renversée le 6 décembre 1741]



1061

1059

LA PÉROUSE Jean François de Galaup de (1741-1788)
navigateur.

P.A.S. « Laperouse », [fin 1780 ?] ; 1 page oblong in-12.

800 / 1 000 €

« 23 pour l'Amazone une petite pompe de cuivre pour pomper l'eau des pieces a changer »... La pièce est contresignée par l'intendant de Guermeur. **Rare.**

1060

LOUIS XI (1423-1483)
Roi de France.

P.S. « Loys », Montargis 12 juin 1466 ; contresignée par
CONSTANS ; vélin oblong in-fol.

1 200 / 1 500 €

Demande de canonicat et prébende en faveur de Guillaume COMPAING, conseiller du Roi au Grand Conseil et au Parlement, « por consideracion de plusieurs grans notables services quil nous a parcydevant faiz en nre grant conseil entour nre personne en noz principaulx affaires »...

1061

LOUIS XII (1462-1515)
Roi de France.

P.S. « Loys », Lyon 4 août 1499 ; contresignée par Florimond ROBERTET (1458-1527) ; vélin in-plano (53 x 56 cm), reste de sceau pendant sur queue brisé (enveloppé ; qqs mouillures et taches).

5 000 / 7 000 €

Important document historique, confiant au condottiere Gian Giacomo Trivulzio la lieutenance générale des troupes pour la reconquête du Duché de Milan.

[Le 15 juillet, les troupes françaises avaient pénétré dans le Milanais, et le 6 septembre le condottiere Gian Giacomo TRIVULZIO (1440-1518) entra dans Milan, à la tête des troupes françaises ; Louis XII le

nommait maréchal de France.]

Le Roi rappelle comment CHARLES VIII, « apres son retour de dela les monts et que victorieusement moyennant la grace de Dieu et par le bon aide et conseil et loyal service de ceulx de sa compagnie estans en petit nombre, il eschapa le destroit et dangier de Fournoue [Fornovo, 6 juillet 1495] ou ses ennemys et adversaires lattendoyent deliberement en tresgrant nombre pour invahir et destruire luy et sadite compagnie, pour sa grant loyauté fidelité et prudence quil trouva en la personne de nostre cher et feal cousin conseiller et chambellan le Seigneur Jehan Jaques de Trehoulse chevalier de nostre ordre qui le servit tres vertueusement et prudemment en cest affaire, le fist constitua ordonna et establit son lieutenant general de dela les monts. Ouquel estat lavons confirmé depuis nostre avenement à la couronne »... Louis XII veut que Trivulzio « joysses et use du fait de ladite Lieutenance generale mesmement en la presente armée que faisons dreuer et mettre sus pour conquerer, reduyre et mettre en nostre main la duché et estat de Millan, nostre vray heritage que detient et occupe indeuement et injustement le Seigneur Ludovic [Lodovico SFORZA] ». Il a certes donné la charge de conduire ses gens de guerre et ses armées pour « la conquête de Millan » à ses chambellans le S. d'AUBIGNY et le comte de LINCY, mais il confirme par ces présentes donner la lieutenance générale de ses armées pour « la conquête et recouvrement de nostredit duché de Millan », et lui donne « plain pouvoir de mener conduire et gouverner tous et chascuns lesdits gens de guerre, tant de noz ordonnances de cheval de pié Suysses archiers arbalestriers train de nostre artillerie et autres choses [...], au fait de nostredite entreprinse en sieges de villes chasteaux et forteresses en batailles courses rencontres entreprinse et tous autres actes de guerre quil advisera pour grever et confondre icelluy nostre adversaire et ses alliez et adherans. De sommer ou faire sommer les villes places chasteaux et forteresses dudit pays et autres tenans le party du Sgr Ludovic qui ne nous vouldroient rendre obeissance de la nous faire et rendre ; et en leur refus mettre et poser devant icelles le siege et icelles reduyre et mettre en nostre obeissance par force et puissance darmes ou autrement par composition et voye amyable [...] De prendre et recevoir le serment solennel de tous les gens deglise nobles bourgeois marchans et autres habitans dicelles et dudit pays de nous obeyr et servir [...] De faire rasen abatre et demolir telles desdites villes et places quil verra nestre tenables et qui ne nous seroient prejudiciables, et les autres faire emparer fortifier et advitailler et y mettre et asseoir garnison. De donner seuretez passages et saufconduiz à ceulx qui sen vouldroient venir et tenir nostre party et obeissance »... Etc.

Provenance : ancienne collection de FLERS, vente *Souverains et Princes de France*, 27 mars 2007, n° 26.

1062

LOUIS XII (1462-1515)

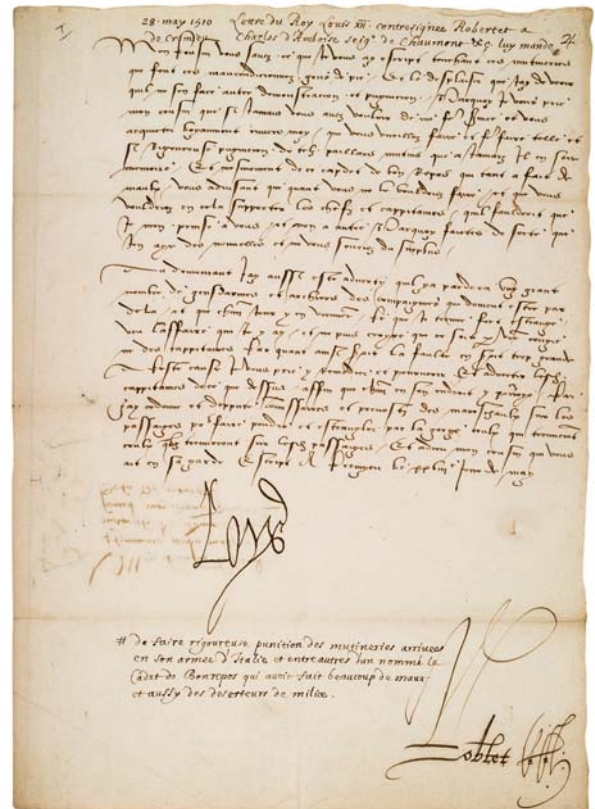
Roi de France.

L.S. « Loys », Crémieu 28 mai [1510], à Charles d'AMBOISE, sieur de CHAUMONT, grand maître, maréchal et amiral de France ; contresignée par ROBERTET ; 1 page in-fol., adresse au verso.

4 000 / 5 000 €

Importante lettre sur les mutineries et désertions survenues dans son armée d'Italie.

Le Roi rappelle Charles d'Amboise, alors lieutenant-général des armées « dela les monts », à ses responsabilités : « vous savez ce que je vous ay escript touchant ces mutineries que font ces maucondicionnez gens de pié, et le desplaisir que jay de veoir quil ne sen face autre demonstracion et pugnicion. [...] je vous prie mon cousin que si jamais vous avez vouloir de me faire service et vous acquicter loyamment envers moy, que vous vueillez faire et faire faire telle et si rigoureuse pugnicion de tels paillars mutins que a jamais il en soit memoire, et mesmement de ce capdet de BON REPOS que tant a fait de maulx, vous advisant que quant vous ne le voudriez faire et que vous voudriez en cela supporter les chefs et cappitaines, qu'il faudroit que je men prinse a vous et non a autre [...] jay aussi este adverty quil y a pardeca ung grant nombre de gensdarmes et archiers des compagnies qui doivent estre par dela et que chacun jour y en viennent, ce que je treuve fort estrange, veu laffaire que je y ay, et ne puy croire que ce soit par votre congié ne des cappitaines. Car quant ainsi seroit la faulte en seroit trop grande. A ceste cause je vous prie y remedier et pourveoir, et advertir lesd. cappitaines de ce que dessus, affin que chacun en son endroit y pourvoye. Car jay ordonné et depputé commissaires et prevostz des mareschaux sur les passages pour faire pendre et estrangler par la gorge ceulx quilz trouveront sur lesdits passages »...



1062

1063

LOUIS XIII (1601-1643)

Roi de France.

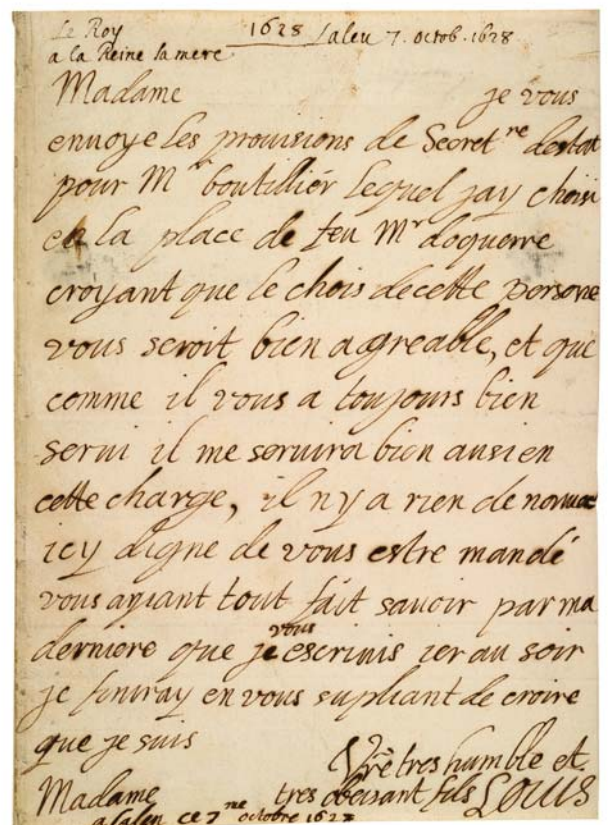
L.A.S. « Louis », Laleu 7 octobre 1628, à MARIE DE MEDICIS, « A la Reyne madame ma mere » ; 1 page in-4, adresse, cachets de cire rouge aux armes sur soies bleues.

4 000 / 5 000 €

Belle lettre à sa mère.

« Madame je vous envoie les provisions de Secret^{re} destat pour M^r Boutillier [Claude BOUTHILLIER (1584-1652)] lequel jay choisi en la place de feu M^r Doquerre croyant que le choisis de cette personne vous seroit bien agreable, et que comme il vous a toujours bien servi il me servira bien ausi en cette charge, il ny a rien de nouveau icy digne de vous estre mandé vous ayant tout fait savoir par ma dernière que je vous escrivois hier au soir »...

Provenance : ancienne collection L.-A. BARBET (15-16 novembre 1932, n° 180).



1063

18 juillet 1662
 Et St Germain le 18 de juillet 1662
 Je n'ai rien a adjoindre a ce que je vous
 dis hier au soir sur l'affaire que vous savez
 pour me faire et il ne faut pas perdre de
 temps de trouver m' de Turenne en arivant
 et comme il aura peu de lettres pour venir
 par la poste qui sera par la mer de la
 quelque chose de ce que j'avois a pris de luy
 de la part de ce gentilhomme est venu pour
 parler de quelque secours pour le Portugal
 et qu'il s'estoit laissé entendre qu'on pourroit
 faire quelque accommodement pour Dunkerque
 mais que je croiois qu'il le disoit pour
 que vous ne soiez pas embarrassé si M' de
 Turenne vous parloit et que vous l'entreteniez
 dans la mesme conformité »

1064

LOUIS XIV (1638-1715)

Roi de France.

L.A., Saint-Germain en Laye, 18 juillet 1662, à Hugues de LIONNE, ministre des Affaires étrangères ; 1 page in-4, adresse « A Lionne » avec cachets de cire rouge aux armes sur lacs de soie rouge (cote d'inventaire en marge).

6 000 / 8 000 €

Rare instruction diplomatique du jeune Roi.

[La mort de Mazarin l'année précédente avait permis à Louis XIV de diriger lui-même les affaires de l'État. Mais le cardinal avait désigné Hugues de LIONNE (1611-1671) comme seul capable de mener les Affaires étrangères. Une des premières préoccupations du souverain avait été de fortifier en sous-main le Portugal contre l'Espagne et l'Angleterre, avec l'aide de TURENNE.]

« Je n'ai rien a adjoindre a ce que je vous dis hier au soir sur l'affaire que vous savez. Vous pouvez encore tesmoigner que je serai bien aise [den]tendre parler de la proposition qu'on me fait et il ne faut pas perdre de temps. Je trouve M' de Turenne en arivant et comme il avoit vu le billet qu'on vous avoit escrit j'ai creu que je luy devois dire quelque chose de ce que j'avois a pris. Je luy ai donc dit que ce gentilhomme estoit venu pour parler de quelque secours pour le Portugal et qu'il s'estoit laissé entendre qu'on pourroit faire quelque accommodement pour Dunkerque mais que je croiois qu'il le disoit pour faire que je les assurasse plus volontiers. Je vous mande tout se detail pour que vous ne soiez pas embarrassé si M' de Turenne vous parloit et que vous l'entreteniez dans la mesme conformité ».

me en pescher de faire un voi
 age au pres de vous faites
 que toutes les dames se souven
 elie par et vous souvenir
 de la mite que je vous ai
 promise elle est telle quelle
 doit estre pour vous plaisir
 si vous avez envie que je
 ait beaucoup pour vous assurés
 fort mon frere de mon amitié

1065

LOUIS XIV (1638-1715)

Roi de France.

L.A., « ce vendredi » [1663], à HENRIETTE D'ANGLETERRE ; 1 page et demie in-4, adresse « A ma seur », cachets cire noire aux armes (brisés).

7 000 / 8 000 €

Jolie lettre à sa belle-sœur Henriette d'Angleterre, Madame, duchesse d'Orléans.

« Les grottes et la fraischeur de St Clou ne me font point souhaiter dy estre car nous avons des lieux ici assés beaux pour nous consoler de ni estre pas, mais la compagnie qui sy trouve est si bonne quelle me donne des tentations furieuses de mi trouver et si je ne croiois vous voir demain je ne sait quel parti je prendrois et si je pourrois menpescher de faire un voiage aupres de vous faites que toutes les dames ne moubliet pas et vous souvenir de lamitié que je vous ai promise elle est telle quelle doit estre pour vous plaire. Si vous en avés envie que jen aie beaucoup pour vous assurés fort mon frere de mon amitié ».

1066

LOUIS XIV (1638-1715)

Roi de France.

2 P.S. « Louis » avec le mot « bon » autographe (signatures biffées), en Conseil royal des finances 1670-1673 ; 1 page in fol. chaque (légère mouillure au bas de la seconde).

1 200 / 1 500 €

Saint-Germain 10 février 1670. Ordre au Garde du Trésor royal Estienne Jehannot de BARTILLAT de payer comptant au sieur MYDORGES la somme de 500 livres qu'il lui a accordée, pour ses frais de recouvrement des taxes payées par quelques particuliers d'Angers « pour la confirmation de leurs titres de Noblesse »... Jean-Baptiste COLBERT a ajouté ces mots autographes : « Sur le fonds mentionné en l'ord^{ce} ». Louis XIV a noté « bon » de sa main, et signé ; sa signature « Louis » a été biffée après paiement.

Thionville 21 juillet 1673. Ordre au Garde du Trésor royal Estienne Jehannot de BARTILLAT de payer comptant la somme de 10.500 livres à plusieurs dames et héritiers du feu Sieur de de BORDEAUX, intendant des finances du Roi... Jean-Baptiste COLBERT a ajouté deux lignes autographes : « Sur le traicté des francs fiefs et autres affaires extraordinaires. Quatre payemens ». Louis XIV a noté « bon » de sa main, et signé ; sa signature « Louis » a été biffée après paiement.



1067

LOUIS XIV (1638-1715)

Roi de France.

P.A.S. « Louis », « a Marly ce mercredy au soir » [8 juillet 1711], soit une trentaine de mots en marge d'une L.A.S. à lui adressée par le secrétaire d'État PONTCHARTRAIN, Paris 8 juillet [1711] ; 2 pages in-4.

7 000 / 8 000 €

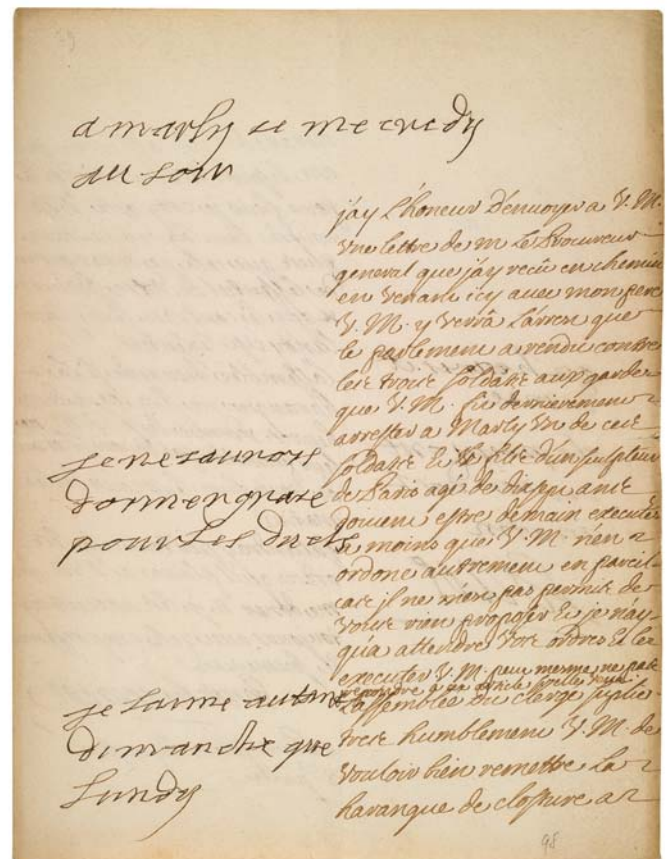
Intéressant document sur le travail du Roi-Soleil avec un de ses ministres.

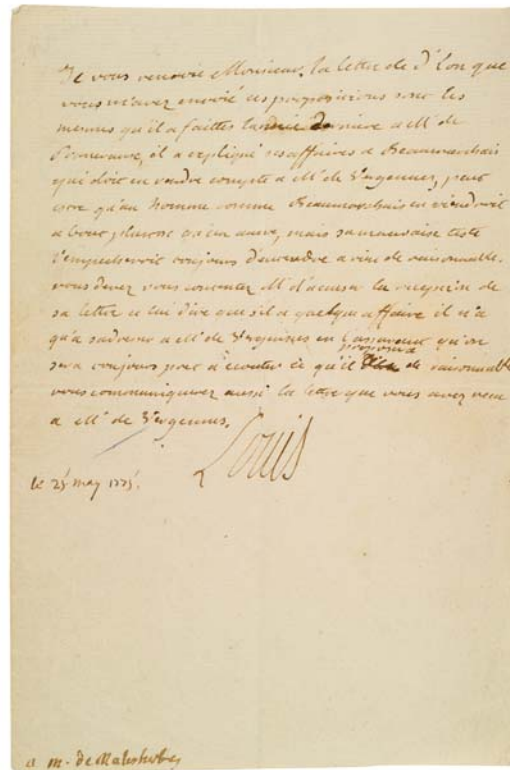
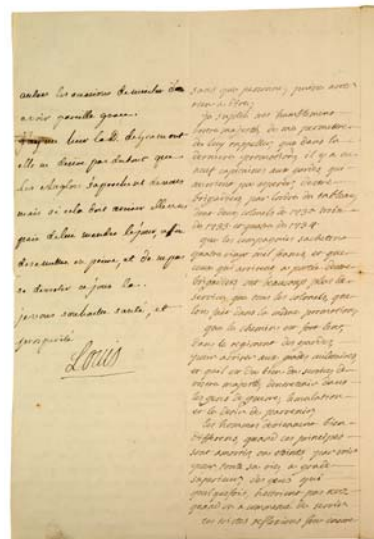
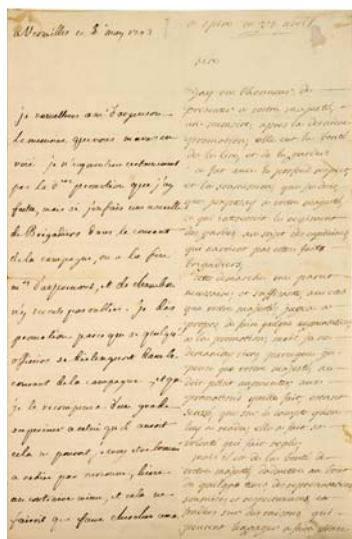
[Jérôme Phélypeaux, comte de PONTCHARTRAIN (1674-1747) a laissé l'image d'un homme au caractère difficile, voire odieux, mais d'une grande activité dans ses charges de secrétaire d'État ayant dans son département la Marine et la Maison du Roi.]

Pontchartrain évoque d'abord « l'arrest que le Parlement a rendu contre les trois soldats aux gardes que V.M. fit dernièrement arrester à Marly. un de ces soldats et le fils d'un sculpteur de paris âgé de dixsept ans doivent estre demain executés à moins que V.M. n'en ordonne autrement en pareil cas il ne m'est pas permis de vous rien proposer et je n'ay qu'à attendre vos ordres et les executer »... Le Roi a inscrit en marge de sa main : « je ne saurois donner grace pour les duels ».

Puis il est question de l'assemblée du Clergé qui « supplie tres humblement V.M. de vouloir bien remettre la harangue de clature à dimanche. Ils assurent qu'ils ont besoin de tout ce temps la pour finir je croy que V.M. voudra bien l'agréer d'autant plus que cela ne dérange rien de l'essentiel de Votre service et que le contract sera signé lundy c'est l'essentiel » [l'assemblée du Clergé aboutit entre autres à l'octroi d'une subvention de huit millions de livres au pouvoir royal, par un contrat signé le 13 juillet, en échange d'exemptions fiscales]. Le Roi inscrit en marge de sa main : « Je laime autant dimanche que Lundy ».

Puis l'assemblée demandant l'heure de la harangue, Louis XIV note : « a 2 heures et demie ». Enfin les membres du Clergé souhaitant faire leur cour au Roi dès le matin, il répond : « Ils peuvent venir des le matin ».





1068
LOUIS XV (1710-1774)
Roi de France.

L.A.S. « Louis », Versailles 5 mai 1743, au duc de GRAMONT, en réponse dans la marge d'une L.A.S. du duc de GRAMONT, Spire 27 avril ; 4 pages in-fol. (dont deux avec la réponse de Louis XV) (trace d'onglet).

2 000 / 2 500 €

Sur les Gardes Françaises.

Louis, duc de GRAMONT (1689-1745), colonel des Gardes Françaises, soumet à Louis XV un projet de promotion pour le régiment des Gardes, faisant valoir l'ancienneté des officiers, le prix des compagnies, l'amertume que ressentent « les bons sujets » de voir passer devant eux « des gens qui quelquefois, n'estoient pas nez quand on a commencé de servir »... Il recommande aussi d'entretenir l'émulation par des promotions, surtout si la guerre doit durer, et recommande tout particulièrement les capitaines d'Aspremont et Chambon... Le Roi répond qu'il remettra à M. d'ARGENSON son mémoire. « Je n'augmenterai certainement pas la d^{re}e promotion que j'ay faite, mais si j'en fais une nouvelle de brigadiers dans le courant de la campagne, ou à la fin M^s d'Aspremont, et de Chambon n'y seront pas oubliés. Je dis promotion parce que si quelqu'officier se distinguoit dans le courant de la campagne, et que je le récompense d'un grade supérieur à celui qu'il auroit cela ne pourroit je crois être trouvé à redire par personne, bien au contraire même, et cela ne feroit que faire chercher aux autres les occasions de meriter d'avoir pareille grace »... Il termine par un trait d'humour : « J'ay vu hier la D. de Gramont. Elle ne desire pas du tout que les Anglois s'approchent de vous mais si cela doit arriver elle vous prie de lui mander le jour, affin de se mettre en priere, et de ne pas se divertir ce jour la »...
Provenance : ancienne collection L.-A. BARBET (15-16 novembre 1932, n° 188).

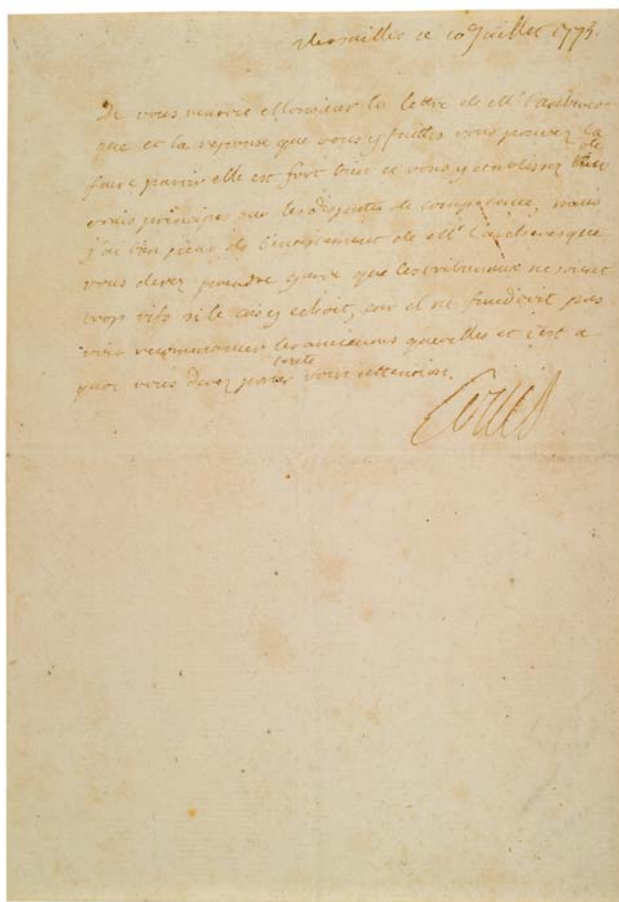
1069
LOUIS XVI (1754-1793)
Roi de France.

L.A.S. « Louis », 25 mai 1775, [à Chrétien Guillaume de Lamoignon de MALESHERBES] ; 3/4 page in-8.

2 500 / 3 000 €

Très curieuse lettre du début de son règne sur Beaumarchais et le chevalier d'Éon.

[À la mort de Louis XV, le « Secret du Roi » n'avait plus lieu d'être. Louis XVI propose un marché au chevalier d'ÉON : il accepte son retour en France contre la remise de tous les documents secrets (en particulier le projet de débarquement), une gratification de douze mille livres, et l'obligation de s'habiller désormais en femme et de porter le nom de Mlle d'Éon. Le marquis de PRUNEAUX tente cette négociation difficile ; c'est un échec, le chevalier exigeant le paiement intégral de ses dettes exorbitantes. Louis XVI envoie alors BEAUMARCHAIS à Londres auprès du chevalier d'Éon pour mener à bien cette mission ; Beaumarchais obtient la signature d'un premier accord, le 14 juillet 1775. MALESHERBES (1721-1794) allait bientôt être nommé secrétaire d'État à la Maison du Roi ; Charles Gravier de VERGENNES (1719-1787) était secrétaire d'État aux Affaires étrangères.]
« Je vous renvoie Monsieur, la lettre de d'Éon que vous m'avez envoyée ces propositions sont les mesmes qu'il a faites l'année dernière à M^r de Pruniaux, il a expliqué ses affaires à Beaumarchais qui doit en rendre compte à M^r de Vergennes, peut estre qu'un homme comme Beaumarchais en viendrait à bout plustost qu'un autre, mais sa mauvaise teste l'empêcheroit toujours d'entendre à rien de raisonnable. Vous devez vous contenter M^r d'accuser la reception de sa lettre et lui dire que s'il a quelque affaire il n'a qu'à s'adresser à M^r de Vergennes en l'assurant qu'on sera toujours pret à écouter ce qu'il proposera de raisonnable. Vous communiquerez aussi la lettre que vous avez reçue à M^r de Vergennes ».
Provenance : ancienne collection de Mathieu-Guillaume VILLENAVE (qui a inscrit le nom du destinataire en bas de la lettre).



1070

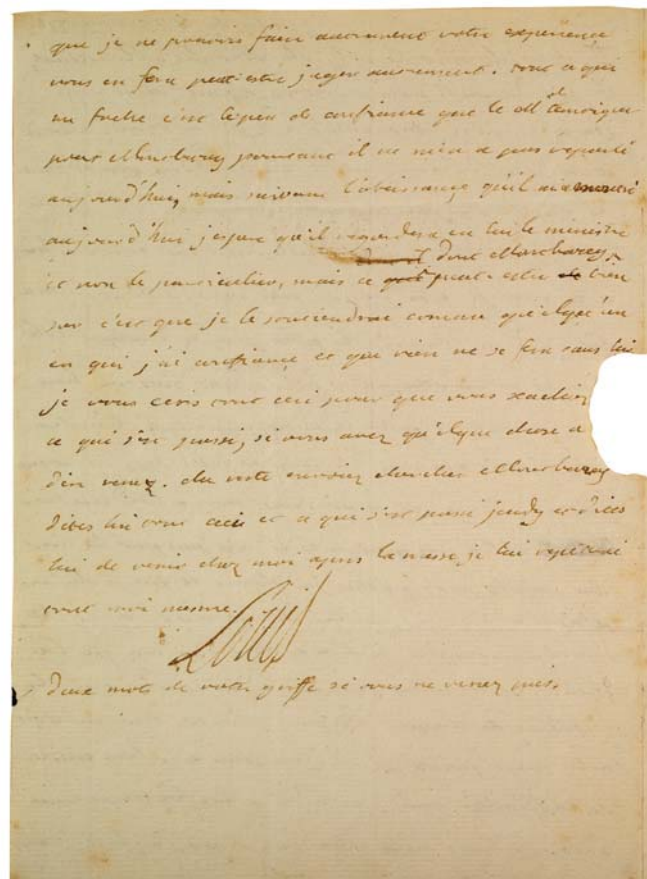
LOUIS XVI (1754-1793)
Roi de France.

L.A.S. « Louis », Versailles 10 juillet 1775 ; demi-page in-8
(encre un peu pâle, quelques légères rousseurs).

2 000 / 2 500 €

Curieuse lettre du début de son règne sur une affaire religieuse.

« Je vous renvoie Monsieur la lettre de M^r l'Archevesque et la reponse que vous y faites vous pouvez la faire partir elle est fort bien et vous y etablissez de vrais principes sur les disputes de competence, mais j'ai bien peur de l'entestement de M^r l'archevesque vous devez prendre garde que les tribunaux ne soient trop vifs si le cas y echoit, car il ne faudroit pas voir recommencer les anciennes querelles et c'est a quoi vous devez porter toute votre attention ».



1071

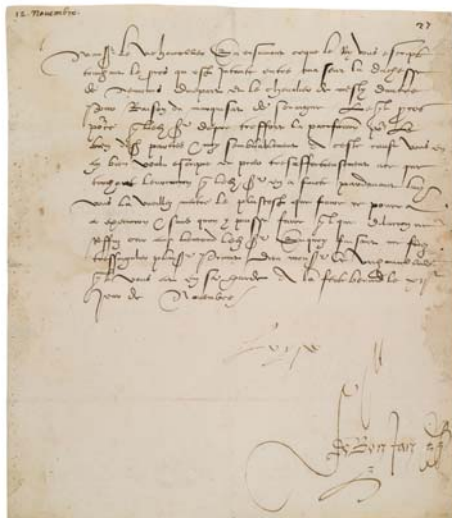
LOUIS XVI (1754-1793)
Roi de France.

L.A.S. « Louis », Marly 25 mai 1778, à M. de MAUREPAS ; 2
pages in-8, adresse avec cachet cire rouge aux armes (petit
trou par bris du cachet avec perte de quelques lettres).

3 000 / 4 000 €

Curieuse lettre à son ministre d'État à propos du maréchal de Broglie.

Il vient de voir le maréchal de BROGLIE, qu'il a trouvé soumis : « surement il a esté souflé, au bout d'un quart d'heure de dispute ou j'ai taché de l'eloigner de l'idée de commander l'armée »... Le maréchal a protesté de son obéissance et n'a pas parlé de son frère. « Mon abord très froid ne l'a pas epouvanté [...] J'ai obtenu ce que je desirois alors je ne pouvois pas lui dire de but en blanc de s'en retourner apres qu'il m'a obei c'est moi qui l'ai choisi c'est le meilleur general que j'ai et celui qui a la confiance des troupes, il n'aura plus son frère qui etoit notre point principal. Il fera peut estre bien encore des difficultés mais j'ai ordonné une fois je pourrai ordonner deux. Voila Monsieur ce que j'ai fait je pense que je ne pouvois faire autrement. [...] Tout ce qui me fache c'est le peu de confiance que le M^{al} temoigne pour MONTBAREY pourtant il ne m'en a pas reparlé aujourd'hui, mais suivant l'obéissance qu'il m'a montrée aujourd'hui j'espere qu'il regardera en lui le ministre et non le particulier, mais ce dont Montbarey peut estre bien sur c'est que je le soutiendrai comme quelqu'un en qui j'ai confiance et que rien ne se fera sans lui »...



1072

LOUISE DE SAVOIE (1476-1536)
mère de François I^{er}, Régente de
France pendant la captivité de son
fils.

L.S. « Loyse », La Ferté-Bernard 12
novembre [1517], au Vice-Chancelier de
Milan Jean de SELVE ; contresignée
par François de BONJAN ; 1 page in-4,
adresse au verso (lég. mouill.).

1 500 / 1 800 €

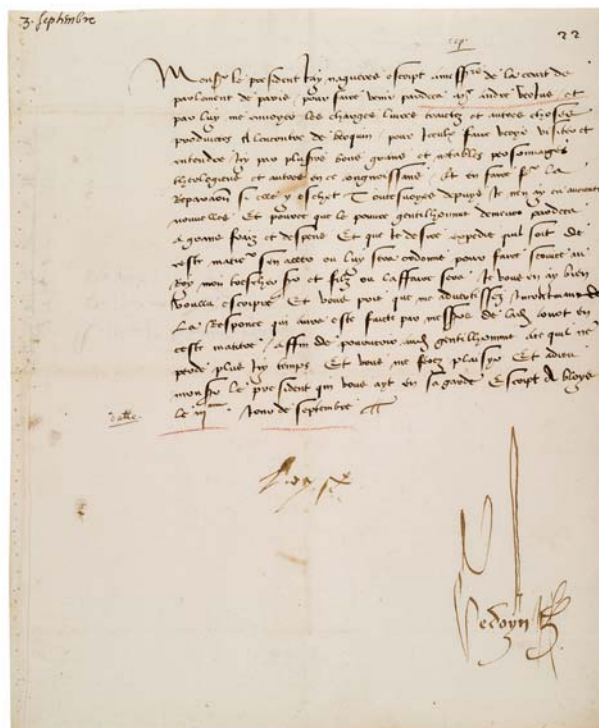
**En faveur de sa demi-sœur Philiberte de
Savoie.**

PHILIBERTE DE SAVOIE (1498-1524) avait
épousé en 1515 Julien de MÉDICIS, marquis
de SORAGNA et duc de NEMOURS (1479-
1516).

« En ensuivant ce que le Roy vous escript
touchant le proces qui est intanté entre ma
seur la duchesse de Nemours dune part et le
chevalier de Mesly [MELI LUP] dautre pour
raison du marquisat de Soraigne [SORAGNA],
lequel proces porte que ledit Sgr desire
treffort la pacification pour le bien desd.
parties et moy semblablement. A ceste
cause vous en ay bien voulu escrire et
prier tresaffectueusement ace que touchant
levocation que ledit Sgr en a faite pardavant
luy vous la vueillez mettre le plusost que
faire se pourra a execution et sans quon y
puisse faire quelque delation ne reffuz car
ainsi lentend ledit Sgr »...

[Le Président Jean de SELVE (1475-1529)
magistrat et diplomate. Premier Président
des Parlements de Rouen puis de Bordeaux,
Vice-Chancelier de Milan, puis Premier
Président du Parlement de Paris, il fut chargé
d'importantes missions diplomatiques en
Angleterre pour la négociation de la paix et
en Espagne pour la libération de François I^{er}.]

Provenance : archives Jean de SELVE (vente
15 mai 2013, n° 27).



1073

1073

LOUISE DE SAVOIE (1476-1536)
mère de François I^{er}, Régente de
France pendant la captivité de son
fils.

L.S. « Loyse », Blois 3 septembre [1523],
au Premier Président de la cour de
Parlement de Paris Jean de SELVE ;
contresignée par Robert GEDOYN ;
1 page in-4, adresse au verso.

2 000 / 3 000 €

**Intervention de la Régente en faveur du
réformateur Louis de Berquin.**

[Le réformateur Louis de BERQUIN (1490-
1529) sera brûlé avec ses livres le 15 avril 1529.]

« Jay naguere escript a messieurs de la
court de parlement de Paris, pour faire venir
pardeca m^e André VERTUS, et par luy me
envoyer les charges livres traictez et autres
choses produictes a lencontre de Berquin,
pour iceulx faire veoyr visiter et entendre
icy par plusieurs bons grans et notables
personnaiges theologiens et autres en ce
congnoissans, et en faire faire la reparation
si elle y eschet. Toutesvoies depuys je nen
ay eu aucunes nouvelles. Et pource que le
pouvre gentilhomme demeure pardeca a
grans fraiz et despens et que je desire expedié
qu'il soit de ceste matiere sen aller ou luy
sera ordonné pour faire service au Roy mon
trescher Sgr et filz ou laffaire sera je vous
en ay bien voullu escrire et vous prie que

me advertissiez incontinent de la responce
que aura esté faite par messrs de ladite
court en ceste matiere, affin de pourveoir
aud. gentilhomme ace quil ne perde plus icy
temps et vous me ferez plaisir »...

[Le Président Jean de SELVE (1475-1529)
magistrat et diplomate. Premier Président
des Parlements de Rouen puis de Bordeaux,
Vice-Chancelier de Milan, puis Premier
Président du Parlement de Paris, il fut chargé
d'importantes missions diplomatiques en
Angleterre pour la négociation de la paix et
en Espagne pour la libération de François I^{er}.]

Provenance : archives Jean de SELVE (vente
15 mai 2013, n° 95).

1074

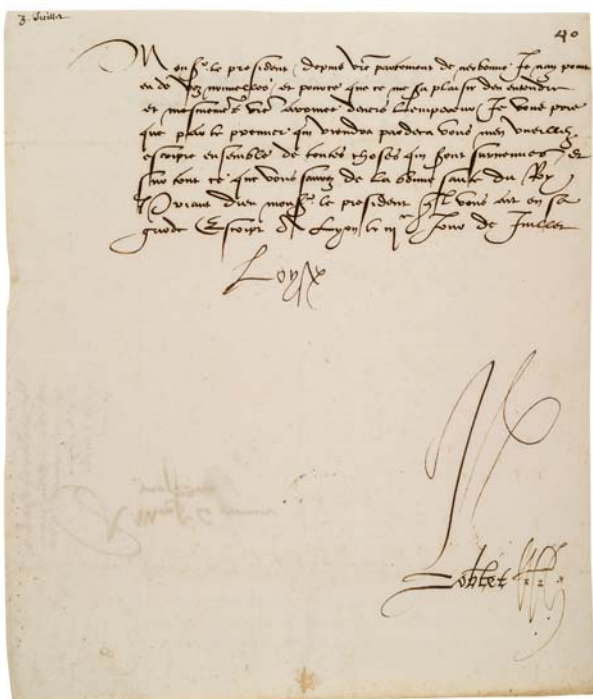
LOUISE DE SAVOIE (1476-1536)
mère de François I^{er}, Régente de
France pendant la captivité de son
fils.

P.S. « Loyse », Lyon 17 mai 1525 ;
contresignée par BRETON ; vélin
oblong in-fol. (déchirure marginale
sans perte de texte, brunissures).

1 500 / 2 000 €

Régente de France, elle donne ordre de payer
à Jehan LE SIEUR, conseiller au Parlement
de Rouen, la somme de 663 livres, pour le
« parfaict payement de ses voyages salaires
et vaccacions »...

Provenance : ancienne collection
MONMERQUÉ.



1075

1075

LOUISE DE SAVOIE (1476-1536)
mère de François I^{er}, Régente de
France pendant la captivité de son
fils.

L.S. « Loyse », Lyon 3 juillet [1525],
au Premier Président Jean de
SELVE ; contresignée par Florimond
ROBERTET ; 1 page in-4, adresse au
verso.

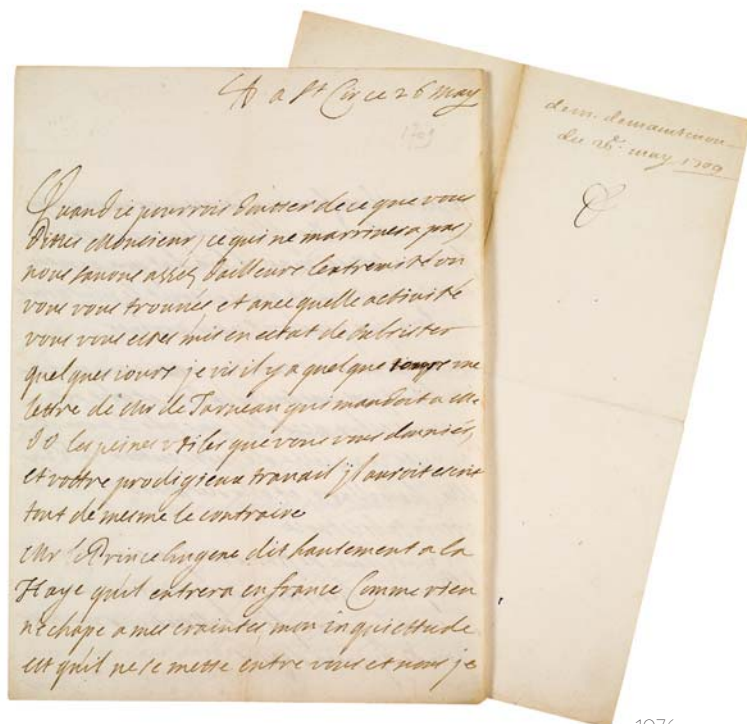
2 500 / 3 000 €

Lettre de la Régente pendant l'ambassade de Selve pour la libération de François I^{er}.

« Depuis vostre partement de Nerbonne je
n'ay point eu de voz nouvelles, et pource
que ce me sera plaisir den entendre et
mesmement vostre arrivée devers l'empereur,
je vous prie que par le premier qui viendra
pardeca vous men vueillez escrire ensemble
de toutes choses qui seront survenues, et
surtout ce que vous saurez de la bonne
santé du Roy »...

[Le Président Jean de SELVE (1475-1529)
magistrat et diplomate. Premier Président
des Parlements de Rouen puis de Bordeaux,
Vice-Chancelier de Milan, puis Premier
Président du Parlement de Paris, il fut chargé
d'importantes missions diplomatiques en
Angleterre pour la négociation de la paix et
en Espagne pour la libération de François I^{er}.]

Provenance : archives Jean de SELVE (vente
15 mai 2013, n° 116).



1076

1076

**MAINTENON Françoise d'Aubigné,
marquise de** (1635-1719)
épouse morganatique de Louis XIV,
fondatrice de la maison de Saint-Cyr
pour les jeunes filles.

L.A.S. « Maintenon », Saint-Cyr 26 mai
[1709, au maréchal de VILLARS ?] ;
4 pages in-4.

1 500 / 2 000 €

Intéressante lettre au sujet de la guerre et la situation critique de la France.

[En pleine guerre de Succession d'Espagne
dans les Pays-Bas espagnols et le nord de
la France, face aux armées anglaises de
Marlborough et autrichiennes du Prince
Eugène.]

Elle sait la situation difficile du maréchal :
« nous savons assez d'ailleurs l'extrémité ou
vous vous trouvez, et avec quelle activité
vous vous estes mis en estat de subsister
quelques jours ». Une lettre de M. de
Tarneau disait « les peines utiles que vous
vous donniez, et vostre prodigieux travail »...
Mais elle s'inquiète de la menace du
PRINCE EUGÈNE : « Mr le Prince Eugene dit
hautement a la Haye qu'il entrera en France.
Comme rien n'échape a mes craintes, mon
inquiétude est qu'il ne se mette entre vous et
nous ». Elle a confié ses craintes au maréchal
de BOUFFLERS, « ayant peur que ce fust une
sottise, mais il m'a dit que ce nen estoit point

une, et que ce seroit le plus grand malheur
qui pourroit nous arriver. Mon esperance est
en Dieu, et en vous qui ne vous laisserez pas
surprendre, et qui ne pouvés estre accablé
que par le nombre. Au reste je ne cesse de
persecuter le Roy, Mr Chamillart, et Mr
Des Maretz pour votre subsistance. Nos
marechaux de France sont persuadés que
si le Roy estoit bien servi nous pourrions
encore soutenir la guerre. Ils ont Monsieur
une tres grande opinion de vous ».

Un courrier de M. de TORCY est arrivé la
veille. « On croit tousjours qu'on va apprendre
la conclusion de la paix ou la continuation
de la guerre, et ce n'est ni lun ni l'autre,
car plus on accorde aux ennemis plus ils
en demandent, ainsy il faut de nouveaux
ordres et de nouveaux courriers. Vous jugés
bien Monsieur de ce que coutent au Roy
les sacrifices qu'il fait, Dieu veuille que sa
santé nen soit pas altérée, vous souscrivés
à ce souhait. Ce sont de grandes extrémités
de manquer d'argent et de pain. Il faut
bien ceder quand Dieu se declare aussy
visiblement contre nous »...

Elle lui recommande M. de Listenois... Le
maréchal d'HARCOURT a enfin pu partir
« apres avoir obtenu quelque ssecours
aforce de presser tout le monde ». Mais la
famine menace : « Il n'est question icy que
de pain, Mr des Maretz a donné des ordres
pour en faire venir de tous costés. On croit
pourtant que la récolte sera meilleure qu'on
ne pensoit. On vous croit icy un saint, je
voudrais que cela fust vray, affin d'attirer
sur vous la benediction de Dieu »...

1077

À M. l'Evêque de Chartres

J'étois si malade hier Madame et si affligée de ce que je venois d'apprendre de l'extremité où est M. l'Evesque de Chartres que je ne puis vous témoigner combien je suis fâchée de ce que vous ne venés point à Marli et surtout le voyage devant estre dussy long je suis fort accoutumée Madame à recevoir des presens de vous, mais je n'aime point à les excroquer en donnant des commissions. Je vous conjure donc de me donner encore du vin qui est excellent et de me dire franchement ce qu'il couste »...

Je finis Madame sans complimens et vous supplie de faire des vœux pour moi

1077

MAINTENON Françoise d'Aubigné, marquise de (1635-1719) épouse morganatique de Louis XIV, fondatrice de la maison de Saint-Cyr pour les jeunes filles.

L.A.S. « Maintenon », Saint-Cyr 25 septembre [1709], à Madame DES MARETS à La Marche ; 1 page petit in-4, adresse avec cachet de cire rouge à la croix ; sous chemise-album veau rouge moderne à semis de M à froid et fleurs dorées, étiquette de titre calligraphiée sur pièce de vélin au plat sup., étui.

1 000 / 1 500 €

Commande de vin, alors que son confesseur se meurt.

« J'étois si malade hier Madame et si affligée de ce que je venois d'apprendre de l'extremité où est M. l'Evesque de Chartres que je ne puis vous témoigner combien je suis fâchée de ce que vous ne venés point à Marli, et surtout le voyage devant estre aussy long. Je suis fort accoutumée Madame à recevoir des presens de vous, mais je n'aime point à les excroquer en donnant des commissions. Je vous conjure donc de me donner encore du vin qui est excellent, et de me dire franchement ce qu'il couste »...

[L'évêque de Chartres, Paul GODET DES MARAIS (1647-1709), est mort le lendemain de cette lettre, le 26 septembre 1709. Il était le confesseur de Madame de Maintenon qui le fit nommer à Chartres en 1690. Ce poste lui donnait autorité sur la maison de Saint-Cyr.

La destinataire de la lettre est l'épouse du financier Nicolas DESMARETS (1648-1721), neveu de Colbert, Contrôleur général des Finances depuis 1708 ; à la mort de Louis XIV, le Régent lui retira tous ses pouvoirs, et Madame Desmarets perdit la raison. Madeleine BÉCHAMEIL de Nointel, qui avait épousé Desmarets en 1673, était fille du fameux Louis de Béchameil, marquis de Nointel (1630-1703), Surintendant général des Finances et fin gastronome.

Desmarets avait racheté à Chamillart le château de La Marche (sur le territoire actuel de Marnes-la-Coquette) en 1708 lors de son arrivée au Contrôle général, après la démission de Chamillart ; il le revendra en 1719 à John Law, qui fit détruire le bâtiment principal.]

Provenance : Bibliothèque œnologique Bernard Chwartz (11 avril 2011, n° 159).

1078

À Monsieur de Noyon

estre jugé, cest une marque de la justice de sa cause je me joins à elle pour obtenir cette grace je ne puis laisser passer cette occasion Monsieur sans vous témoigner toute ma reconnaissance des bontés que vous avez pour Monsieur l'Evesque de Noyon je vous supplie d'estre bien persuadé qu'on ne peut aussy estre plus que je le suis

Monsieur

Votre très humble et très obéissant serviteur
Maintenon

1078

MAINTENON Françoise d'Aubigné, marquise de (1635-1719) épouse morganatique de Louis XIV, fondatrice de la maison de Saint-Cyr pour les jeunes filles.

L.A.S. « Maintenon », Saint-Cyr 9 juin ; 2 pages in-4.

800 / 1 000 €

« Jabuse le plus rarement que je puis de la liberté que vous m'avez tousjours donnée de madresser à vous dans les occasions ou je m'intéresserois véritablement, Me la Comtesse de BELET a esté eslevée à St Cir et j'ai pour elle une amitié particuliere. Elle vous demande Monsieur de retenir devant vous un procès qui doit bientost estre jugé, cest une marque de la justice de sa cause je me joins à elle pour obtenir cette grace ». Elle remercie également son correspondant de ses bontés pour l'évêque de Noyon [Claude-Maur d'AUBIGNÉ]...

1079

MARGUERITE D'ANGOULÊME (1492-1549)

Reine de Navarre, sœur de François I^{er}, écrivain (Heptaméron).

L.S. avec compliment autographe « La toute Vre Marguerite », Cyguence [Sigüenza (Castille)] 1^{er} décembre [1525], à François de TOURNON, archevêque d'Embrun, et au Premier Président Jean de SELVE ; 1 page in-4, adresse au verso (petits trous et fentes aux plis, légères piqures).

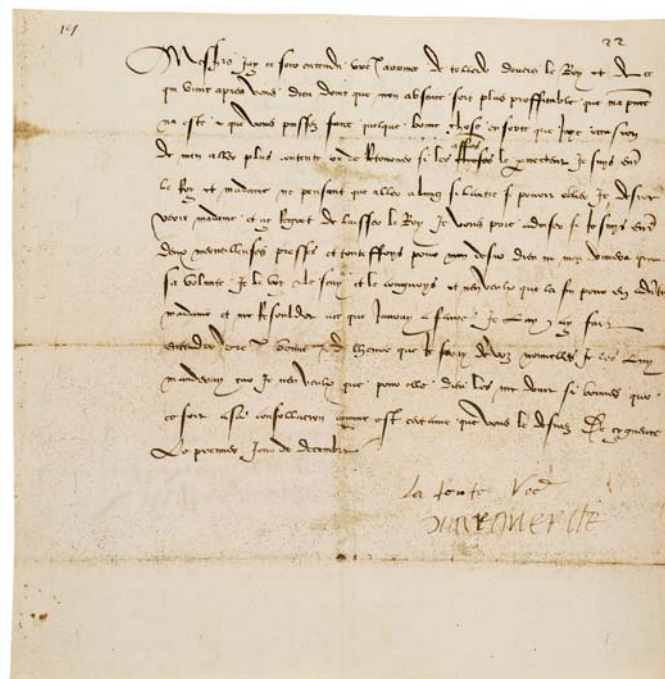
3 000 / 4 000 €

Aux plénipotentiaires qui négocient la paix et la libération de François I^{er}.

[Marguerite était venue en Espagne pour tenter de libérer son frère, et rentrait en France après l'échec de sa mission ; le traité de Madrid sera signé le 14 janvier 1526.]

« Jay ce jour entendu vostre arrivée de Tollede devers le Roy et de ce qui vient apres vous. Dieu doint que mon absence soit plus proffitable que ma presence na esté et que vous puissiez faire quelque bonne chose en sorte que jaye occasion de men aller plus contente ou de retourner si les affaires le permettent. Je suys entre le Roy et madame ne pensant que aller a lung si lautre se pouvoit oblier. Je desire veoir madame et ay regret de laisser le Roy. Je vous prie adviser si je suys entre deux merueilleuses presses et touteffoys pour mon desir Dieu ne men donnera que sa volonté. Je le voy et le scay et le congnoys et nen veulx que la fin pour en advertir madame et me resouldre ace que jauray a faire »...

Provenance : archives Jean de SELVE (vente 15 mai 2013, n° 121).



1080

MARGUERITE D'ANGOULÊME (1492-1549)

Reine de Navarre, sœur de François I^{er}, écrivain (Heptaméron).

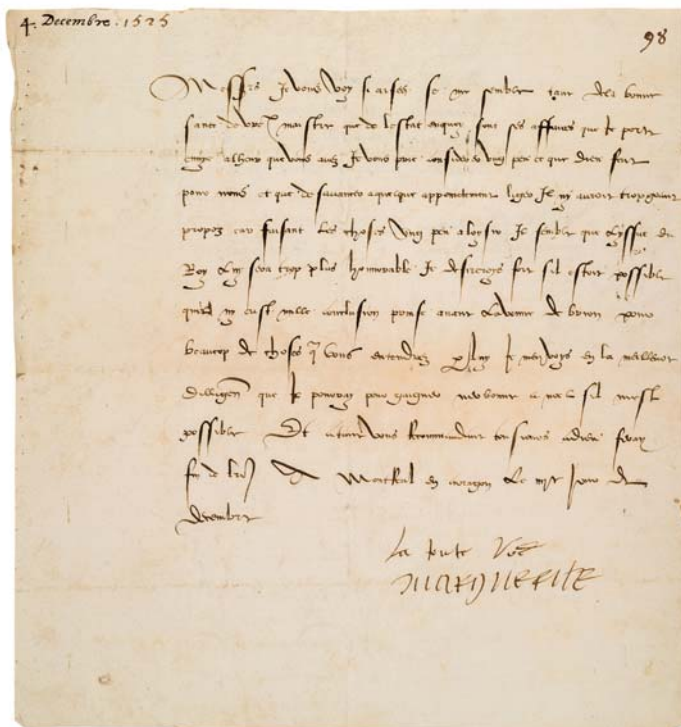
L.S. avec compliment autographe « La toute Vre Marguerite », Montréal en Aragon 7 décembre [1525], à François de TOURNON, archevêque d'Embrun, et au Premier Président de Paris Jean de SELVE ; 1 page in-4, adresse.

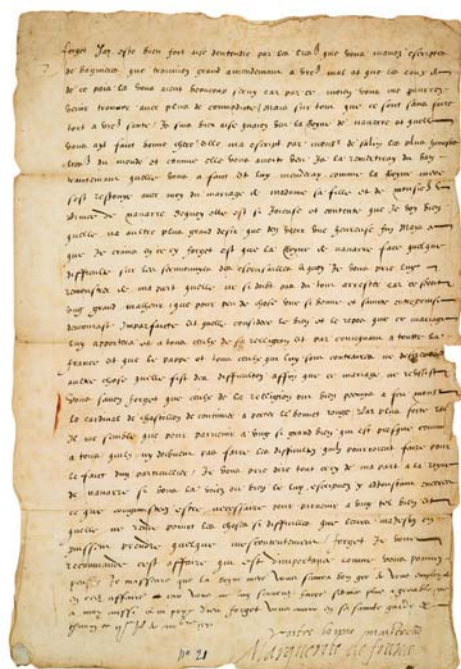
3 000 / 4 000 €

Recommandations aux négociateurs du traité de Madrid (14 janvier 1526).

« Je vous voy si aises se me semble tant de la bonne santé de vostre maistre que de lestat enquoy sont ses affaires que je porte envye a l'heur que vous avez. Je vous prie considerer ung peu ce que Dieu fait pour nous et que de savancer a quelque appoinctement leger il ny auroit trop grand propoz car faisant les choses ung peu a loysir il semble que lyssue du Roy luy sera trop plus honorable. Je desireroys fort sil estoit possible quil ny eust nulle conclusion prinse avant la venue de BRION [Philippe CHABOT] pour beaucoup de choses que vous entendrez par luy Je men voys en la meilleure dilligence que je pourray pour gaigner Nerbonne a Noel sil mest possible »...

Provenance : archives Jean de SELVE (vente 15 mai 2013, n° 122).





1081

MARGUERITE DE FRANCE, duchesse de SAVOIE
(1523-1574)

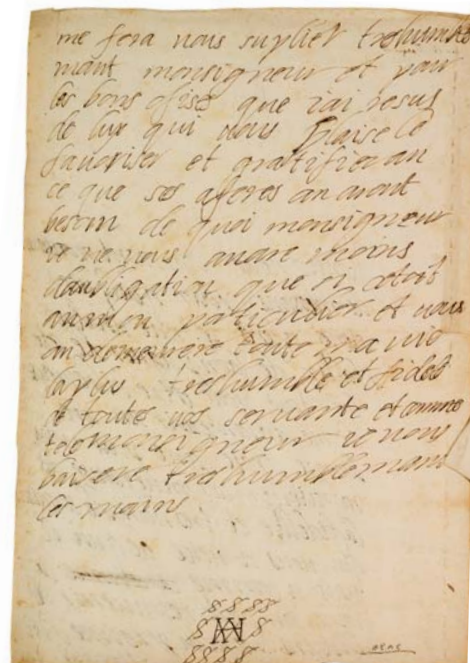
filles de François I^{er}, épouse d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie.

L.S. « Vostre bonne maistresse Marguerite de France », Turin
2 novembre 1571, à Pierre FORGET ; 1 page in-fol. (un bord
un peu effrangé).

1 500 / 2 000 €

Intéressante lettre sur les négociations du mariage de Marguerite de Valois (Margot), fille de Catherine de Medicis, avec le prince de Navarre futur Henri IV, en vue de réconcilier les Catholiques et les Protestants [le mariage eut lieu en août 1572].

Elle est bien aise que Forget trouve du soulagement à son mal aux eaux de Bagnières, et qu'il ait vu la Reine de Navarre [JEANNE D'ALBRET], qui lui a écrit « les plus honnestes lettres du monde » ; elle lui répondra « comme la Royne mere [CATHERINE DE MEDICIS] sest resjouye avec moy du mariage de madame sa fille [MARGUERITE DE VALOIS] et de monsieur le Prince de Navarre [futur HENRI IV] dequoy elle est si joieuse et contente que je voy bien quelle na autre plus grand desir que den veoir une heureuse fin ». Mais elle craint « que la Royne de Navarre face quelque difficulté sur les seremonnyes des espousailles a quoy je vous prie luy remonstrer de ma part quelle ne si doit pas du tout arrester car ce seroit ung grand malheur, que pour peu de chose une si bonne et sainte entreprinse demourast imparfaicte et quelle considere le bien et le repos que ce mariage luy apportera et a tous ceux de sa religion et par concequant a toute la France et que le pape et tous ceulx qui luy sont contraires ne desireroient autre chose quelle fist des difficultez affin que ce mariage ne reussist. Vous savez Forget que ceulx de la religion ont bien permys a feu monsr le cardinal de Chastillon de continuer a porter le bonnet rouge. Par plus forte raison il me semble que pour parvenir a ung si grand bien qui est presque commun a tous, quilz ny doibvent pas faire les difficultez quilz pourroient faire pour le fait dun particulier. Je vous prie dire tout cecy de ma part à la royne de Navarre [...] je vous recommande cest affaire qui est importante comme vous pouvez penser »...



1082

MARGUERITE DE VALOIS (1553-1615) « la Reine Margot » ;
fille d'Henri II, première femme d'Henri IV qui la répudia.

L.A.S. (monogramme entouré de fermesses), [1578 ?], «
Au Roy Monsieur et frere » [HENRI III] ; 2 pages in-fol.,
adresse.

2 500 / 3 000 €

Belle lettre à son frère Henri III.

« Monsieur san alant monsieur de MIOSANS pour quelques sienes aferes ie nai voulu fallir de laccompagner de cete lettre tant pour estre si heureuse de me ramantenir an vostre bonne grase que pour vous rafraichir la souvenanse de la fidelite et tres humble servise qui nous a voue de quoy il vous a comme la roine san peut resouvenir de lontans randu preuve qui me fera vous suplier tres humblemant monsigneur et pour les bons ofises que iai resus de luy qui vous plaise le favoriser et gratifier an ce que ses aferes an aront besoin de quoy monsigneur je ne vous an are moins daublignation que si cetoit an mon particulier et vous an demeurez toute ma vie la plus treshumble et fidele de toutes vos servante »...

[Henri d'Albret, baron de MIOSENS, descendant d'un Albret bâtard, était un ami d'enfance d'Henri de Navarre, et un capitaine catholique à son service, qu'il chargea notamment d'aller complimenter Henri III lors de son accession au trône de France.]

On joint une P.S. « Marguerite », Nérac 1^{er} janvier 1580, lettres de provision pour la charge d'écuyer d'un de ses gentilshommes pour le sieur de MONTIGNY (vélin oblong in-4, trous).



1083

MARGUERITE DE VALOIS (1553-1615) « la Reine Margot » ;
 fille d'Henri II, première femme d'Henri IV qui la répudia.

L.S. avec compliment autographe « Vre treshumble et tresobeisante servante seur et sugete Marguerite », Nérac 24 septembre 1579, « Au Roy Mon Seigneur et frere » [HENRI III] ; 1 page in-fol., adresse avec sceau aux armes sous papier.

1 200 / 1 500 €

Intervention auprès de son frère Henri III pour fonder un collège à Montauban.

Les habitants de la ville de MONTAUBAN lui envoient le présent porteur, « pour vous supplier treshumblement leur donner permission de funder ung college en lad. ville pour l'instruction de la jeunesse et pour autres affaires qui les concernent en general. Et pource quil vous a pleu me delaisser le pais de Quercy et par consequent icelle ville de Montauban qui en deppend pour partie de de lassignat de mon dot ; et questant dernièrement arrivée aud. lieu Ils m'ont fait ample demonstration de leur bonne voluncte envers moy », elle désire qu'il se montre favorable à leur égard...

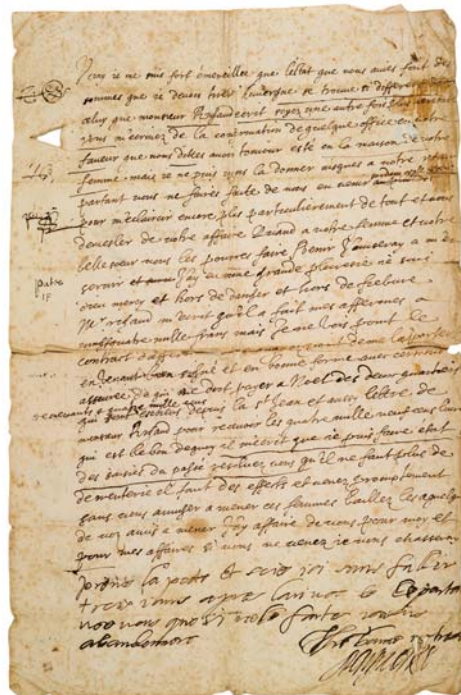
1084

MARGUERITE DE VALOIS (1553-1615) « la Reine Margot » ;
 fille d'Henri II, première femme d'Henri IV qui la répudia.

L.S. « Marguerite » avec 5 lignes autographes, 21 octobre 1606, à son contrôleur VERNY ; 1 page in-fol., adresse au verso avec reste de cachet de cire (petits trous par bris de cachet, quelques jaunissures).

800 / 1 000 €

Elle veut savoir où en sont ses affaires « et ce qui s'est passé en la prinse de possession. Cest pourquoi vous ne faies faute de me donner aviz de tout et m'écrire au vray quelle somme de deniers je puis retirer de ces quartiers mettant ensemble les deniers que l'on fit saisir en mon nom et ceux de la demy année escheue à la st Jean passé ». Elle compte, d'après les mémoires de VERNY, sur deux fois cinq mille écus, et réclame un état véritable. « Écrivez moy aussy comme quoy vous avez accomodé voz affaires et si votre mariage se fait ». La Reine informe ensuite VERNY de la conduite de son cousin engagé à son service et qu'elle a dû chasser, « m'ayant fait un trait si indigne de l'honneur qu'il avoit d'estre en ma chambre que je n'eusse peu sans donner exemple d'une trop licentieuse infidelité m'en servir davantage »...



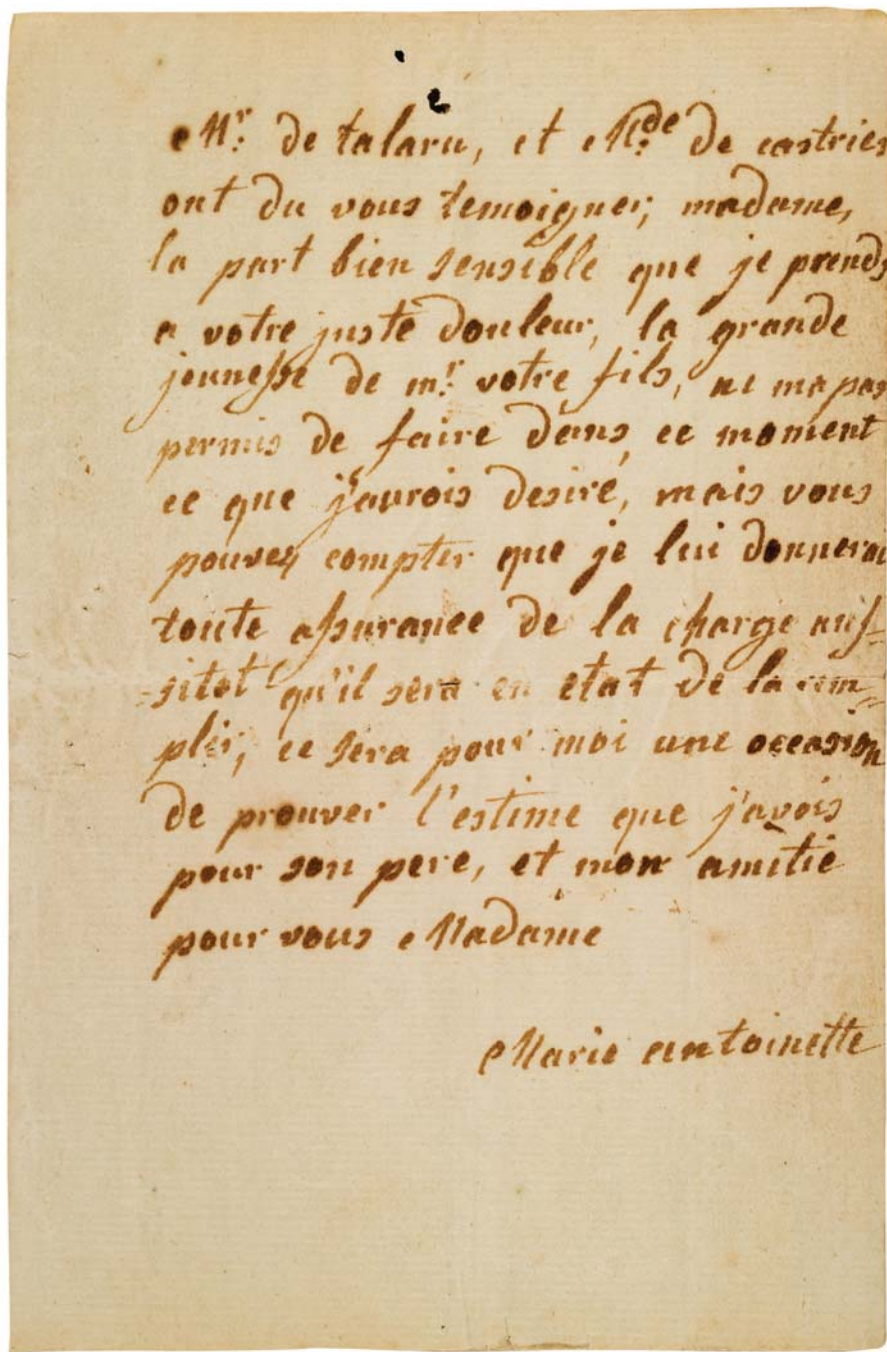
1085

MARGUERITE DE VALOIS (1553-1615) « la Reine Margot » ;
 fille d'Henri II, première femme d'Henri IV qui la répudia.

L.S. « Marguerite » avec 4 lignes autographes, [fin 1606], à « VERNY mon controlleur » ; 1 page in-fol., adresse au verso avec reste de cachet de cire (fentes aux plis, un bord effrangé et deux petits trous).

1 000 / 1 500 €

Elle est « fort émerveillée que l'estat que vous avies fait des sommes que je devois tirer d'Auvergne se trouve si different de celui que Monsieur Rusand escrit ». Elle aimerait avoir son contrôleur près d'elle pour l'éclaircir là-dessus. Elle lui permet de faire venir sa femme et sa belle-sœur à ses côtés afin de la servir. Elle vient d'être bien malade d'une « grande pluresie », mais est maintenant « hors de danger et hors de fiebvre ». Elle veut faire rentrer de l'argent : « il ne faut plus de demeterie il faut des effects et venez promptement sans vous amuser a mener ces femmes baillez les a quelqu'un de voz amis a mener. J'ay affaire de vous pour moy et pour mes affaires si vous ne venez je vous chasseray ». Puis elle termine de sa main : « Prenes la poste et soies isi sans fallir trois jours après larivée de ce porteur vers nous que si ne le faites je vous abandonneres Votre bonne metresse Marguerite ».



1088

1086

MARIE STUART (1542-1587)

Reine d'Écosse et de France, épouse de François II.

ORDONNANCE en son nom, signée par RYER, Paris 7 avril 1576 ; vélin oblong grand in-fol.

500 / 700 €

« Marie par la grace de Dieu Royne d'Escosse douairiere de France duchesse de Touraine Contesse de Poictou et de Chaumont en Bassigny, dame d'Esparnay Saint Dizier et Sainte Manehould », nomme Jehan de LA VALLINIÈRE à l'office de greffier « en lelection de Fontenay le Conte en Poictou ».

1087

MARIE LESZCZINSKA (1703-1768)

Reine de France, femme de Louis XV.

L.A., au Président HÉNAULT ; 3/4 page in-4.

600 / 800 €

Elle se réjouit de le voir : « je vous advoüe que l'impatience m'a gagnée dans l'inquietude ou j'étois de vostre bille de voir que vous ne parliez que de celle qui est repandüe sur le visage de Mr de L. qui n'est qu'atristante, je me flatte que je deviendrois bien-tost de la mesme couleur. Les refflexions me gagne, et me gagne fortement, cela n'est pas guai, mais utile »...

1088

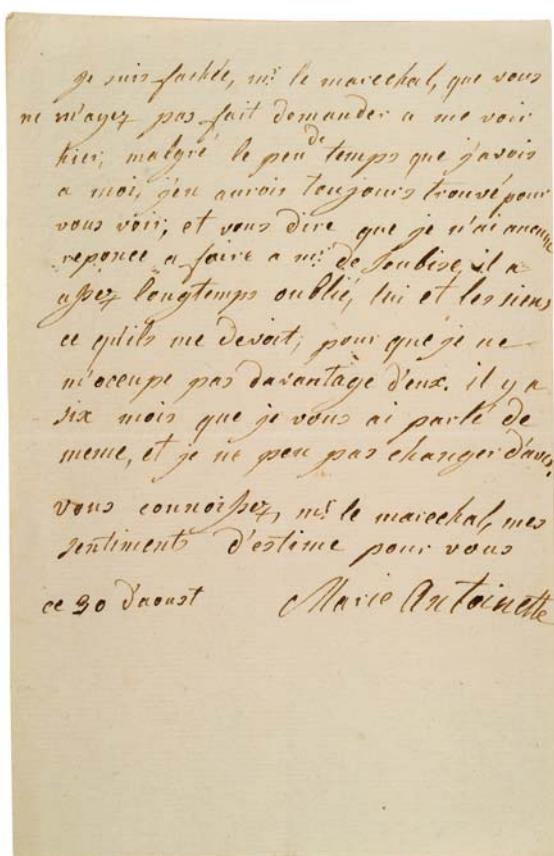
MARIE-ANTOINETTE (1755-1793)

Reine de France.

L.A.S. « Marie Antoinette », [vers 1785], à une dame ; 1 page in-8.

8 000 / 10 000 €

« M^r de TALARU, et M^{de} de CASTRIES ont du vous temoigner, madame, la part bien sensible que je prends a votre juste douleur, la grande jeunesse de Mr votre fils, ne ma pas permis de faire dans ce moment ce que j'aurois désiré, mais vous pouvez compter que je lui donnerai toute assurance de la charge aussitôt qu'il sera en etat de la remplir, ce sera pour moi une occasion de prouver l'estime que j'avois pour son pere, et mon amitié pour vous »...



1089

MARIE-ANTOINETTE (1755-1793)

Reine de France.

L.A.S. « Marie Antoinette », 30 août [1786 ?], au maréchal de CASTRIES, secrétaire d'État à la Marine]; 1 page in-8.

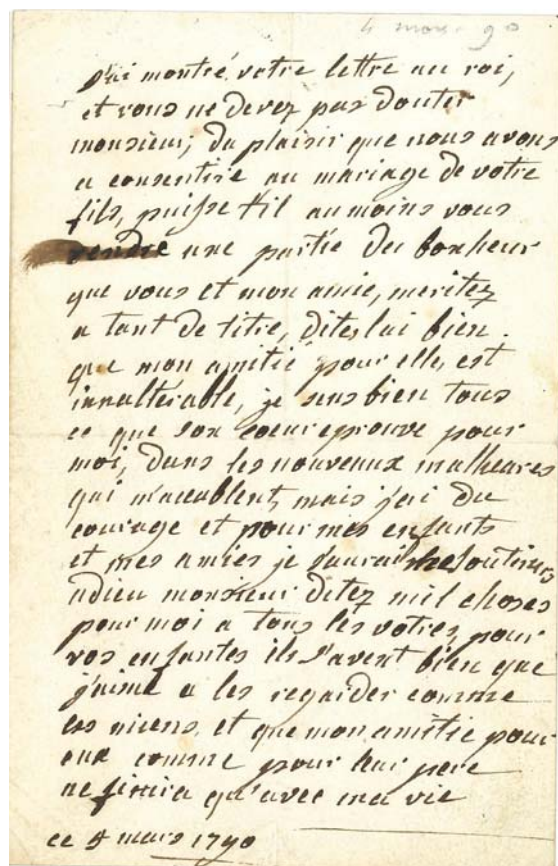
7 000 / 8 000 €

Disgrâce du prince de Soubise.

[Le maréchal prince de SOUBISE (1715-1787), ancien ministre d'État, a dû se retirer après l'affaire du collier de la Reine, dans laquelle son parent, le cardinal de Rohan, avait été gravement compromis.]

« Je suis fâchée, M^r le marechal, que vous ne m'ayez pas fait demander a me voir hier ; malgré le peu de temps que j'avois a moi, j'en aurois toujours trouvé pour vous voir, et vous dire que je n'ai aucune reponce a faire a M^r de Soubise, il a assez longtemps oublié, lui et les siens ce qu'ils me devoit, pour que je ne m'occupe pas davantage d'eux. il y a six mois que je vous ai parlé de meme, et je ne peu pas changer d'avis »...

Provenance : archives CASTRIES (27 mars 2001, n° 98).



1090

MARIE-ANTOINETTE (1755-1793)

Reine de France.

L.A., 4 mars 1790, [au duc Jules de POLIGNAC]; 1 page in-8.

10 000 / 12 000 €

Émouvante lettre de la Reine, pleine de courage et de grandeur face à l'adversité, au mari de sa favorite.

[Jules de Polignac (1746-1817) avait épousé en 1767 Gabrielle de Polastron (1749-1793), qui fut gouvernante des enfants de France et favorite de Marie-Antoinette ; ils émigrèrent dès le 16 juillet 1789. Leur fils Armand épousera à Venise le 6 septembre 1790 Mlle de Nyvenheim.]

« J'ai montré votre lettre au roi, et vous ne devez pas douter monsieur, du plaisir que nous avons a consentir au mariage de votre fils, puisse t'il au moins vous rendre

une partie du bonheur que vous et mon amie, méritez a tant de titre, dites lui bien que mon amitié pour elle, est inaltérable, je sens bien tous ce que son cœur éprouve pour moi, dans les nouveaux malheures qui m'accablent, mais j'ai du courage et pour mes enfants et mes amies je pourrai les soutenir. Adieu monsieur dites mil chose pour moi a tous les vôtres, pour vos enfants ils savent bien que j'aime a les regarder comme les miens, et que mon amitié pour eux comme pour leur père ne finira qu'avec ma vie ».

Correspondance (éd. Évelyne Lever), p. 504.

1091

MARIE-CLOTILDE (1759-1802)

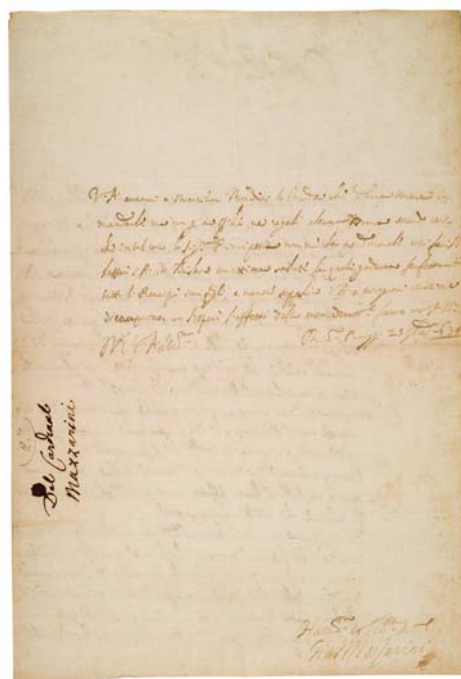
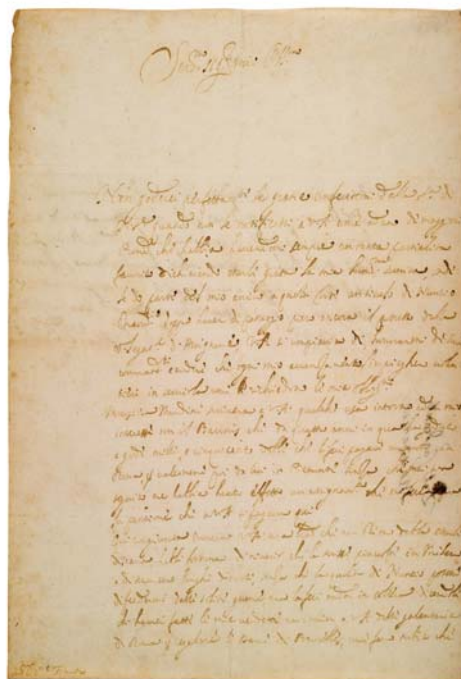
sœur de Louis XVI, elle fut princesse de Piémont puis Reine de Sardaigne.

2 L.A.S. « Marie Clotilde », Aix et Évian juillet-août 1786, à la marquise d'HAUSSY, au Grand Commun à Versailles ; 2 pages petit in-4 chaque, adresses avec contreseing de l'intendant des Postes RIGOLEY D'OGNY et cachets de cire brune couronnés.

500 / 700 €

Charmantes lettres à sa chère « Sisye », sur son séjour à Évian.

Aix 12 juillet 1786. Elle décrit les belles gazes qu'elle lui a trouvées. « J'entends beaucoup parler sur les gazettes d'un M^r de Cillard officier de la Marine qui me paroît être distingué, seroit-ce votre neveu frere de Villeneuve, j'en serois enchantée, je partage bien la joie que celui-cy aura eu du voyage de mon frere [voyage de Louis XVI à Cherbourg en juin 1786] on me mande qu'il en est revenu enchanté ». Elle s'inquiète de la goutte de Sisye à qui elle fait des recommandations. Évian 21 août 1786. La santé de son cher mari, « qui étoit encore plus délabrée que la mienne, se rétablit à merveille, il a prodigieusement gagné icy [...] Nous menons une vie charmante icy, nous allons tous les matins à la fontaine, où tout le monde se promène, ce qui est tres guai et vivant, apres le diné nous descendons dans le jardin, on y a fait une petite tente sous laquelle nous pêchons des petits poissons, notre monde forme une société tres agréable, nous faisons souvent des parties sur le lac, enfin je m'amuse beaucoup »...



1093

1093

MAZARIN Jules (1602-1661) cardinal et homme d'État.

L.A.S. « GiuMazarini », Paris 25 novembre 1634, au Prince Thomas de SAVOIE-CARIGNAN ; 2 pages in-fol. ; en italien (encre un peu pâle).

1 500 / 2 000 €

Remarquable lettre du début de sa carrière, écrite la veille de son entrée solennelle à Paris comme Nonce.

[Mazarin, qui n'est encore que vice-légat en Avignon, vient d'être nommé, à trente-deux ans, Nonce extraordinaire du pape Urbain VIII à la cour de Louis XIII. C'est une étape décisive dans la carrière du jeune Monsignor, qui le rapproche du cardinal de Richelieu et du pouvoir.]
Il ne jouirait pas parfaitement des grâces de Sa Sainteté le Pape s'il ne les notifiât pas à Son Altesse, « comme à l'un de mes plus grands patrons qui m'a toujours traité si favorablement en déclarant qu'il agréait ma très humble servitude »... Aussi lui fait-il part de son arrivée en cette cour, avec le titre de Nonce extraordinaire, après avoir repris possession de la légation d'Avignon. Que Son Altesse veuille bien l'honorer de

ses commandements et croire que dans cet avancement, Mazarin s'emploiera volontiers à la servir... Puis il parle d'une affaire de 1500 pistoles qu'il a avec Baunis, et il transmet au Prince une lettre de sa femme avec qui il a eu à Milan plusieurs longues conversations, « sans que ma qualité de Nonce pût me préserver des querelles accoutumées. Mais je l'ai mise en colère en lui disant que je me vengerais en envoyant à Votre Altesse de petits cadeaux de Rome pour qu'Elle les donne aux dames de Bruxelles » ; il va les lui faire envoyer par Mondini, « mais pas pour qu'Elle en fasse présent à aucune dame, car j'en suis sûr, c'est là une chose que Madame la Princesse ne me pardonnerait pas si facilement. J'ai laissé Son Altesse en parfaite santé à Milan ainsi que tous ses enfants ». Et il l'assure de son dévouement...

1092

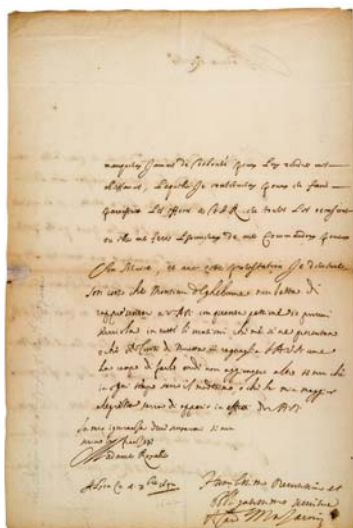
MARIE-THÉRÈSE (1717-1780)

Impératrice.

P.S. « Maria Theresia », Vienne 17 mai 1754 ; contresignée par le comte de KAUNITZ-RITTBERG et Frédéric de BINDER ; vélin in plano (54 x 67 cm.), grand sceau pendant de cire rouge aux armes dans son boîtier en bois tourné, sur cordons jaune et noir ; en latin (légères mouillures).

500 / 700 €

Lettres patentes de ministre pour le comte Florimond de MERCY-ARGENTEAU à la Cour de TURIN près de CHARLES-EMMANUEL, Roi de Sardaigne, Duc de Savoie et Prince de Piémont.



1094

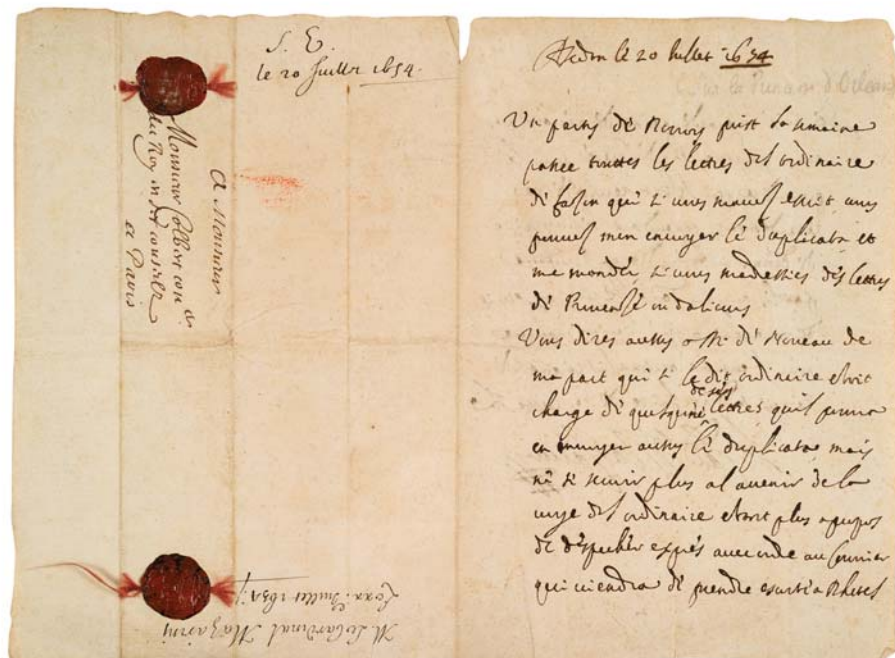
MAZARIN Jules (1602-1661)
cardinal et homme d'État.

L.S. en partie autographe « Il Card^e Mazarini », Lyon 4 septembre 1642, à Madame Royale [CHRESTIENNE DE FRANCE, Régente du duché de Savoie]; 2 pages in-fol. dont 12 lignes autographes (légère fente au pli réparée); la partie autographe en italien.

1 500 / 1 800 €

Trois mois avant la mort de son maître Richelieu, à qui il succèdera.

« Son Éminence doit arriver demain » à Lyon [RICHELIEU vint à Lyon après l'arrestation de Cinq-Mars et De Thou, décapités le 15 septembre; il mourra le 4 décembre]: « je ne manqueray de luy presenter assistot la lettre que Vostre Altesse Royale luy a escrite, et en mesme temps feray connoistre a S.E. la part qu'elle prend en tous les glorieux avantages que recoivent les armes de Sa Majesté, et particulièrement l'extreme joye que la prise de Perpignan a causé a V.A.R. à laquelle je suis obligé de rendre un million de graces pour le souvenir qui luy a pleü avoir de moy, m'honorant d'une de ses lettres, bien que je n'aye merité cette faveur par aucun de mes services. Je supplie tres humblement V.A.R. de croire que je ne manqueray jamais de volonté pour luy rendre mes obeissances »... De sa main, il ajoute en italien que « Monsieur d'Eghebonne » [AIGUEBONNE, ambassadeur de France à la cour de Savoie] représentera à S.A.R. tout le zèle de Mazarin à la servir avec passion dans toutes les occasions qui se présenteront, ainsi que le comte de Ruetta. Il regrette que son ignorance l'empêche d'écrire en français: « La mia ignoranza deve scusarmi si non scrivo in franzese »...



1095

1095

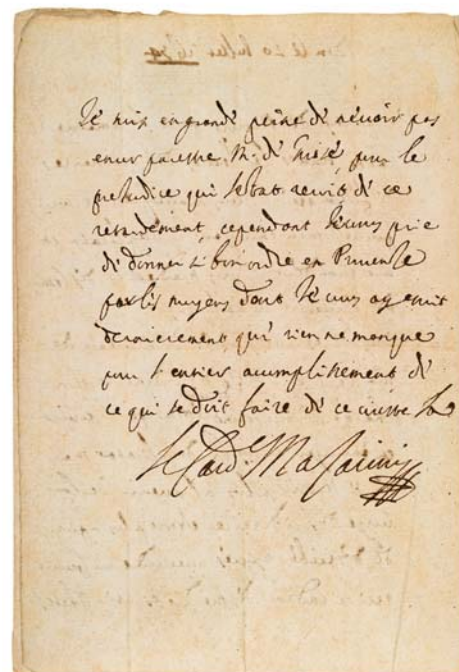
MAZARIN Jules (1602-1661)
cardinal et homme d'État.

L.A.S. « Le Card^e Mazarini », Sedan 20 juillet 1654, à Jean-Baptiste COLBERT, conseiller du Roi en ses Conseils, à Paris; 2 pages in-8, adresse avec cachets de cire rouge à ses armes sur soies roses.

1 500 / 2 000 €

Curieuse lettre sur les postes, à son fidèle conseiller Colbert.

« Un parti de Rocroy prist la semaine passee toutes les lettres de l'ordinaire de fason que si vous maves escrit, vous pouver men envoyer le duplicata, et me mander, si vous madressiez des lettres de Provense ou dalieurs. Vous direz aussy a M. de Nouveau de ma part que si ledit ordinaire etoit chargé de quelq'une de ses lettres, quil poura en envoyer aussy le duplicata, mais ne se servir plus a lavenir de la voye de lordinaire etant plus apropos de despecher exprés avec ordre au courrier qui viendra de prendre escorte a Rhetel. Je suis en grande peine de ne voir pas encor parestre M. de GUISE, pour le prejudice que lestat reçoit de ce retardement, cependant je vous prie de donner si bon ordre en Provense par les moyens dont je vous ay escrit dernièrement que rien ne manque pour l'entier accomplissement de ce qui se doit faire de ce cousté la »...



1095

1096

MIRABEAU Victor de Riquetti, marquis de (1715-1789)
économiste, « l'Ami des hommes », père du grand orateur
de la Révolution.

L.A.S. « Mirabeau », Marseille 17 juin 1744, au marquis de
CAUMONT en son château de Caumont ; 2 pages et demie
in-4, adresse (petits manques au feuillet d'adresse par bris
du cachet).

400 / 500 €

Jolie lettre gourmande et poétique.

« Je ne goûterai point du tout [...] les motifs de consolation que vous
me présentés pour le Périgord, le suc des perdrix et le goût des truffes
se proportionnent presque entièrement à mon égard à la compagnie
qui m'aide à les découvrir, ma philosophie me servira mieux en
me disant que tout ce qui est bien ». Mais il ne dédaigne pas la
bonne chère : « c'est un talent que cette sorte de goût »... Il évoque sa
découverte sur PÉTRARQUE, dont il lit peu les commentateurs, dont
Tassono, mais est ravi « d'être de la secte tassonienne au sujet de la
datte de l'amour du seigneur Pétrarque [...] ». Les bizarres assemblages
de fable, de galanterie et de religion qui nous choquent si fort, se
sont je pense plus maintenus chez les italiens que parmi nous, pour
moy ils me divertissent », et il cite des vers de l'ARIOSTE, avant de
faire allusion à sa « petite ode », défendant son usage des mots
d'Èrèbe et de Castalie : « nous ne saurions trop enrichir notre langue
d'expressions poétiques. Rousseau qui le premier élargit ses entraves
en ce genre ne s'en est pas mal trouvé [...], c'est aux conquérants à
étendre leurs frontières »...

1097

MIRABEAU Honoré-Gabriel de Riquetti, comte de
(1749-1791) le grand orateur des débuts de la Révolution.

MANUSCRIT autographe (fragment), [**Le lecteur y mettra
le titre**, Amsterdam 1777] ; 4 pages in-4 (quelques petites
corrosions d'encre).

3 000 / 5 000 €

Fragment de sa défense de la musique instrumentale.

[Dans cette brochure anonyme, *Le lecteur y mettra le titre* (« Londres
1777 », 96 pages), Mirabeau défend en particulier la musique du
violoniste, compositeur et chef d'orchestre napolitain Ignazio
RAIMONDI (1735-1813), dont le nom est ici écrit en clair (il sera
réduit à son initiale dans le pamphlet). Le manuscrit présente de
rares ratures et corrections. Son texte correspond à celui du milieu
de la p. 17 jusqu'à la première ligne de la p. 24 de l'imprimé, avec des
variantes mineures, et des lignes non retenues dans la version éditée.]
Il faut se poser les questions suivantes : « La musique est-elle un art
aussi frivole, aussi borné, aussi inutile qu'affectent de le penser ceux
qui ne la connaissent point ? La musique instrumentale peut-elle
exprimer des passions et exciter des sensations déterminées ? Est-il
possible de faire une bonne composition de musique instrumentale,
sans s'être proposé de peindre un objet déterminé ? Quelle est la
différence de l'art du Poète à celui du musicien ? Quelle est celle
des sensations qu'ils excitent ? Que se doivent-ils l'un à l'autre ? Que
peuvent-ils indépendamment l'un de l'autre ? Ne peut-on pas soutenir
que les bornes de la musique instrumentale sont moins resserrées
que celles de la musique vocale ? »...

Mirabeau rappelle le rang égal de la musique, la poésie et la danse,
dans la Grèce antique (Strabon, Plutarque), et, dans quelques lignes
non retenues, constate que Platon admet « des musiciens dans sa
république dont il bannit les poètes. Il savait que le triomphe de

ceux-ci est d'inspirer ou d'enflammer les passions que Pithagore
appaisait par le son de sa lyre » (avec note renvoyant à Sénèque,
De ira). Il cite aussi le décret des éphores bannissant Timothée le
Milésien pour avoir ajouté des cordes à la lyre... Suit ce paragraphe
intéressant, resté inédit : « Les Hébreux qui tenoient du ciel même
leurs loix et leur culte, tout l'Orient, la sage Egypte, et la Grèce
orgueilleuse employèrent à l'envi la musique à fixer dans la mémoire
des événements mémorables ou d'importantes maximes, à élever
l'âme par les émotions des sens jusqu'à l'adoration de la divinité. Les
Lévites portoient au dieu d'Israël leurs hommages dans cette langue
universelle à l'usage de tous les êtres sensibles ; les mages de Perse
et les ignicoles invoquoient le soleil au son de leurs lyres d'argent, le
Brachmane, saluoit l'aurore sur les bords du Gange par des chants
solemnels. Hermès Trismégite, Orphée, le dernier Zoroastre, tous
les fondateurs de sociétés, tous les instituteurs de religions ont eu
recours à cet art enchanteur pour accréditer leurs leçons et leurs
dogmes ; sans doute ils en connoissoient l'irrésistible empire »...

1098

MIRABEAU Honoré-Gabriel de Riquetti, comte de
(1749-1791) le grand orateur des débuts de la Révolution.

L.A.S. « Mirabeau fils », [Vincennes] 1^{er} avril 1780, au marquis de
MARIGNANE ; 2 pages in-4 (brunissure sur un bord ; portrait
gravé joint).

2 000 / 3 000 €

Belle lettre du donjon de Vincennes à son beau-père pour obtenir sa libération.

[Incarcéré depuis 1777 au fort de Vincennes, sur lettre de cachet par
ordre de son père, après s'être enfui avec sa maîtresse Sophie de
MONNIER, Mirabeau implore la clémence du père de son épouse
bafouée, seule personne avec sa fille à pouvoir lui accorder sa mise
en liberté.]

Une première démarche, l'année précédente, lui avait valu « de votre
part une vive réprimande que j'ai pu mériter à plus d'un égard ». Il
reconnaît ses torts, « des passions, que la jeunesse rendoit trop
violentes », et il ne peut que demander le pardon et promettre de
s'en tenir à une « conduite expiatoire ». Il invoque le lien qui unit leurs
deux familles, qui, il l'espère, lui laisseront une nouvelle chance de
se mieux comporter : « Je n'ai pas cru, je ne puis croire encore que
deux familles aussi nobles par leurs principes que par leur naissance,
composées de gens pleins de vertus, d'humanité et d'honneur
s'unissent constamment pour condamner à la mort civile et à la mort
physique un homme qui leur tient de près, qui a mal fait sans doute,
mais qui leur crie à toutes deux : je veux mieux faire ; mettez moi
à portée de mieux faire. C'est le plus beau des droits de l'homme
généreux que la clémence. C'est peut-être le plus dur à invoquer
pour ceux qui se sont mis dans le cas d'en avoir besoin. Mais je ne
calcule plus d'après ce qui est agréable ou triste. Je ne considère
que ce que je crois de mon devoir ; et certainement il est de mon
devoir, de vous manifester mon repentir pour ce que j'ai de torts trop
réels, et de vous montrer en implorant votre secours combien j'ai
pour vous d'estime et de respect. Solliciter le pardon des hommes,
c'est les traiter comme Dieu même, et Dieu ne le refuse jamais à
ceux qui le lui demandent, il a prescrit aux humains de l'accorder
jusqu'à soixante et dix sept fois sept fois. Je ne le demande pas
entier, Monsieur ; je voudrais ne rien avoir gratuitement ; je voudrais
que vous me missiez dans le cas de le mériter, de le conquérir ; je
voudrais que vous m'arrachassiez à la mort, que vous me donnassiez
le moyen d'employer honorablement et vertueusement ma vie ;
que vous ne me rendissiez toutes vos bontés que lorsque j'aurais
fait des premières d'entr'elles cet usage convenable et réparateur ». Sa
santé est mauvaise et il ne peut se soigner en prison : « Les deux

1099

MONNIER Sophie Richard de Ruffey, marquise de, dite Sophie MONNIER (1754-1789)
maîtresse de Mirabeau.

L.A.S. « Sophie Gabrielle », 30 mars [1779, à MIRABEAU] ; 2 pages in-4 très remplies d'une écriture serrée, avec quelques passages chiffrés.

1 000 / 1 500 €

Longue et belle lettre à son amant emprisonné.

Elle fait état de ses envois, y compris de la copie d'une lettre de sa mère. « Merci bon a. Rêve donc ! tu as fait des merveilles de lui montrer qu'il ne sait ce qu'il dit, ils n'en ont donné un de cousins, mais qui ne vaut rien, et puis en effet les affaires vont très vite par eux pour que l'on soit tentée de s'y adresser ; d'ailleurs il ne devrait pas avoir une si grande peur que tu fasse reconnaître ma fille pour être Mon... Il sait bien que ce n'est pas ton désir, je ne consois pas comment il pourroit préférer le mémoire de Ch. au tien par toutes 6 mille raisons, surtout après la manière dont tu l'as arrangé par lui ; point point de leur chartre privée, prison pour prison, ce n'est pas la peine de quitter celle où nous nous écrivons, et j'aurais peur d'ailleurs que ce ne fut pas une sauvegarde suffisante contre le procès Monnier, qui ne sera rien à ce que je vois le jour que ton père voudra, mais qui est encore beaucoup dans le moment présent »... Elle se réjouit de son portrait, qu'elle pourrait faire passer pour « être celui de mon frère, de mon père même ou de mon patron » : « n'est-ce donc pas toi, qui doit mener au paradis, et me faire voir les cieux ouverts ? »... Elle avait compté si elle avait eu son buste, « d'y faire mettre simplement un S' Esprit, et de dire que c'étoit celui du prince de Condé. Personne n'en auroit douté... La S' S. n'est pas dévote, mais elle est prude, [...] fort sotté, il n'est pas mal imaginé de les intéresser au procès, surtout dans ce parlement où tout se fait par compère, et par commère [...] Où Mr LE NOIR va-t-il donc demeurer à cet heure ! [...] Je ne suis pas trop fâchée que mes écritures soyent finies avec celui-ci, [...] je le hais si fort qu'il me coûte de lui dire des choses honnêtes »...

Puis elle parle de Jean-Jacques ROUSSEAU dont on prétend qu'il « n'a pas été amoureux de sa femme, en effet comment l'aurait-il été d'une telle espèce, mais qu'il l'avait épousé pour prouver que tous les états devoient être égaux, il l'a mal prouvé, je crois moy que cela ne sera jamais bon que le peuple recevoit une éducation semblable à la notre car c'est presque l'éducation qui fait les hommes quoiqu'elle ne les fasse pas entièrement [...] je crois que le caractère et surtout l'esprit du père et de la mère peuvent beaucoup influencer sur celui des enfants. [...] Les écrits de J.J. Rousseau prouveroient seules, indépendamment de sa conduite qu'il étoit loin d'être dur, qu'il avoit au contraire l'ame sensible, pour égoïste et misanthrope il lui auroit été bien pardonnable de l'être, il n'étoit pas payer pour aimer les hommes. Comment n'en prendroient-on pas bientôt en haine, quand on en a tant trouvé de méprisables, je n'ai ni l'âge ni l'expérience de J.J. mais en vérité sans l'amour je tendrois fort à la misanthropie, l'amour me donne du goût à la vie, aux gens et aux choses qui t'intéressent, et que tu aimes. Je suis en colère de ce que tant de gens se procurent la statue de VOLTAIRE, et que personne ne recherche celle de celui-ci. Ah ! si jamais nous en avons ce sera la sienne ! Je conviens mon tendre ami que la haine n'ôte rien à la vertu ni au génie, mais elle rend malheureux ceux qui ce loront attiré, ne vaudrait-il pas mieux je ne dis pas être moins vertueux mais moins briller, une vie heureuse, tranquille, et ignorée n'est-elle pas préférable à une gloire qui vous faisant respecter par quelques personnes vous font haïr et persécuté par tant d'autres »... Etc.

1100

MIRABEAU Honoré-Gabriel de Riquetti, comte de (1749-1791) le grand orateur des débuts de la Révolution.

L.A.S. « Mirabeau fils », Pontarlier 11 août 1782, à M. de VITRY, commis au Bureau des finances ; 1 page in-4, adresse (réparations au feuillet d'adresse).

1 500 / 2 000 €

Curieuse lettre d'affaires écrite le jour même où s'achève par transaction civile la révision de son procès.

[Ayant fui en Hollande en compagnie de Sophie Monnier, Mirabeau a été condamné à mort par contumace, puis finalement extradé et emprisonné au donjon de Vincennes en 1777. Libéré en décembre 1780, il se réconcilie avec sa famille et attaque la sentence qui l'a condamné ; il séjourne ainsi à Pontarlier en 1782 et entame un nouveau procès la même année ; il est pourtant incarcéré le 12 février pour ne sortir de prison que le 14 août suivant.]

« La preuve sans réplique, mon cher Ami, que mes lettres de change ne sont point escomptées et que je n'ai pas le sol, c'est que vous n'avez pas encore reçu d'argent. Certes je n'ai pas besoin d'être votre ami pour courir à votre secours ; je serois bien ingrat si je n'avois le plus vif empressement de vous être utile. D'ailleurs il est question de m'acquitter ; car je vous dois déjà considérablement. Mais mon Ami, au lieu d'être obligatoires sous peine d'être 24 heures en prison, les lettres de change en Suisse ne donnent droit de saisir qu'après trois sommations qui emportent trois semaines ; et l'on ne sauroit contraindre par corps. Cette inégalité est très odieuse, car puisqu'ils jouissent chez nous des avantages de nos lois de commerce, nous devrions assurément user de réciprocité. [...] Je quitte cette semaine Pontarlier où les délais incroyables du ministre et de ses commis, de l'intendant et de ses subdélégués, m'ont retenu pour les ordres relatifs à M^{de} de Mon. [Sophie MONNIER] Un mois de plus que je ne devois m'y attendre. Je vais sur le champ à Neuchâtel, d'où je ne désespérerai pas que je ne sois payé ; et vous libéré ! De là je pars pour la Provence »...

1101

MIRABEAU Honoré-Gabriel de Riquetti, comte de (1749-1791) le grand orateur des débuts de la Révolution.

L.A., Lundi matin [juin 1784], à CHAMFORT ; 3 pages et demie in-4.

2 500 / 3 000 €

Très belle lettre de Mirabeau au moraliste Chamfort.

Il a eu un accès de fièvre sans gravité : « toute fièvre chez moi est nerveuse. Au reste le corps est bon, et si bon que les secousses physiques ne l'effleurent pas même ; mais le mal moral, les angoisses, les dénis de justice, l'amitié blessée ou trompée, les choses qui m'affligent ou m'indignent trouvent le défaut de la cuirasse. Partout ailleurs qu'au cœur, je suis invulnérable »... Il a un nouveau logement rue de la Roquette : « Depuis que j'habite les faux-bourgs, et que je suis en vue de la Bastille, l'inquisition dédaigne mes lettres. [...] N'avez-vous pas peur, mon Ami, que sous les crâneaux et machicoulis de la bastille, je ne change beaucoup d'opinions, de principes et de style ? Ma première lettre de cachet a fait naître un ouvrage sur la Corse qui pour l'âge de dix sept ans où il a été écrit, vous paroîtroit un singulier hommage à la liberté. La seconde m'a fait écrire l'essai sur le Despotisme. Vous savez ce que les autres ont produit. En vérité, je crois qu'il est raisonnable qu'ils me laissent en repos ; car si jamais quelqu'un eut des symptômes d'impénitence finale, c'est moi. – Mais vous, vous l'élève des arts et des théâtres ; vous à qui

1099

1100

1101

la nature avait donné tous les genres d'esprit, mais non pas tous les goûts ; vous qu'elle avait entouré et pénétré de séductions ; que vous ayiez conservé avec les graces d'Epicure, le caractère de Caton ; que vous ayiez deviné la liberté, à Paris et à Versailles, que vous l'ayiez conquise ; que vous ayiez créé la vraie, la pure, simple et substantielle philosophie du citoyen ; c'est un phénomène auquel je ne suis pas encore accoutumé »... Il ira dîner chez ASPASIE [une maîtresse de Chamfort] : « j'y verrai plus clair en sortant. Je sais déjà que certainement et très certainement ses illusions n'appartiennent point à l'abandon de l'amour. [...] Elle parle abandon d'amour et d'ivresse quand il y a des tiers ; jamais en tête à tête avec moi ; elle en parle et ne s'enivre que d'eau froide »... Mais il s'ennuie du « métier de temporeux », et il ne souffrira pas « qu'un homme de mérite, qu'un homme fort, qu'un homme vertueux qui, n'étant plus dominé par la fièvre des sens ou de l'imagination, ne pouvoit vouloir descendre à Aspasie que pour l'élever à lui, soit la dupe d'une coquette. Si elle n'est que cela, il faut donc qu'elle soit

démasquée plutôt que plutard »... Il encourage son ami dans son travail : « les deux anecdotes que vous me racontez, toutes deux neuves et piquantes, me prouvent que la traduction est devenue votre pensée habituelle et que vous la portez dans vos promenades et jusque dans vos lectures ». À propos de « la théorie corruptive des idées féodales », il observe que « si le code des bienséances féodales a corrompu jusqu'aux sentimens de la nature en mêlant l'hommage dû au rang à l'expression du respect pour la paternité, il a fait bien pis ; il a corrompu le respect dû à la paternité en y substituant les égards du père pour le rang des enfans. Vous en connoissez vingt preuves anecdotiques, et le foible de Turenne pour l'ainé de sa maison étoit-il autre chose qu'une déviation de l'absurdité monstrueuse que vous dénonce ? » Il insérera cette observation dans leur ouvrage, et attend ses notes et instructions qu'il suivra « avec plus de soumission que Démocrite [Chamfort] ne suit les miennes pour Aspasie »... Il engage Chamfort à venir le voir...

je sois bien que lorsqu'il n'y a ni services à rendre à tes amis, ni mémoires ballonniques à demander tu te rappelles les tout-à-fait, ~~le nom~~ de ceux qui t'aiment, et tu n'as pas la plus légère démangeaison de leur écrire. Mais moi qui brûle la fièvre au coin de mon feu, et dont la poitrine, par sympathie, je crois, souffre cruellement, je pense à toi parce que je ne porte mal, et que ne te portes bien, ce qui fait dans mon âme un plaisir de plaindre de voir, de sorte qu'en y joignant l'aimable convalescence de ma compagne qui reprend sa force et sa beauté, je supporte avec une patience dont je suis moi-même étonné ma situation pénible. Je m'en vends pourtant de ne t'avoir pas écrit depuis plusieurs jours, et je me reproches plus en me disant que tu ne dois une réponse, je me dis aussi bien que tout autre que le philosophe Toi seroit inquiet de moi ou fâché contre moi. Dans les deux cas je puis te dire : frappe mais écoute. À dater depuis les derniers jours du mois dernier, je suis occupé d'un travail instant, pénible et nécessaire qui a tellement rempli mon temps que mes journées n'y ont pas suffi ; j'ai pris plus de la moitié de mes nuits, ce dont mon Henriette m'auroit bien dispensé, et je me suis tué à ce métier. Je n'ai plus un corps de fer comme autrefois et quoique je sois de la trempe de ceux qu'un sentiment délaissé d'un travail, la fatigue d'écrire après avoir écrit m'a toujours fait remettre au lendemain, et le repos absolu après la besogne m'étoit encore plus nécessaire le lendemain que la veille. Cela tient à ce que je sens qu'il m'est impossible de t'écrire brièvement [...]. Le Docteur ELLIOT a été tout aussi délicat et généreux que tu l'avois prévu. Nous n'avons pu lui rien faire accepter ; il nous a renvoyé à la mort de mon père. Quelle que soit ma fortune, je ne pourrai pas payer le service qu'il m'a rendu en redonnant la santé à mon ami ; c'est pour moi le retour du bonheur. J'aime je l'avoue, la médecine qui arrive et qui chasse la maladie. Comment veux-tu que ces gens là ne tiennent pas le genre humain bridé à leur service jusqu'à la fin des siècles, quand on voit un d'entr'eux nous rendre avec deux lignes d'écriture l'être chéri pour qui nous venons de trembler. Bien des superstitions se sont établies à moins de frais et sur des raisons plus légères. Servant [Joseph SERVAN] vient de faire un livre contre eux qui me paroît d'une conséquence fâcheuse pour la faculté si quelque chose pouvoit l'être. Il me semble que depuis le chapitre de Montaigne et les sarcasmes de Molière, ils n'ont guère été plus rudoyés. Je te prêterai cela à ton retour ; à quand ton retour ? Car tes quinze jours se prolongent cruellement »...

et quoique je sois de la trempe de ceux qu'un sentiment délaissé d'un travail, la fatigue d'écrire après avoir écrit m'a toujours fait remettre au lendemain, et le repos absolu après la besogne m'étoit encore plus nécessaire le lendemain que la veille. Cela tient à ce que je sens qu'il m'est impossible de t'écrire brièvement [...]. Le Docteur ELLIOT a été tout aussi délicat et généreux que tu l'avois prévu. Nous n'avons pu lui rien faire accepter ; il nous a renvoyé à la mort de mon père. Quelle que soit ma fortune, je ne pourrai pas payer le service qu'il m'a rendu en redonnant la santé à mon ami ; c'est pour moi le retour du bonheur. J'aime je l'avoue, la médecine qui arrive et qui chasse la maladie. Comment veux-tu que ces gens là ne tiennent pas le genre humain bridé à leur service jusqu'à la fin des siècles, quand on voit un d'entr'eux nous rendre avec deux lignes d'écriture l'être chéri pour qui nous venons de trembler. Bien des superstitions se sont établies à moins de frais et sur des raisons plus légères. Servant [Joseph SERVAN] vient de faire un livre contre eux qui me paroît d'une conséquence fâcheuse pour la faculté si quelque chose pouvoit l'être. Il me semble que depuis le chapitre de Montaigne et les sarcasmes de Molière, ils n'ont guère été plus rudoyés. Je te prêterai cela à ton retour ; à quand ton retour ? Car tes quinze jours se prolongent cruellement »...

1102

MIRABEAU Honoré-Gabriel de Riquetti, comte de
(1749-1791) le grand orateur des débuts de la Révolution.

L.A.S. « Mirabeau fils », [Londres] 28 décembre 1784, à un ami ;
2 pages in-8.

1 200 / 1 500 €

Belle lettre de son exil à Londres, sur sa situation difficile et sur ses œuvres.

[Dans sa lettre, datée du même jour que la préface de ses *Doutes sur la liberté de l'Escaut*, réclamée par l'Empereur (Londres, G. Faden, 1784), Mirabeau parle de son travail, de sa maîtresse Henriette de NEHRA, et d'un pamphlet de Joseph SERVAN, probablement *Questions du jeune docteur Rhubarbini de Purgandis*, adressées à MM. les docteurs-régens, de toutes les facultés de médecine de l'univers, au sujet de M. Mesmer, & du magnétisme animal (Padoue, dans le cabinet du Docteur, 1784).]

« Je vois bien que lorsqu'il n'y a ni services à rendre à tes amis, ni mémoires ballonniques à demander tu te rappelles tout au plus, le nom de ceux qui t'aiment, et tu n'as pas la plus légère démangeaison de leur écrire. Mais moi qui brûle la fièvre au coin de mon feu, et dont la poitrine, par sympathie je crois, souffre cruellement, je pense à toi parce que je me porte mal, et que tu te portes bien, ce qui fait dans mon âme compensation de plaisir et de peine, de sorte qu'en y joignant l'aimable convalescence de ma compagne [Henriette de NEHRA] qui reprend sa force et sa beauté, je supporte avec une patience dont je suis moi-même étonné ma situation pénible. Je m'en vends pourtant de ne t'avoir pas écrit depuis plusieurs jours, et je ne m'absous pas en me disant que tu me dois une réponse ; je me dis au contraire que tout autre que le philosophe Toi seroit inquiet de moi ou fâché contre moi. Dans les deux cas je puis te dire : frappe mais écoute. À dater depuis les derniers jours du mois dernier, je suis occupé d'un travail instant, pénible et nécessaire qui a tellement rempli mon temps que mes journées n'y ont pas suffi ; j'ai pris plus de la moitié de mes nuits, ce dont mon Henriette m'auroit bien dispensé, et je me suis tué à ce métier. Je n'ai plus un corps de fer comme autrefois et quoique je sois de la trempe de ceux qu'un sentiment délaissé d'un travail, la fatigue d'écrire après avoir écrit m'a toujours fait remettre au lendemain, et le repos absolu après la besogne m'étoit encore plus nécessaire le lendemain que la veille. Cela tient à ce que je sens qu'il m'est impossible de t'écrire brièvement [...]. Le Docteur ELLIOT a été tout aussi délicat et généreux que tu l'avois prévu. Nous n'avons pu lui rien faire accepter ; il nous a renvoyé à la mort de mon père. Quelle que soit ma fortune, je ne pourrai pas payer le service qu'il m'a rendu en redonnant la santé à mon ami ; c'est pour moi le retour du bonheur. J'aime je l'avoue, la médecine qui arrive et qui chasse la maladie. Comment veux-tu que ces gens là ne tiennent pas le genre humain bridé à leur service jusqu'à la fin des siècles, quand on voit un d'entr'eux nous rendre avec deux lignes d'écriture l'être chéri pour qui nous venons de trembler. Bien des superstitions se sont établies à moins de frais et sur des raisons plus légères. Servant [Joseph SERVAN] vient de faire un livre contre eux qui me paroît d'une conséquence fâcheuse pour la faculté si quelque chose pouvoit l'être. Il me semble que depuis le chapitre de Montaigne et les sarcasmes de Molière, ils n'ont guère été plus rudoyés. Je te prêterai cela à ton retour ; à quand ton retour ? Car tes quinze jours se prolongent cruellement »...



1103

MIRABEAU Honoré-Gabriel de Riquetti, comte de
(1749-1791) le grand orateur des débuts de la Révolution.

L.A., [vers 1784-1785], à son ami Sir Gilbert ELLIOT,
à Westminster ; 1 page in-8, adresse (adresse découpée
et montée sur un feuillet sous la lettre).

400 / 500 €

Pendant son séjour en Angleterre.

« Mon Ami, nous pensons Baynes et moi qu'il seroit bon que tu envoyasses la lettre pour St Léger à son frère le colonel, en le priant de la faire partir par le courrier. De cette manière les bienveillans ne pourront pas douter que la lettre vienne de toi. ». Il lui demande instamment « de passer chez Sir Robert Herries et de lui demander en mon nom et au tien de certifier que la relation insérée dans le *Morning Post* ci-joint est vraie dans tous ses points. M. Baynes t'attendra à l'heure que tu me feras dire par le porteur pour aller chez Mylord Maire »...

1104

MONTPENSIER Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de
(1627-1693) la Grande Mademoiselle ; héroïne de la Fronde ; elle épousa secrètement Lauzun.

L.A. (signée d'une fermesse), Saint-Fargeau 25 janvier [1653 ?],
à Nicolas GOULAS ; 3 pages in-4, adresse avec cachets de
cire rouge (brisés).

600 / 800 €

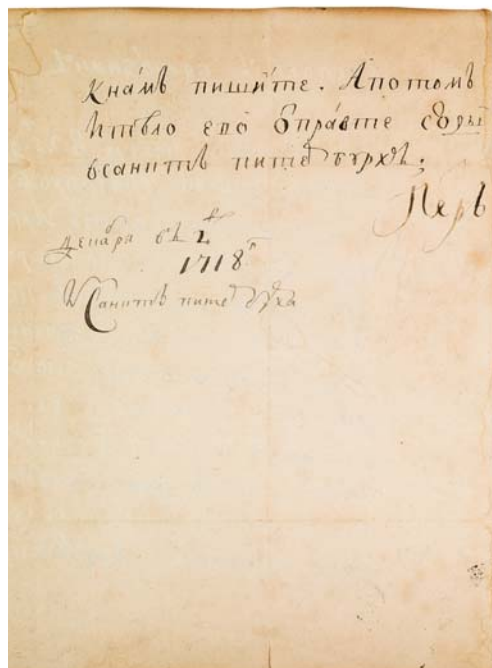
Belle lettre sur son exil à Saint-Fargeau.

[Après sa conduite dans la Fronde, notamment la bataille du Faubourg Saint-Antoine en juillet 1652 où elle commanda les canons de la Bastille contre les troupes royales, la Grande Mademoiselle est exilée par le jeune Louis XIV pour trois ans sur ses terres de Saint-Fargeau. Elle y rédige ses célèbres *Mémoires*, mais, comme on le voit dans cette lettre, n'y perfectionne guère son orthographe !

Nicolas GOULAS (1603-1683) est gentilhomme de la Chambre et homme de confiance de Gaston d'Orléans, « Monsieur », père de la Grande Mademoiselle, lui-même exilé dans son château de Blois.]

« Je nay point ete surprise de navoir point u unne favorable reponse en letat ou sont les choses et la maniere donc lon trete Monsieur ne me devet fere rien esperer de melieur a moy qui ne me flate pas jespere que ses airs de guere si ne me feront pas tant de mal que les autres premierement parse quils sont plus honeste eins come vous veres par se que jen mende a Monsieur et par se que jay charge le conte de Brion [?] de les tenir de vous je trouve fort a propos que lon fase unne garde robe ansuite du cabinest je laves déjà mende a Mascarons qui men avet ecrit cand a tout le reste de se que vous mendes je suis si lase de negotiations infructueuse que set ases den avoir leu sans resoner desus jespere que si elles promet un melieur bien que son AR vous comendera de men rendre conte et que vous le feres avec plesir les comedies de St Fargeau sont plus regardee de bau monde que vous ne penses lon y voit set ou huit bonnes toures [?] dun reng sur de belle teste nest pas bocoup je souheteres que ler de Blois me fut bon en quoi jorois bien plus de plesir de les y entendre quisi mes jay unne miserable gorge qui me persecutent souvent en ay été un peu malade de la semene passee mes je me porte bien dieu mersi »... Elle ajoute qu'elle va acheter Lésigny.

On joint une adresse autographe d'Henri II de Bourbon, prince de CONDÉ (1588-1646) : « A Monsieur Feveret mon Conseil en Bourgongne et mon advocat à Dijon ».



1105

PIERRE I^{ER} le Grand (1672-1725)
Tsar de Russie.

L.S. « Piotr », Saint-Petersbourg 2 décembre 1718, à Georg Wilhelm de GENNIN ; 1 page et demie petit in-4, adresse et sceau de cire rouge aux armes (un peu écrasé ; marge droite légèrement effrangée et légères traces de mouillures) ; en russe.

7 000 / 8 000 €

[Le lieutenant-colonel Georg Wilhelm HENNING, nom russifié en GENNIN (1676-1750), était un ingénieur militaire d'origine allemande alors en poste à Olonets, entré au service de l'artillerie russe en 1698 ; Pierre le Grand le nomma en 1715 commandant à Olonets avec la tâche de superviser l'activité de l'industrie métallurgique de la ville ; en 1722, il fut chargé de la direction et du développement de l'activité minière dans l'Oural avant de rentrer à Saint-Petersbourg en 1734 où la Tsarine Anne lui confia l'administration de toute l'artillerie russe.)
Le Tsar, informé qu'un certain Arcenie est à l'agonie, le regrette profondément ; si (que Dieu l'en préserve) sa vie est déjà finie, il faut ordonner au médecin de pratiquer une autopsie, d'ouvrir les intestins, de chercher ce qu'était la maladie, et payer le médecin. Ensuite, il faut écrire au Tsar et envoyer le corps à Pétersbourg...



1106

POMPADOUR Antoinette Poisson,
marquise de (1721-1764)
maîtresse de Louis XV.

L.A., à un comte ; 1 page in-8 à bordure florale vieux rose.

3 000 / 3 500 €

« Les vilaines gens qui mont empêché daller aujourd'hui à l'hermitage sont en meme temps cause de ce que je ne vous vois pas M^r le conte, j'en suis en fureur. Vous ne m'avez pas rendu reponce sur l'homme au quel ma belle sœur s'interesse vous scavés que je l'aime fort. La bonne Lambert pour qui vous m'avez promis une remise et place pour 2 chevaux au Louvre est fort en peine c'est de vous seul que cela depend le roy vous ayant donné les basse courts. Pour dernière persecution distes je vous prie a M^r Barryer quil confronte les gens qui ont perdu chez S^r Martin avec ledit S^r Martin sil oitot vous luy oterés son jeu sy non le laisser comme il estoit. Je ne scay sy c'est une grande grace que demande le cavalier de marechaussé ; quand au S^r Waren on dit que vous l'aimés quil a bien servy ces parents sonts considerables en Angleterre. Il ne peut tirer a consequence vû la nature de ces services. Sy mes reflexions ne valent rien vous me le dirés. Je vais souper chez moy et luy ay dit dy faire venir votre fils »...
Sur la 4^e page, le comte a dressé une liste récapitulative des requêtes de la marquise.

1107

POMPADOUR Antoinette Poisson, marquise de (1721-1764)
maîtresse de Louis XV.

L.A., [juin 1760 ?], au duc de LA VALLIÈRE à Montrouge ; 1 page et demie in-4, adresse avec fragment de cachet de cire (papier légèrement bruni, pliures, petite fente réparée).

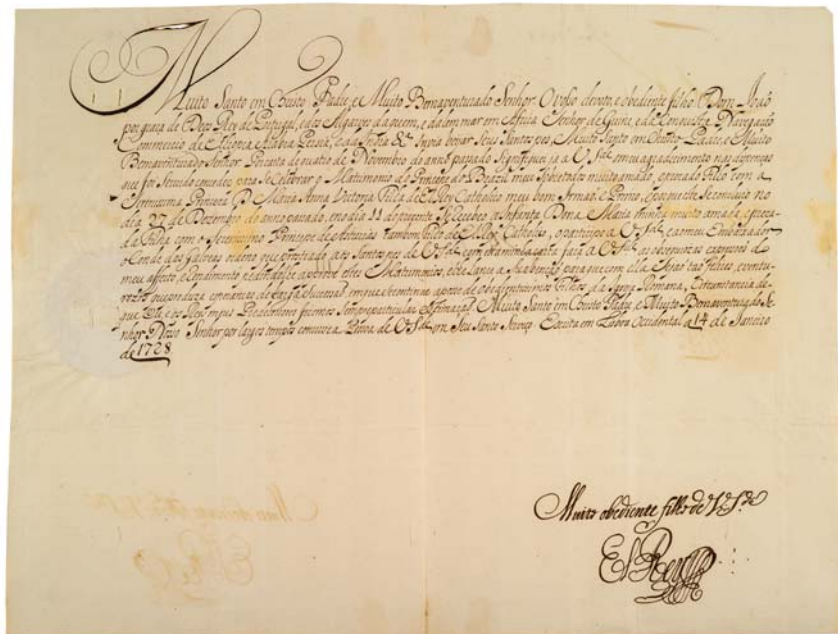
1 500 / 2 000 €

La marquise de Pompadour annonce son prochain départ du château de Champs qu'elle louait au duc de La Vallière.

[Louis César de La Baume Le Blanc, duc de LA VALLIÈRE (1708-1780), l'un des plus grands bibliophiles du XVIII^e siècle, était un intime de la marquise de Pompadour, qui le surnommait « Broche » ; il possédait le château de Champs-sur-Marne, qu'il loua un temps à la marquise.]

« Vous serez surpris broche de recevoir une lettre de moy, m'ayant quitté depuis sy peu de temps, mais il mauroit été désagréable de vous parler moy même, dun arrangement qui va contrarier ceux que vous aviés peut estre desja pris. Voicy le fait. L'état de mes affaires ne me permettent pas dachepter avie votre maison, j'en ay achepté une autre moins chere des deux tiers, je n'y trouve ny un chateau, ny un parc comme le votre mais la position est beaucoup plus comode, pour le peu de temps que jay a passer dans ma maison. Je sçais tres bien que vous estes en droit (sy vous voulés en user) de ne pas casser nôtre baïl, c'est cependant ce que je vous demande, et je crois que vous ne me refuserez pas ce plaisir. Si sans trop vous deranger, vous pouviés me rembourcer les meubles, jen serois fort aise, car j'en aurois beaucoup trop, pour la maison que jay achepté. [...] Je ne regrette pas la depence que jay faite, puisque c'est une maison qui vous appartient, il m'en coute de vous contrarier, la distance trop grande, et mes affaires m'y forcent. Mon amitié pour vous n'en est pas moins sincere ». Elle demande le secret...

Provenance : chartrier d'Uzès (vente Christie's Paris, 29 novembre 2011, n° 133).



1109

1108

POMPADOUR Antoinette Poisson, marquise de (1721-1764)
maîtresse de Louis XV.

L.A.S. « La mse de pompadour », [Fontainebleau], au marquis de BONNAC, ambassadeur à La Haye ; demi-page in-4, adresse avec cachet cire rouge aux armes.

1 500 / 2 000 €

Au sujet d'un libelle en Hollande.

« M^r de S^t Sauveur ne m'avoit pas laissé ignorer [...] tous les soins, que vous vous donniés pour decouvrir l'auteur de cet infâme libel. Le respect que les etats generaux onts marqués au roy, en vous remettant le coupable, est en effet un exemple tres rare, et qui vous fait d'autant plus d'honneur. J'espere quil arretera un peu les plumes empoisonées, des habitants de ce païs »...

1109

PORTUGAL. JEAN V le Magnanime (1689-1750) Roi de Portugal.

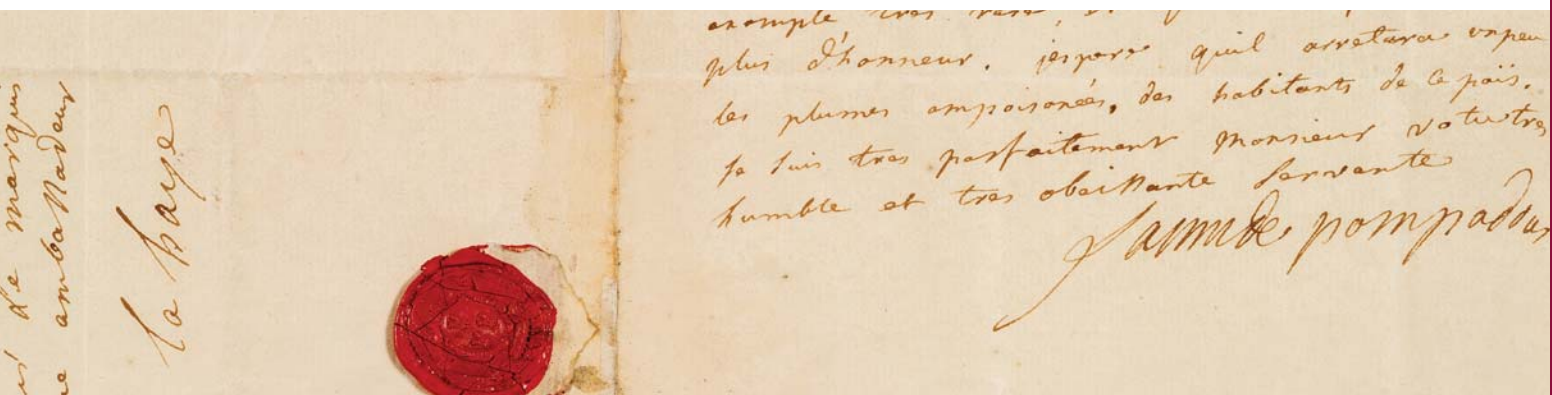
L.S. « Muito obediente filho de V. S^{de} El Rey », Lisbonne 14 janvier 1728, au Pape BENOIT XIII ; 1 page oblong grand in-fol., adresse au verso avec grand sceau sous papier aux armes ; en portugais.

1 000 / 1 200 €

Sur le mariage de son fils aîné, le futur roi Joseph, avec l'Infante d'Espagne.

[Le futur Joseph I^{er} (1714-1777) avait quatorze ans, l'Infante Mariana Victoria (1718-1781) dix ans.]

Par la grâce de Dieu Roi de Portugal et des Algarves, et au-delà de la mer en Afrique, seigneur de Guinée, etc., Joaô exprima le 4 novembre dernier à Sa Sainteté son remerciement pour les dispenses concédées pour le mariage du Prince de Brésil, son fils bien-aimé, avec la princesse sérénissime Maria Anna Victoria, fille du Roi catholique son bon frère et cousin...



De Nanteuil ce 21^e April 1635

Monseigneur qu'il est nécessaire d'envoyer diligemment un courrier à Lamontot, pour qu'aussy tost qu'il l'aura reçu, il aille trouver le Card^{al} Infant, et ensuite le Marquis d'Ayetonne, et le President Roze, qui sont les principaux Ministres, pour leur demander de la part du Roy M^r l'Electeur de Treves

Leur representera qu'il a droit de le demander, parce qu'il estoit en sa protection qu'ils nont point droit de le retenir, parce qu'il est Souverain, venant simplement chez luy, et ne leur faisoit point la guerre. Que mesme ils nont pas occasion de se plaindre de ce qu'il s'est mis en la protection de France, parce que lors qu'il l'a fait c'esta vtre que pour eviter de tomber en mains du Roy de Suede, lors que l'Empereur estoit en estat de ne le pouvoir proteger.

Il importe de faire promptement ceste demande a laquelle Monsieur Bouthillier, et le R. Pere JOSEPH adiouteront ce qu'ils estimeront plus a propos

Il est bon aussy que des la premiere Gazete, Arnaudot y mette simplement, que le Roy a envoie demander M^r l'Archevesque de Treves a M^r le Card^{al} Infant

Abbeville ce 25^e Juny 1641

Monsieur m'a escrit que pendant que le Roy nestoit point a Paris, il avoit accoustumé d'avoir ses Gardes. Bien que la despense dicelle nait pas de rapport a la necessite du temps, je croy qu'il est bien a propos qu'elle soit sur pied, et par consequent que Monsieur Bouthillier subviene non seulement aux necessitez mais aux miseres de sa grandeur, qui empeschent qu'il ne puisse les mettre sur pied a ses despens. Satis est

Edard de Richelieu

1110

RICHELIEU Armand-Jean du Plessis, cardinal de
(1585-1642) le grand homme d'État et ministre de Louis XIII.

Lettre dictée à son secrétaire Denis CHARPENTIER, Nanteuil 21 avril 1635, [au Surintendant des Finances Claude BOUTHILLIER] ; 1 page in-fol.

500 / 700 €

Au sujet de l'Électeur de Trèves.

« On estime qu'il est nécessaire d'envoyer diligemment un courrier a Lamontot, pour qu'aussy tost qu'il l'aura reçu, il aille trouver le Card^{al} Infant, et ensuite le Marquis d'Ayetonne, et le President Roze, qui sont les principaux Ministres, pour leur demander de la part du Roy M^r l'Electeur de Treves. Il leur representera que sa Ma^{te} a droit de le demander, parce qu'il estoit en sa protection qu'ils nont point droit de le retenir, parce qu'il est souverain, venoit simplement chez luy, et ne leur faisoit point la guerre. Que mesme ils nont pas occasion de se plaindre de ce qu'il s'est mis en la protection de France, parce que lors qu'il l'a fait, ce n'a este que pour eviter de tomber des mains du Roy de Suede, lors que l'Empereur estoit en estat de ne le pouvoir proteger. Il importe de faire promptement ceste demande a laquelle Monsieur Bouthillier, et le R. Pere JOSEPH adiouteront ce qu'ils estimeront plus a propos ». Il ajoute : « Il est bon aussy que des la premiere Gazete, Arnaudot [Théophraste RENAUDOT] y mette simplement, que le Roy a envoie demander M^r l'Archevesque de Treves a M^r le Card^{al} Infant ».

1111

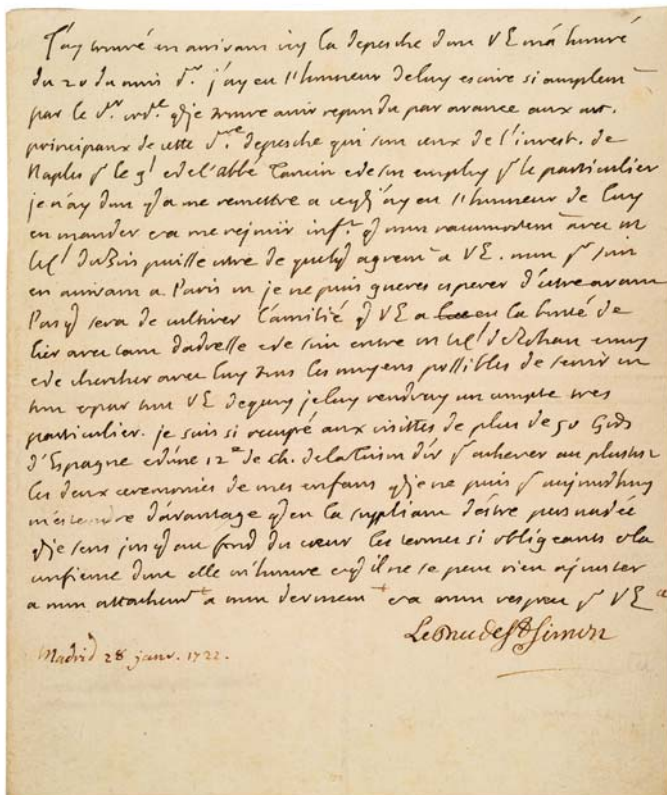
RICHELIEU Armand-Jean du Plessis, cardinal de
(1585-1642) le grand homme d'État et ministre de Louis XIII.

L.S. « Le card de Richelieu », Abbeville 25 juin 1641, à « Monsieur le Surintendant » [Claude BOUTHILLIER] à Paris ; la lettre est dictée à son secrétaire Denis CHARPENTIER ; ¾ page in-fol., adresse avec cachets de cire rouge à ses armes sur soies roses.

2 000 / 2 500 €

À propos des gardes de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII.

« Monseigneur m'a escrit que pendant que le Roy nestoit point a Paris, il avoit accoustumé d'avoir ses Gardes. Bien que la despense dicelle n'ait pas de rapport a la necessite du temps, je croy qu'il est bien apropos quelles soient sur pied, et par consequent que Monsieur Bouthillier subviene non seulement aux necessitez mais aux miseres de sa grandeur, qui empeschent qu'il ne puisse les mettre sur pied a ses despens. Satis est »...



1112

SAINT-SIMON Louis de Rouvroy, duc de (1675-1755)
duc et pair, mémorialiste.

L.A. (minute), [Madrid 28 janvier 1722, au cardinal GUALTERIO];
1 page in 4 (signature apocryphe ajoutée).

2 000 / 3 000 €

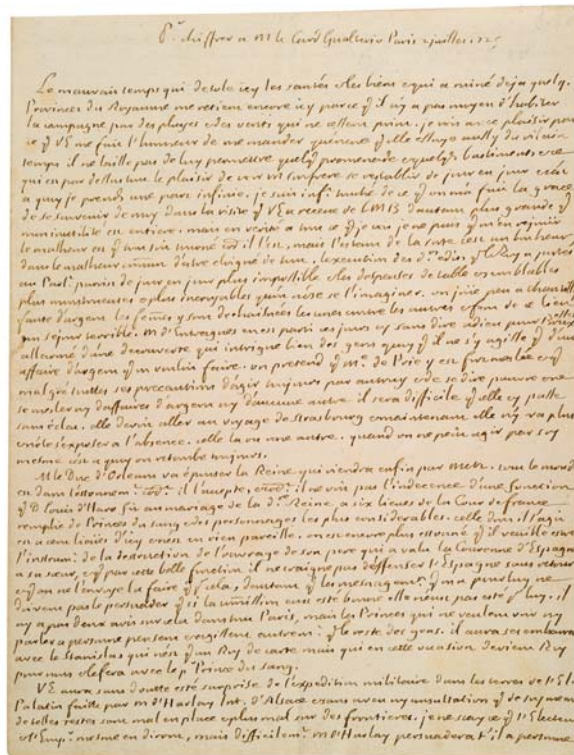
**Belle lettre inédite, lors de son ambassade en Espagne pour
demander la main de l'Infante au nom de Louis XV.**

Il a répondu par le dernier courrier aux principaux points de la dernière dépêche de Son Éminence, au sujet de « l'invest[iture] de Naples pour le général et de l'abbé TENCIN et de son employ pour le particulier » [il s'agit de l'investiture de Charles VI, les Espagnols devant évacuer les royaumes de Naples et de Sicile en vertu du traité de 1720 entre l'Espagne et les alliés]. Il se réjouit « que mon raccommodement avec M. le C[ardina]l DUBOIS puisse estre de quelque agrement à V.E. Mon p[remi]er soin en arrivant à Paris où je ne puis gueres esperer avant Pasques sera de cultiver l'amitié que V.E. a eu la bonté de lier avec tant d'adresse et de soin entre M. le C[ar] de ROHAN et moy et de chercher avec luy tous les moyens possibles de servir en tout et par tout V.E. De quoy je luy rendray un compte tres particulier. Je suis occupé aux visittes de plus de 50 Grands d'Espagne et d'une 12^e de Ch[evaliers] de la Toison d'or pour achever au plustost les deux ceremonies de mes enfans [Saint-Simon avait obtenu pour eux la Toison d'or] que je ne puis pour aujourd'hui m'estendre d'avantage qu'en la suppliant d'estre persuadée que je sens jusqu'au fond du cœur les termes si obligeants de la confiance dont elle m'honore »...

Provenance : ancienne collection du comte Claude de FLERS, vente Souverains et Princes de France, 27 mars 2007, n° 164.

du 20 du mois de Jan.
par le Sr. vob. q^{ue} je
principaux de cette
Naples & le g^l et el
je n'ay donc q^{ue} a me
en mander c^{est} a me
M^{onsieur} Dubois puisse
en arrivant a Paris
Par q^{ue} sera de culti
lier avec tant d'adre
et de chercher avec
luy pour luy V.E.
particulier. je suis
d'Espagne et une 12^e
les deux ceremonies
m'estendre d'avant
je sens j^{usqu'} au f^{ond}
confiance dont elle
a mon attachement a

Madrid 28 janv. 1722



1113

SAINT-SIMON Louis de Rouvroy, duc de (1675-1755)
duc et pair, mémorialiste.

L.A. (minute « Pour chiffrer », Paris 2 juillet 1725, au cardinal
GUALTERIO ; 1 page et quart in 4.

8 000 / 10 000 €

Belle et importante lettre inédite, sur le prochain mariage de Louis XV avec Marie Leszczyńska, les nouvelles de la Cour et des armées, et l'état du pays.

[On comprend que cette lettre, au ton fort critique, ait dû être chiffrée pour son envoi ; c'est une page comparable aux meilleures des *Mémoires*.]

« Le mauvais temps qui desole icy les santés et les biens et qui a ruiné déjà quelques provinces du Royaume » l'empêche d'aller à la campagne dans la pluie et le vent. Il se réjouit des bonnes nouvelles du cardinal. « L'exécution des derniers edits que le Roy a portés au Parlement paroist de jour en jour plus impossible et les despenses de tables et semblables plus monstrueuses et plus incroyables qu'on n'ose se l'imaginer. On jouë peu à Chantilly [chez le duc de BOURBON, premier ministre après la mort du Régent] faute d'argent les femmes y sont dechainées les unes contre les autres et font de ce lieu un séjour terrible ». M. d'ENTRAGUES est parti précipitamment pour Bruxelles « allarmé d'une decouverte qui intrigue bien des gens quoy qu'il ne s'agisse que d'une affaire d'argent qu'on vouloit faire. On prétend que M^e de PRIE [maîtresse du duc de Bourbon] y est fort meslée et que malgré toutes ses precautions d'agir toujours par autrui et de se dire pauvre et ne se mesler ny d'affaires d'argent ny d'aucune autre il sera difficile que celle cy passe sans éclat ». Elle n'ira pas à Strasbourg, car elle « n'ose s'exposer à l'absence. Celle la ou une autre. Quand on ne peut agir par soy mesme c'est à quoy on retombe toujours ».

Puis il parle longuement du mariage royal. Le duc d'ORLÉANS, premier Prince du sang et fils du Régent, doit aller à Strasbourg

épouser par procuration MARIE LESZCZYŃSKA : « M. le Duc d'Orléans va épouser la Reine qui viendra enfin par Metz. Tout le monde est dans l'étonnement. Cependant il l'accepte, cependant il ne voit pas l'indécence d'une fonction que D. Louis d'Haro fit au mariage de la dernière Reine [Marie-Thérèse d'Autriche en 1660] à six lieues de la Cour de France remplie de Princes du sang et des personages les plus considerables. Celle dont il s'agit est à cent lieues d'icy et n'est en rien pareille. On est encore plus étonné qu'il veuille estre l'instrument de la destruction de l'ouvrage de son père qui a valu la Couronne d'Espagne à sa sœur [c'est le Régent qui avait négocié les fiançailles de Louis XV avec l'Infante d'Espagne (renvoyée en Espagne en avril 1725), en même temps que le mariage de sa fille Mademoiselle de Montpensier avec le Prince des Asturies, l'éphémère Louis I^{er}], et que par cette belle fonction il ne craigne pas d'offenser l'Espagne sans retour et qu'on ne l'envoie la faire que pour cela, d'autant que les mesnagements qu'on a pour luy ne doivent pas le persuader que si la commission eust été bonne elle n'eust pas été pour luy. Il ny a pas deux avis sur cela dans tout Paris, mais les Princes qui ne veulent voir ny parler à personne pensent et agissent autrement que le reste des gens. Il aura ses embarras avec le Stanislas [LESZCZYŃSKI] qui n'est qu'un Roy de carte mais qui en cette occasion devient Roy pour nous et le fera avec le premier Prince du sang ».

Puis il parle de « l'expédition militaire dans les terres de l'El[ecteur] Palatin faite par M. d'HARLAY Intendant d'Alsace et sans avenu ny consultation que de soymeme. De telles testes sont mal en place et plus mal sur des frontieres. Je ne scay ce que l'Electeur et l'Empereur mesme en diront, mais difficilement M. d'Harlay persuadera t'il à personne que quelqu'un ait envie d'empoisonner le Roy Stanislas, et beaucoup moins qu'on l'entreprenne en debittant du tabac empoisonné sur la place de Veissembourg dans l'esperance qu'il en acheptera pour son usage »... Puis il parle des maréchaux de GRAMMONT et d'ESTRÉES qui sont fort mal : « Ces deux hommes ont fait une rapide et grande fortune en honneurs, en biens immenses en charges et en brillant et ne sont pas vieux. Ce monde cy ne dure gueres »...

Provenance : ancienne collection du comte Claude de FLERS, vente *Souverains et Princes de France*, 27 mars 2007, n° 168.

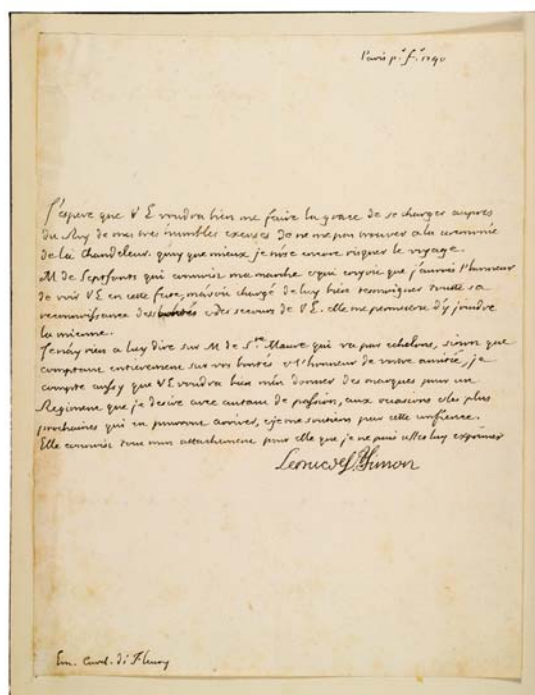
1114

SAINT-SIMON Louis de Rouvroy, duc de (1675-1755)
duc et pair, mémorialiste.

L.A.S. « Le Duc de St Simon », Paris 1^{er} février 1740,
au cardinal de FLEURY ; sur 1 page in-4.

2 000 / 2 500 €

« J'espere que V E voudra bien me faire la grace de se charger aupres du Roy de mes tres humbles excuses de ne me pas trouver a la ceremonie de la Chandeleur. Quoy que mieux je n'ose encore risquer le voyage. M. de Septfonds qui connoist ma marche et qui croyoit que j'aurois l'honneur de voir V E en cette feste, m'avoit chargé de luy bien tesmoigner toute sa reconnaissance des bontés et des secours de V E »... Quant à M. de Sainte-Maure, « qui va par echelons, [...] je compte aussy que V E voudra bien m'en donner des marques pour un Regiment que je desire avec autant de passion, aux occasions des plus prochaines qui en pourrout arriver, et je me soutiens par cette confiance »...



1115

SAINT-SIMON Louis de Rouvroy, duc de (1675-1755)
duc et pair, mémorialiste.

L.A.S. « Le Duc de St Simon », Paris 28 avril 1750, à sa cousine
la comtesse de SAINT-SIMON MONTBLÉRU ; 1 page petit
in-4 (2 petites taches d'encre).

1 500 / 2 000 €

À propos de l'éducation des enfants de sa cousine.

[Saint-Simon, alors âgé de 75 ans, vient d'achever la rédaction de ses Mémoires. Plusieurs lettres de Saint-Simon à ses cousins de la branche de Montbléru montrent qu'il s'est toujours montré concerné par l'avenir de sa famille, prônant une éducation religieuse et morale pour les filles dont l'avenir ne peut être que dans le mariage ou la vie religieuse, et l'accès au savoir pour les garçons.

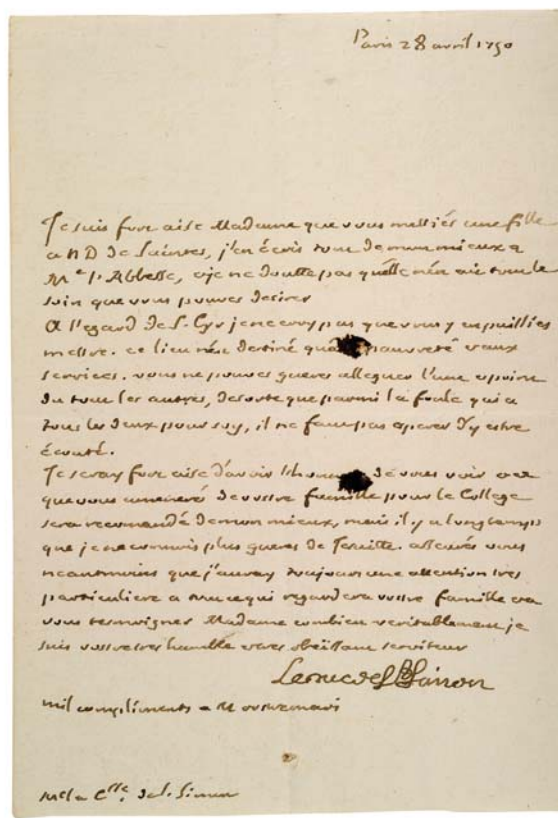
La comtesse Marguerite de Saint-Simon Montbléru, née Pineau de Viennay, avait épousé en 1740 Louis-Gabriel de Saint-Simon Montbléru et en avait déjà eu trois enfants, deux garçons et une fille ; un quatrième naquit en 1752, et tous quatre se marièrent. Les Saint-Simon Montbléru étaient établis en Charente, au château de la Faye près de Barbezieux, ce qui explique que la comtesse s'apprête à faire entrer sa fille au couvent de Notre-Dame des Saintes. Le duc de Saint-Simon appréciait sa cousine « pour la sage gestion de sa famille et de ses domaines » (F. Formel).]

« Je suis fort aise Madame que vous mettiés une fille a N.D. de Saintes, j'en écris tout de mon mieux à M^e l'Abbesse, et je ne doute pas qu'elle n'en ait tout le soin que vous pouvez desirer.

A l'égard de S. Cyr, je ne croy pas que vous y en puissies mettre. Ce lieu n'est destiné qu'à la pauvreté et aux services. Vous ne pouvez gueres alleguer l'une et point du tout les autres, desorte que parmi la foule qui a tous les deux pour soy, il ne faut pas esperer d'y estre écouté.

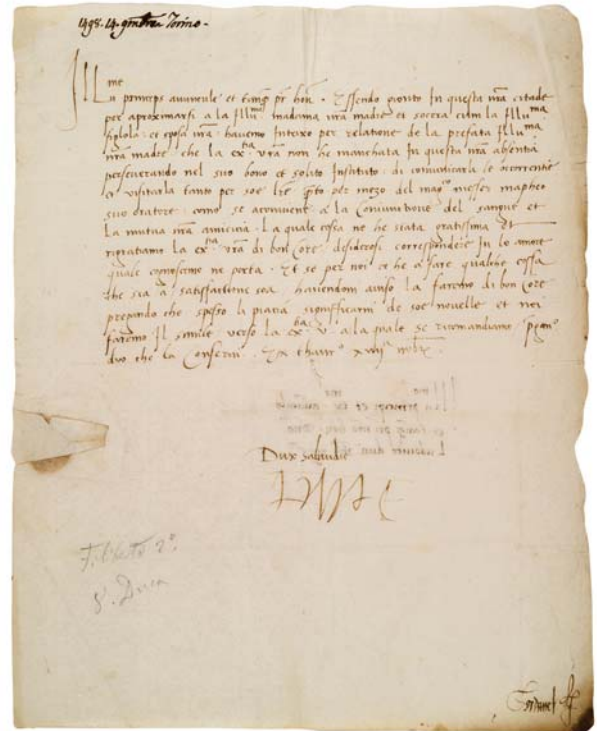
Je seray fort aise d'avoir l'honneur de vous voir et ce que vous amenerés de vostre famille pour le College sera recomandé de mon mieux, mais il y a longtemps que je connois plus gueres de Jesuite. Asseurés vous neantmoins que j'auray toujours une attention tres particuliere a tout ce qui regardera vostre famille »...

Bibliographie : François Formel, « Restitution de la correspondance de Saint-Simon aux Montbléru : une gerbe de lettres inédites », in *Cahiers Saint-Simon*, n° 30, 2002, p. 31-43 [p. 38 pour la présente lettre].





1116



1118



1117

1116

SAVOIE. PHILIBERT I^{ER} (1465-1482)
duc de Savoie.

L.S. « Phrt », Chambéry 15 novembre 1480, au duc de MILAN [Gian Galeazzo SFORZA]; 1 page oblong in-8, adresse au verso avec sceau sous papier aux armes ; en latin.

800 / 1 000 €

Très rare lettre du jeune duc mort à 17 ans.

Il dépêche vers lui de la part du Pape l'évêque de Vercelli [Urbain Bonivard], le capitaine Balduino, et son secrétaire Antonio Arobo, en qui il peut avoir toute confiance...

1117

SAVOIE Blanche de MONTFERRAT, duchesse de (1472-1519) épouse de Charles I^{er} de Savoie, elle assurera la régence du duché pendant six ans après la mort de son mari.

P.S. « Blanche », Turin 30 septembre 1492 ; contresignée par SORDANET ; 1 page oblong in-4, sceau sous papier ; en latin.

1 200 / 1 500 €

Rare document comme Régente de Savoie.

Elle reconnaît avoir reçu la somme de 455 florins et 3 gros de Savoie des mains de son fidèle trésorier Sébastien FERRERO pour son usage et sa maison...

1118

SAVOIE. PHILIBERT II le Beau (1480-1504)

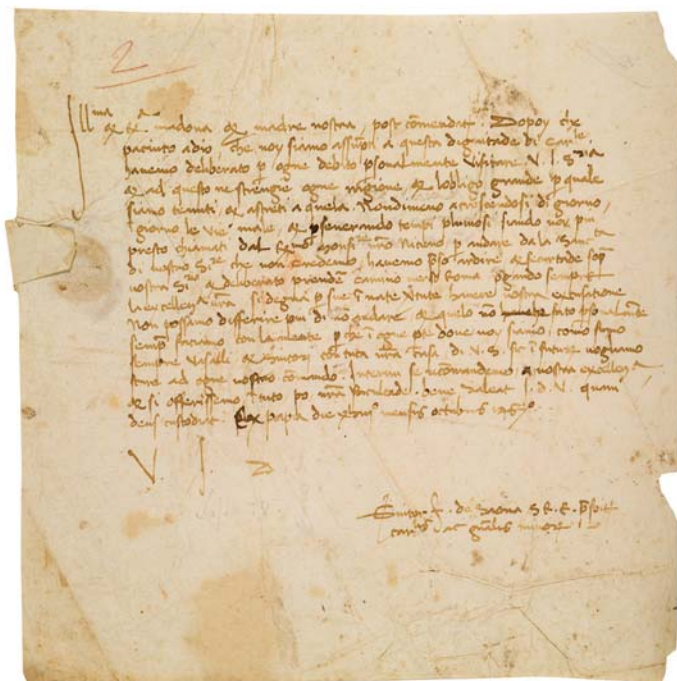
duc de Savoie et prince de Piémont.

L.S. « Phrt », Turin 14 novembre [1498], à Ludovico SFORZA, duc de MILAN ; contresignée par SORDANET ; 1 page in-fol., adresse au verso avec sceau sous papier aux armes ; en italien.

1 500 / 2 000 €

Très rare lettre du jeune duc mort à 24 ans.

Il remercie Ludovic le More des soins avec lesquels il a traité, pendant son absence, sa belle-mère (« madre et socera ») [BLANCHE DE MONTFERRAT (1472-1519), veuve du duc Charles I^{er} de Savoie] accompagnée de sa fille son épouse (« la Illu^{ma} figlola : et sposa nostra ») [YOLANDE-LOUISE (1487-1499) avait épousé à neuf ans, en 1496, son cousin Philibert ; elle était la filleule de Ludovic], obéissant ainsi à la conjonction du sang et de l'amitié (« come se aconviene a la coniunzione del sangue et la mutua nostra amicitia »)...



1119

SIXTE IV Francesco DELLA ROVERE,
(1414-1484)

Pape (1471), il fit construire la chapelle
Sixtine.

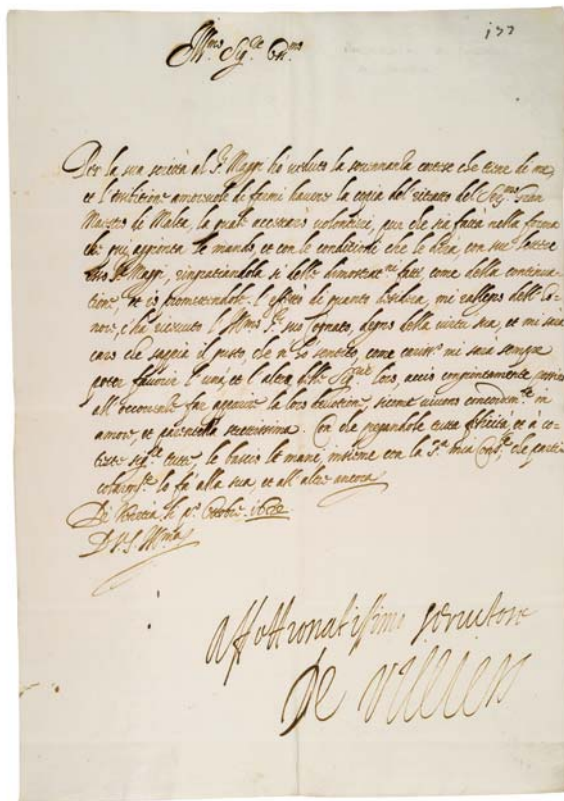
L.A.S. « F. de Saona S.R.E. presbiter
cardinalis ac generalis minorum », comme
cardinal et général des Frères
Mineurs, Pavie 14 octobre 1467, à
Bianca-Maria SFORZA, duchesse de
MILAN ; 1 page petit in-4, adresse au
verso avec sceau à ses armes sous
papier (un peu froissée et tachée) ; en
italien.

5 000 / 6 000 €

Rare lettre du futur pape devenu cardinal.

Il s'excuse de n'avoir pu rendre visite à la
duchesse depuis sa promotion au cardinalat
(le 17 septembre)...

Provenance : ancienne collection Benjamin
FILLON (n° 2434).



1120

VILLIERS René Courtin,
seigneur de,
ambassadeur de France à Venise
(1619).

L.S. avec compliment autographe,
Venise 1^{er} octobre 1620 ; 1 page in-fol. ;
en italien.

200 / 300 €

Il sera heureux d'avoir une copie du portrait
du Grand-Maître de Malte...

**NAPOLÉON ET SON TEMPS
REVOLUTION ET EMPIRE**

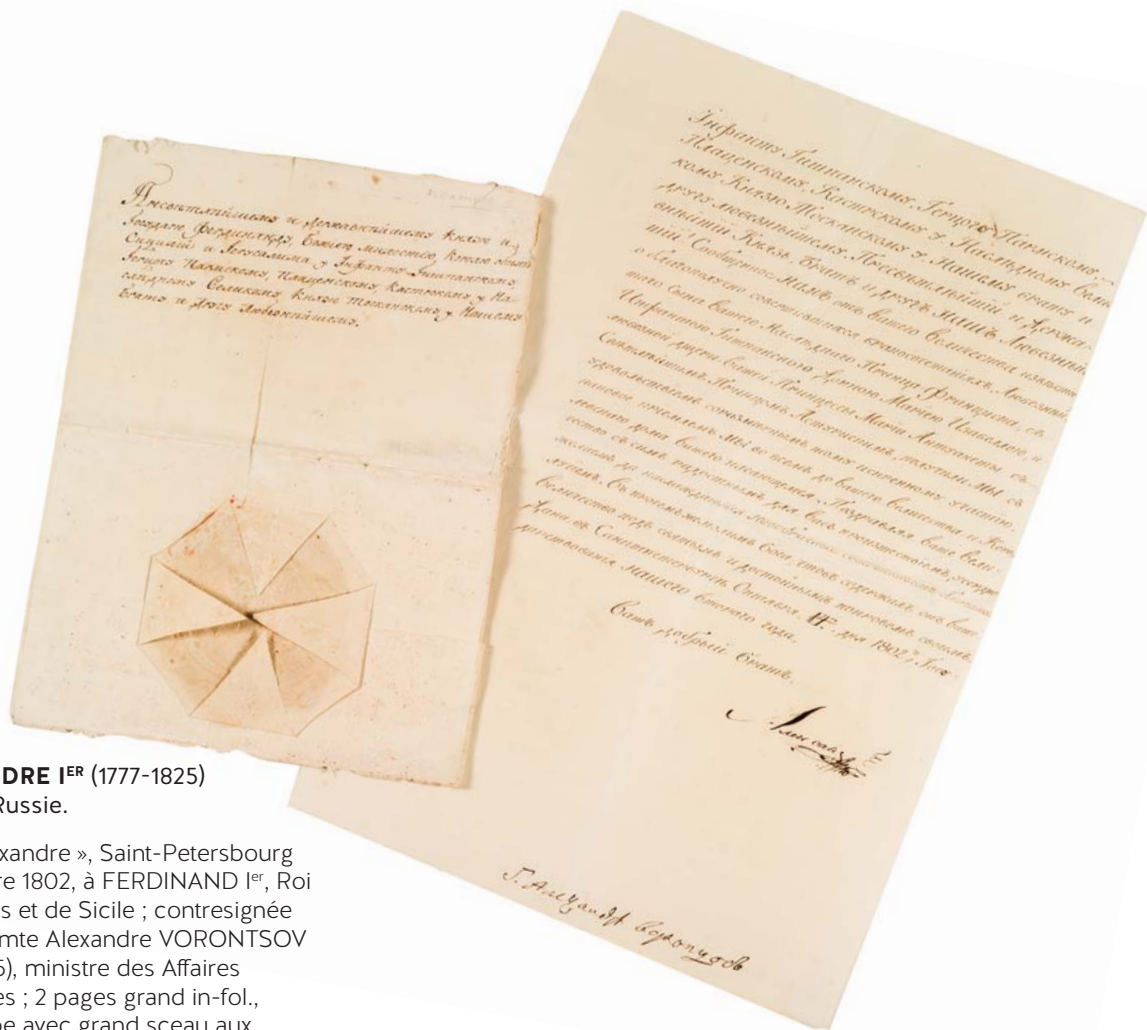
Monsieur mon Frère, l'amitié que Votre Majesté

me fait un sûr garant de la part qu'Elle prendrait à la satisfaction que me fait éprouver mon mariage avec l'Archiduchesse Marie Louise d'Autriche. Les félicitations qu'Elle m'a adressées dans une circonstance aussi intéressante m'ont vivement touché. J'apprécie aussi singulièrement le choix que Votre Majesté a fait du Sénateur Palatin Comte Zamozzi pour remettre sa lettre dans la postulation où Elle sait que aucune personne pourrait m'être agréable. Je me fais un plaisir d'assurer Votre Majesté qu'il s'est parfaitement acquitté de la mission qu'Elle a bien voulu lui confier et qu'il a des mérites mon estime. J'espère qu'il s'empressera de lui faire connaître ses sentiments, que j'ai exprimés pour Elle. Je la prie de croire qu'ils sont aussi sincères que les assurances de la parfaite estime et de la sincère amitié avec lesquelles je suis,

Monsieur mon Frère,
De Votre Majesté,
Le bon frère.

Napoléon

prés. au bureau
le 24 Août 1810



1121

ALEXANDRE I^{er} (1777-1825)
Tsar de Russie.

L.S. « Alexandre », Saint-Petersbourg
14 octobre 1802, à FERDINAND I^{er}, Roi
de Naples et de Sicile ; contresignée
par le comte Alexandre VORONTOV
(1741-1805), ministre des Affaires
étrangères ; 2 pages grand in-fol.,
enveloppe avec grand sceau aux
armes sous papier ; en russe.

5 000 / 6 000 €

Belle lettre de félicitations à l'occasion de
deux mariages des enfants de Ferdinand :
celui de son fils le prince François (1777-1830,
le futur François I^{er} roi des Deux-Siciles,
veuf de Marie-Clémentine d'Autriche) avec
l'Infante d'Espagne Marie-Isabelle (1789-
1848), et celui de sa fille la princesse Marie-
Antoinette (1784-1806) avec Ferdinand, prince
des Asturies (1784-1866, le futur roi d'Espagne
Fernando ou Ferdinand VII).

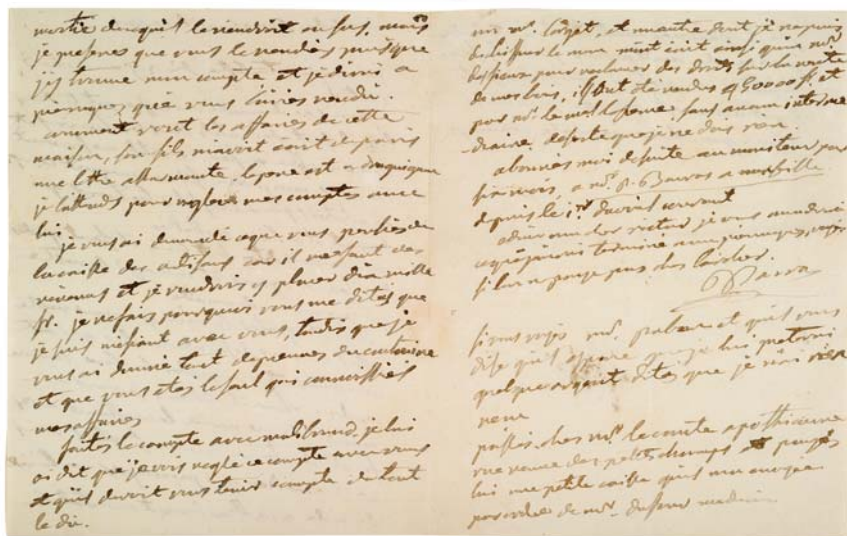
1122

BARRAS Paul (1755-1829)
homme politique, conventionnel
(Var), membre du Directoire.

L.A.S. « PBarras », aux Aigalades
12 avril 1809, à son « cher Victor »
GRAND ; 3 pages et quart in-4.

500 / 700 €

Il précise ce qu'il lui faut comme petit coffre
à outils, et donne des instructions pour le vin,
à jeter ou à vendre. « Je vous ai demandé ce



que vous pensiez de la caisse des artisans
car il me faut des revenus et je voudrais y
placer dix mille fr. Je ne sais pourquoi vous
me dites que je suis méfiant avec vous,
tandis que je vous ai donné tant de preuves
du contraire et que vous êtes le seul qui
connoissiez mes affaires ». Il donne quelques
détails sur ses affaires ; des personnes lui
écrivent « pour réclamer des droits sur
la vente de mes bois. Ils ont été vendus

450 000 fr. et par M^e le m^l LEFEBVRE, sans
aucun intermédiaire, de sorte que je ne dois
rien ». Il demande de l'abonner au *Moniteur*,
et donne des instructions pour l'envoi d'une
petite caisse par l'apothicaire Lecomte. Le
pauvre Courtot (son maître d'hôtel) est très
malade : « J'arrive de Montpellier pour le
faire consulter on prétend que son affection
de poitrine est grave. Je vous assure que
cela m'inquiète beaucoup ».



1123

BERTRAND Henry-Gatien (1773-1844)

général, Grand-Maréchal du Palais, compagnon de captivité de Napoléon à Sainte-Hélène.

35 L.A. (dont 5 signées), floréal V-messidor VI (mai 1797-juillet 1798), à SA FAMILLE (père, mère, frère et oncle) ; 68 pages in-4 ou in-8, la plupart avec adresse, cachets postaux Arm. d'Italie, quelques cachets de cire rouge.

8 000 / 10 000 €

Intéressante correspondance de l'Armée d'Italie.

Raguse 26 floréal V (15 mai 1797). En arrivant, il a appris les préliminaires de paix signés près de Vienne [Leoben] : « Cette paix si désirable et si désirée la voilà donc conclue à l'honneur de la rep. » ; il regrette un peu de ne plus pouvoir prendre sa part des lauriers de l'Armée d'Italie ; s'il y a quelque expédition en Angleterre ou au Portugal, il tâchera d'y aller... Les conditions allégées de quarantaine au lazaret de Raguse... *Ancône 29 prairial (17 juin)*, il va partir pour Bologne et se rendra au quartier général à Milan. *1^{er} messidor (19 juin)*, il va à Rome avec des officiers pour la fête Saint-Pierre, et compte voir le général BUONAPARTE à Montebello, près de Milan... *Rome 21 messidor (9 juillet)*, lettre enthousiaste sur Rome et ses monuments. *Milan 23 messidor (11 juillet)*, ils verront le général BUONAPARTE demain. « On fait ici dans 20 jours l'examen des off. du génie reçus depuis 1792 – je n'y suis guère préparé »... *3 thermidor (21 juillet)*. « Le g^{al} BONAPARTE est si occupé qu'il n'est pas trop facile de lui parler. Nous l'avons cependant vu le 3^e jour deux minutes et demie chez lui ce jour là. Il a causé de Constantinople. Quelques jours après grande fête du 14 juillet et dîner de 1500 personnes chez le g^{al}. Il y avait de bons mots, beaucoup d'ordre, d'excellent bordeaux et des toast republicains »...

Vérone 13 thermidor (31 juillet), en attendant des ordres du général CHASSELOUP, il visite des places et des fortifications... *24 thermidor (11 août)*, longue lettre sur ses finances, l'argent qui lui a été remis par le citoyen THABAUD ; son examen... *Vérone 10 fructidor (27 août)*, il part pour Ozoppo. Le général BUONAPARTE est passé ici il y a deux jours en route à Udine, où il transporte son quartier général... *Ozoppo 22 fructidor (8 septembre)* : « Le fort situé sur un rocher

est comme inexpugnable. Mais il faut de l'eau et pouvoir faire des sorties, ce qui nous oblige à avoir un pied dans la plaine. Pour cela nous avons projeté un espèce de petit camp retranché que favorisent quelques éminences. On y travaille déjà, le g^{al} Chasseloup venu hier a été content [...] Ozoppo garde le débouché de 2 gorges, les rivières du Tagliamento et de la Filla qui est fort importante se réunissent un peu plus haut »... *Udine 28 fructidor (14 septembre)*, il va proposer au général Buonaparte des mesures de mise en état du fort... *Udine 5 brumaire VI (26 octobre)*, il va partir en mission visiter le cours du Pô et y faire des projets de places ; il a vu BERNADOTTE : « j'étais destiné à commander le génie dans sa division, si la guerre recommençait ; quand il le sut, il embrassa le g^{al} Chasseloup pour le remercier du cadeau qu'il lui faisait » ; le général Bonaparte a été content de son travail à Ozoppo... Résumé des conditions de la paix [traité de Campo Formio]. *Vérone 15 brumaire (5 novembre)*. CHASSELOUP l'a proposé comme sous-directeur des fortifications en Lombardie...

Milan 22 brumaire (12 novembre), sur sa tournée d'inspection à Peschiera, Desenzano, Ponte San Marco, Brescia, Lodi... Il doit examiner les élèves du Génie Cisalpin et donner un projet pour l'école... *27 brumaire (17 novembre)*, il fait le point sur les positions françaises dans le nord de l'Italie... *19 frimaire (9 décembre)*, longue lettre sur le général CHASSELOUP et sur les places qu'ils ont réparées en Italie, et sa propre situation comme capitaine de 2^e classe... *2 nivose (22 décembre)*, il décrit à sa mère son uniforme... *19 nivose (8 janvier 1798)*, nouvelles de Rome : l'ambassadeur BUONAPARTE va à Paris, après une émeute de « patriotes » qui a coûté la vie au général DUPHOT. « Il paraît que l'heure est sonnée pour les papes comme princes temporels » ; Bertrand s'interroge sur le rôle « moteur » des Anglais dans ces troubles... *10 germinal (30 mars)*, il a reçu l'ordre de se rendre à Toulon ; il s'interroge sur la destination de cette expédition, probablement sur Malte... *12 germinal (1^{er} avril)*, il se prépare à partir, mais se demande ce que deviendront les Français en Italie... *23 germinal (12 avril)*, il va partir avec les généraux Chasseloup et Caffarelli, et beaucoup d'autres officiers : « Il paraît qu'on frappera de grands coups. On parle toujours de plusieurs expéditions. Rien ne perç. Celles qui paraissent le plus probable sont toujours Malte et le Portugal »...

On joint un billet a.s. de Bertrand ; 2 L.A.S. de THABAUD, administrateur général des équipages militaires à l'Armée d'Italie (avec une quittance a.s. de Bertrand) ; plus une belle vignette de l'Armée d'Italie à la pyramide à en-tête du général Berthier.

1124

BONAPARTE Julie, née CLARY (1771-1845)

femme de Joseph Bonaparte, Reine de Naples puis d'Espagne.

3 L.A.S. et 3 L.S. « Julie », 1819-1833, à LUCIEN BONAPARTE, prince de CANINO ; 9 pages in-8, 2 adresses (cachets de la collection Crawford).

300 / 400 €

Correspondance familiale à son beau-frère Lucien.

Francfort 30 mars 1819, transmettant une lettre de Joseph : « Il y a longtemps que je n'ai reçu des nouvelles de Rome, j'espère cependant, mon cher Lucien, que vous jouissez tous d'une bonne santé. [...] rappelez moi au souvenir de ma belle mère »... Bruxelles 22 février 1823, elle le félicite sur l'heureuse délivrance de sa femme [la princesse Constance était née le 30 janvier], et se réjouit de l'amélioration de la santé de sa mère. « J'enverrai à Joseph la lettre que vous m'adressez pour lui. Il sera sans doute aussi affligé que moi de son contenu et peiné des différents qui existent entre vous et nos enfans. Il est vraiment bien fâcheux, mon cher frère, que la plus parfaite union ne règne pas parmi nous. Je tâche de me persuader que les nuages qui se sont élevés se dissiperont bientôt et qu'un jour nous pourrons tous vivre en famille seul bonheur réel qu'on puisse goûter dans ce monde »... Bruxelles 23 décembre 1823 : « vous ne croyez plus possible de quitter l'Italie. Je voudrais bien pouvoir y ramener Joseph, et si vous pouviez avoir la certitude qu'on lui permettrait d'y aller, et d'y vivre tranquille et en sûreté, vous me rendriez service d'en parler à M^r Carret, qui possède toute la confiance de Joseph, et qui se joindrait à moi pour engager mon mari à venir se réunir à sa famille en Italie »... Bruxelles 26 août 1824, elle annonce « l'arrivée de Charlotte, après une heureuse traversée de 20 jours. Vous devez juger combien je suis contente d'avoir cette chère fille près de moi »... Rome 8 juin 1825, elle le félicite de l'union annoncée de sa fille Jeanne avec le marquis Honorati de Jesi. « Vous devés juger, mon cher frère, combien j'ai été inquiète sur Joseph ; je l'ai été beaucoup aussi sur Zénaïde qui a eu le malheur de faire une fausse couche de trois mois. Les dernières nouvelles que j'ai reçues des États Unis étaient du mois de mars. Mon mari et Zénaïde étaient mieux. Joseph me dit cependant qu'il se ressentait encore de la terrible chute qui aurait pu être funeste étant tombé sur la tête et la poitrine »... Florence 26 mars 1833 : « je suis loin de voir les choses en couleur de rose [...] car malheureusement je ne me fais pas illusion aussi facilement »...



1124

1125

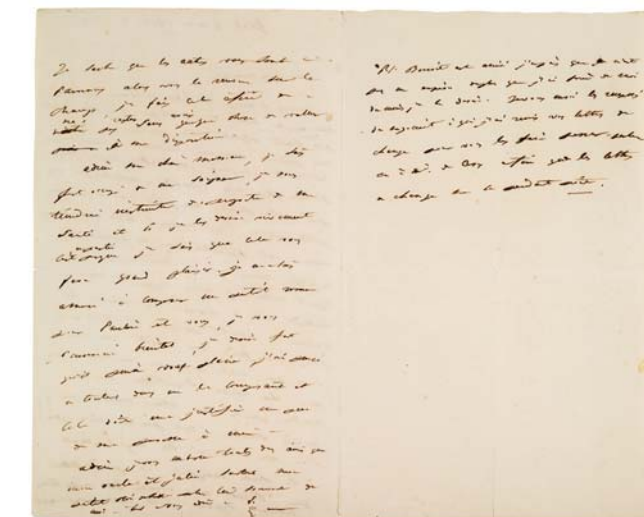
BONAPARTE Louis (1778-1848) frère de Napoléon, roi de Hollande, et père de Napoléon III.

L.A.S. « L. », Gratz 8 mai 1811, à sa mère, LETIZIA BONAPARTE ; 2 pages et demie in-8.

700 / 800 €

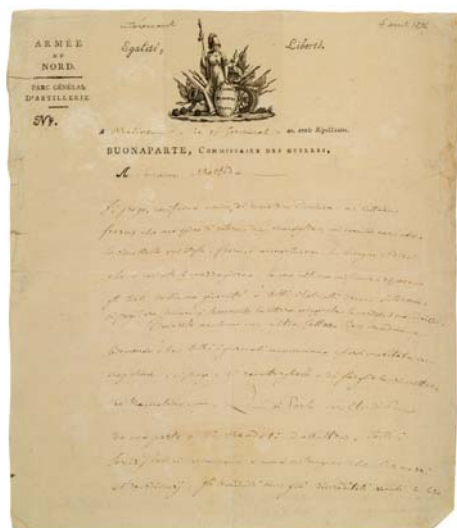
Lettre à sa mère, lors de son errance après avoir renoncé au royaume de Hollande

Il a renvoyé les lettres de change qu'elle a eu la bonté de lui envoyer, non par « fierté déplacée », mais parce qu'il désirait la « garder pour une meilleure circonstance c'est-à-dire plus grave. Elle s'offre aujourd'hui. Je vous offre mes diamants à acheter [...] au prix que vous jugerez qu'ils valent j'en desirerois 420 mille francs mais si votre bijoutier qui les connoît tous les estime moins vous en déciderez et m'en raporte entierement a vous. Ce que je desire seulement c'est de pouvoir en recevoir la valeur le plus tot possible et toute à la fois, j'ai fait des achats qui me sont aussi utiles pour mon existence que pour



1125

la rendre suportable. Vous me rendrez par la ma chère maman un grand service. C'est par mon ordre que l'on vous a envoyé tous mes diamants à la seule exception du grand collier que Picot m'a vendu 200 mille francs cet hyver – je le garde jusqu'à ce que je sache que les autres vous sont parvenus »... Il est occupé à se soigner, et promet de la tenir instruite de sa santé... « Je me suis amusé à composer un petit roman pour Pauline et vous, je vous l'enverrai bientôt, je desire fort qu'il puisse vous plaire, j'ai pensé à toutes deux en le composant et cela doit me justifier un peu de me pousser à écrire »...Il annonce l'arrivée de P.J. Benoît : « j'espère que ce n'est pas un espion de plus que j'ai près de moi du moins je le desire »...



1126

BONAPARTE Lucien (1775-1840)

frère de Napoléon, artisan du coup d'État du 18 brumaire, il fut ministre de l'Intérieur mais se brouilla avec Napoléon.

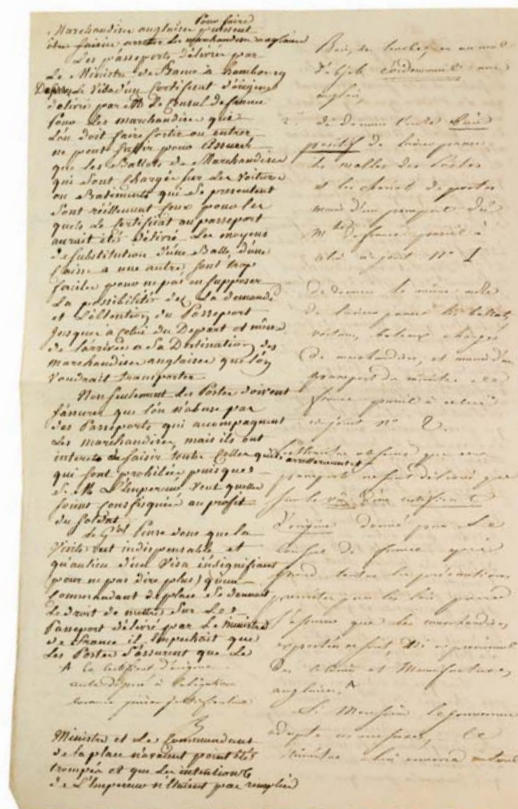
L.A.S. « L. Buonaparte », Malines 15 germinal IV [4 avril 1796], à Jean-André MOLTEDO ; 2 pages in-4, papier à son en-tête Armée du Nord... BUONAPARTE, Commissaire des guerres, vignette (petites fentes sur un bord) ; en italien.

700 / 800 €

Belle lettre sur le mariage de Napoléon et Joséphine, et la situation critique de la France.

[Jean-André MOLTEDO (1751-1829) a été député de la Corse à la Convention ; il siège alors au Conseil des Cinq-Cents.] Lucien charge Moltedo de transmettre une lettre au citoyen FRÉRON qui doit être de retour à Marseille, et dont il prend la défense : il a sauvé le Midi, sa dernière mission a réparé les torts de sa jeunesse, et tous les patriotes doivent le soutenir (« non ho bisogno di dirvi che à salvato il mezzogiorno ; la sua ultima missione ripara gli torti della sua gioventù e tutti i Patriotti devono sostenerlo »)... Il le charge aussi de transmettre une lettre à Joséphine de BEAUHARNAIS (« Madame Beurnais »), dont le mariage avec son frère est dans tous les journaux (« che tutti i giornali annunciano essersi maritata con Napolione »)... Puis il brosse le tableau d'une France exsangue, au bord de la banqueroute et minée par les mouvements royalistes : « Qui si parla molto di pace da una parte e da mandati dall'altra. Tutti i servizi pubblici mancano e non si sostengono che per mezzi straordinari : gli mandati sono già discrediti avanti la loro emissione ». Si la paix ne se fait pas, il faudra une nouvelle terreur, non celle qui a dressé mille guillotines, mais un mouvement populaire qui interdira aux ennemis publics, aux agioteurs et aux royalistes de lever superbement leur front ; il reproche au Conseil des Cinq-Cents d'avoir écouté les mensonges d'Isnard ou Jourdan ; les conspirations contre la liberté doivent cesser : « Credo che se non abbiamo la pace, bisognerà il terrore per salvare la Repubblica ; non il terrore che aveva drizzato mille guillotine, ma il terrore che avrà impresso un tel movimento alla macchina che i nemici pubblici, gli agiotori, i Réalistes non ardivano più alzare uno fronte superbo. Come avete voluto voi altri del Consiglio ascoltare di sangue freddo le orrende menzogne d'Isnard et di Jourdan... che impudenza ! che falsità ! Non verrà egli il tempo di terminare la pugna de conspiratori contra la libertà. - In che stato è la Francia ! »...

Provenance : Bibliothèque impériale de Dominique de VILLEPIN (19 mars 2008, n° 174).



1127

BOURRIENNE Louis-Antoine Fauvellet de (1769-1834) secrétaire intime de Napoléon, ambassadeur.

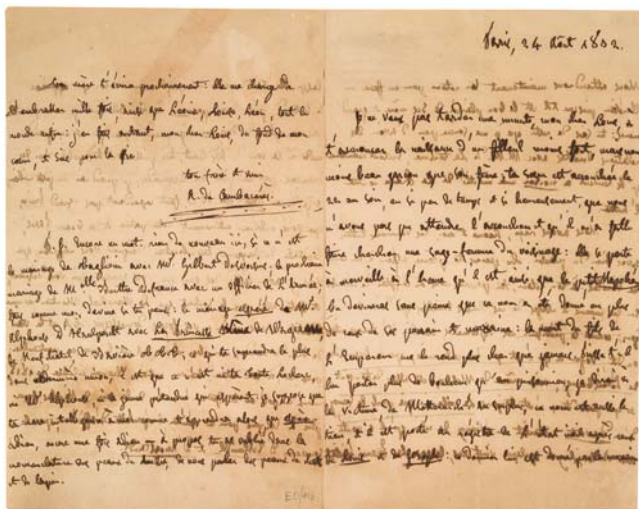
L.A.S. « Bourrienne », [vers 1807, au général Claude-Ignace-François MICHAUD, gouverneur des villes hanséatiques], avec réponse autographe du général MICHAUD en marge ; 3 pages in-fol.

300 / 400 €

Longue note comme chargé d'affaires en Basse-Saxe, sur le Blocus continental.

« Le cours des Postes, la circulation des marchandises non-anglaises, nécessaires à la grande armée, à Magdebourg, à Berlin, au centre de l'Allemagne, se trouvent encore dans ce moment continuellement entravées par les postes militaires français. [...] Le ministre de France croit qu'il serait utile et avantageux de prendre les mesures ci-après. 1° Laisser sortir librement toutes voitures à vide, tout homme à pied porteur d'un petit paquet, toute voiture chargée de légumes, de bois, de tourbe, en un mot d'objets EVIDEMMENT non anglais. 2°. De donner l'ordre *bien positif* de laisser passer les malles des Postes et les chariots de postes munis d'un passeport du M^{te} de France [...]. 3°. De donner le même ordre de laisser passer les ballots, voitures, bateaux chargés de marchandises, et munis d'un passeport », etc. Le général MICHAUD fait observer les difficultés auxquelles il faut faire face pour permettre la circulation des marchandises ; il croit que la visite est « indispensable », mais désire, « tout en facilitant le commerce autant qu'il lui sera possible se conformer aux ordres de S.M. l'Empereur »...

On joint une L.S. de Claude RÉGNIER, duc de Massa, Grand-juge Ministre de la Justice, 2 avril 1806.



1128

CAMBACÉRÈS Étienne de (1804-1878)

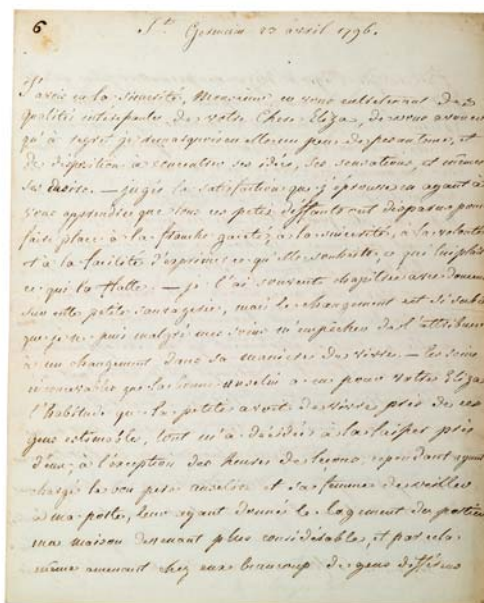
neveu de l'Archichancelier, gendre du maréchal Davout, homme politique bonapartiste.

L.A.S. « Et. de Cambacérès », 24 août 1832, à son beau-frère, Louis DAVOUT D'AUERSTAEDT ; 4 pages in-8 (déchirure sans manque, répar.).

100 / 120 €

Curieuse lettre évoquant la mort de l'Aiglon, et l'ambassade du maréchal Mortier à Saint-Petersbourg.

Il annonce la naissance du « petit Napoléon. Tu devineras sans peine que ce nom a été donné en plus de ceux de ses parrain et marraine : la mort du fils de l'Empereur me le rend plus cher que jamais. Puisse-t-il lui porter plus de bonheur qu'au prisonnier, je dirai à la victime de Metternich ». Louis Davout est son parrain, et on attend son retour pour le baptême : « je me soucie peu d'avoir des relations directes avec M.M. de la tonsure, surtout maintenant qu'ils tendent à croiser une moitié de la France contre l'autre »... À son retour de Russie, Louis pourra leur en conter « sur les mœurs et usages de ces Russes terribles qui doivent un jour, comme le prédisent nos diplomates, envahir l'Europe entière : on dit, voyez ce que c'est que la calomnie, que le beau sexe de Pétersbourg, voire même de Moscou, est assez de ton goût, et que peut-être, c'est toujours la calomnie qui parle, le sang d'un Davout resterait en échange de celui qu'il a coûté aux Russes, il y a quelque vingt ans, lorsque la France existait, lorsqu'elle était encore un pays connu. [...] Il ne faut cependant pas, grand Prince, que vous oubliiez entièrement votre patrie et ce beau Paris, capitale du Royaume très-chrétien ; daignez vous rappeler que vous y avez laissé des gens qui vous aiment, qui vous désirent, et faites avec eux le souhait que le Maréchal Mortier revienne bientôt et vous rende à vos foyers domestiques »... Etc. La signature est accompagnée des marques maçonniques.



1129

CAMPAN Jeanne-Louise Genet, Madame (1752-1822)

institutrice et pédagogue, elle dirigea la Maison d'Éducation de la Légion d'honneur d'Écouen.

L.A., Saint-Germain 23 avril 1796, [au comte Trophime-Gérard de LALLY-TOLENDAL] ; 3 pages in-4.

600 / 800 €

Nouvelles d'une élève envoyées à son père émigré.

Elle lui avait parlé sincèrement des qualités de sa chère Eliza, et aussi de son regret de trouver en elle « un peu de pesant, et de disposition à concentrer ses idées, ses sensations, et même ses desirs ». Mais ces petits défauts ont fait place à la franche gaieté, à la sincérité, à la volonté et à la facilité d'exprimer ce qu'elle souhaite. « Je l'ai souvent chapitrée avec douceur sur cette petite sauvagerie, mais le changement est si subit que je ne puis malgré mes soins m'empêcher de l'attribuer à un changement dans sa manière de vivre »... Elle a chargé le bon père Anselin et sa femme de veiller sur elle, comme par le passé, et leur a donné le logement du portier, mais estimant qu'Eliza avait dépassé l'âge de prendre ses repas avec eux, « je la fais manger à tous ses repas avec moi. En cela j'ai eu la satisfaction de prévenir le désir de vos amies qui devoient me le demander. – Depuis ce moment la petite est tout à fait changée. – Que s'est-il passé dans cette jeune tête ? – Je ne puis le définir ; rien cependant qui tienne à la hauteur ni au manque de sensibilité pour sa bonne qu'elle aime tendrement, mais elle est plus à son aise, elle se sent mieux placée. [...] Tous ses exercices vont on ne peut pas mieux, sa figure plus animée la fait trouver beaucoup plus jolie. – Vous trouverez du changement dans son écriture, il y en a autant dans tous ses autres devoirs, le piano va très bien, elle lit également bien l'anglais et le français, danse très bien enfin je puis vous assurer que vous aurez en cette chère enfant une société aussi aimable que satisfaisante pour votre cœur »... Ses sentiments d'estime et d'amitié pour Lally seront prouvés par les soins qu'elle donnera à « l'être préteux qu'un enchaînement de circonstances a remis en mes mains »... Elle se félicite du succès de son plan d'éducation, et des progrès de ses élèves : « une occupation active et satisfaisante pour mon cœur m'est devenue en quelque sorte nécessaire et me distrait de tous mes malheurs »...

Madame Ma Sœur & Cousine. C'est avec une
 recevoir avec beaucoup de sensibilité toutes les
 marques d'intérêt et d'amitié qu'il plait à Votre
 Majesté de me donner, j'ai été vivement touchée
 de celles que rent forme la dernière lettre du 6
 mars dernier. Je ne doute point que la part qu'
 Elle veut bien prendre à l'heureuse issue de mes
 affaires en Pologne ne responde parfaitement à
 ces sentimens et je les crois bien mériter par tous
 ceux que je porte à ce qui la regarde. C'est ainsi
 que je partage Madame la peine et l'indignation
 qu'a fait éprouver à Votre Majesté l'odieux pro-
 cès de l'agent de Suède à Rome. S'il y a quel-
 que chose qui doit le mettre à l'abri du juste
 ressentiment de Votre Majesté & de celui de son

pour le la prouver. Elle même, car tout ce qui pourroit
 aller au delà des invectives et des grossièretés qui
 retombent d'ordinares sur leurs auteurs, est absolu-
 ment impossible à M^r. Le Regent de Suède tant par
 le défaut de Puissance et de moyens que par l'inté-
 rét que prennent à la tranquillité et la sûreté de
 Votre Majesté ainsi que du Roy son Epoux leurs
 bons et nombreux amis, parmi lesquels je serai
 toujours très flattée d'être comprise. Je prie Votre
 Majesté d'être bien persuadée du desir que j'ai de
 justifier sa confiance et de lui donner des preuves
 réitérées du sincère attachement et de l'amitié in-
 violable avec lesquels je suis
 Madame Ma Sœur & Cousine
 De Votre Majesté
 Sa bien Sœur et Cousine et très
 affectuée et me Catherine
 a St. Pétersb.
 le 25 Avril 1795.

1130

CATHERINE II (1729-1796)
 Impératrice de Russie.

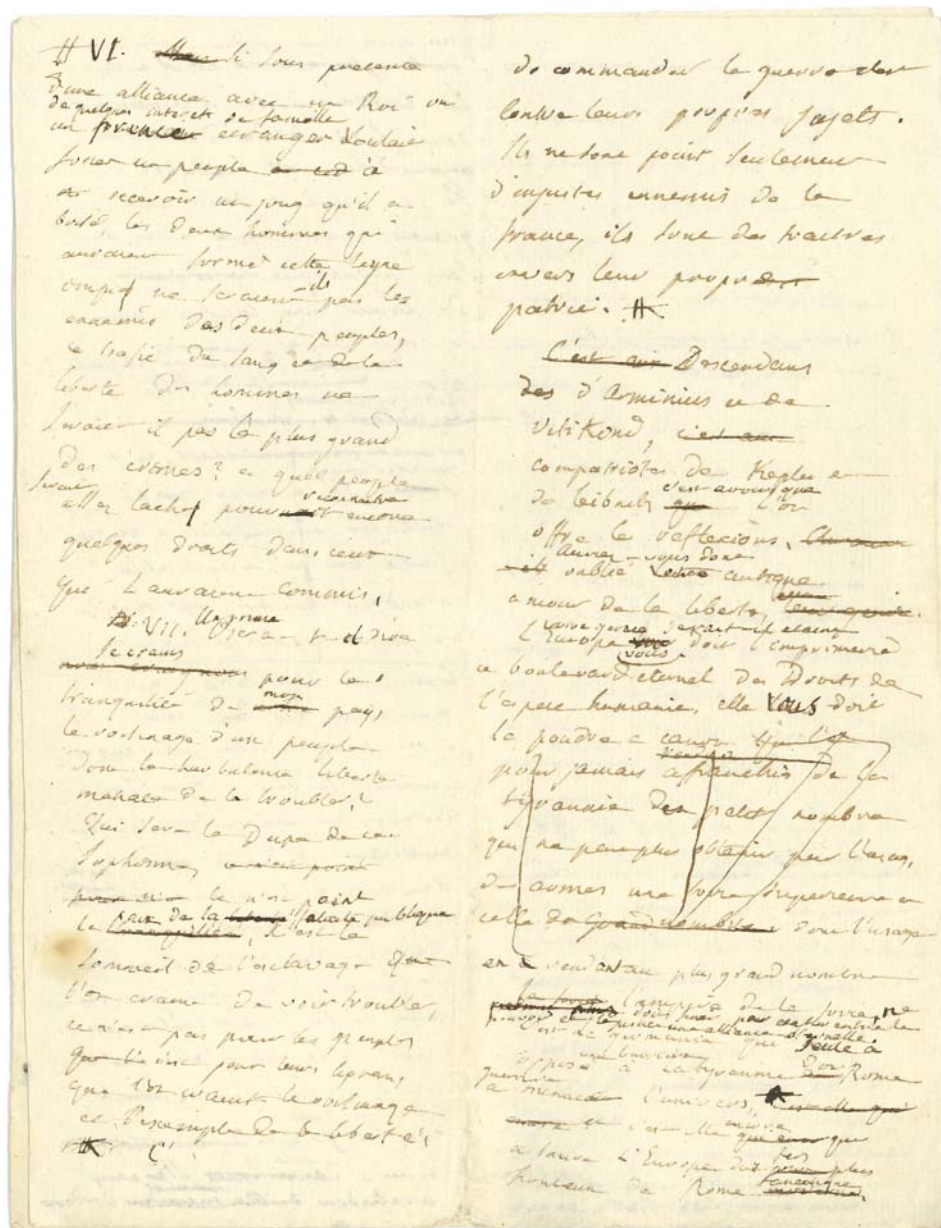
L.A.S. « Catherine », Saint-Pétersbourg
 23 avril 1795, à « Madame ma Sœur
 et Cousine » MARIE-CAROLINE
 d'Autriche, Reine des Deux-Siciles ;
 3 pages in-4 ; en français.

2 500 / 3 000 €

Belle lettre à la Reine de Naples.

Elle a été vivement touchée par les marques
 d'intérêt et d'amitié que Sa Majesté lui a
 données dans sa lettre du 6 mars, concernant
 « l'heureuse issue de mes affaires en
 Pologne ». De son côté, elle partage « la
 peine et l'indignation qu'a fait éprouver
 à Votre Majesté l'odieux procédé de
 l'agent de Suède à Rome. S'il y a quelque
 chose qui doit le mettre à l'abri du juste
 ressentiment de Votre Majesté et de celui
 de son auguste époux, c'est la bassesse
 de son personnel et l'atrocité même de
 son injure. Le mépris profond que l'une et
 l'autre méritent doit s'étendre exactement
 à tous ceux qui ont osé encourager ou
 autoriser un pareil trait d'impertinence.
 Mais si Votre Majesté juge à propos d'y
 joindre quelque acte de vindicte publique
 Elle y satisfera emplement en faisant livrer le
 libelle scandaleux aux flammes par la main de
 l'exécuteur de la justice de Son Royaume »...
 Du reste, si Sa Majesté ne peut se flatter
 d'obtenir satisfaction de la Cour de Suède
 sous l'administration présente, elle n'a
 aucune suite fâcheuse à craindre, « car tout
 ce qui pourroit aller au delà des invectives et
 des grossièretés qui retombent d'ordinares
 sur leurs auteurs, est absolument impossible
 à M^r le Regent de Suède »...

On joint la minute de la réponse de la Reine
 des Deux-Siciles, 30 juillet 1795 (4 p. in-4) :
 « Le Roi mon époux se trouve si occupé
 des malheurs généraux du dehors et plus
 douloureusement encore de ceux qui nous
 affligent dans l'intérieur de nos royaumes, il
 n'a donc pu donner qu'une attention distraite
 aux affaires de Suède. L'exécuteur de la haute
 justice a cependant brûlé les libelles infames
 du méprisabie PIRANESI et nous devons
 cette démarche aux avis d'amitié que V.M.
 a bien voulu m'en faire passer. L'occupation
 continuelle de nos tribunaux à vérifier les
 trames horribles que la séduction étrangère
 avait fait concerter, nourrir et foment
 dans nos provinces, et à en découvrir les
 différentes ramifications et projets ont retenu
 nos magistrats de prononcer finalement sur
 les assassinats, que les agents suédois ont
 tramés chez nous »... etc.



1132

CONDORCET Jean-Antoine-Nicolas Caritat, marquis de (1741-1794)
mathématicien, philosophe et économiste ; député, conventionnel (Aisne), il fut arrêté comme Girondin et s'empoisonna.

MANUSCRIT autographe, [Aux étrangers sur la Révolution française, 1791] ; 7 pages et demie in-4 d'une petite écriture, avec de nombreuses ratures, corrections et additions..

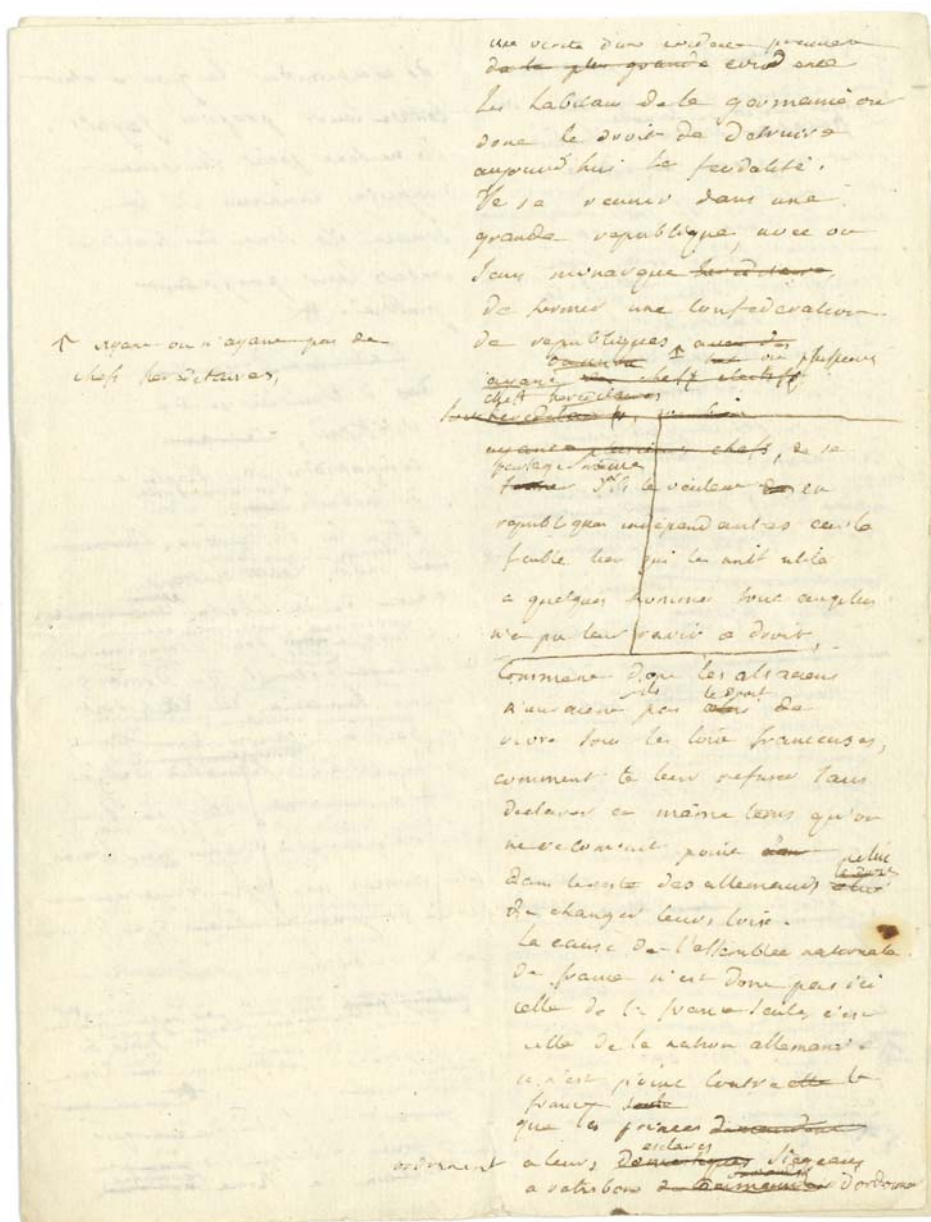
10 000 / 15 000 €

Important et long texte sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Brouillon de premier jet, abondamment raturé et corrigé, d'un texte publié sous la signature « La Vérité » à deux reprises dans des journaux auxquels Condorcet collaborait, en juillet 1791 dans *Le Républicain* (n° 1, p. 12-16) puis en mai 1792 dans *La Chronique du mois* (p. 36-40). Hélène Delsaux, dans son *Condorcet journaliste* (Champion, 1931, p. 54, 92) avait supposé que ce texte était de Condorcet, ce que prouve notre manuscrit. En tête, une note au crayon de Condorcet précise : « Ce n'est pas une suite mais un morceau qu'il faut copier à part ». Nous ne pouvons ici que résumer les grandes

lignes de ce long texte.

« Les hommes ne se sont réunis en société, que pour s'assurer la jouissance entière et paisible des droits qui résultent de leur nature. L'égalité est un de ces droits, et seule elle suffit pour garantir la conservation de tous les autres, puisque personne ne peut être tenté d'introduire une oppression dont le poids retomberait sur lui-même ». Tout peuple est maître de conserver ou recouvrer ses droits... « Si donc un peuple a recouvré ses droits, s'il a pu remonter jusqu'à l'égalité naturelle, les chefs des autres nations qui s'uniraient pour lui ravir sa liberté, pour le forcer à rétablir l'inégalité ou à conserver les formes corruptrices de la monarchie seraient



non les ennemis de ce peuple seul mais ceux de toute la grande famille humaine »... etc. L'Allemagne n'a donc pas le droit d'exiger que les Alsaciens « restent sous le joug de la féodalité »... Les peuples ont également le droit de « changer la constitution sous laquelle ils vivent [...] Les habitants de la Germanie ont donc le droit de détruire aujourd'hui la féodalité, de se réunir dans une grande république »... etc. Condorcet rappelle aux « descendants d'Arminius et de Vetikond, compatriotes de Kepler et de Leibnitz » leur « antique amour de la liberté [...] L'Europe vous doit l'imprimerie ce boulevard éternel des Droits de l'espèce humaine »... Condorcet

rappelle aussi l'exemple de LUTHER qui a combattu « la tyrannie par la raison et la superstition par le ridicule »... Condorcet laisse aux Germains la sagesse de fixer l'époque de la reconquête de leur liberté, mais les conjure de ne pas combattre la République : « Laissez du moins vos princes, vos maîtres, vos prêtres et vos nobles nous faire seuls une guerre qui ne peut être utile qu'à eux seuls ; ne nous forcez pas à répandre le sang des hommes, quand nous voudrions ne combattre que leurs ennemis ». **Provenance** : ancienne collection Philippe ZOUMMEROFF (Crimes et châtements, 16 mai 2014, n° 130).

1133

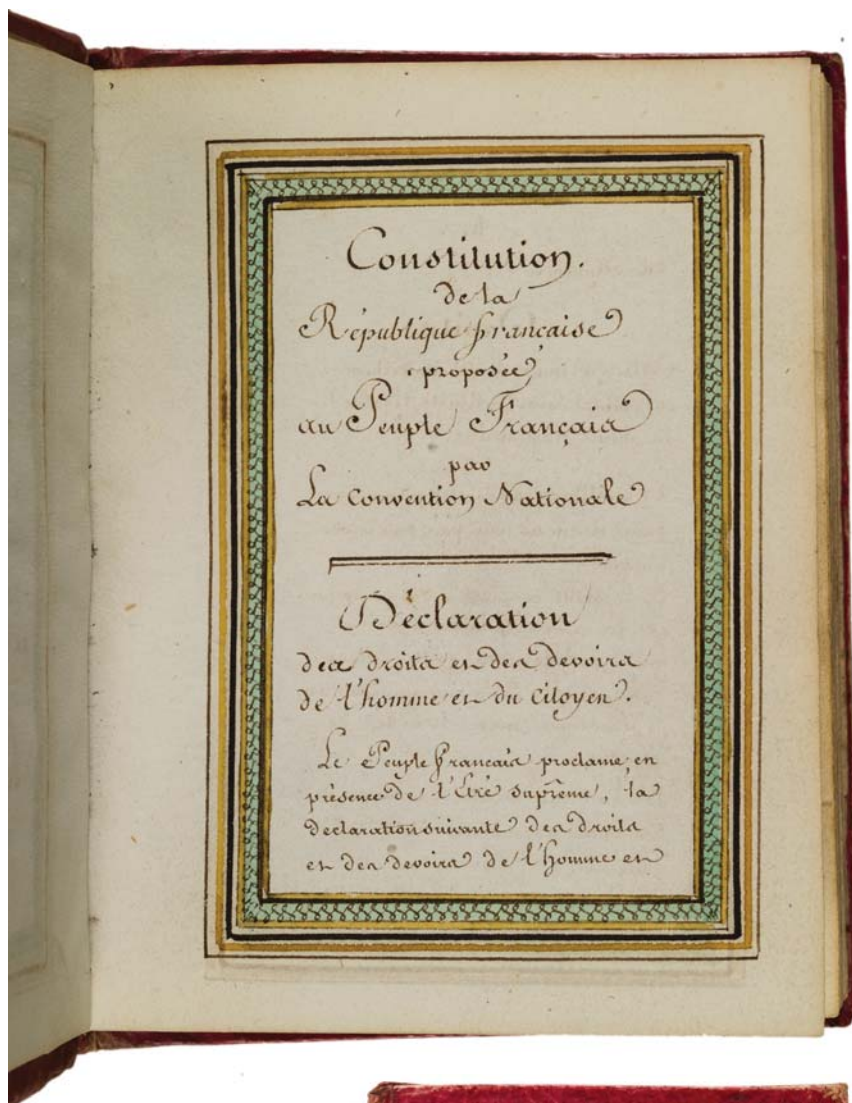
CONDORCET Jean-Antoine-Nicolas Caritat, marquis de (1741-1794) mathématicien, philosophe et économiste ; député, conventionnel (Aisne), il fut arrêté comme Girondin et s'empoisonna.

L.A., [10 mars 1792], à Jacques-Pierre BRISSOT, député à l'Assemblée nationale ; 1 page in-8, adresse.

800 / 1 000 €

Lettre politique faisant allusion à la démission des ministres de la Marine et de la Justice, Bertrand de Moleville et Duport-Dutertre (10 mars 1792), et au décret d'accusation de l'Assemblée contre le ministre des Affaires étrangères, Valdec de Lessart.

« M. TALLEIRAND viendra demain déjeuner avec nous [...] Voilà le Bertrand parti. Concedez-vous d'après cela l'insolence purement gratuite de la lettre d'hier. Il faut tacher cette semaine de se débarrasser de Duport afin de delamethiser tout à fait le pouvoir exécutif. C'est le comité de législation que cela regarde. D'ailleurs tant qu'ils auront le ministre de la Justice, ils conserveront l'espérance se faire rendre Lessart par quelque ruse de procureur. Vous avez commencé votre feuillet par une ligne qui vaut mieux que bien des discours. Je voudrais qu'on l'envoît à tous les directoires, et même aux municipalités. »



1134

CONSTITUTION DE L'AN III

MANUSCRIT, **Constitution de la République française proposée au Peuple français par la Convention Nationale**, [1795] ; petit in-16 de 157 pages, cartonnage papier rose, emblème maçonnique de maroquin noir sur chaque plat (reliure de l'époque).

1 500 / 2 000 €

Belle copie manuscrite de la Constitution de l'an III.

Le manuscrit comprend la *Déclaration des droits et des devoirs de l'homme et du citoyen* (reprise en partie de la *Déclaration* de 1793, p. 3-10), la nouvelle *Constitution* (p. 11-133), la *Loi sur les moyens de terminer la révolution* du 5 fructidor III (p. 133-145), la *Loi concernant le mode de réélection des deux tiers de la convention nationale* du 13 fructidor III (p. 145-150), et une *Adresse de la Convention nationale au Peuple français* datée du 6 fructidor III (p. 150-153) ; plus la table.

Rédigée par la Convention thermidorienne, la Constitution de l'an III est approuvée par plébiscite en septembre 1795. Le gouvernement révolutionnaire ayant été supprimé après la chute de Robespierre le 9 thermidor II (27 juillet 1794), les thermidoriens refusent d'appliquer la Constitution de l'an I et élaborent cette nouvelle constitution de 1795, qui est favorable à la bourgeoisie libérale et modérée. Confiant le pouvoir exécutif à cinq Directeurs, ils conservent la République en donnant le pouvoir à deux assemblées mais rétablissent le suffrage censitaire par crainte du suffrage universel. Le coup d'état du 18 brumaire VIII de Napoléon Bonaparte provoquera la chute du Directoire et instaurera un nouveau régime, le Consulat.

Très joli manuscrit, soigneusement calligraphié, et dont chaque page (sauf la table) est ornée d'un encadrement noir, or et vert.

Curieuse reliure maçonnique de l'époque portant, sur chaque plat, un triangle de maroquin noir orné d'un oeil rayonnant.



1135

DRAPEAUX DE LA GARDE NATIONALE PARISIENNE

[Collection des drapeaux faits dans les soixante districts de Paris en juillet 1789]. S.l.n.d. [Paris, Vieilh de Varenne, 1789]. In-4 (26,6 x 20,3 cm) ; frontispice et 60 planches. Reliure de l'époque basane brune, dos lisse avec filets dorés, pièce de titre noire en long (rel. usagée, manquent les coiffes, charnière du premier plat partiellement fendue, coins émoussés, plats et dos frottés).

1 500 / 2 000 €

Collection complète rarissime des 60 planches attribuées à Moreau le Jeune figurant les 60 drapeaux de la Garde Nationale des Districts de Paris en 1789.

Chaque gravure à l'eau-forte, entièrement aquarellée à l'époque, représente le drapeau dont la hampe est tenue par un garde national que l'artiste a pris soin de présenter à chaque fois dans une attitude différente. Les 30 premières planches ainsi que la 41^e ont une légende manuscrite au frotton ; pour les autres la légende a été gravée.

Les planches sont dans un parfait état de conservation, dans des couleurs éclatantes. Quelques planches présentent des traces de mouillures claires, sans gravité (notamment aux pl. 43-46).

Ces 60 planches sont précédées d'un beau frontispice de MOREAU LE JEUNE gravé par Jean B. Dambrun, titré *À un Peuple libre*, représentant le peuple acclamant le Roi, La Fayette et Bailly, et en arrière-fond le début de démolition de la Bastille, « l'an 1^{er} de la Révolution ». (Se vend à Paris, chez le S^r Vieilh de Varenne, Auteur de la Collection de Drapeaux ; Rue St Antoine, au Magasin des démolitions de la Bastille.)

Ces estampes auraient été dessinées, imprimées et coloriées en une seule nuit, le 18 juillet 1789 ; les dessins seraient l'œuvre de Moreau le Jeune. Les figures des gardes nationaux sont très bien dessinés et d'une grande diversité ; ils n'apparaissent qu'ici et ont été supprimés dans la réédition de 1790 qui ne présente que les seuls drapeaux. Quelques numéros ont été corrigés à la main ; le drapeau de la pl. 46 (Bataillon de S^t Louis la Culture) est resté vierge.

On a collé sur le contreplat deux billets d'entrée à la Bénédiction générale des Drapeaux de la Garde Nationale Parisienne, à Notre-Dame, le 27 septembre 1789, dont un signé par QUATREMÈRE DE QUINCY, l'un des trois représentants officiels de la Commune choisis pour organiser la cérémonie.

Provenance : Henri DESTAILLEUR (ex-libris, vente 1891, n° 180), avec une note bibliographique de sa main ; exemplaire cité par Henry Cohen (*Guide de l'amateur de livres à gravures du XVIII^e siècle*, I, col. 248).

ce 3 nov 1791

il m'a été impossible de répondre plutôt à votre
dernière lettre, j'en suis bien affligé. vous me
Marquais que votre santé étoit Meilleure, j'espère qu'elle
aura continué à faire des progrès dans le bien,
vous êtes bien ^{aisée} approuvée d'un autre côté, pour que
la providence soulage vos maux, la jouissance que
vous ^{fait} éprouver la considération de votre force en
est une grande, surtout avec la sensibilité de
votre ame, vous devez jouir doublement, il est
bien nécessaire de gagner les gens en dessous, c'est
delà si voit, que vient tout notre Mal, votre
jeune ami, recevra un jour la récompense de
ses vertus, et je partagerai vivement le bonheur

1136

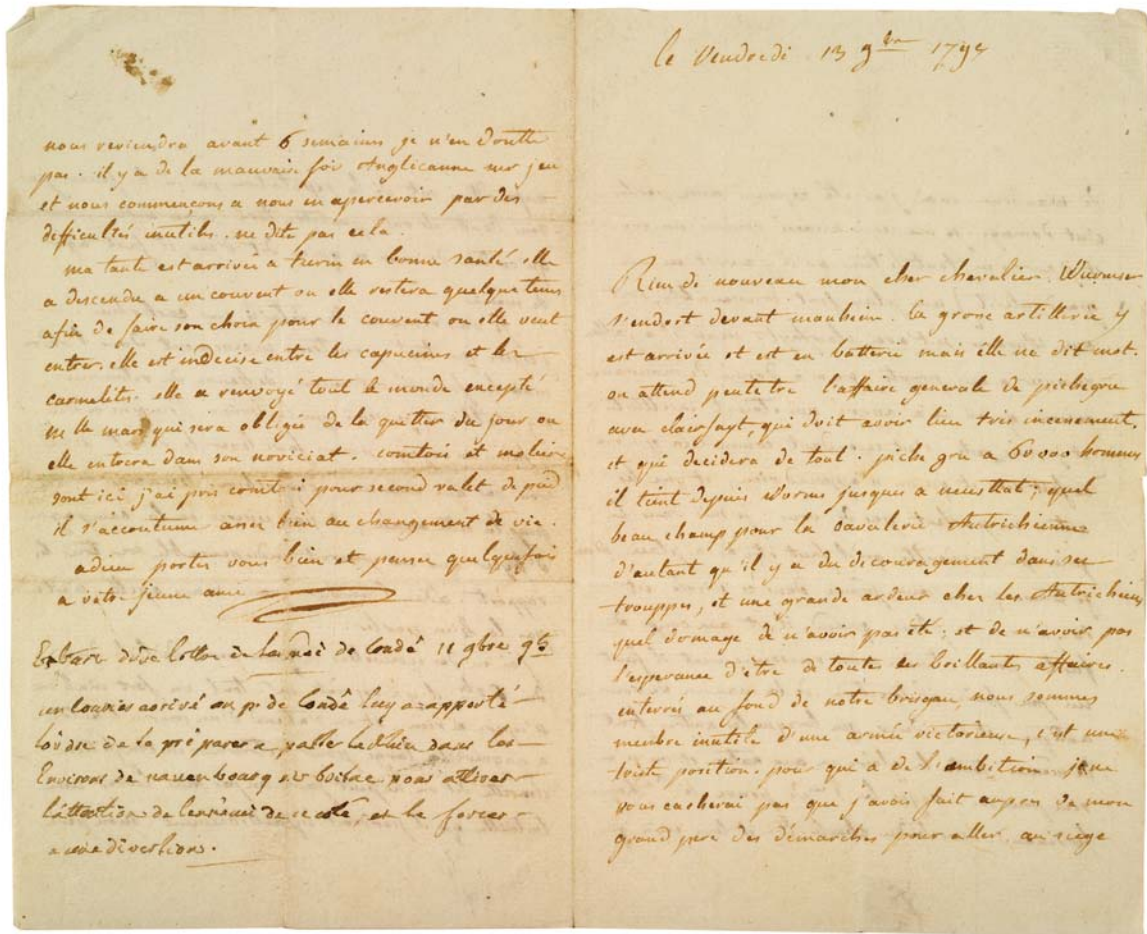
**ÉLISABETH DE FRANCE, dite
MADAME ÉLISABETH** (1761-1794)
sœur de Louis XVI, elle fut guillotinée.

L.A., 3 novembre 1791 ; 1 page et demie
in 8.

1 200 / 1 500 €

**Belle et rare lettre autographe de Madame
Élisabeth.**

Elle répond à une amie qui a été souffrante, en espérant que sa santé s'améliore : « vous estes bien assés éprouvée d'un autre coté, pour que la providence soulage vos maux. La jouissance que vous fait éprouver la considération de votre frere en est une grande, surtout avec la sensibilité de votre ame, vous devés jouir doublement. Il est bien nécessaire de gagner les gens en dessous, c'est dela je crois, que vient tout notre Mal. Votre jeune ami recevra un jour la récompence de ses vertus, et je partagerai vivement le bonheur que vous éprouverés ; car vous savés bien que depuis long tems le sentiment le plus vif m'attache à lui, et ce sont de ces êtres que l'on aime d'avantage, à mesure qu'on les conois mieux. Il me montre une amitié qui contribue à mon bonheur »...



1137

ENGHIEN Louis Antoine Henri de Bourbon-Condé, duc d' (1772-1804)
dernier héritier des Condé, il combattit dans l'émigration, et fut enlevé et exécuté par Bonaparte.

L.A.S. (paraphe), 13 novembre 1795, à un chevalier ; 4 pages in 8.

1 500 / 2 000 €

Très rare et intéressante lettre sur l'armée des émigrés.

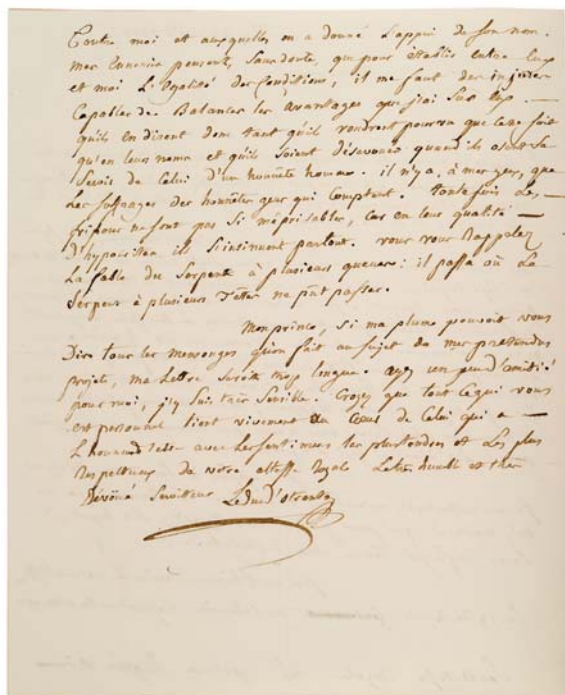
Il n'y a rien de nouveau en Allemagne, entre les armées républicaine et autrichienne : « WURMSER s'endort devant Manheim. La grosse artillerie y est arrivée et est en batterie mais elle ne dit mot. On attend peut-être l'affaire générale de PICHEGRU avec CLAIRFAYT, qui doit avoir lieu très incessamment, et qui decidera de tout. Pichegru a 60 000 hommes il tient depuis Worms jusqu'à Neustat ; quel beau champ pour la cavalerie Autrichienne d'autant qu'il y a du decouragement dans ses troupes, et une grande ardeur chez les Autrichiens ».

[Pichegru, commandant l'armée de Rhin-et-Moselle, avait pris Mannheim en septembre ; mais, battu par Clerfayt à Heidelberg, il laissa reprendre Mannheim par les Autrichiens.] Enghien se plaint de ne pas pouvoir participer à ces « brillantes affaires. Enterrés au fond de notre Brisgau, nous sommes membre inutile d'une armée victorieuse, c'est une triste position pour qui a de l'ambition ». Il voulait participer au siège de Mannheim, mais son grand-père [le prince de CONDÉ] a repoussé ses demandes : « C'est dommage. Je me serois amusé comme un roi ». Il a dû renoncer à ses projets et rester : « C'est cependant comme cela qu'on ne fait rien et qu'on apprend rien, et que les autres ne parlent pas de vous. Je suis dans le principe sans doute qu'il faut être à sa place. Mais je trouve qu'un jeune prince dans ce siecle est toujours à sa place quand il est aux coups de fusils. [...] Voyez les P^{ces} de Prusse, le P^{ce} Louis Ferdinand, l'archiduc Charles, &c et tous ceux qui aujourd'hui ont de la reputation parmi les jeunes gens. Sans doute ils ont peutetre tort. Mais enfin pour qu'on dise de moi ce qu'on dit d'eux, il faut agir de même ». Il espère que la situation à

Carlsruhe rentrera bientôt dans l'ordre : « les françois ont encore deffense de retourner s'y établir et je sçais que la bonne Princesse [sa maîtresse la princesse de ROHAN] a du y faire un voyage pour lever le decret. Je ne crois pas que nous nous rapprochions beaucoup de ces pays là cette année ; et j'ose esperer en la campagne d'hiver qui me parroit indispensable sous tous les rapports. Adieu l'amour quand Mars apelle »...

Il a eu des nouvelles de son père, qui a rejoint MONSIEUR à l'Île d'Yeu : « Tout va fort mal on n'espère à rien, et on s'attend d'un jour à l'autre a gagner le large pour retourner en Angleterre. CHARRETTE dit on ne peut faire un pas sans livrer une bataille qu'il perdrait infailliblement. Mon pere nous reviendra avant 6 semaines je n'en doute pas. Il y a de la mauvaise foi Anglicanne sur jeu et nous commençons à nous en apercevoir par des difficultés inutiles ». Il donne enfin des nouvelles de sa tante qui est arrivée à Turin et hésite à choisir le couvent où elle se retirera...

On a ajouté d'une autre main à la fin de la lettre un « extrait d'une lettre de l'armée de Condé 11 9^{bre} 95 ».



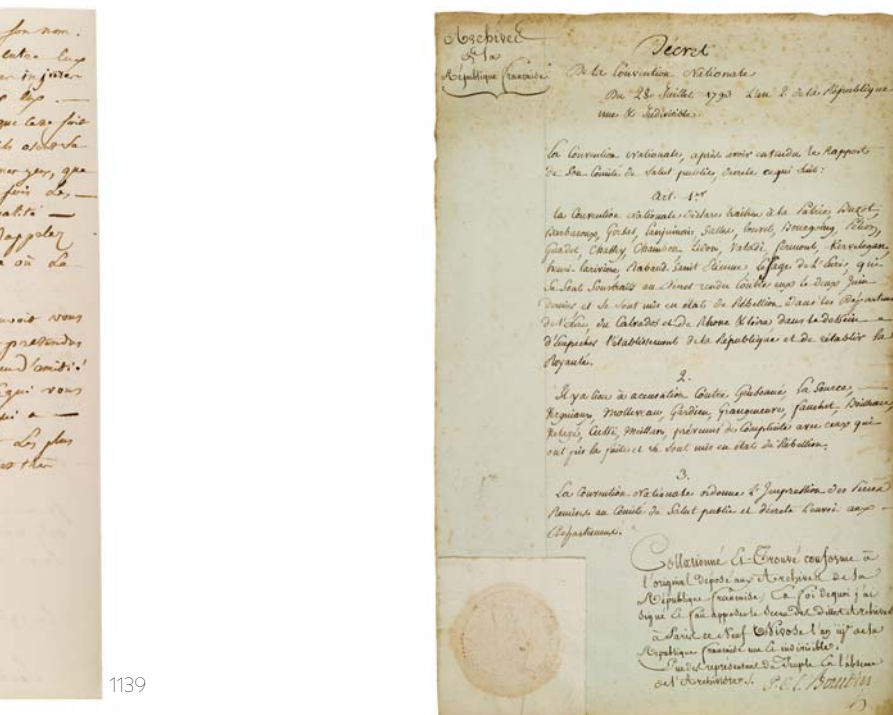
1139

1138
EUGÈNE DE BEAUHARNAIS
(1781-1824) fils de l'Impératrice
Joséphine, Vice-Roi d'Italie.

L.S. « Eugene Napoléon », Posen 28
janvier 1813, au comte LUOSI, Grand-
Juge, ministre de la Justice, à Milan ;
demi-page in-4 (papier un peu bruni).

100 / 120 €

Il le remercie de sa lettre à l'occasion du
renouvellement de l'année. « L'expression
de vos sentiments et de vos vœux ne pouvait
manquer de m'être agréable »...



1140

1139
FOUCHÉ Joseph (1759-1820)
ministre de la Police.

L.A.S. « Le duc d'Otrante », Lintz 28
avril 1819, au Prince EUGÈNE DE
BEAUHARNAIS ; 2 pages in 4.

1 000 / 1 200 €

Intéressante lettre d'exil au Prince Eugène.

Il ne veut causer aucun désagrément au
Prince : « je serois désespéré d'être un hôte
incommode. [...] D'après ce qu'on m'écrit de
Paris, mon séjour en Bavière pourroit devenir
pour votre altesse même un sujet d'embarras ».
Le journal *Le Vrai Libéral* a écrit que le Prince
Eugène « songeoit à faire valoir ses droits
à la Régence du Royaume de France. Il
semble que cette grande Nation ne soit plus
comparable qu'à la toison d'or et qu'un seul
dragon en ait la garde ». La comparaison avec
Jason est juste : « vous avec comme lui des
ailes pour voler à l'immortalité [...] mais vous
avez plus de raison et vous êtes plus sage »...
Il sait se résigner, et se contentera de
traverser la Bavière, ne s'y arrêtant que pour
prendre son « transit sans lequel je serois
confisqué comme chose de contrebande ».
Il lui a précédemment écrit au sujet « des
calomnies répandues en Allemagne contre
moi », ce ne sont que des injures colportées
par ses ennemis : « Il n'y a, à mes yeux,
que les suffrages des honnêtes gens qui
comptent »...

1140
GIRONDINS.

P.S. par le conventionnel Pierre-
Charles-Louis BAUDIN (1748-1799,
Ardenne), « l'un des représentants
du Peuple en l'absence
de l'Archiviste », 28 juillet 1793 ; 1 page
in-fol., sceau sous papier.

200 / 300 €

**Décret délarant les Girondins traîtres à
la Patrie.**

Copie certifiée conforme d'un décret de la
Convention nationale nommant « traîtres à la
Patrie » 18 citoyens « qui se sont soustraits au
décret rendu contre eux le deux juin dernier,
et se sont mis en état de rébellion dans les
Départemens de l'Eure, du Calvados et de
Rhône & Loire, dans le dessein d'empêcher
l'établissement de la République et de rétablir
la Royauté » : Buzot, Barbaroux, Gorsas,
Lanjuinais, Louvet, Pétion, Guadet, Chambon,
Lidon, Kervélégan, Henry-Larivière, Rabaut
Saint-Étienne... L'article 2 décrète qu'il y a lieu
à accusation contre 11 autres, « prévenus de
complicité avec ceux qui ont pris la fuite et
se sont mis en état de rébellion »...

1141

GRÉGOIRE Henri, abbé (1750-1831)
prêtre, député du clergé du bailliage
de Nancy aux États Généraux, évêque
constitutionnel de Blois, député du
Loir-et-Cher à la Convention, il lutta
pour l'émancipation des Juifs et
l'abolition de l'esclavage.

L.A.S. « + H Eveq Sen Gregoire »
(évêque sénateur), Paris 9 juin 1812,
à Paul USTERI, conseiller à Zurich ;
2 pages in-4, adresse.

300 / 500 €

Il lui a adressé le 23 mai, par l'intermédiaire
de MM. Bouffé et Stapfer, une lettre et trois
opuscules, et lui envoie deux opuscules et
« le 1^{er} chapitre refondu de mon ouvrage
sur la domesticité. J'ai pris le parti de
communiquer à la classe de l'Institut dont je
suis membre les chapitres de cet ouvrage qui
peuvent être considérés comme analogues
à ses travaux [...] ; le tout pourra former un
volume moins étendu que la littérature des
negres. Par ce 1^{er} chapitre qui n'est gueres
que d'érudition vous pourrez pressentir s'il
vaut la peine d'être publié et si vous le desirez
je vous enverrai les autres chapitres »...
Dans un autre chapitre il a analysé « le
roman ingénieux du docteur Whitterspoon
que j'ai reçu tout récemment d'Amérique
il a pour objet les domestiques, quelques
autres renseignements sur cet objet sont
parsemés dans mon traité. - Rien de nouveau
ici en littérature nous vivons à cet égard sur
notre ancienne réputation [...] je vois avec
plaisir qu'en Allemagne le même zèle pour
les sciences et les lettres se soutient - j'ai
reçu de Casan des détails nouveaux sur les
Roskohnicks et l'analyse d'une eau minérale
située à quelque distance de cette ville », qu'il
a communiquée à son confrère Vauquelin...

Paris 9 juin 1812
Mon cher ami
Le 23 mai dernier par l'intermédiaire de
M. Stapfer j'ai envoyé une lettre
et 3 opuscules. M. Bouffé son beaufrère
s'est chargé de les lui transmettre pour qu'il
passe dans ses mains... M. Bouffé se propose
d'aller le joindre en Suisse ma offre
très complaisamment pour offrir
propre pour vous envoyer deux opuscules
et comme je vous l'ai annoncé le 1^{er} chapitre
refondu de mon ouvrage sur la domesticité
j'ai pris le parti de communiquer à la classe
de l'Institut dont j'ai membre les chapitres
de cet ouvrage qui sont analogues à ses travaux
en conséquence
j'ai remis le tout à M. Bouffé
à croire qu'il pourra mieux supporter le
regard du public. Le tout pourra former un
volume moins étendu que la littérature
des negres. Par ce 1^{er} chapitre qui n'est
gueres que d'érudition vous pourrez
pressentir s'il vaut la peine d'être
publié et si vous le desirez je vous enverrai
les autres chapitres ; il faut quelques années
à l'ouvrage de les faire copier. par le bon de

1142

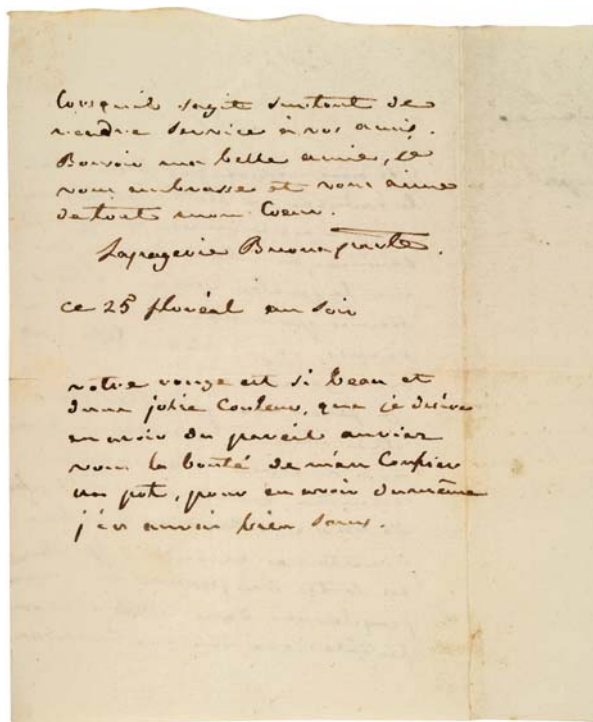
GUILLAUME I^{ER} (1772-184.)
Roi des Pays-Bas.

L.S. avec compliment autographe
« Votre affectionné Guillaume »,
Bruxelles 23 septembre 1815,
à Louise de MONTMORENCY,
princesse de LORRAINE
VAUDEMONT ; ¾ page in-4.

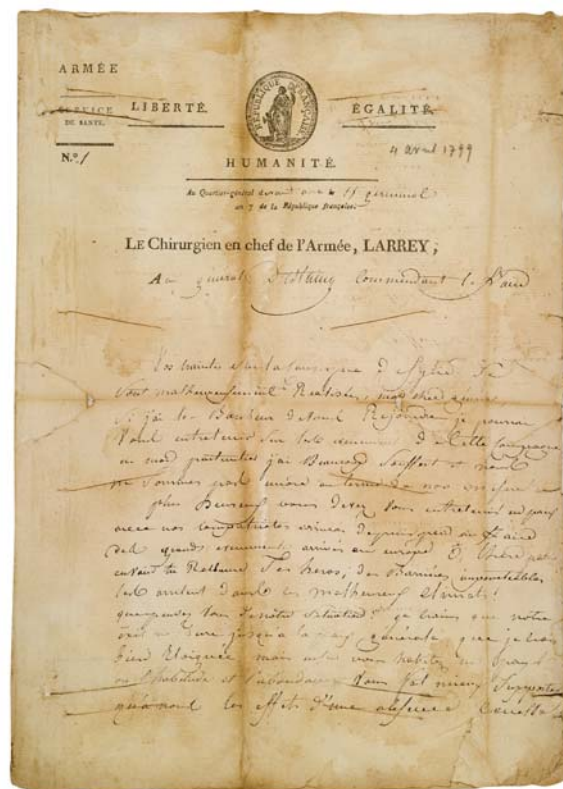
150 / 200 €

Le général FAGEL lui a remis la lettre de
la princesse. « Je suis très sensible aux
expressions obligeantes qu'elle renferme
[...]. Ayant fort à cœur de faire droit à votre
demande aussitôt que possible, j'en ai rapellé
l'objet au Département des Finances. Il ne
lui manque que quelques renseignements
locaux pour me présenter son rapport, et je
m'empresse dès lors de terminer l'affaire
qui vous intéresse »...

roy de Lorraine Vaudemont. La
lettre du 16 de ce mois. Je suis très
sensible qu'elle renferme et vous
ayant fort à cœur de faire droit
possible, j'en ai rapellé l'objet au
lors lui manque que quelques -
présenter son rapport, et je m'en
affaire qui vous intéresse. J'aurai
une chose qui vous fait agréer
de ma parfaite considération.
15.
V^{re} affectionné
Guillaume



1144



1146

1143

HORTENSE DE BEAUHARNAIS

(1783-1837) fille de Joséphine de Beauharnais, femme de Louis Bonaparte, Reine de Hollande et mère de Napoléon III.

L.A.S. « Hortense », Arenenberg 18 juin 1821, à la comtesse Fanny BERTRAND ; 3/4 page in-8.

700 / 800 €

Émouvante lettre aux exilés de Sainte-Hélène, alors qu'elle ignore encore la mort de Napoléon (5 mai).

« Ma chère Fanny, je veux vous écrire deux mots pour vous assurer de mon tendre attachement dont vous ne doutez pas j'espère. Votre mari vos enfants, ma filleulle, tout m'intéresse où vous êtes, et je n'ai qu'un regret c'est que ce soit si loin, jouissez bien ma chère Fanny de partager un noble malheur, croyez qu'il porte sur vous un intérêt que partage même les indifférents »... Elle envoie « mille choses » à M. de Montholon.

1144

JOSÉPHINE (1763-1814)

Impératrice.

L.A.S. « Lapagerie Buonaparte », 25 floréal au soir [VII : 14 mai 1799 ?], à Mme CAMPI ; 2 pages petit in-8, adresse.

2 000 / 3 000 €

Si vous n'aviez pas besoin de la voiture de M^{me} Mosselman vous me rendriez un grand service, ma belle amie, de me la prêter demain à trois heures pour aller dîner chez BARRAS, de grace que cela ne vous gêne pas. Je ferai mon possible, pour être utile à la personne que vous m'avez recommandé ce matin, je ne promets pas de réussir, attendue que le directoire accorde difficilement ces sortes de permission ; mais j'emploierai dans cette occasion le zèle, que vous me connaissez lorsqu'il s'agit surtout de rendre service à vos amis. Bonsoir ma belle amie, je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur »... Elle ajoute en post-scriptum : « Votre rouge est si beau et d'une jolie couleur, que je desirer en avoir de pareil auriez-vous la bonté de m'en confier un pot, pour en avoir du même. J'en aurois bien soins. »

1145

LANNES Jean (1769-1809)

duc de Montebello, maréchal d'Empire.

P.S. « Lannes » comme « Maréchal d'Empire, commandant en chef le 5^{me} corps de la Grande Armée », Q.G. de Rastald 5 vendémiaire XIV (27 septembre 1805) ; 1 page in 4, sceau de cire rouge aux armes (brisé).

300 / 400 €

Certificat attestant que Nicolas MASSIAS, « actuellement chargé d'affaires de S.M. l'Empereur et roi Napoléon, près S.A.S. le Prince Électeur de Bade, a fait la campagne des Pyrénées et d'Italie en qualité de mon aide de camp Capitaine, et dans toutes les occasions cet estimable militaire a parfaitement répondu à la confiance que je lui ai accordé. Cet officier étoit encore sous mes ordres au 18 Brumaire ; en considération de ses services et de son devouement dans cette journée », il l'a autorisé, avec l'accord du 1^{er} Consul, à porter les épaulettes de colonel d'artillerie, en attendant son brevet...

1146

LARREY Dominique-Jean, baron
(1766-1842)
le grand chirurgien militaire.

L.A.S. « D. J. Larrey », Q.G. devant Acre
15 germinal VII (4 avril 1799), au général
DESTAING, commandant le Caire ;
2 pages in-fol., en-tête *Le Chirurgien*
en chef de l'Armée, Larrey, petite
vignette, adresse (fentes et mouillures
de désinfection).

1 200 / 1 500 €

Très belle lettre lors du siège de Saint-Jean d'Acre.

« Vos craintes sur la campagne de Syrie se sont malheureusement réalisées, mon cher général. Si j'ai le bonheur de vous rejoindre je pourrai vous entretenir sur les evenemens de cette campagne. En mon particulier j'ai beaucoup souffert et nous ne sommes pas encore au terme de nos miseres. Plus heureux vous devez vous entretenir en paix avec nos compatriotes arrivés depuis peu au Kaire des grands evenemens arrivés en Europe. Ô, chère patrie en vain tu reclaims tes heros ; des barrières impenetrables les arretent dans ces malheureux climats ! »... Larrey craint que « notre exil ne dure jusqu'à la paix générale que je crois bien éloignée ». Il lui tarde de rejoindre le Caire pour se reposer de ses fatigues. « Songez à l'ordre du général en chef concernant l'hôpital n° 1. Nous avons beaucoup de blessés que nous ferons evacuer par mer sur Damiète et de la au Kaire, veuillez recommander qu'on conserve l'amphitheatre et tous les accessoires. Vous recevrez par le g^{ral} sans doute les nouvelles de l'etat et de la situation de l'armée »...

1147

LEFEBVRE François-Joseph
(1755-1820)
maréchal d'Empire, duc de Dantzig.

MANUSCRIT avec 12 APOSTILLES
autographes signées « Lefebvre »,
Armée de Sambre et Meuse. Avant-Garde. Renseignemens sur le compte
des Généraux de B^{de} adjudants
généraux adjoints & aides de camp
employés à l'Avant-Garde, 5 prairial
V (24 mai 1797) ; cahier in-fol. de 14
pages.

600 / 800 €

Important mémoire sur les membres de l'État-Major de l'Armée de Sambre et Meuse, abondamment annoté par Lefebvre.

Chaque page présente un rapport sur un officier, récapitulant les états de services, auquel Lefebvre ajoute un commentaire personnel, qu'il signe chaque fois : MORTIER, DESCHAMPS, STROLZ, WERLÉ, BEKLER, VIRON, SOULERS, RENAUD, LABORDE, RAMEAU, PATEL, DROUET.

Au sujet d'Édouard MORTIER, adjudant général : « Cet officier possède aussi également les talents d'un officier d'état major, a rempli pendant la dernière campagne les fonctions de g^{al} de Brigade, et a commandés mes avants postes, tant d'infanterie que de cavalerie » ; sur Maximilien-Louis-Joseph DESCHAMPS : « Cet officier est de bonnes mœurs, a reçu une exelante éducation, a beaucoup de connoissances, mais a besoin d'être stimulé ». Lefebvre insiste sur l'instruction des officiers, leurs qualités au terrain ou dans le bureau ; il souligne la bravoure de Bekler, qui lui a servi d'officier ingénieur, la fermeté et les talents du capitaine Viron, l'intrépidité du lieutenant Laborde, « bon officier de troupes légères », l'intelligence de Jean-Baptiste DROUET, qui « possède les talents d'un officier d'état-major », rappelle que Soulers a été le « Page du cidevant roy, malgré son éducation première a sonné des preuves dans toutes les occasions du plus pûr républicanisme, a beaucoup de talents militaires, brave, intelligent, active, modeste, obéissant et en un mot bon officier d'état major », etc.

1148

LOSTANGES Armand, marquis de
(1787-1848) officier.

L.A.S., [près de Mayence] 7 novembre
1813, à sa mère Mme de Lostanges,
née Adélaïde-Pauline-Constantine de
VINTIMILLE DU LUC, à Saint-Germain
en Laye ; 1 page in-4, adresse avec
marque postale de Mayence, reste de
cachet de cire rouge.

300 / 400 €

Nouvelles après la retraite de Russie.

« Je suis arrivé avec beaucoup de peine à Mayence sans blessures, mais bien maigre et bien faible, ma chère Maman, le Regiment est actuellement dans un village très près de Mayence, je crois que nous irons nous reformer à Metz car nous ne sommes plus personne, je voudrais bien retourner à

Paris pour n'en plus ressortir, car je suis très fatigué, je n'ai point vu mon frere dans la compagnie cependant je l'ai cherché très longtems dans l'armée, je sais seulement qu'il n'étoit point à la bataille de Leipsick. Le troisieme bataillon n'étoit pas encore arrivé, bien heureusement, car dans le 4^e Regiment il y a eu 40 officiers hors de combat »...

1149

MARIE-LOUISE (1791-1847)
Impératrice des Français, seconde
femme de Napoléon I^{er}.

L.A.S. « Marie Louise », Parme 6 février
1834, à un comte ; 2 pages in-8.

700 / 800 €

En faveur du jeune comte Ferdinand de NEIPPERG (1809-1843), fils du premier mariage du comte Adam Albert de Neipperg (1775-1829), que Marie-Louise avait épousé en secondes noces en 1821 ; quelques jours après cette lettre (17 février 1834), elle épousait secrètement le comte Charles de Bombelles.

Elle a appris par son amie Mme de Crenneville que le général Rothkirch pourrait procurer dans son régiment un avancement au comte Ferdinand de Neipperg : « Personne ne peut désirer plus que moi de contribuer à améliorer le sort de ces jeunes gens », mais elle ne connaît pas ce général : « J'ai donc recours à vous mon cher Comte comme à un des plus anciens et meilleurs amis du défunt général, pour vous prier de lui parler en mon nom à ce sujet et du désir extrême que j'aurais qu'il procurât une place au jeune Comte si cela peut se faire sans donner lieu à une injustice »... **On joint une petite P.A.S. de MARIE-LOUISE**, pensée découpée dans un album (1 p. in-12) :

« Les larmes sont mères des vertus, et le malheur est un marchepied pour s'élever vers le ciel » ; **et une L.A.S. du comte Adam Adalbert de NEIPPERG**, Parme 16 janvier 1821, à la comtesse de CRENNÉVILLE, amie d'enfance de Marie Louise (2 p. in-8), s'inquiétant de la maladie de Crenneville : « C'est un si ancien ami et camarade à moi [...] que nous devons tous trembler à la pensée qu'il puisse lui arriver un malheur. [...] S.M. vous dit bien des choses, et son cœur vous est garant de ce qu'elle éprouve, en se représentant votre cruelle situation »...



1150

MEYER DE SCHAUENSEE Frédéric (1777-1860) général.

ARCHIVES PRIVÉES ET MILITAIRES comportant plus de 525 documents, la plupart L.A.S., 1799-1870.

6 000 / 8 000 €

Important ensemble de correspondances et documents sur la carrière et la vie de ce général d'Empire d'origine suisse.

Né à Lucerne en 1777, naturalisé Français en 1817, Frédéric MEYER DE SCHAUENSEE s'engagea dans les Dragons en 1799. Il servit dans l'Armée d'Italie, fut sous-lieutenant (1804), et se trouva aux camps de Saint-Omer et de Boulogne en 1804-1805. Il devint aide de camp du général Suchet en 1805 et fut blessé à Austerlitz la même année. Capitaine (1806), il suivit Suchet en Espagne (1808-1814), et fut nommé colonel (1810) et général de brigade (1813) ; il avait été fait baron d'Empire en 1812. Il eut le commandement du Bas-Rhin, en janvier 1815, avant d'être affecté à l'Armée des Alpes en mai et mis en non-activité en septembre. Aussitôt après la révolution de Juillet, il eut le commandement du département du Haut-Rhin (1830-1839). Admis à la retraite après la révolution de 1848, il fut néanmoins admis à la section de réserve du cadre de l'État-major général en 1853. Il mourut à Colmar en 1860.

A. Lettres et documents familiaux. * Frédéric MEYER à son père Rodolphe, 1800. * Général Jean-Baptiste MEYER (1768-Saint-Domingue 1802) à son frère Frédéric (3, 1800-1802, et minutes de 4 lettres intéressantes de Jean-Baptiste au PREMIER CONSUL) ; et manuscrit de la nécrologie de Jean-Baptiste par Frédéric. * Frédéric MEYER à son frère François-Bernard (20, 1803-1809). * Frédéric MEYER

à sa femme (26, 1825-1831). * Louis et Adèle WOLFF, Mme veuve SÆHNÉE et L. SÆHNÉE à leur cousin Frédéric Meyer, 1826-1827 (et qqs minutes de Meyer). * Plus divers documents sur sa sépulture, son domestique Joseph, etc. Comptes, bons sur le Trésor public, correspondances relatives à ses dotations italiennes...

B. Certificats, diplômes, états de services. Commission d'aide de camp auprès du général SUCHET, signée par BERTHIER, 1805. *Formule de serment* de la Légion d'honneur, 1806. Commission d'aide de camp auprès du général SUCHET, signée CLARKE, comte d'Hunebourg, 1808. Ampliation de ses LETTRES DE NOBLESSE de baron d'Empire, avec ARMOIRIES peintes, 1813. Autorisation à porter la décoration du Lys, 1814. Lettres de chevalier de l'ordre de Saint-Louis, signées LOUIS XVIII (secrétaire), 1814, et certificat signé par le duc d'ANGOULÊME. Lettres de service signées SOULT, duc de Dalmatie, 1814. Lettres de service sous les Cent Jours, signées DAVOUT, prince d'Eckmühl, 1815. Autorisation de domicile, 1816. Note sur sa naturalisation, 1817. Mise en disponibilité militaire, 1819. Avis de liquidation des arrérages génois et piémontais, 1826. Serment de fidélité autographe à Louis-Philippe, 1830. États de services (1805, 1817, 1831). Avis de promotion au grade de commandeur de la Légion d'honneur, 1831. Avis de pension de retraite, signé CHARRAS (1848). Certificat d'inscription de pension militaire, 1848. Avis d'admission

dans la section de réserve de l'État-major, signé SAINT-ARNAUD, 1852. Serment de fidélité autographe à l'Empereur, avec l.a.s. d'envoi, 1853. Brevet de la médaille de Sainte-Hélène (1857).

C. Lettres de Frédéric Meyer. Minutes autographes ou autographes signées de correspondance sur des affaires militaires (31, sur 3 grandes feuilles, 25 mai 1815-1^{er} janvier 1816, transmettant des ordres ou des ordres du jour du maréchal SOULT), ou affaires personnelles (16, au maréchal ou à la maréchale SOULT, au marquis de LA TOUR DU PIN, à des ministres ou officiers, etc.).

D. Louis SUCHET, maréchal duc d'Albuféra (1770-1826). 18 L.A.S., 1 L.S. en partie autographe et 6 L.S. ou P.S., 1812-1831, à MEYER. La correspondance commence en Espagne, en 1812 : il prépare un laissez-passer pour que Meyer se rende de Valence à Paris, pour porter au Major Général des dépêches (12 janvier)... Il le remercie d'avoir veillé à la sécurité de MM. Bayer et Roux (14 mars), lui confie des billets pour le général MATHIEU, et évoque l'embarquement des Anglais, Siciliens, etc. (31 mai)... Il l'invite à le tenir bien informé : « faites en sorte que la police soit très sévère, dans Tortose » (4 juin 1813)... Il lui fait cadeau d'une paire d'épaulettes de général (2 oct. 1813), donne des ordres pour une revue de chasseurs à cheval et la réforme de chevaux (20 mai 1814), et le prie de se charger de « quatre paquets de napoléons d'or » (3 juin 1814)... Il conseille de ne refuser aucun commandement, quel qu'il soit (17 oct. 1814), et le rassure, le 5 mai suivant : « j'ai la promesse de l'Empereur que l'ordre va vous être expédié pour venir me rejoindre »... Il exprime sa grande confiance en la sagesse du Roi, entre les mains duquel a prêté serment (18 juillet 1816)... Il l'entretient de ses efforts pour le faire remettre en activité (1817-1818), et parle de sa propre rentrée à la Chambre des Pairs (13 août 1819)... Devenu Ministre de la Guerre, il annonce que le Roi a désigné Meyer pour faire partie du cadre d'activité de l'État-major général (30 mars 1831), et pour prendre le commandement d'une brigade de cavalerie (20 sept. 1831)... Plus des copies d'ordres du jour de l'Armée du Midi ou de l'Armée des Alpes (1814-1815) ; et un ensemble de 45 L.A.S. de la Maréchale SUCHET, 1813-1858 (dont 9 à Mme Meyer).

E. Général SAINT-CYR-NUGUES (1774-1842). 67 L.A.S., 5 L.S. ou P.S., 1804-1830, à MEYER (une à la générale). Importante correspondance d'un frère d'armes qui fut, comme Meyer, aide de camp de Suchet, et employé à l'armée d'Espagne. La première lettre (Rouen 22 germinal, 12 avril 1804) engage Meyer à rejoindre le général SUCHET au camp de Boulogne ; le capitaine exprime le souhait cordial de voir leur connaissance changer « en une amitié durable et sincère »... Devenu général et chef d'État-major à l'Armée d'Aragon, Saint-Cyr-Nugues écrit fréquemment, de Perpignan ou Narbonne, en avril 1814, au général Meyer, pour transmettre les ordres de Suchet : déplacements de troupes et d'officiers, envoi d'effets, fourniture de vivres, permissions, rapports... Maréchal de camp dans l'armée royale du Midi, il prévient Meyer, en juin 1814, qu'il est nommé provisoirement au commandement de la Haute-Garonne... Après le deuxième retour des Bourbons, il écrit de longues lettres sur leur nouvelle situation. Il parle de SUCHET « au milieu des troupes qui ont fait leur soumission » : « nous avons pu remarquer, en passant des revues, que le nombre des déserteurs est bien considérable ; la discipline est bien relâchée ; et le grand nombre des soldats, depuis que l'empereur, qui rapportait tout à lui, les a accoutumés à ne voir que sa personne dans l'état, semblent oublier qu'il y a toujours une France » (3 août 1815)... Il l'entretient des licenciements et mutations dans l'armée (13 août), des troubles du Midi (4 sept.), d'appointments qu'il a reçus pour lui (30 sept.), de sa vie en non-activité (30 nov.)... En 1816, il lui apprend le sort des divers maréchaux (13 février), parle du projet d'ouvrage de Suchet sur la campagne d'Aragon, et d'une rencontre avec le duc d'ANGOULÊME (31 août)... Il a une vision sombre de leur avenir dans l'armée (22 octobre), mais ayant dit « des vérités dures » au Maréchal et provoqué sa colère, il reprend espoir (4 décembre)... Au début de 1817, son affaire se conclut heureusement par une « demi-justice » dont il a remercié « le patron » (19 janvier)...

Il s'est présenté au maréchal MARMONT avec les officiers en demi-solde (31 octobre)... Il parle de ses travaux à la commission de défense (23 février, 22 juillet 1819), résume ses propositions à la commission sur les sous-intendants militaires (2 août 1820), et évoque l'avenir de leurs dotations (26 juillet 1821)... Il annonce son départ pour l'Espagne, en qualité de chef d'État-major de LAURISTON (30 juin 1823) : il sera ensuite question de sa promotion au grade de lieutenant-général et du siège de Pampelune (10 janvier 1824)... Une longue lettre datée du 9 juin parle de sa collaboration aux *Mémoires sur la guerre d'Espagne de 1808 à 1814* de Suchet (1829)... Sa dernière lettre, signée comme Directeur général du personnel au ministère, annonce la nomination d'un aide de camp auprès de Meyer (7 décembre 1830)... Il est question dans cette correspondance de nombreux généraux ou maréchaux : Haxo, Curial, Ernouf, Guilleminot, Andreossy, Marescot, Dumas, Thiébaud, Rapp, Beker, Moncey, etc.

F. Correspondances de généraux et ministres à Frédéric Meyer.

* Lazare CARNOT : L.S. comme Ministre de la Guerre, 13 germinal VIII (3 avril 1800) : « le 1^{er} consul vous a nommé à une sous-lieutenance vacante au Régiment où vous servez »...

* Alexandre BERTHIER : 6 L.S. ou P.S. et 2 l. dictées, 1806-1812. Il annonce que l'Empereur l'a nommé capitaine, l'invite à remettre des drapeaux au duc de Feltre, l'avise de sa promotion au grade de colonel, signe un ordre autorisant Mayer à prendre des escortes « même de 5 à 600 hommes » sur la route d'Espagne, lui apprend sa nomination comme baron de l'Empire et sa dotation de 2000 francs sur le domaine extraordinaire, etc.

* Guillaume CLARKE, duc de FELTRE : 3 L.S. comme Ministre de la Guerre (1 duplicata), 1808 et 1813, prévenant Meyer qu'il est nommé chef d'escadron, puis général de brigade.

* Nicolas-Jean SOULT : L.S. comme Ministre de la Guerre, 2 janvier 1815 : « l'intention du Roi est que vous preniez le commandement du Département du Bas Rhin »... Plus un ordre du jour, Chambéry 19 mai 1815.

* Louis-Nicolas DAVOUT, prince d'Eckmühl : L.S. comme Ministre de la Guerre, 6 avril 1815, à propos de la nomination de Meyer au 5^e corps d'observation commandé par Rapp (plus circulaire impr. sur les déserteurs et 2 copies de lettres, mai 1815).

* Jean-Joseph DESSOLLE : L.S. comme Ministre de la Guerre, 21 septembre 1819, avisant Meyer de sa nomination au cadre de l'État-major général de l'Armée.

* Jean RAPP : 4 L.A.S., 1816-1820 : il parle des administrateurs qui cherchent à racheter par des persécutions leurs bassesses « pour Bona- », raconte ses impressions du duc de BERRY qui a écouté avec intérêt « des vérités fortes », rend compte de ses démarches en faveur de Meyer, évoque son rapprochement de la Cour et sa nomination à la pairie ; réflexions et souvenirs militaires sur les Napolitains, les Polonais, etc.

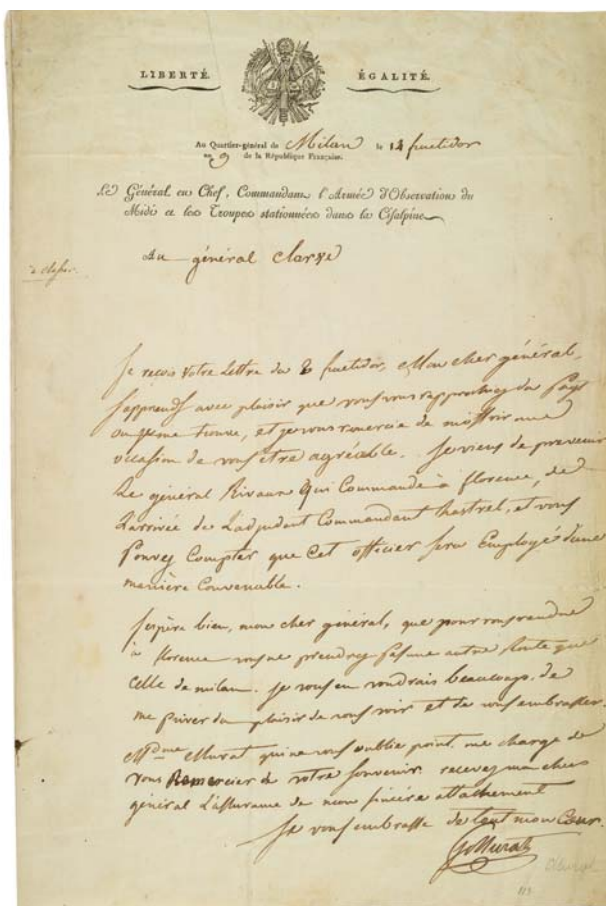
* Antoine-Henri de FOISSAC-LATOUR, général (et aide de camp de Meyer) : 8 L.A.S., 1815-1822, parlant de leurs familles, leurs camarades, et des généraux Prével, Digeon, du maréchal Suchet...

* Alexandre MACDONALD : 3 L.A.S. amicales, 1820-1824.

* Virgile SCHNEIDER : 2 L.S. comme Ministre de la Guerre, 1839, relatives à la pension de retraite et au choix de résidence de Meyer.

* François-Auguste ANTHOINE DE SAINT-JOSEPH, général, beau-frère de Suchet : 57 L.A.S., 1813-1860. Correspondance fidèlement amicale, parlant de leurs confrères, familles et voyages ; il est très souvent question du maréchal et de la maréchale SUCHET, mais aussi de SAINT-CYR-NUGUES, SOULT, HAXO, etc.

G. Divers. Lettres du capitaine E. de BALTHASAR, J. BARTHOLDI, A. BONDURAND (29, 1815-1831, en grande partie consacrées à leurs camarades de l'Armée d'Espagne), la maréchale BUGEAUD, lord CASTLEREAGH, vicomtesse DECRÈS, DUPONT DE L'ÉTANG, GENTIL SAINT-ALPHONSE, capitaine KENIG, capitaine LACROIX (rapport sur la dilapidation de subsistances des magasins de Tortose), Emmanuel LAROCHE, marquis de LA TOUR DU PIN, marquis de LOUVOIS, général de LOVERDO, A. STROLTZ, etc.



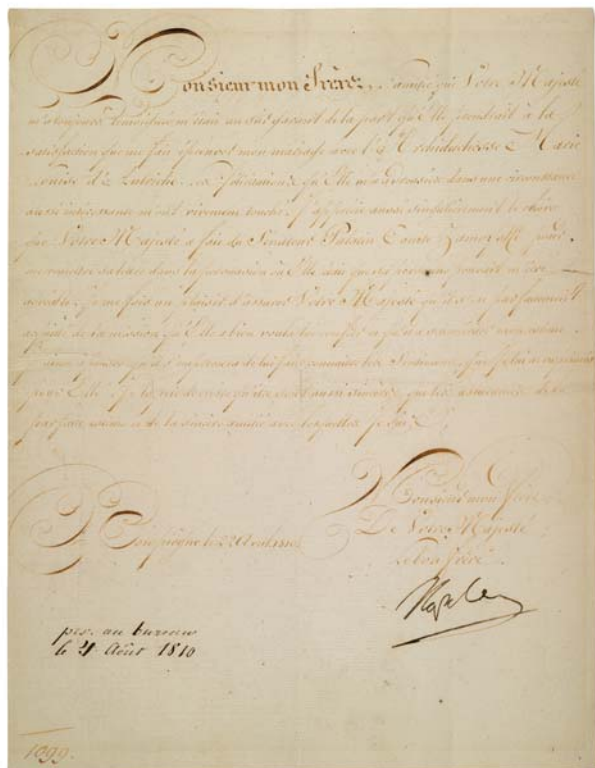
1151

MURAT Joachim (1767-1815)
maréchal d'Empire, roi de Naples.

L.A.S. « JMurat », Q.G. de Milan 14 fructidor IX (1^{er} septembre 1801), au général CLARKE à Turin ; 1 page grand in-fol. à en-tête Le Général en Chef, Commandant l'Armée d'Observation du Midi et les Troupes stationnées dans la Cisalpine, petite vignette aux drapeaux, adresse avec marque postale Arm. d'Italie.

800 / 1 000 €

« J'apprends avec plaisir que vous vous rapprochez du pays où je me trouve ». Il a prévenu le général RIVAUD « qui commande à Florence, de l'arrivée de l'adjudant commandant HASTREL, et vous pouvez compter que cet officier sera employé d'une manière convenable. J'espère bien, mon cher général, que pour vous rendre à Florence vous ne prendrez pas une autre route que celle de Milan. Je vous en voudrais beaucoup, de me priver du plaisir de vous voir et de vous embrasser »...



1152

NAPOLÉON I^{ER} (1769-1821)
Empereur.

L.S. « Napoleon », Compiègne 22 avril 1810, « à Monsieur mon Frère le Roi de SAXE » ; 1 page in-4 calligraphiée, adresse avec cachets de cire rouge sur soies vertes.

2 000 / 3 000 €

Réponse aux félicitations pour son mariage avec Marie-Louise.

« L'amitié que Votre Majesté m'a toujours témoignée m'était un sûr garant de la part qu'Elle prendrait à la satisfaction que me fait éprouver mon mariage avec l'Archiduchesse Marie Louise d'Autriche. Les félicitations qu'Elle m'a adressées dans une circonstance aussi intéressante m'ont vivement touché. J'apprécie aussi singulièrement le choix que Votre Majesté a fait du Sénateur Palatin Comte Zamoyski pour me remettre sa lettre dans la persuasion où Elle était que sa personne pouvait m'être agréable. Je me fais un plaisir d'assurer Votre Majesté qu'il s'est parfaitement acquitté de la mission qu'Elle a bien voulu lui confier et qu'il a su mériter mon estime. J'aime à penser qu'il s'empressera de lui faire connaître les sentimens que je lui ai exprimés pour Elle »...



1153

[NAPOLÉON I^{ER}].

21 lettres ou pièces concernant les droits de LETIZIA BONAPARTE sur la succession de Napoléon, et la mort de Madame Mère, 1833-1836.

1 500 / 2 000 €

Important dossier sur la succession de Napoléon, la mort de Madame Mère et sa succession.

* Copie d'une lettre de Joseph BONAPARTE à sa mère, *Londres 24 avril 1833* : il l'invite à donner sa procuration pour la succession du « jeune Napoléon » [l'Aiglon, Napoléon II], et la met au courant de la succession de l'Empereur, faisant part de l'opinion des avocats concernant les armes de l'Empereur (3 p. in-4). * Copie d'une lettre du cardinal Joseph FESCH au général Arrighi, duc de Padoue, *Rome 28 décembre 1833* : Madame s'en remet au comte de Survilliers [Joseph Bonaparte] pour la décharge générale, et donne des instructions concernant les armes et d'autres objets de l'Empereur (1 p. in-4). * L.A.S. du cardinal FESCH, à son neveu Joseph Bonaparte, *Rome 2 janvier 1834*, sur le vœu de Madame que les dispositions de l'Empereur soient exécutées sans transaction ni procès avec Laffitte (2 p. in-8, en italien). * 2 copies de la transaction entre le duc de PADOUE, agissant pour Madame Mère, et Jacques LAFFITTE, *8 janvier 1834* (10 p. in-4). * Copie d'une lettre de Joseph BONAPARTE au duc de Padoue, *Londres 20 janvier 1834*, demandant des éclaircissements sur les rapports entre les droits de la mère de

l'Empereur et la succession du Prince Eugène (1 p. in-4). * L.S. de l'avocat PATORNI au duc de Padoue, *Paris 5 mars 1834*, évoquant les droits respectifs de Madame Mère et des époux SEMONVILLE (2 p. in-4).

* 2 brouillons successifs, avec additions et corrections autographes, d'une lettre de JOSEPH BONAPARTE à sa mère, *23 mars 1834*, évoquant le déficit en caisse et la proposition parlementaire d'amnistier leur famille (5 p. in-4).

* L.S. en partie autographe du cardinal FESCH à son neveu Joseph Bonaparte, *Rome 1^{er} avril 1834* (2 p. in-8, en italien), notamment au sujet des domaines dans l'île d'Elbe. * L.S. du duc de PADOUE au cardinal Fesch, *Paris 8 avril 1834*, évoquant l'éventuelle abrogation de la proscription de la famille de l'Empereur, et donnant des conseils ; il tait certaines initiatives à Madame. Il est aussi question de la maison natale de l'Empereur (6 p. in-4).

* Copie d'une lettre de Joseph BONAPARTE au duc de Padoue, *Londres 15 décembre 1834*, sur la disposition des effets de l'Empereur, qui appartiennent aujourd'hui à Madame (1 p. in-4).

* L.S. du duc de PADOUE à Joseph Bonaparte, *Paris 10 février 1835*, au sujet des exécuteurs testamentaires de Napoléon, de la succession Ramolino, des médailles et de l'argenterie de l'Empereur etc. (11 p. in-8).

* L.A.S. du général Henri BERTRAND à Joseph Bonaparte, *Paris 20 février 1835* : il est intervenu auprès des dépositaires d'objets

de l'Empereur pour accomplir les intentions de Joseph (1 p. in-4).

* Copie de lettres de Joseph BONAPARTE à sa mère, et à son oncle le cardinal Fesch, *Londres 3 mars 1835*, à propos de la maison natale de l'Empereur (2 p. in-4). * Copie d'une lettre de Joseph BONAPARTE au duc de Padoue, *Londres 10 avril 1835* : Madame se croit le meilleur juge de l'emploi des objets de son fils et son petit-fils (2 p. in-4). * L.S. du duc de PADOUE à Joseph Bonaparte, *Paris 22 avril 1835* : sur l'exécution du testament, les objets de l'Empereur et la conservation de sa maison natale (4 p. in-4).

* 3 L.S. du duc de PADOUE au cardinal FESCH. *Paris 22 avril 1835*, donnant des détails sur les médailles et les armes de l'Empereur (3 pp. ¼ in-4, adresse). *25 février 1836* : condoléances sur la mort de Madame ; il espère que la distribution des objets de l'Empereur s'est faite à temps. *19 mai 1836*, évoquant la succession de Madame, et son propre désir de posséder un des objets de l'Empereur destinés au Roi de Rome (8 p. in-4).

* L.S. du duc de PADOUE à Joseph Bonaparte, *Paris 18 novembre 1836* : il est question de la succession de Madame et celle de l'Empereur, de la loi d'exil, et des difficultés éprouvées par la reine Caroline à la suite de « l'événement de Strasbourg » [l'équipée de Louis-Napoléon] (8 p. in-4).

Provenance : archives de JOSEPH BONAPARTE (Fontainebleau 31 janvier 2004, n° 252).



1154

NAPOLÉON II, Napoléon François Joseph, Roi de Rome, duc de Reichstadt (1811-1832)
« l'Aiglon », fils de Napoléon I^{er}.

5 MANUSCRITS ET LETTRES autographes (dont une L.A.S.), et environ 40 lettres ou pièces de personnes de son entourage, la plupart autographes ou L.A.S., le tout provenant des archives de son gouverneur Johann-Baptist von FORESTI, 1815-1843 ; 125 feuillets de formats divers ; dans un coffret de voyage ancien (42 x 20 x 28 cm) en acajou et éléments de laiton doré, intérieur en pin verni (avec son miroir).

8 000 / 10 000 €

Ensemble exceptionnel de manuscrits et lettres de l'Aiglon, et d'archives concernant son éducation, notamment des lettres de sa mère Marie-Louise, ensemble recueilli et conservé par son gouverneur Foresti et sa famille.

[Johann-Baptist von FORESTI (1776-1849), capitaine et ingénieur militaire, fut nommé à compter de septembre 1815 gouverneur de l'Aiglon, alors Prince de Parme, âgé de quatre ans, aux côtés du précepteur, le comte Moritz von Dietrichstein ; très proche de son élève, à qui il enseignait notamment le français, l'italien et l'histoire, c'est lui qui fut chargé en 1821 de la triste mission de lui annoncer la mort de Napoléon son père ; il passa seize années à son service. La pièce la plus ancienne du dossier est la convocation de Foresti, le 24 septembre 1815, par S.M. l'Impératrice Marie-Louise à Schönbrunn, et le décret original de son engagement comme « Gouverneur de S.A.I. le Prince de Parme ». Le dossier se referme sur la relique d'une fleur cueillie par l'Aiglon et donnée à Foresti à l'occasion de sa dernière promenade, et d'intéressants souvenirs de Foresti sur son élève.]

NAPOLÉON II.

MANUSCRITS et lettres autographes. * *Cahier des Définitions* (4 pages et demie in-4) : cahier de grammaire, écrit sur des lignes tracées au crayon, avec de corrections, définitions sur le verbe (actif, passif, neutre, auxiliaire, pronominal, réfléchi...) ; à la suite, minute (ou modèle) de lettre à un ami après un séjour à Spa, suivie d'une autre lettre en italien demandant l'hospitalité pour une villégiature. * Rédaction en

italien sur le général de TILLY à la bataille de Breitenfeld (3 pages et quart in-4, corrections de Foresti). * Début d'une lettre où il est question du colonel Werklein (demi-page in-4). * 4 brouillons ou minutes de lettres (4 pages in-4 sur un bifeuillet, corrections de Foresti) : à un comte, lui présentant ses vœux ; à un ami à qui il demande conseil : « J'ai beaucoup réfléchi sur l'avis que vous avez bien voulu me donner, et mes observations s'accorderaient en tout point avec les vôtres, s'il ne se présentait une circonstance qui me présente une certaine difficulté que mon jugement trouve impossible de résoudre à mon avantage »... ; lettre pour apprendre à son correspondant la mort de « Monsieur N. N. », dont il fait l'éloge, cherchant dans la religion une consolation « à la trop sensible perte d'un frère chéri et du meilleur des amis »... ; puis « Réponse à la lettre précédente ». * L.A.S. « Le Duc de Reichstadt Nap » (curieuse signature), Laxenburg 26 juin 1827 (2 p. in-4, fendue au pli et réparée), à un général (et Excellence), lui adressant une « traduction italienne » faite pour donner « au digne auteur une nouvelle preuve de ma vénération et de ma gratitude sans fin [...] J'espère lors de votre voyage à Vienne de pouvoir vous donner de vive voix des preuves de mes progrès dans les mathématiques et dans l'histoire que vous possédez dans un si haut degré. J'ai subi il y a une quinzaine de jours mon examen de logique et je suis imbu à cette heure dans les principes de la métaphysique et de la statistique, qui m'intéressent beaucoup » ...

Copies anciennes de 12 lettres en français, allemand ou italien, 1826-1831, la plupart au comte Adam von NEIPPERG son beau-père (d'autres au comte et général autrichien Prokop HARTMANN, ou à Foresti), dont une de 1827 confiant le désir de bien maîtriser le français, langue devenue « la plus essentielle de mes études, puisque c'était elle dont mon père s'est servi pour commander dans toutes ses batailles », Schönbrunn 22 septembre 1827, et une autre de 1828 sur la mort du général Mack dont il rapproche le sort de celui de Napoléon, Vienne 1828...

MARIE-LOUISE (1791-1847). 5 L.A.S., 1 P.S. et 1 L.S., 1816-1843, à J.-B. von Foresti (11 pages formats divers, enveloppes, en italien, allemand ou français). Nomination de Foresti gouverneur de son fils le Prince de Parme (copie signée par le marquis de Bausset, Schönbrunn 12 octobre



1815) ; décret signé par elle et Bausset de la nomination de Matthäus von Collin comme professeur pour assister Foresti (Schönbrunn 1^{er} février 1816). Avis de son élévation au grade de commandeur de l'Ordre constantinien de Saint-Georges en récompense de ses soins pour l'éducation de son fils le duc de Reichstadt (Vienne 22 octobre 1830). Les L.A.S., écrites de Baden, Venise, Salo, Kehl, Parme, de 1834 à 1843, empreintes d'une grande amabilité pour le chevalier Foresti, le chargent de diverses courses et emplettes à faire pour elle à Vienne ; dans la dernière, elle dit son chagrin à la nouvelle de la mort de son beau-fils Ferdinand von Neipperg. Plus la lettre de son secrétaire de cabinet, le comte SCARAMPI, convoquant Foresti à Schönbrunn (24 septembre 1815).

Adam Adalbert von NEIPPERG (1775-1829, général, second mari de Marie-Louise). 17 L.A.S., 1 P.A.S. et 2 L.S., la plupart en allemand, à J.-B. von Foresti, Parme ou Casino dei Boschi 1821-1827 (21 pages in-4 ou in-8). Lettres amicales, donnant des nouvelles de Marie-Louise, envoyant des almanachs de la Cour, etc.

Moritz von DIETRICHSTEIN (1775-1864, général, gouverneur du duc de Reichstadt). 3 L.A.S. et 2 P.S., Schönbrunn et Vienne 1815-1830 (5 p. formats divers, en italien ou en allemand), à Foresti. Lettres amicales ; nomination de Foresti le 25 septembre 1815 pour l'éducation du Prince de Parme ; augmentation de son traitement le 15 janvier 1825.

Johann Baptist von FORESTI (1776-1849). 9 L.A.S. et 2 MANUSCRITS autographes, Schönbrunn et Vienne 1815-1834 (environ 30 p. formats divers, la plupart en italien ou en allemand). Renseignements sur une famille pauvre ; lettres à sa mère, à un neveu (dont une lettre longue intéressante du 26 juillet 1832 sur la mort du duc de Reichstadt le 22), à Raimondo Cerroni... ; minutes de lettres au comte Hartmann Klarstein, à une Excellence, etc.

Très intéressant manuscrit autographe de souvenirs de Foresti sur le duc de Reichstadt (5 pages in-fol. au dos d'enveloppes) en réponse à un questionnaire (l.a.s. jointe du général Prokop HARTMANN

KLARSTEIN, 3 août 1832, demandant des renseignements « sur notre cher défunt Prince ») : brefs éléments autobiographiques ; son service auprès du Prince, depuis septembre 1815 (« le Prince n'ayant alors que quatre ans et demi ») jusqu'en 1831, soit seize ans, « l'instruction dans les éléments des math. l'exercice continu dans les langues italienne & française et la répétition des leçons diverses que le Prince recevait d'autres professeurs » ; détails sur la santé du Prince, sur ses médecins (dont les Dr Standenheim et Malfatti, sa croissance, ses malaises, les exercices militaires, ses affections aux doigts qui devenaient, l'hiver et par temps humide, jaunâtres et totalement insensibles, ayant gagné pendant sa dernière maladie « des doigts jusqu'aux coudes, et des pieds jusqu'aux genoux » ; les visites du maréchal Marmont, dont il se défiait ; son peu d'intérêt pour les arts et la musique ; ses difficultés à dessiner ; son amabilité dans sa jeunesse, puis son « esprit d'indépendance » qui le mettait souvent en conflit avec ses gouverneurs, ses manières douces et nobles en société...

Chronologie autographe de ses souvenirs sur le duc de Reichstadt (7 p. in-fol. en allemand) : *Erinnerungen aus der Zeit meiner Austellung bei dem Herzogs von Reichstadt*, depuis 1815, et continués après la mort du prince jusqu'à la rencontre des ducs d'Orléans et de Nemours, voyageant en Autriche, avec Marie-Louise, à Spittal (juin 1836).

DIVERS * 2 listes de souvenirs du duc de Reichstadt donnés à Foresti : « Specification des effets qui appartenaient à Monseigneur le Duc de Reichstadt et dont Son Altesse fit cadeau à son instituteur le capitaine chevalier de Foresti ». * Mèche de cheveux du duc de Reichstadt, sous enveloppe rédigée par Foresti : « Cheveux de Monseigneur le Duc de Reichstadt, Septembre 1818 ». * Fleur séchée cueillie par l'Aiglon et donnée à Foresti à l'occasion de leur dernière promenade au Prater. * 4 manuscrits en allemand de notes sur les fortifications et l'artillerie pour l'éducation militaire du duc de Reichstadt (avec grandes enveloppes).



1155

OTTO Louis-Guillaume (1754-1817) diplomate
il négocia notamment la paix d'Amiens et le mariage de
Marie-Louise avec Napoléon, qui le fit comte de Mosloy.

4 L.A. et 1 L.A.S., au Luxembourg brumaire-frimaire [II :
novembre 1793], à SA FEMME Fanny OTTO ; 15 pages in-4,
adresses (la 1^{re} avec marque postale Luxembourg).

1 000 / 1 200 €

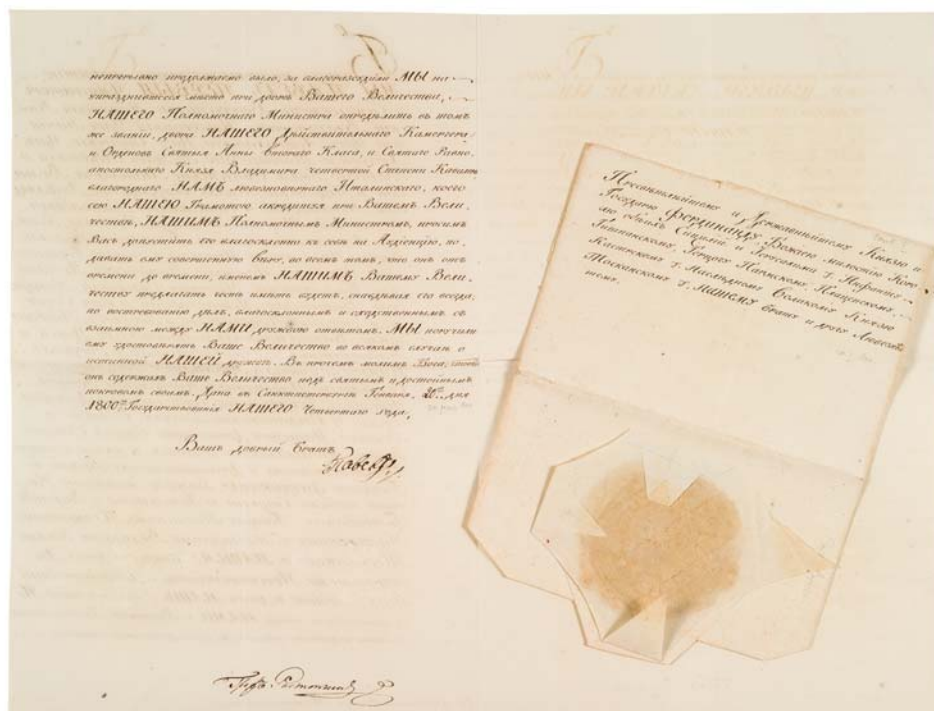
Lettres de prison.

[Otto avait épousé en 1790 aux États-Unis, où il était secrétaire de légation, Amérique-France, dite « Fanny » de Crèvecoeur. Nommé par le Comité de Salut public à la direction politique des Relations extérieures, il fut arrêté après la chute des Girondins, et échappa de peu à la guillotine.]

13 brumaire (3 novembre 1793). « Tu auras été informée hier au soir, que par mesure de sûreté, j'ai été mis en arrestation. J'ai tout lieu de croire que ce ne sera que pour quelques jours »... Suit une liste d'articles dont il aura besoin : draps, bonnets de nuit, chemises, cravates, mouchoirs, bas de laine, redingote, pantoufles, serviettes, couteau, couverts de bois, les Questions sur l'Encyclopédie... 26 brumaire (16 novembre). Description des visiteurs du jardin de Luxembourg, venus « payer un tribut à la tendresse », certains versant des larmes sur les prisonniers. « Consolés vous tendres compagnes de l'infortune – les jours de la tyrannie ne sont plus ; un gouvernement juste et équitable s'empresse d'essuyer les larmes de tant de malheureux – bientôt vos époux oublieront dans vos bras les ennuis de l'absence »... 28 brumaire (18 novembre). Il craint pour la santé de sa femme chérie, et songe au jour où il pourra à nouveau la serrer dans ses bras : « je serai époux plus tendre, fils plus respectueux, père plus attentif ; enfin j'espère que sous tous les rapports je serai meilleur. [...] Mes ennemis, quelqu'en soit le nombre ou la malignité, ne m'enlèveront

certainement pas le délire de ma rentrée triomphante au sein de ma famille ; ce sera indubitablement le plus beau jour de ma vie »... En attendant, l'Encyclopédie lui sera d'un très grand secours : « A force de nourrir mon esprit, je rends les attaques de mon cœur moins violentes »... 30 brumaire-1^{er} frimaire (20-21 novembre). Il demande un couteau à broyer les couleurs... « Voici 18 jours bien comptés, que j'ai déjà passés en prison, l'habitude vient au secours de la raison ; je commence à faire mes petits arrangements pour l'hiver, mais je prévois que mon séjour ici sera un peu cher. J'ignore absolument le résultat de l'examen de mes papiers ; je suis presque tenté de croire qu'on ne les a pas examinés »... 2 frimaire (22 novembre). Évocation de leurs tendres retrouvailles de loin : « Toute mon âme étant pour ainsi dire renfermée dans ma lorgnette, je mesure avec une sorte de vanité (bien excusable je pense) la taille majestueuse de ma Fanny ; ta parure, ta démarche, tes gestes, rien n'échappe à mon œil avide et je bois à longs traits l'espoir enchanteur de n'être plus condamné à lorgner ma femme. [...] époux, je suis réduit à considérer comme la plus grande de toutes les consolations l'avantage de te saluer à une distance de 50 ou 60 toises »...

On joint un extrait de naissance de sa fille Sophie-Adélaïde, 1793, et la copie d'un certificat de baptême certifiée conforme par les pasteur et anciens de l'église des protestants de Paris, 1793.



1157

1156

UDINOT Nicolas-Charles (1767-1847)
maréchal de France, duc de Reggio.

2 L.A.S. « Charles », [1812], à SA FEMME EUGÉNIE ;
1 page et demie in-4 et 3 pages in-8.

400 / 500 €

En route pour la Campagne de Russie.

5^e lettre ... « je ne veux pas laisser éteindre cette soirée sans causer un instant avec mon Eugénie, et remplir la tâche douce que m'a imposée le G^l ALBERT que j'ai rencontré ici celle de te dire mille bonnes choses de sa part. Quoique malade je l'entraîne avec moi, il a trouvé ton portrait ressemblant et les traits séduisants qui caractérisent ta bonne bonne figure. A cause de cela je lui ai donné place dans ma voiture et à ton image le baiser que de droit »...

Du camp devant Dinabourg [Dunabourg] en Courlande 14 juillet.
« Chère Eugénie si le chemin que je fais tous les jours me mène à la gloire il m'éloigne seulement de toi et en vérité je me fâche d'avance du temps qu'il me faudra mettre pour te rejoindre, cependant j'entreprendrai le voyage avec bien de l'ardeur j'ose te le garantir car après cette campagne je n'aurai plus d'autre but ni intérêt que d'aller me réunir à toi pour ne plus te quitter. Hier j'ai eu un engagement avec l'ennemi assez brillant, je l'ai suivi jusque dans ses retranchements au delà de la Dvina fleuve assez considérable et n'ai pu l'y forcer faute de moyens de passage, le G^l LEGRAND s'est bien conduit. J'ai rendu de lui, comme du G^l CASTEX un compte qui devra les flatter, plusieurs de mes officiers d'état major ont eu leur chevaux par terre, mais moi ainsi que LORENCEZ nous n'avons pas été le moins touchés »...

1157

PAUL I^{er} (1754-1801)
Tsar de Russie, mort assassiné.

L.S. « Pavel », Saint-Petersbourg 20 janvier 1800, à FERDINAND I^{er}, Roi de Naples et de Sicile ; contresignée par Fédor ROSTOPCHINE (1763-1826, ministre des Affaires étrangères) ; 2 pages grand in-fol., enveloppe avec grand sceau aux armes sous papier ; en russe.

1 500 / 2 000 €

Lettres de créance de son ambassadeur auprès de la Cour de Naples, le chambellan Andrei Yakovlevitch ITALINSKY (1743-1827). [Italinsky occupait déjà depuis 1795 ce poste, auquel il revient après le retour du roi à Naples après son exil dû à la révolution.]

1158

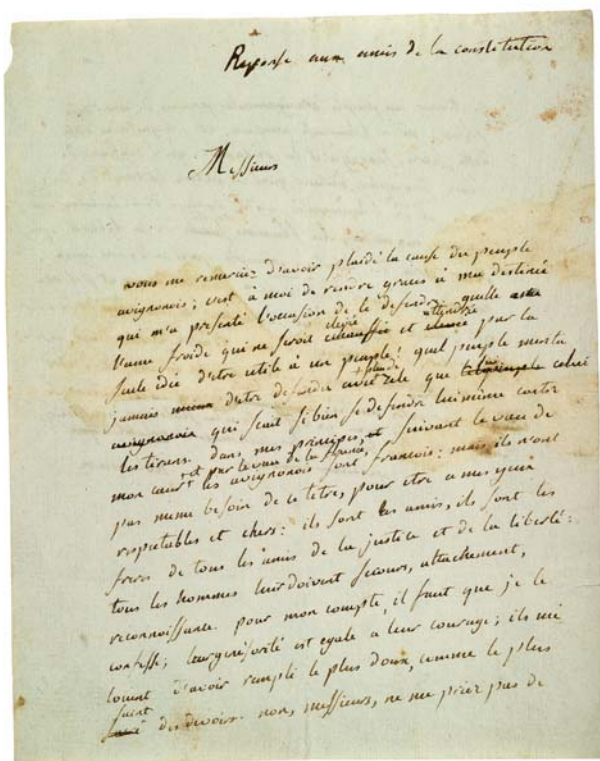
REVOLUTION

16 lettres ou pièces, la plupart L.A.S., 1792-1812 ; quelques en-têtes.

300 / 400 €

Ensemble de députés et conventionnels, plusieurs comme représentants du peuple en mission.

Laurent Baffoigne (P.S. avec Becquey, Gensonné, De Bry et Laffon, sceau découpé), Jean-Pierre Couturier (2, dont une à Louvet), Jean De Bry (Besançon 1812, à Droz sur son éloge de Montaigne), Benoît-Michel Decomberousse, Jean-Claude Defrance (3, dont une cosignée par Dubouloz), Ferdinand Guillemardet (2), Florent Guiot (2, en mission près l'Armée du Nord), Pierre Guyomar, Jean-Baptiste Harmand, Pierre-Joseph Lion, Jean-Baptiste Charles Mathieu (P.S. avec Monmayou et Harmand comme membres du comité de Sûreté générale).



1159

1159

ROBESPIERRE Maximilien de
(1758-1794) avocat, conventionnel,
chef des Montagnards et du Comité
de Salut public.

L.A.S. « Robespierre » (minute),
[fin 1790], « **Réponse aux amis de
la constitution** » ; 2 pages in-4
avec ratures et corrections (légère
mouillure).

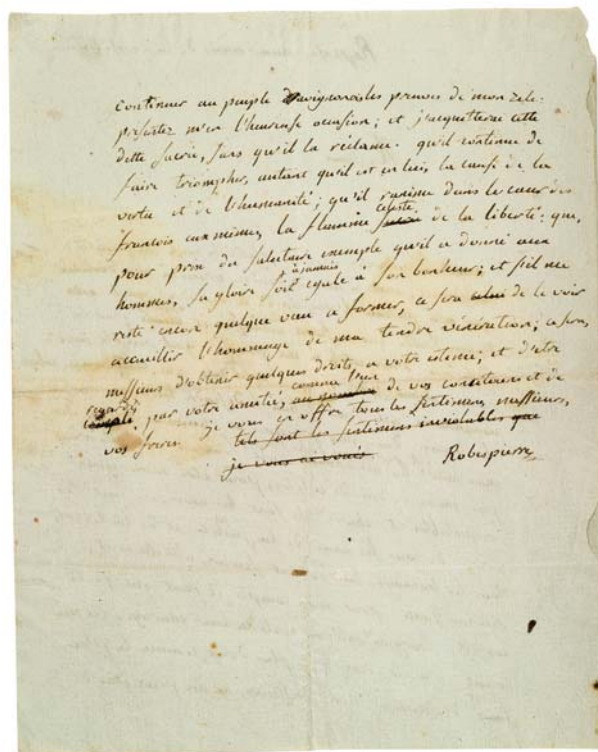
5 000 / 7 000 €

**Réponse à une adresse des Jacobins
d'Avignon, qui avaient demandé le
rattachement de leur ville à la France.**

[Robespierre avait soutenu leur pétition dans
son discours du 18 novembre 1790.]

« Vous me remerciez d'avoir plaidé la cause
du peuple avignonois ; c'est à moi de rendre
graces à ma destinée qui m'a présenté
l'occasion de la défendre. Quelle est l'ame
froide qui ne seroit élevée et attendrie par
la seule idée d'être utile à un peuple ! Quel
peuple merite jamais d'être défendu avec
plus de zèle que celui qui scait si bien se
défendre lui même contre les tirans. Dans
mes principes, suivant le vœu de mon cœur
et par le vœu de la France, les avignonois
sont françois : mais ils n'ont pas meme
besoin de ce titre, pour etre à mes yeux
respectables et chers : ils sont les amis, ils
sont les freres de tous les amis de la justice

et de la liberté : tous les hommes leur doivent
secours, attachement, reconnoissance. [...] leur
générosité est égale à leur courage ;
ils me louent d'avoir rempli le plus doux,
comme le plus saint des devoirs ». Il est prêt
à mettre encore son zèle au service du «
peuple avignonois [...] Qu'il continue de faire
triumpher, autant qu'il est en lui, la cause
de la vertu et de l'humanité ; qu'il ranime
dans le cœur des françois eux-mêmes, la
flamme céleste de la liberté ; que, pour
prix du salubre exemple qu'il a donné aux
hommes, sa gloire soit à jamais égale à son
bonheur ; et s'il me reste encore quelque
vœu à former, ce sera de le voir accueillir
l'hommage de ma tendre vénération ; ce
sera, Messieurs, d'obtenir quelques droits
à votre estime ; et d'être regardé par votre
amitié, comme l'un de vos concitoyens et
de vos frères »...



1160

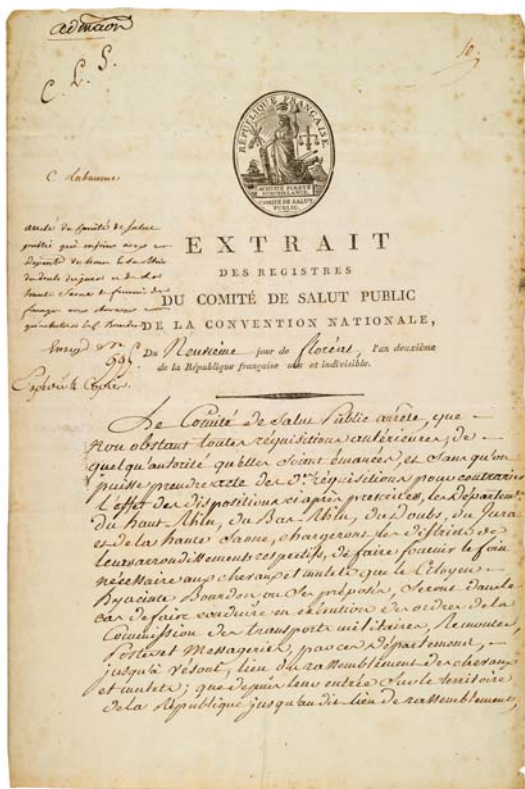
ROBESPIERRE Maximilien de
(1758-1794) avocat, conventionnel,
chef des Montagnards et du Comité
de Salut public..

P.S. « Robespierre », signée aussi
par BILLAUD-VARENNE, Lazare
CARNOT et C.A. PRIEUR, 14 frimaire
II (4 décembre 1793) ; 1 page petit in-4
(probablement rognée en haut, sans
manque de texte).

1 200 / 1 500 €

**Le Comité de Salut public envoie des
renforts à Toulon.**

« Le Comité de Salut Public arrête que l'armée
des Pyrénées Orientales sera provisoirement
réduite à quinze mille hommes effectifs,
présents sous les armes et en activité de
service, y compris les garnisons, et que tout
le reste partira de suite pour grossir l'armée
qui est devant Toulon »...



1161

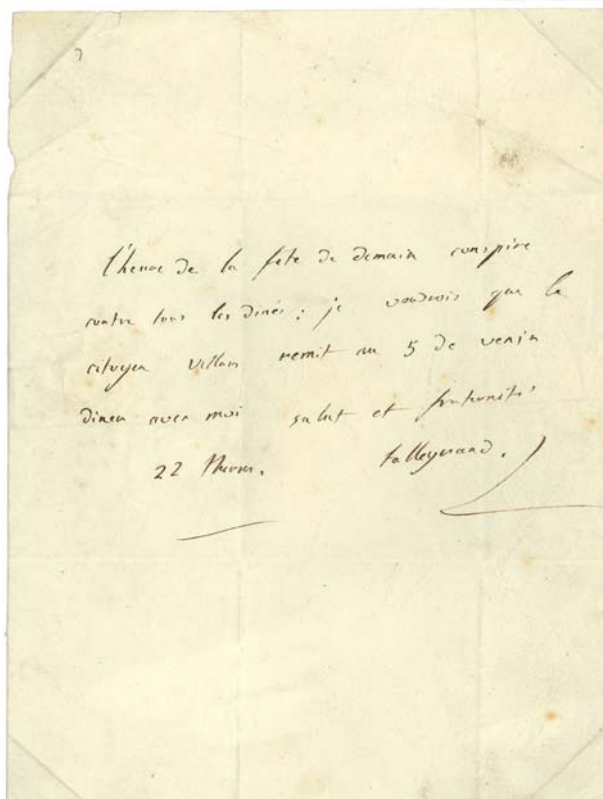
1161

SAINT-JUST Louis-Antoine (1767-1794) conventionnel, membre du Comité de Salut public.

P.S. « St Just », signée aussi par ses collègues Robert LINDET et Lazare CARNOT, 9 floréal II () ; 2 pages in-fol., vignette et en-tête du Comité de Salut public.

700 / 800 €

« Le Comité de Salut Public arrête, que nonobstant toutes réquisitions antérieures, [...], les départem^{ts} du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, du Doubs, du Jura et de la Haute Saone, chargeront les districts de leurs arrondissements respectifs, de faire fournir le foin nécessaire aux chevaux et mulets »... Suivent des instructions pour faire parvenir le foin par transport militaire à Vesoul, lieu de rassemblement des chevaux et mulets : « le foin leur sera fourni par les aubergistes ; que si les aubergistes n'en ont pas, les municipalités leur en procureront par réquisition qui sera effectuée sur le champ ; que les conducteurs de chevaux payeront la dépense ; que le prix du foin sera compté sur le pied du maximum »...



1162

1162

TALLEYRAND Charles Maurice de (1754-1838) le grand diplomate.

L.A.S. « Talleyrand », 22 thermidor [9 août 1797 ?], au citoyen VILLARS, « ancien ministre de la rep. française à Gênes » ; demi-page in-4 sur papier filigrané du Ministère des Relations extérieures, adresse avec marque postale M^{re} des relations extérieures (la partie inf. du f. d'adresse a été coupée).

500 / 600 €

« L'heure de la fête de demain [anniversaire du Dix Août] conspire contre tous les dinés : je voudrais que le citoyen Villars remit au 5 de venir dîner avec moi. Salut et fraternité »... On joint une l.a.s. de l'amiral Charles de FREYCINET (1823-1881), Rochefort 10 mai 1870.

1163

TALLEYRAND Charles Maurice de (1754-1838) le grand diplomate.

P.S. « Ch. Maur. Talleyrand » comme ministre des Relations extérieures, Paris 21 pluviôse X (10 février 1802) ; 1 page in-fol.

500 / 600 €

Copie certifiée conforme d'une lettre du Premier Consul BONAPARTE aux Citoyens Gonfalonnier et Anciens de la République de LUCQUES : « J'ai vu avec plaisir dans votre lettre du 5 janvier 1802, que vous étiez définitivement constitués, et que vos querelles domestiques avoient cessé et fait place à un gouvernement national. Vous êtes un petit Etat. Vivez tranquilles, défendez-vous de l'esprit de faction, et ne soyez animés que par la grande idée de faire le bonheur de votre peuple, qui de tous tems a été distingué par son amour pour le travail et la douceur de son caractère »...

XIX^E ET XX^E SIÈCLES

...ndi à j'êh. ...
...bis, cher ... adori,
...t'embrasse au moins.
...ont. Ghilas. Pourquoi
...en réalité, comme nos cours,
...me, voudrais-je. L'argent
...bonne tu les connais et j'en ai
...les réputer. Merci, merci, tu
...se, pour ton double lettre d'lieu
...viens de recevoir et de si vives avec
...le m'a prouvé une fois de plus que
...poussées et tous nos diéris sont les
...Tu verras dans la mienne que ne se
...de rechef volés jusqu'à nos expressions.
...sont ne pas sembler de nous avoir
...tifié à un tel point que nous ne formons
...plus qu'un seul être, dont toute la
...dans notre amour mutuel.
...ange
...de br
...pant
...notre
...autre)
...vue
...roi, fu
...l'ép
...les m
...t'pu
...en
...tho
...que nous
...font tout ce que
...mme qui sont
...que nous es
...ne nous
...tion
...de nous,
...la que
...me

1164

ALBERT I^{ER} (1875-1934)
Roi des Belges.

L.A.S. « Albert », Bruxelles 8 décembre 1922, au maréchal PETAIN, président du Comité supérieur de la Guerre, à Paris ; 3 pages in-8 à son chiffre couronné, enveloppe.

500 / 700 €

En faveur du Commandant PLÉE, « cet officier d'élite, dont je ne pourrais faire assez l'éloge. Le Colonel Menschaert m'a dit que vous envisagiez la continuation de ses études à l'École de Guerre. Il est bien certain que l'intérêt de la carrière de cet officier doit primer », mais en restant à Bruxelles jusqu'à l'automne prochain, Plée pourrait achever la partie de l'éducation du fils d'Albert (le futur LÉOPOLD III), interrompue en grande partie au moment de son entrée à l'École militaire... « Je veux encore vous remercier du concours si obligeant que vous avez bien voulu nous prêter dans la question de l'éducation de notre fils et laissez-moi vous redire le prix que j'attache aux sentiments à notre égard du chef illustre auquel nous sommes si largement redevable de la victoire qui nous a libérés »...



1165

ALEXANDRE II (1818-1881)
Tsar de Russie.

L.S. « Alexandre », Peterhof 27 juin 1859, à FRANÇOIS II, Roi des Deux-Siciles ; contresignée par le ministre des Affaires étrangères Alexandre GORTCHAKOV (1798-1883) ; 3 pages in-fol. à son en-tête (deuil, la 1^{re} page lithographiée avec l'énumération de ses titres).

1 000 / 1 500 €

Il prie d'accréditer en qualité d'ambassadeur le conseiller Nikolaï Alexandrovitch KOKOCHKINE (1792-1873). On joint une enveloppe adressée à Ferdinand II, roi des Deux-Siciles.



ALEXANDRE II (1818-1881)

Tsar de Russie.

4 L.A., « S.P. » [Saint-Petersbourg] 1/13-5/17 janvier 1868, à Catherine DOLGOROUKI (Katia) ; 22 pages in-8 ; en français.

9 000 / 10 000 €**Belles lettres d'amour fou à Katia.**

Cet ensemble regroupe quatre lettres de la correspondance amoureuse du Tsar Alexandre II à Catherine (Katia) Dolgorouki (1847-1922), témoins de cette extraordinaire histoire d'amour. Leur liaison débuta en 1866. Elle avait dix-huit ans, lui quarante-sept. En 1870, l'installation de Katia dans une chambre du Palais d'Hiver, au-dessus des appartements impériaux où résidait la Tsarine Marie Alexandrovna, fit un énorme scandale à la Cour. En 1872, elle lui donnait un fils, Georges, puis deux filles, Olga et Catherine. La Tsarine, depuis longtemps souffrante, mourut le 3 juin 1880, et quarante jours seulement après sa disparition, Alexandre fit de Catherine son épousemorganatique, lui conférant le titre de Princesse Yurievskaya. La vie légitime du couple fut de courte durée, car le Tsar fut victime d'un attentat à la bombe le 13 mars 1881. Ramené mortellement blessé au palais, il agonisait quelques heures plus tard dans les bras de Katia. Devenue veuve, la princesse Yurievskaya s'exila en France à Nice, où elle mourut en 1922, emportant avec elle sa précieuse correspondance que le nouveau Tsar Alexandre III avait tenté de récupérer pour la détruire.

Les lettres sont numérotées, et portent la date et l'heure, comme un journal de conversation. Elles sont rédigées principalement en français, avec quelques phrases en russe généralement dans l'alphabet latin, et un vocabulaire secret (comme les bingerles désignant leurs ébats érotiques). Par mesure de sécurité, elles ne comportent pas le nom de Catherine et ne sont pas signées. La formule finale en russe : « Mbou na bcerda » (à toi pour toujours), tient lieu de signature.

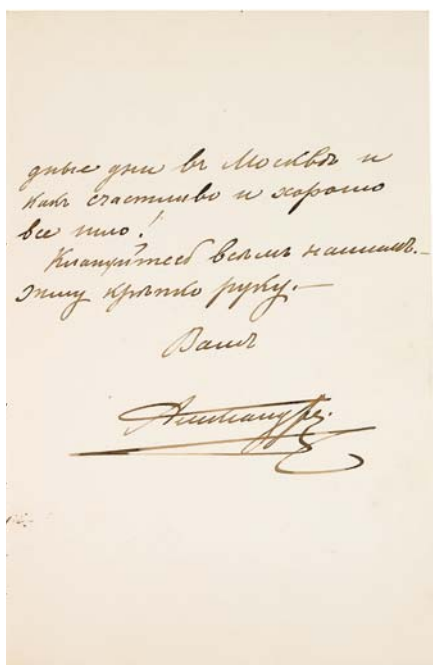
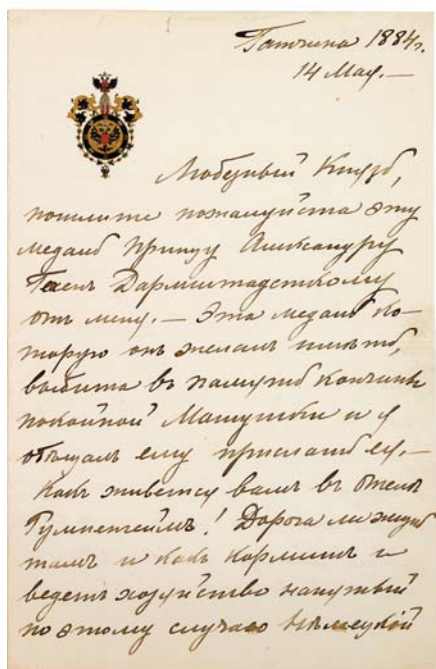
1^{er}/13 janvier 1868, Lundi 9 h ½ du matin-mardi 2/14 janvier, 9 h ½ du matin, « N° 1 » (10 pages). Ses vœux sont interrompus par l'arrivée d'une adorable lettre de son ange adoré, qu'il a dévorée avec bonheur ; ils ne forment plus qu'un seul être. « Je suis heureux que notre bingerle de l'autre soir ne t'ait pas fait de mal et que tu aies éprouvé la même jouissance inouïe, que toi tu sais toujours me donner, mais tu comprends que je n'aime pas à jouer seul et que par contre elle redouble pour moi quand je vois et je sens que tu la partages avec l'être qui t'appartient et qui ne respire que par toi »... A 4 h. de l'après-midi il raconte ses émotions en apercevant Katia sur le pont, et en échangeant un regard sur la Fotenka (il n'a pu ensuite retenir ses larmes à la messe) ; à 11 h. du soir il récapitule la suite : dîner avec les enfants, lecture du *Drame intime*, sortie à l'Opéra pour le premier acte de *Norma* (qu'il aime beaucoup par souvenir de jeunesse), thé, travail tout en pensant à l'être chéri : « je me sens tellement absorbé par mon adoration pour toi et j'éprouve une telle rage de me retrouver dans tes bras que je ne sais que devenir »... Il s'est consolé hier de son absence en passant en revue tous ses portraits et en relisant sa lettre de Naples, du jour de l'an 1867 ; leurs prières sont les mêmes ; « je sens, tous les jours davantage, que nous ne pouvons plus vivre l'un sans l'autre et la vie ne nous est chère que parce que nous voudrions la consacrer complètement l'un à l'autre. Je dois avouer que je ne me sens plus bon à rien [...] et je plus qu'une seule idée en tête – c'est toi et voudrais pouvoir te donner devant Dieu et les hommes le nom que je te donne dans mon cœur, depuis le 1^{er} de juillet 1866, jour où je t'en ai fait cadeau et cela pour toujours. Tu dois comprendre, cher Ange, l'effet qu'a produit sur moi ton rêve d'avant-hier, où tu m'avais vu me couchant dans ton lit. Oh ! ce que j'aurais donné pour que cela puisse être un jour la réalité »... La confiance de Katia a fait d'elle sa conscience... « Dieu

soit loué que notre bingerle de l'autre soir, ne t'ait pas fait de mal, car il faut avouer que nous avons été bien déraisonnables. Quant à la faiblesse que tu éprouves c'est ordinairement le cas après le m.d.t. et puis malheureusement tes insomnies ont dû y contribuer aussi et hier par-dessus le marché encore cet ennuyeux bal »... Il prévoit une nouvelle rage d'être déraisonnable, demain... Le lendemain il doit assister à la messe pour les 18 ans de son fils Alexis ; il anticipe avec joie la délicieuse surprise qu'elle lui prépare : « je ne puis penser à rien d'autre qu'à notre bingerle, que nous adorons et qui fait notre bonheur [...] je me sens aimé comme moi je t'aime, avec passion, rage et folie »...

Mardi 2/14 janvier 1868, 11 h ½ du soir « N° 2 ». Son âme déborde d'amour et de tendresse : « je me sens tout imprégné de bonheur, après notre délicieuse soirée, où nous avons joui l'un de l'autre, et à deux reprises, comme des fous. Tu as vu et senti toi-même ce qui se passait en moi, pendant nos bingerles, comme je l'ai aussi vu dans l'expression de tes adorables yeux et dans tous les mouvements de ton adorable corps. Comment puis-je après cela ne pas être fou de tout ton être et ne pas me sentir heureux de m'être donné à toi corps et âme. Oh ! que j'aime aussi nos bonnes causeries après, quand tu t'établis sur moi et que je te tiens dans mes bras, et que cela me fait du bien quand je t'entends rire de si bon cœur, de toutes les idées drôles qui nous viennent en tête. Pendant ces chers moments nous pouvons vraiment dire que l'univers entier disparaît pour nous et que nous ne pensons qu'à nous deux et à notre amour, qui est devenu notre vie »... Sa lettre a dû dissiper ses idées de mauvaise volonté, à propos de leur rencontre manquée, ce matin, et de son retard involontaire après dîner. Demain, selon la température, « nous nous rencontrerons ou bien à pied, ou bien en traîneau. Jeudi, si je ne vais pas à la chasse, en traîneau, ainsi que vendredi et le soir à 6 h dans notre cher nid. – Je vais me coucher en te répétant le cri de mon cœur, c.-à-d. du tien : que je t'aime plus que la vie »...

Mercredi 3/15 janvier 1868, 9 h ½ du matin-6 h ½ du soir « N° 3 ». « Oh ! merci, merci, du fond de mon âme, pour toutes tes bonnes paroles et encore une fois pour la délicieuse surprise, que tu m'avais préparé dans notre cher nid et tout le bonheur que tu m'as donné et dont je me sens encore tout imprégné. C'est bien moi qui me sens fou de tout ton être et heureux d'avoir pu te faire partager la jouissance inouïe que ton contact me fait toujours éprouver. Rappelle-toi seulement de l'expression de mes yeux et mon bonheur d'en voir le reflet dans les tiens pendant que nous étions un. Il y a vraiment de quoi devenir fou, de devoir la plus grande jouissance, qui existe dans cette vie, à l'être aimé et de l'éprouver en commun, c'est pour cela que nous adorons nos bingerles et que nous sommes heureux de nous être donnés l'un à l'autre et de ne former plus qu'un être de corps et d'âme. La seule chose qui nous manque, c'est de pouvoir nous donner devant Dieu et les hommes le nom que nous nous donnons tous les deux dans nos cœurs. J'espère qu'il ne nous refusera pas ce bonheur dans l'avenir »... L'après-midi, il a le bonheur de la rencontrer en traîneau, en route au ballet, et avant de se rendre à l'Institut Nicolas ; le soir, il se défend contre le reproche d'être allé au théâtre au lieu d'avoir cherché à la voir... « N'oublies pas que toute ma vie est en toi et pense un peu à nos bons moments d'hier pour te redonner du courage »...

Vendredi 5/17 janvier 1868, 11 h ½ du soir « N° 5 ». Il est « tout imprégné » de leur chère soirée, qui a passé trop vite : « ce qu'il m'en coûte



1167

ALEXANDRE III (1845-1894)
avant-dernier Tsar de Russie.

L.A.S. « Alexandre », Gatchina 14 mai 1884, à un prince russe ; 2 pages et demie in-8 à ses armes polychromes en tête ; en russe.

1 000 / 1 500 €

Le prince étant en Allemagne, le Tsar le charge de remettre au prince Alexandre de HESSE-DARMSTADT une médaille émise à l'occasion de la mort de l'Impératrice Marie (1824-1880), mère d'Alexandre III et sœur du prince de Hesse. Il s'intéresse au séjour de son correspondant à l'hôtel Rumpenheim, et se plaint du climat pétersbourgeois : au mois de mai la température est de 10 degrés, mais cela lui paraît un bon signe de l'approche du vrai printemps!



1168

BAILLET Auguste (1834-1923)
égyptologue.

MANUSCRIT autographe, fin XIX^e-début XX^e siècle ; environ 193 pages petit in-4 sur feuillets doubles glissés dans une couverture de cahier de moleskine noire au nom du *Petit Séminaire d'Orléans*.

1 000 / 1 500 €

Dossier de relevés de hiéroglyphes et de notes bibliographiques.

Relevé des hiéroglyphes de la stèle de KHENTMSIT « le petit », avec traduction partielle en interligne. Notes de bibliographie et iconographie, avec notations de nombreux hiéroglyphes, d'après les ouvrages de Breasted, Sethe (avec plan dessiné), Schæfer, Lepsius, Dümichen, Sharpe, Brugsch, von Bergmann, Champollion, Révillout, les *Annales du service des antiquités de l'Égypte*, etc. On joint des coupures de catalogues et prospectus.

1169

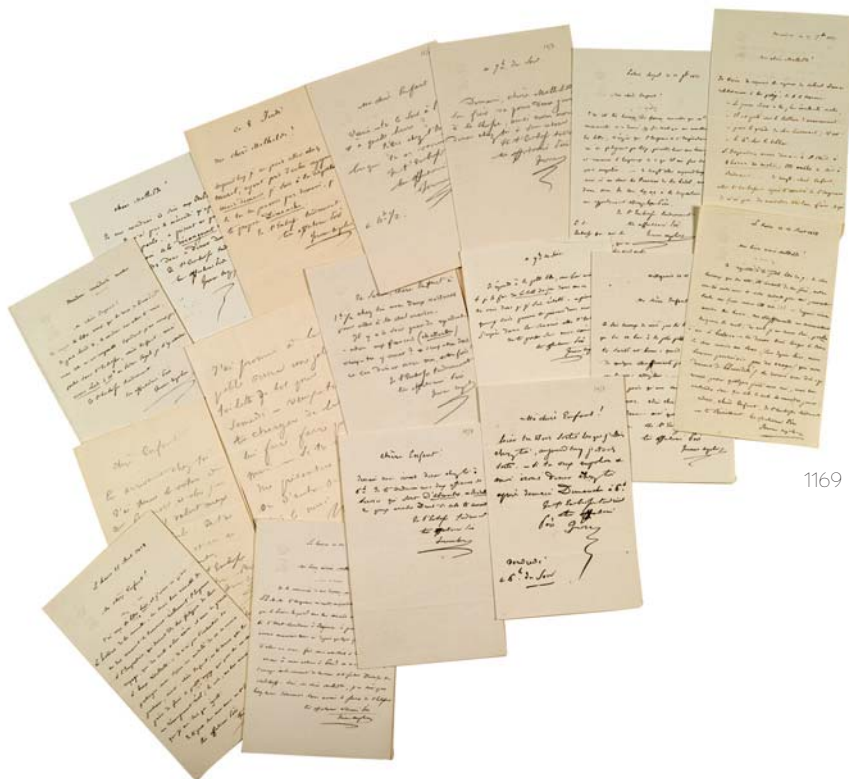
BONAPARTE Jérôme (1784-1860)
frère de Napoléon I^{er}, il fut Roi de Westphalie.

20 L.A.S. (« Jérôme Napoléon » ou « Jérôme » ou paraphe), 1857-1858 et s.d., à sa fille la Princesse MATHILDE ; 21 pages petit in-8, 12 à son chiffre couronné (7 au crayon).

1 000 / 1 200 €

Lettres affectueuses à sa fille Mathilde.

Meudon 27 septembre 1857. Intervention en faveur d'un protégé de Mathilde ; l'Impératrice remonte vers Paris. « Je compte, chère enfant, aller t'embrasser après l'arrivée de l'Empereur »... Palais Royal 11 novembre : il va aller voir « où en sont les travaux de ton hôtel ; mais dans tous les cas tu as à ta disposition un appartement chez ton père »... Villegenis 11 juin 1858 : « Je suis heureux de voir [...] que tu es bien à ta jolie petite campagne, & que ta santé est bonne ; quand à moi à l'exception de quelques étouffements pendant la nuit je me trouve assez bien »... Le Havre 14 août : « Je suis heureux que tu aies été contente de ton frère, votre amitié entre vous & votre tendresse pour moi peuvent seules me faire aimer cette vie !!! – Depuis mon arrivée au Havre, mes étouffements me tourmentent toujours la nuit »... 25 août : il demande des nouvelles de l'Empereur et de l'Impératrice, « qui doivent être bien fatigués de leur voyage, qui du reste a bien réussi, et aura de grands & beaux résultats »... – Au sujet des prétentions de son petit-fils (d'un premier lit) Jérôme Napoléon Bonaparte Patterson (1830-1893), qui revendique de porter le titre de prince et le patronyme de Bonaparte, et sa qualité d'héritier : « Je sors de chez l'Empereur ; tout absolument tout a été fait comme nous en étions convenus non seulement cela, mais lui-même dira à Jérôme (qui lui demande une audience), que c'est avec son entière approbation que nous tenons la conduite que nous avons adoptée jusqu'à ce qu'il prenne un titre qui coupe court à toute cette fausse position »... – Invitations, dîners, théâtre, soirées, etc.



1169

1170

BONAPARTE Jérôme (1784-1860)
frère de Napoléon I^{er}, il fut Roi de Westphalie.

9 L.A.S. (« Jérôme Napoléon » ou « Jérôme » ou paraphe), 1858-1860 et s.d., à sa fille la Princesse MATHILDE ; 9 pages et demie in-12, 6 à son chiffre couronné (3 au crayon)..

400 / 500 €

Lettres affectueuses à sa fille Mathilde.

Meudon 1^{er} octobre 1858. « Je suis heureux de te savoir de retour chez toi, & ai grande hâte de te presser dans mes bras [...] L'Empereur part demain à midi pour le Camp de Chalons »... Meudon 15 juillet 1859. Il voulait aller la voir, mais « ma santé bonne à ce que disent les médecins ne me laisse pas moins des souffrances réelles surtout toutes les nuits que je suis éprouvé par des étouffements qui me forcent à rester debout sans sommeil [...] Clotilde, qui est un véritable ange m'a quitté hier soir [...] Napoléon part de Milan le lendemain de l'Empereur, ils seront donc l'un et l'autre bientôt ici »... Villegenis 27 mai 1860 [il y mourra le 24 juin] : « Tu accomplis aujourd'hui ta 40^e année, je t'envoie ma bénédiction et suis heureux de pouvoir te dire combien je te chéris. Ma santé est plutôt meilleure, mais toujours faible »... D'autres lettres donnent des nouvelles de sa santé,

parlent de soirées au théâtre, de son propre anniversaire, etc.

On joint un L.A.S. à son fils NAPOLÉON pour son anniversaire (1 p. in-12) ; et 2 L.A.S. à la baronne de REDING, gouvernante de Mathilde, 1846-1847 (1 p. in-8 chaque), dont une importante (Florence 2 décembre 1846) au sujet de Mathilde et de son mari DEMIDOFF : « Si Mathilde avoit su s'imposer quelques mois de sacrifices sa position étoit très belle, aujourd'hui tout le monde la blâme, & son mari a eu soin d'envoyer à l'Empereur la copie des lettres qu'il dit avoir écrites à sa femme, cela m'afflige parce que ma fille si elle perdoit l'appui de l'Empereur seroit bien à plaindre & moi qui l'aime si tendrement bien malheureux !!!!!!! Je me trouve bien seul & abandonné, mais mon chagrin réel est de voir le précipice où court ma chère enfant sans pouvoir la sauver !!! »...

BONAPARTE Mathilde, dite la Princesse MATHILDE

(1820-1904) fille de Jérôme Bonaparte, cousine germaine de Napoléon III ; elle épousa en 1840 le comte Demidoff, dont elle se sépara en 1847 ; son brillant salon recevait artistes et écrivains.

MANUSCRIT autographe de ses **Mémoires** ; 255 pages in-4, en cahiers et en feuilles.

5 000 / 7 000 €

Important manuscrit de premier jet des Mémoires de la Princesse Mathilde, entrepris après la chute de l'Empire et restés inachevés.

Des extraits de ces Mémoires furent publiés par le neveu de Mathilde, Joseph Primoli, d'après une copie de Claudius Popelin, intime de la Princesse, dans la *Revue des Deux Mondes* des 15 décembre 1927, 1^{er} et 15 janvier 1928, sous le titre « Souvenirs des années d'exil ». Le présent manuscrit, avec ratures et corrections, a servi à Claudius Popelin (comme en témoignent quelques notes de sa main) pour établir sa copie ; des passages ont été biffés après copie, d'autres ont été rayés pour être écartés de la copie. Le texte du manuscrit, plus spontané, diffère énormément de la version publiée et réécrite par Claudius Popelin ; il révèle de nombreux passages inédits.

Le récit, qui n'est pas strictement chronologique, mène le lecteur de la naissance de Mathilde à Trieste en 1820, jusqu'à son voyage en Russie en 1841, dans l'hiver suivant son mariage avec le prince DEMIDOFF. Avant de commencer, la Princesse s'interroge : « Écrire pour laisser de soi une impression vraie durable, indiscutable, se peindre dans ses impressions dans ses sentimens, dans ses affections, dans ses haines voilà ce qui me semble curieux pour ceux qui vous ont connu et aimé : mais aussi quelles difficultés de se rendre claire, de pouvoir dire toute la vérité : que de choses ressenties, non analysées et qui restent dans le souvenir à l'état d'impression sans pouvoir leur donner un corps [...] et ce moi intime celui qui intéresse le plus, est un écueil devant lequel je sais bien que bien des personnes ont échoué [...] c'est que dans le monde où je vis, on a jamais le temps de se recueillir de penser, de raisonner avec soi-même »...

Mathilde raconte son enfance : « je suis née à Trieste en 1820 : sans patrie privée de mes droits civils puisque mes parens étaient exilés leurs biens confisqués et *morts civilement* mon acte de naissance n'a été enregistré qu'à l'église par suite de ces condamnations. Malgré cela je suis bien venue dans ce monde. Mon père surtout qui avait un fils aîné déjà de 6 ans a été heureux d'avoir une fille. Deux ans après en 1822 mon frère Nap. est venu au monde, et en 1823 nous sommes parties pour Rome où ma gd mère et une grande partie de notre famille était déjà établie. Là mon père acheta un beau palais où s'écoula mon enfance jusqu'en 1831, époque à laquelle mon père fut inquiété par le gouvernement pontifical »... Elle raconte des souvenirs de sa tante la Reine HORTENSE et du fils de celle-ci, son cousin le prince Louis, « beaucoup plus occupés de politique que mon père », évoque son grand-oncle le cardinal FESCH, et sa grand-mère LETIZIA, chez qui son père se rendait matin et soir : « Elle le traitait presque en petit garçon – le réprimandait souvent surtout sur ses dépenses »... Elle se rappelle son oncle le prince LUCIEN, « presque brouillé avec toute la famille de l'Emp. : son mariage avait déplu et sa femme a toujours été un obstacle à tout accommodement »,

mais « vif aimable et paraissant moins embarrassé que mon père lorsqu'ils se rencontraient. On évitait cela le plus possible »... Elle parle de sa dévouée gouvernante, la baronne de REDING, et de son éducation « soignée » : « la grande justice que je rends à mes parens ce sont les principes parfaits qu'on nous a donnés – on nous apprit à adorer la France à aimer la liberté on nous a enseigné le respect des gens âgés, l'amour de la charité sous toutes ses formes »... D'autres portraits, souvenirs ou anecdotes dépeignent sa mère, son petit frère « Plonplon » (le PRINCE NAPOLÉON), sa tante Julie CLARY, sa cousine Charlotte, les BACCIOCHI, la famille de son oncle maternel, Guillaume I^{er} de WURTEMBERG, et le futur NAPOLÉON III :





« Pendant notre séjour à Arenenberg le P^{ce} Louis me fit beaucoup la cour : nous nous tutoyons nous nous étions vus à Rome dans l'intimité la plus grande de sorte que je le regardais et comme un frère et un futur mari [...] on s'embrassait bien dans les petits coins quoique je fusse toujours gardée à vue par ma pauvre baronne ». ... Cependant il est bientôt question de « Mr DEMIDOFF », et des négociations et manœuvres qui allaient entourer son mariage, en 1840, avec le prince russe. Mathilde raconte les affres de leur voyage à Saint-Petersbourg, au cours duquel son mari se montra « de plus en plus sombre », et elle-même faillit mourir asphyxiée dans une petite auberge à Égypte, avant d'être sauvée par un moujik... Toute à son désir de voir Paris,

la jeune mariée œuvre cependant pour obtenir les bonnes grâces du Tsar. La Grande-Duchesse Hélène, déjà rencontrée à Rome, l'accueille chaleureusement, ainsi que NICOLAS I^{er}, qu'elle décrit longuement, et qui l'impressionne par sa puissance, sa volonté, et ses manières galantes : « il me prit dans ses bras me donna deux bons baisers sur les deux joues et sur les épaules », dès qu'elle lui est présentée, et ne se prive pas de l'embrasser « avec effusion » à une prochaine rencontre... Etc.



1172

CAMPAN Jeanne Louise Genet, Madame (1752-1822)

institutrice et pédagogue, elle dirigea la Maison d'éducation de la Légion d'honneur d'Écouen.

6 L.A., 1816-1817, à Mlle Julie DUVIDAL [DE MONTFERRIER] ; 17 pages et demie in-4 ou in-8, quelques adresses (le bas de la dernière lettre a été un peu rongé).

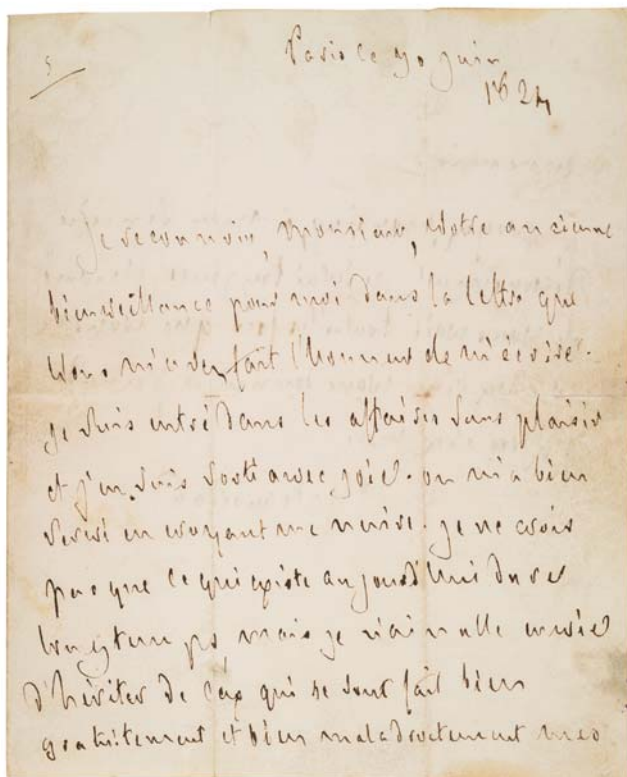
1 500 / 1 800 €

Belle correspondance à son ancienne élève, qui deviendra un peintre de renom, et épousera Abel Hugo.

Mantes 7 novembre 1816, elle lui conseille de porter son tableau à Mme Voisin : « Elle remettra le tableau et M. Dubreuil qui est l'exactitude même vous fera toucher la somme dans les 24 heures »... Elle reçoit pour quelques jours la visite d'une jeune dame anglaise qu'elle a élevée avec son mari, et elle serait heureuse de Julie et son papa... 6 janvier 1817. Elle est très alarmée de son silence : « vous ne pouvez pas avoir cessé de m'aimer, non, vous ne le pouvez pas plus que je ne puis cesser de m'intéresser à votre sort, à vos travaux, à vos succès [...] ne me laissez pas là, dans ma retraite que les fils de l'amitié non rompus quoiqu'éloignés, me rendent seuls supportables »... 10 janvier, elle la prie de l'excuser de ses étourderies et de ses impertinences, ayant confondu Julie Duvidal avec Julie Bernelle... Elle demande des précisions sur le « bonheur futur » promis par un vieux parent, et recommande des comédies de Mme de GENLIS, ainsi qu'un nouveau recueil de proverbes de CARMONTELLE... [Mars], sous le sceau du secret : on s'occupe de former la maison de Mme la duchesse d'ORLÉANS et l'éducation de ses enfants : « Sous gouvernante ou Institutrice voilà... qui vous convient. Agissés de suite, prenez bien le titre de mon élève il ne vous nuira pas là. Vos peintures, votre connoissance de la langue, votre piano dont il faut avouer que vous avez négligé l'étude pour vous livrer à la peinture mais que vous reprendrés – que votre papa voye ses anciens amis »...

8 mars, elle s'inquiète de sa lettre « où je vous donnois l'avis que l'on alloit former l'éducation des enfans du Duc d'Orléans, que l'on m'avoit dit que M^e de G... étoit encore en position de parler de talens tels que les vôtres – que le pere de la femme de Casimir étoit un ancien collègue de votre cher papa, qu'il falloir remuer ciel, terre, pavés, gazon, et tâcher d'être attachée là »... Au château de Barai 16 août, il faut faire face au malheur avec dignité ; il y a du mérite « à chercher des ressources dans le travail de ses mains, à soutenir sa vertu par la religion, à nourrir son jugement par d'utiles lectures [...] Combats donc tes infortunes avec courage chere amie, ne t'arretes à rien de ce qui pourroit les aliger par des moyens indignes de toi, tu n'en es pas capable mais en affaiblissant son courage on peut amollir son cœur et altérer les principes »... Il faut se garder de la solitude du cloître : « vois la religion en grand, et ta religion catholique telle qu'elle est, ce ne sont point des scapulaires, des coups de discipline qui en sont le côté sublime »... Enfin elle lui « ordonne » de recommencer son portrait...

On joint la minute d'une lettre de recommandation pour Mlle Duvidal, ancienne élève de l'institution d'Écouen, parente de l'Archi-Chancelier [Cambacérès], fille d'un père qui s'est ruiné, dotée de qualités morales, de talens de peinture, etc.



1174

1173

CHAILLE-LONG Charles (1842-1917)

officier américain, il sert dans l'armée égyptienne, explore l'Uganda et le bassin du Nil, puis devint avocat et fut consul général en Corée.

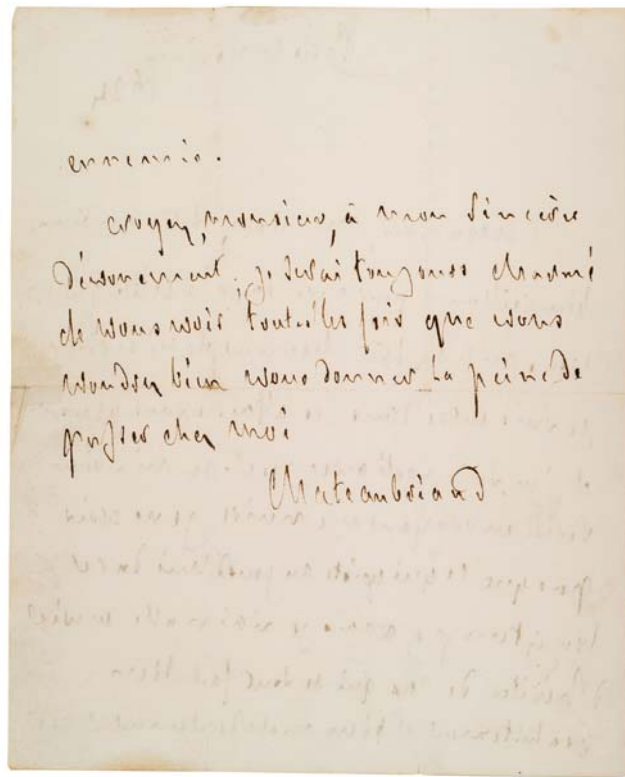
MANUSCRIT autographe signé « Ch^s Chaillé-Long » d'une lettre à l'éditeur du journal londonien *The Standard*, 1^{er} décembre 1890 ; 5 pages in-4 ; en anglais.

400 / 500 €

Réponse de l'explorateur aux attaques de Henry M. STANLEY.

A la suite d'erreurs à son sujet dans un numéro du *Matin*, reproduites dans *The Standard*, la victime des « prétentions vulgaires et ridicules » de H.M. STANLEY adresse à l'éditeur londonien des remarques rectificatives. Ancien chef d'état-major du général GORDON dans le Soudan, il cite une lettre du général au *New York Herald* et à la Royal Geographical Society rappelant les découvertes que Chaillé-Long fit, en 1874, « au péril de sa vie ». Il se demande pourquoi on n'a pas accordé à ces faits l'importance qu'ils méritaient ; les prétentions de Stanley ont prévalu chez le grand public, mais non chez les sociétés scientifiques qui ont trouvé ses écrits « sensationnels et suspects »... Il cite avec indignation une déclaration vantarde de ce « piéton lourdaut », qui a sur les mains le sang d'innombrables sauvages sans défense... Puis il donne un extrait d'une lettre de Sir Richard BURTON, qui estime que Chaillé-Long ne sera jamais reconnu pour sa part dans la solution du mystère du Nil : il a contre lui la jalousie du colonel GRANT, l'ignorance du public anglais, et le vœu de la Royal Geographical Society de ne pas troubler l'Afrique... Il rappelle enfin le rôle primordial qu'il joua en 1882, lors du bombardement, la destruction et l'occupation d'Alexandrie...

On joint 2 L.A.S. en français, Paris et Marseille 1890 (5 p. in-8), à un consul et à M. Hippeau.



1174

CHATEAUBRIAND François-René de (1768-1848)

écrivain et homme politique.

L.A.S. « Chateaubriand », Paris 30 juin 1824 ; 1 page et demie in-4 (petite fente au pli réparée).

1 000 / 1 500 €

Importante lettre quelques jours après son éviction du poste de ministre des Affaires étrangères.

Il reconnaît « votre ancienne bienveillance pour moi dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je suis entré dans les affaires sans plaisir et j'en suis sorti avec joie. On m'a bien servi en croyant me nuire. Je ne crois pas que ce qui existe aujourd'hui dure longtemps, mais je n'ai nulle envie d'hériter de ceux qui se sont fait bien gratuitement et bien maladroitement mes ennemis. Croyez, Monsieur, à mon sincère dévouement ; je serai toujours charmé de vous voir toutes les fois que vous voudrez bien vous donner la peine de passer chez moi »...

[En 1823, Chateaubriand s'était vu confié le portefeuille des Affaires étrangères en pleine invasion de l'Espagne révolutionnaire. En désaccord avec Villèle, chef du gouvernement, et critiquant ouvertement la politique de ce dernier, il est sèchement congédié de son poste le 6 juin 1824. De cet épisode, Chateaubriand confiera dans ses *Mémoires d'outre-tombe* : « Et pourtant qu'avais-je fait ? Où étaient mes intrigues et mon ambition ? Avais-je désiré la place de Monsieur de Villèle en allant seul et caché me promener au fond du Bois de Boulogne ? J'avais la simplicité de rester tel que le ciel m'avait fait, et, parce que je n'avais envie de rien, on crut que je voulais tout. Aujourd'hui, je conçois très bien que ma vie à part était une grande faute. Comment ! Vous ne voulez rien être ! Allez-vous en ! Nous ne voulons pas qu'un homme méprise ce que nous adorons, et qu'il se croie en droit d'insulter la médiocrité de notre vie ».]



1175

CLEMENCEAU Georges (1841-1929)
homme d'État.

MANUSCRIT autographe, **Notes de voyage. Carlsbad**, [1896 ?] ; 8 pages in-4 (découpées et numérotées au crayon bleu pour impression, et remontées sur cartes).

800 / 1 000 €

Récit de voyage dans l'Orient-Express et évocation de la ville thermale de Carlsbad (Karlovy Vary).

[Chaque été, de 1891 à 1913, Clemenceau allait faire sa cure thermale à Karlsbad (Karlovy Vary, en République Tchéque), célèbre pour ses eaux minérales et ses sources thermales. Le manuscrit présente des ratures et corrections.]

Clemenceau conte avec humour son voyage par l'Orient-Express vers la Bohême, et la traversée du cœur de l'Europe, se livrant à une féroce attaque contre les Allemands et les horribles paysages traversés ; tout change à l'arrivée en Autriche : « L'amabilité souriante de l'Autrichien nous fait accueillir »... Carlsbad, « c'est le Vichy de l'Europe orientale. Russes, Polonais, Allemands, Danubiens, Grecs et Turcs, accourent en troupes serrées pour demander au Sprudel la guérison [...] Le Sprudel est un gros jet d'eau chaude qui jaillit à plusieurs mètres. [...] les hommes viennent en foule demander à ce génie de la terre

l'heureuse santé que Lourdes n'accorde qu'à de trop rares élus ». Clemenceau vante les promenades dans les environs pittoresques, et évoque la vie calme et réglée du curiste... Il conclut : « Roulez gaiement vers votre bois, ô parisiens dévergondés. Le Carlsbadien pudique s'endort paisiblement bercé par l'harmonieux gargouillement d'un petit Sprudel intérieur qui chatouille honnêtement des entrailles vertueuses ».

1176

CLEMENCEAU Georges (1841-1929)
homme d'État.

TAPUSCRIT avec CORRECTIONS et ADDITIONS autographes, signé « GClemenceau », **De l'offensive allemande à la défensive**, [octobre 1914] ; 3 pages et demie in-4.

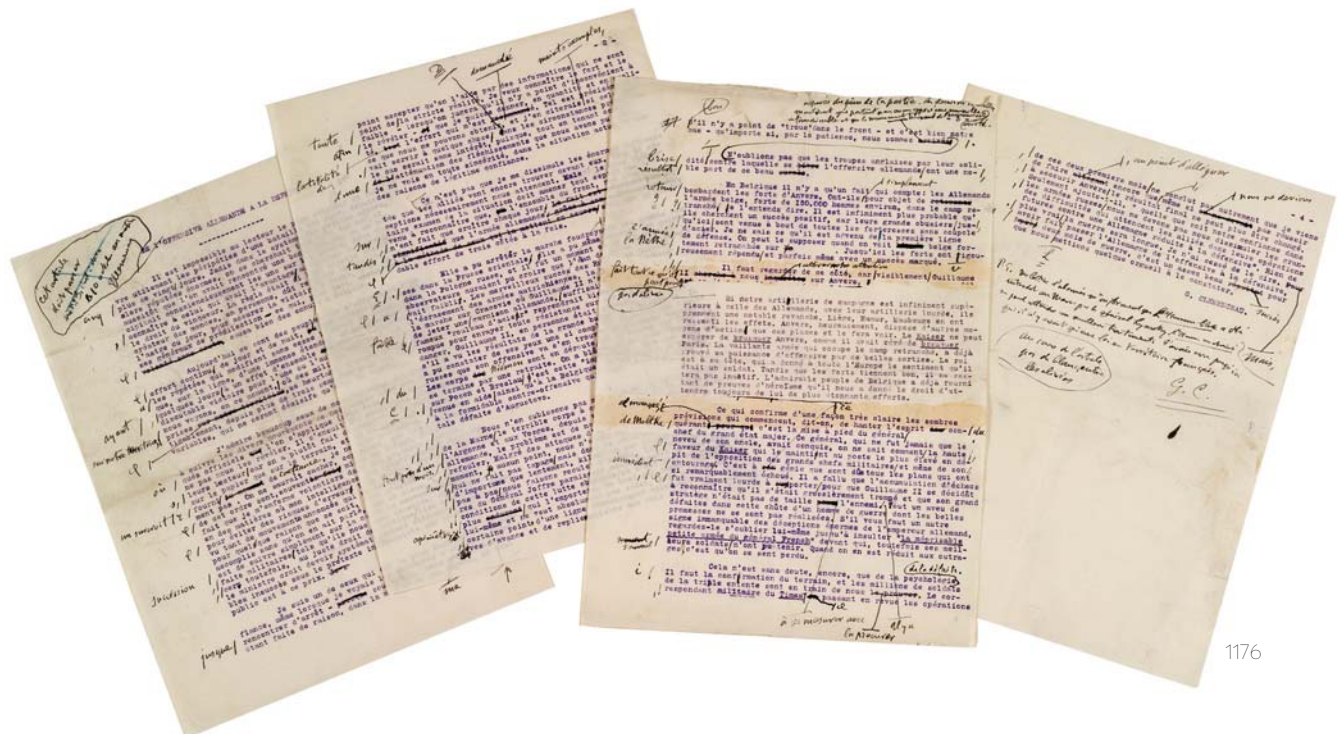
400 / 500 €

Intéressant article surchargé de corrections et d'additions, où Clemenceau examine l'évolution de la situation sur les champs de bataille, publié dans *L'Homme Enchaîné* du 11 octobre 1914.

Après la victoire de la Marne, Clemenceau se montre confiant : l'armée allemande doit se battre sur trois côtés à la fois, elle a subi

une défaite des russes à Augustovo, et elle n'a pas réussi à percer le front français : « Les qualités militaires du Général JOFFRE paraissent admirablement correspondre aux conditions de cette lutte obstinée, où c'est le plus endurant, le plus opiniâtre qui l'emportera. Un chef qui demeure maître de lui-même et ne veut absolument pas céder, peut subir, en certains points d'une ligne démesurément étendue des alternatives d'avance et de repliements sans que cela tire à conséquence s'il n'y a point de "trous" dans le front – et c'est bien notre cas – qu'importe si, par la patience nous sommes assurés du gain de la partie ». Jusqu'ici les forts d'Anvers ont tenu et le peuple de Belgique résiste. Du côté allemand, la mise à pied de MOLTKE est un aveu de défaite. Le correspondant du *Times* en vient aux mêmes conclusions ; mais même si c'est un assez beau succès d'« avoir fait passer l'Allemagne de l'offensive à la défensive, en deux mois de guerre », Clemenceau pense cependant que la guerre sera longue. En post-scriptum, Clemenceau s'indigne que LYAUTEY ait interdit *L'Homme libre* au Maroc : « *L'Homme enchaîné* ne peut attendre un meilleur traitement. J'avais cru jusqu'ici qu'il n'y avait qu'une loi en territoire français ».

1175



1177

DIVERS.

Environ 50 lettres ou pièces, la plupart L.A.S., XVIII^e-XX^e siècle.

400 / 500 €

Militaires, hommes politiques, prélats, littérateurs, etc. : François du Barail, Henri Barbois, amiral Charles Baudin, François-Achille Bazaine, Georges Boulanger, Joseph Caillaux, Dr Albert Calmette, Jean Casimir-Périer, maréchal de Castellane, Godefroy Cavaignac, Athanase de Charette, duc de Charost (1768), cardinal de Clermont-Tonnerre, François-Joseph-Emmanuel de Crussol d'Uzès évêque de La Rochele (1779), Félix Dupanloup, Charles- Michel de Goyon duc de Feltre (3, au général Jacquier), cardinal de Fleury (à l'abbé de Salignac, 1731), Louis Franchet d'Espèrey, Charles Frébault, Gaston de Galliffet (2), maréchal Étienne-Maurice Gérard (2), Guillaume de Bade (2), François Guizot, Joseph Joffre, Charles-Amable de La Tour d'Auvergne-Lauragais archevêque de Bourges, Gosselin Lenôtre (5), Louis Liard, Hubert Lyautey, Louis-Yves Marulaz, Charles de Morny, Raymond Poincaré, etc.

1178

DIVERS.

Environ 75 lettres ou pièces, la plupart L.A.S. ou L.S. (restes de montage sur quelques doc.) ; plus des signatures découpées et quelques portraits.

200 / 400 €

Miguel de Alava, Achille Baraguey d'Hilliers, Barbé-Marbois, Marius Besson, Louis Blanc (à Louis Viardot), Lord Brougham, Thomas Bugeaud, baron Bülow, Angel Calderon de la Barca, Lucien Bonaparte prince de Canino, Antonio Caravajal, Victor de Castellane, Cauchois-Lemaire, Bertrand Clauzel, Élie Decazes, Anatole de Demidoff, amiral Duperré, Impératrice Eugénie, Albert Goblet, Guillaume prince d'Orange, Guizot, Hamelin, Hyde de Neuville, Joseph Joffre, Zadoc Kahn, Emmanuel de Las Cases et son fils, princesse de Lieven, Louise reine des Belges, maréchal Maison, Pélissier duc de Malakoff, Daniele Manin, Jacques-Antoine Manuel, Marie-Thérèse reine de Sardaigne, Gaston Menier, comtesse de Montijo, prince de la Moskowa, Ferdinand duc d'Orléans, Pozzo di Borgo, chevalier de Prézeau (Haïti 1814), Émile Rivoire, Saint-Arnaud, Norodom Sihanouk, Jules Simon, Henri Wallon, Arthur Wellesley duc de Wellington (3), etc. ; plus un passeport délivré par l'inspecteur de la Police Tromelin, à l'île Bourbon (1825), et une pétition signée plus de 20 délégués à la Conférence des Neutres (Stockholm, 1916).

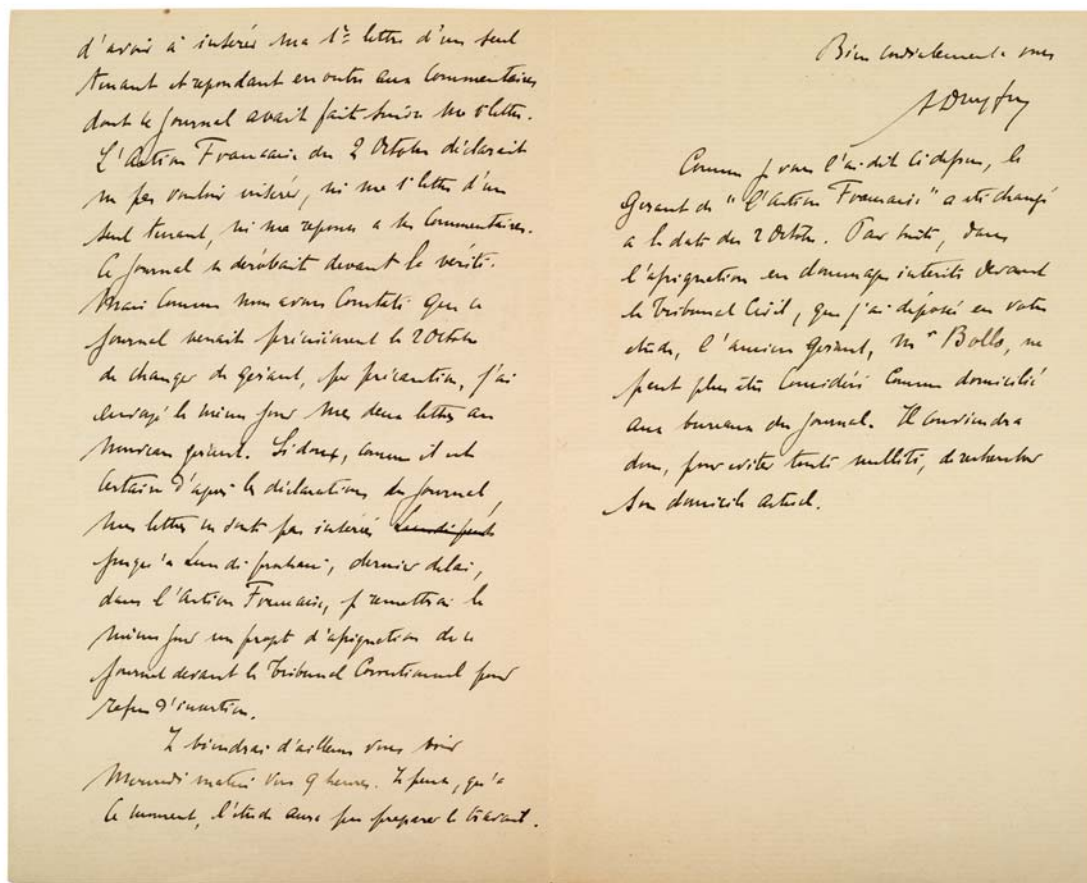
1179

DIVERS.

26 lettres ou pièces, la plupart L.A.S.

300 / 400 €

Écrivains et auteurs dramatiques : Fernando Arrabal, Jean-Baptiste Capefigue, Pierre Carmouche, Charles Maurras (à Jean Royère), Jules Michelet (2). Musiciens et gens du spectacle : Jean-Louis Barrault, Alexandre Batta, René Clair, Gaetano Donizetti, Ferdinando Paër. Peintres : Auguste Anastasi, Gustave Moreau, Jules Rigo, Philippe Rousseau, Ary Scheffer. Personnalités politiques et diverses : Alexandre Andryane, Antoine comte d'Argout, Pierre Carlier, général Amable Courtais, Eudoxe Marcille, Mathieu Orfila, Joseph Rocher, etc.



1180

DREYFUS Alfred (1859-1935)

officier, injustement accusé d'espionnage.

L.A.S. « ADreyfus », Paris 3 octobre 1908 ; 2 pages et demie
in-8.

2 000 / 2 500 €

Protestation contre une diffamation publiée dans L'Action Française.

[À partir de 1906, les réunions anti-dreyfusardes reprennent ; elles réveillent l'agitation nationaliste qui mène le 4 juin 1908 à une tentative d'assassinat de Dreyfus par le journaliste Louis Grégori, lors du transfert des cendres de Zola au Panthéon. En septembre 1908, Grégori est pourtant acquitté, bien qu'il ait blessé Dreyfus. Au lendemain de son acquittement, Louis Cuignet (1857-1936), ancien officier et fervent partisan de l'Action Française, publie une lettre, aussitôt transformée en affiche et en tract, adressée au premier président Ballot-Beaupré, injuriant Dreyfus et la justice : « si, dans la Cour de cassation de la République, vous êtes le premier en dignité, vous êtes aussi le premier en forfaiture et en infamie »...]

Outre les assignations en dommages intérêts devant le Tribunal civil pour injures, Dreyfus exerce le droit de réponse chaque fois qu'il y a une diffamation sur un fait précis. « A propos donc de la lettre ouverte adressée par CUIGNET à M. le Président Ballot-Beaupré, et publiée

dans l'Action Française, j'ai adressé une 1^{re} lettre à ce journal le 30 Septembre. Il l'a insérée le 1^{er} Octobre, mais en la découpant et en faisant suivre chaque coupure d'un commentaire. J'ai alors envoyé à l'Action Française, le même jour, 1^{er} Octobre, une 2^e lettre le sommant, conformément à la loi, d'avoir à insérer ma 1^{re} lettre d'un seul tenant et répondant en outre aux commentaires [...]. L'Action Française du 2 Octobre déclarait ne pas vouloir insérer, ni ma 1^{re} lettre d'un seul tenant, ni ma réponse à ses commentaires. Ce journal se dérobaient devant la vérité. Mais comme nous avons constaté que ce journal venait précisément le 2 Octobre de changer de gérant, par précaution, j'ai envoyé le même jour mes deux lettres au nouveau gérant. Si donc [...] mes lettres ne sont pas insérées jusqu'à Lundi prochain, dernier délai, dans l'Action Française, je remettrai le même jour un projet d'assignation de ce journal devant le Tribunal Correctionnel pour refus d'insertion »...

1181

[DREYFUS Affaire.] ESTERHAZY Ferdinand Walsin
(1847-1923) officier et espion à la solde des Allemands,
le vrai coupable de l'Affaire Dreyfus.

MANUSCRIT autographe, [août 1899] ; 2 pages in-fol. (fentes
aux plis réparées).

8 000 / 10 000 €

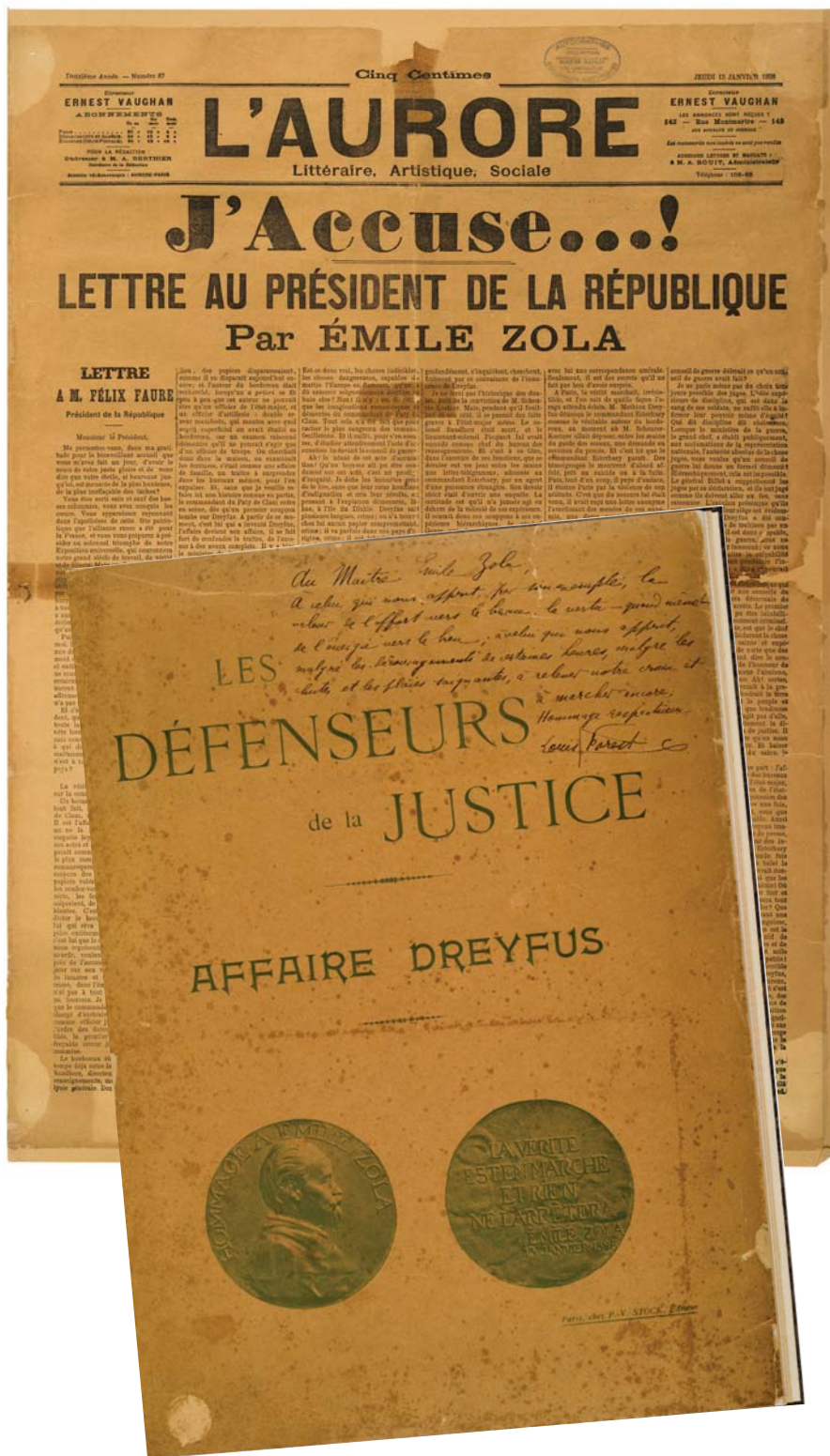
**Étonnant document : l'aveu provocateur du véritable coupable de
l'affaire Dreyfus, alors que se déroule le second procès d'Alfred
Dreyfus à Rennes.**

« Au nombre des nouveaux témoins cités à Rennes, je vois sans grande surprise le nom du canonnier juif BERNHEIM. Il a un furieux toupet et s'il y avait, en France, l'ombre d'une justice, il devrait être arrêté en pleine audience comme faux témoin. [...] Le lieutenant Bernheim fut interrogé et sous la foi du serment, comme témoin, il déclara qu'il ne m'avait jamais remis qu'un règlement qu'il désigna et jamais le manuel de tir de l'artillerie de campagne. [...] Après le Conseil de guerre, après le procès ZOLA, après mon arrestation, après tous ces événements, le lieutenant Bernheim ne donne pas signe de vie, ce n'est qu'il y a peu de temps qu'il s'est senti touché par la grâce d'Israël. Le grandissime rabbin aura fait près de ce Bernheim-là une démarche pareille à celle qu'il avait faite près du lieutenant Kahn du 74^e. Mais là il avait trouvé un brave homme. Ça l'avait épaté. Bernheim a donc fait un

faux témoignage ou il va en faire un. Dans tous les pays du monde, la France exceptée, il serait arrêté et condamné séance tenante. Je vois que le sphérique Millage, du *Daily Chronicle* [le journaliste anglais Clifford MILLAGE, correspondant du *Daily Chronicle* en France], emporte (avec quelques gallons de whisky, j'imagine, étant donné ses habitudes) une déclaration attestant que j'ai écrit le bordereau. Je n'ai pas besoin de lui, je la ferai bien tout seul au Conseil de guerre, cette déclaration-là. Oui, j'ai écrit le bordereau, oui, je l'ai dit depuis 18 ans à plus de 15 personnes que je citerai, et je leur ai dit dans quelles circonstances et suivant quelles intentions, mais je n'ai jamais livré aucune des pièces du bordereau, je mets au défi Chincholle, le modèle des reporters dignes de foi, d'avoir, même en mettant sa fameuse oreille à terre, entendu de moi pareil propos »...

On joint une affiche imprimée intitulée *La Clef de l'affaire Dreyfus. Comparez et jugez* (Paris, P.-V. Stock, in-plano), avec reproduction du bordereau et de lettres de Dreyfus et Esterhazy.





1182

[DREYFUS Affaire.]

Ensemble comprenant le journal *L'Aurore*, et 13 ouvrages en 3 vol. in-12 et un vol. in-fol., cartonnages modernes, 1897-1899.

2 500 / 3 000 €

Ensemble de livres et documents sur l'Affaire Dreyfus, provenant d'Émile ZOLA.

Émile ZOLA. *J'accuse...! Lettre au Président de la République*, in *L'Aurore*, jeudi 13 janvier 1898 (2^e année, n° 87, 4 p.) ; édition originale du texte (sous montage, déchirures et pliures, répar. au scotch).

Bernard LAZARE. *Une erreur judiciaire. La Vérité sur l'Affaire Dreyfus* (Stock, 1897, 2^e éd.) ; Albert RÉVILLE, *Les Étapes d'un intellectuel. À propos de l'Affaire Dreyfus* (Stock, 1898) ; PIERRE-JEAN, *Le Plaidoyer d'un brave homme* (Impr. Lucien Duc, 1898) ; Alfred MEYER, *Le Baillon en 1766. Lally-Tolendal et son procès de trahison* (Stock, 1898), avec l.a.s. de l'auteur offrant à Zola ce livre qui lui est dédié, « comme un hommage modeste d'admiration et de sympathie ».

E. DUCLAUX. *Avant le procès (L'Affaire Dreyfus)* (Stock, 1898) ; E. VILLANE, *L'Opinion publique et l'Affaire Dreyfus* (id.) ; Louis GUÉTANT, *Dites-nous vos raisons !* (id.) ; E. DUCLAUX, *Propos d'un solitaire*. [I] *L'Affaire Dreyfus* (Aux bureaux du Siècle, Stock, 1898) ; [II] *Les Conseils de guerre* (Au siège de la Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen, 1899) ; Joseph REINACH, *Rapport sur les cas de cinq détenus des îles du Salut* (Stock, 1899) ; Maurice VAUTHIER, *La France et l'Affaire Dreyfus* (id.) ; Pierre MOLÉ, *Exposé impartial de l'Affaire Dreyfus* (id.).

Louis FOREST, *Les Défenseurs de la Justice. Affaire Dreyfus* (P.-V. Stock, [1899]) ; recueil de portraits photographiques des protagonistes de l'Affaire ; sur la couverture (un peu tachée), envoi autographe à Émile ZOLA : « Au Maître Emile Zola, à celui qui nous apprend, par son exemple, la valeur de l'effort vers le beau, la vertu – quand même – de l'énergie vers le bien ; à celui qui nous apprend, malgré les découragements de certaines heures, malgré les chutes et les plaies saignantes, à relever notre croix et à marcher encore. Hommage respectueux Louis Forest ».

Georges CLEMENCEAU, *Vers la réparation* (Stock, 1899).

Provenance : famille ZOLA (vente Artcurial, 24 novembre 2008, nos 46, 85, 86).



1183

DUPONT (de l'Eure) **Jacques-Charles** (1767-1855)

homme politique, Président du
Gouvernement provisoire en 1848.

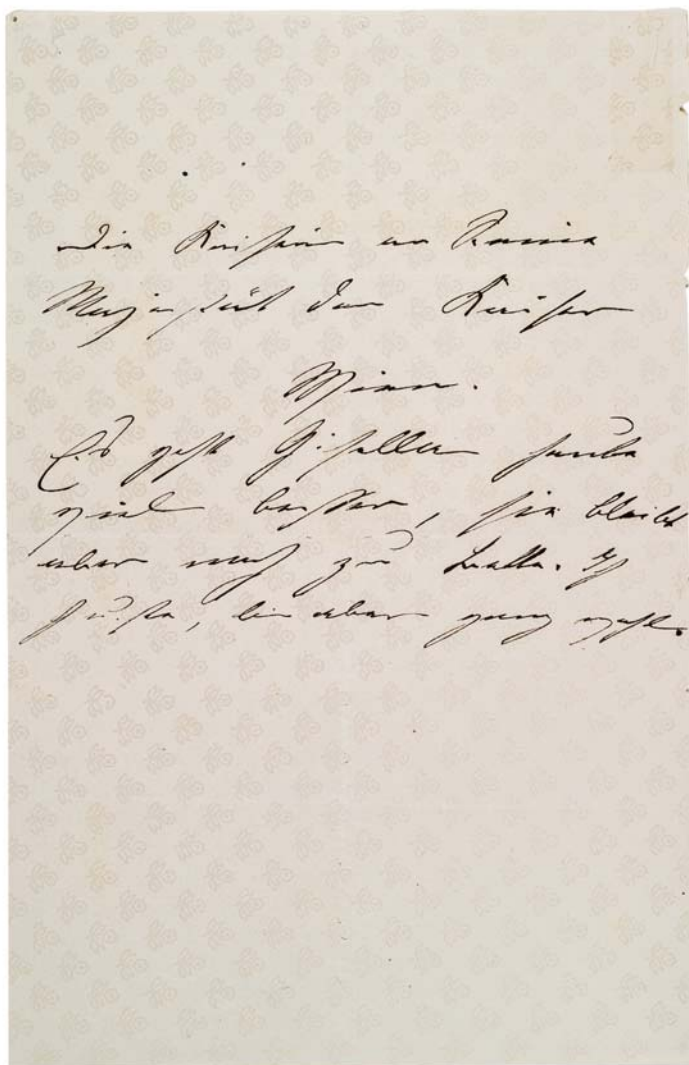
15 L.A.S. « Dupont » et 1 L.S. «
Dupont de l'Eure », Paris et Rouge-
Perriers 1829-1845, la plupart à son
compatriote et ami Louis FOCET,
négociant à Bernay (Eure) ; 40 pages
in-4 ou in-8, nombreuses adresses.

800 / 1 000 €

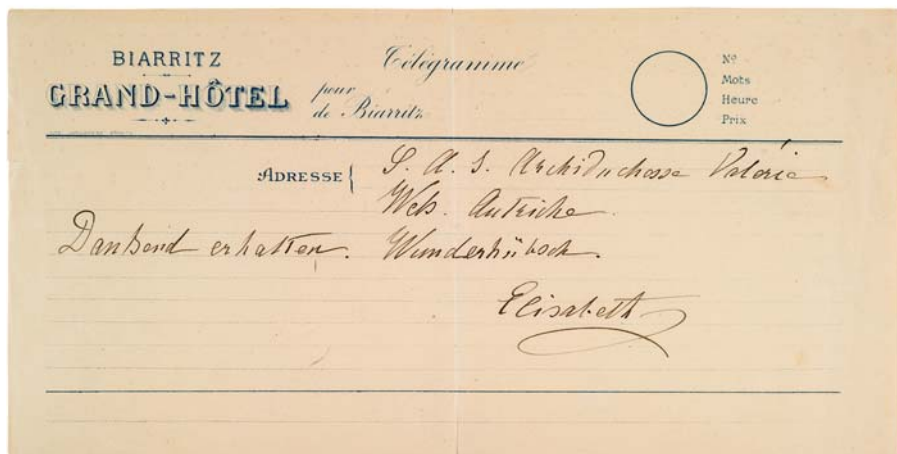
Correspondance amicale et politique,
faisant allusion à des parents et compatriotes
de Dupont ou de Focet, et à leurs
propres affaires (un procès de Focet, des
intrigues sous-préfectorales à Bernay, des
commissions), mais témoignant aussi de son
activité et ses opinions politiques.
Dupont intervient auprès de BOURDEAU,
sous-secrétaire d'État à la Justice, en faveur
d'une pétition (6 mars 1829)... Satisfaction
quant aux prochaines législatives : « Si
cela continue, la majorité excèdera 221 et
sera bien menaçante pour notre exécration
ministère. [...] La grande affaire pour nous
sera de le vaincre, si cela est possible,
jusques dans son dernier retranchement
du double vote » (27 juin 1830)... Compliments
à son collègue Gattier, sur son élection (25
juillet 1830)... Regrets aux libraires-éditeurs
Treuttel et Wurtz, de ne pouvoir continuer la
souscription ministérielle à la *Législation* du
baron Locré (11 octobre 1830)... Vif soutien aux
fidèles Polonais : « Aujourd'hui que les plus

grands malheurs les menacent, nous devons
non seulement former des vœux pour leur
succès dans la guerre atroce qu'ils vont
avoir à soutenir, mais les secourir de tous
nos moyens. Leur cause est la nôtre ; elle
est sacrée pour tous les amis de la liberté.
Vous savez que des souscriptions s'ouvrent
à Paris pour eux. J'ai écrit à notre illustre ami
le général LAFAYETTE de me faire inscrire
pour une somme de deux cents francs »
(5 février 1831)... Il regrette que leur ami
DUBOIS soit obligé de « se soumettre à
la volonté arbitraire et capricieuse d'un
gouvernement aussi ignoble que le nôtre.
[...] je suis plus malheureux que je ne puis
vous le dire d'être condamné à vieillir au
milieu de la Chambre dont je fais partie.
J'en suis excédé... Il donnerait beaucoup
pour une dissolution ; la députation
est devenue pour lui « un fardeau »
(12 février 1833)... Il est toujours peiné pour
Dubois : « N'est-il pas déplorable d'être
fonctionnaire à ce prix et d'être réduit à obéir

aux caprices d'un Thiers ou d'un d'Argout ?
Et voilà ce qu'a produit pour les patriotes la
Révolution de juillet ! Pour mon compte, j'en
suis bien désenchanté et je n'en fais plus de
différence avec la Restauration » (10 mars
1833)... La montée de l'influence d'Auguste LE
PRÉVOST a déterminé Dupont à renoncer
à la candidature à la députation ; souvenirs
de combats électoraux passés (21 novembre
1833)... Envoi à Jules TASCHEREAU de la
copie de sa lettre à Georges Lafayette et
César Bacot [témoins de son parent et
collègue François-Charles Dulong, dans
son duel fatal contre le général Bugeaud]
(1^{er} mai [1834])... Remerciement à Armand
DUTACQ de ses efforts pour lui procurer
une action au journal *Le Droit* ; il ira voir
LEDRU-ROLLIN (26 décembre 1835)... Etc.
On joint un portrait lithographié par Delpech,
signé par Dupont ; et une L.A.S. de Louis
LEGRAND (1842-1910) à M. Madeline, artiste
peintre.



1185



1186

1184

EIFFEL Gustave (1832-1923)
ingénieur.

L.S. « G. Eiffel » avec un mot autographe, Paris 4 juillet 1889, à Mme MAGNIN à la Banque de France ; 1 page et demie in-8 à son en-tête et adresse.

500 / 600 €

Il ne peut lui accorder l'autorisation « écrite » (autographe) qu'elle demande : « l'étage supérieur de la Tour est exclusivement réservé à des observations scientifiques ou militaires ; en dehors de celles-ci l'accès de la plate-forme ne peut se faire qu'avec moi ou avec mon gendre M^r Salles. L'un de nous aura donc le plaisir de vous y accompagner un de ces matins ». Il lui donne rendez-vous près de la pile Nord de la Tour...

1185

ELISABETH D'AUTRICHE (1837-1898)
Impératrice d'Autriche, dite « Sissi ».

L.A.S. « Die Kaiserin », [Munich vers 1875], à son mari l'Empereur FRANÇOIS-JOSEPH I^{er} à Vienne : « Die Kaiserin an Seiner Majestät der Kaiser - Wien » ; demi-page in-8 sur papier à semis de petites fleurs ; en allemand.

1 200 / 1 500 €

Télégramme à son mari.

Elle donne des nouvelles de la santé de leur fille Gisella qui se porte beaucoup mieux mais garde encore le lit. Quant à elle, elle tousse, mais va très bien (« Ich huste, bin aber ganz wohl »).

[Sissi séjourne alors à la Cour de Bavière, auprès de son cousin Louis II, et de sa fille l'Archiduchesse Gisella (1856-1932), épouse depuis 1873 du prince Léopold de Bavière.]

1186

ELISABETH D'AUTRICHE (1837-1898)
Impératrice d'Autriche, dite « Sissi ».

P.A.S. « Elisabeth » ; 1 page oblong in-8 à en-tête Biarritz. Grand-Hôtel. Télégramme... ; en allemand.

1 000 / 1 500 €

Télégramme autographe envoyé de Biarritz à sa fille « S.A.S. Archiduchesse Valérie » (1868-1924) à « Wels. Autriche » pour accuser réception d'un envoi merveilleux : « Dankend erhalten. Wunderhübsch. »

1187

FAVRE Jules (1809-1880)

homme politique, vice-président
et ministre du Gouvernement
de la Défense nationale.

MANUSCRIT autographe, Paris
21 novembre 1870 ; 5 pages in-fol.
(découpées pour impression,
numérotées au crayon bleu et
remontées sur des feuillets in-fol.).

600 / 800 €

Importante lettre ouverte du ministre des Affaires étrangères, expliquant aux agents de la France à l'étranger pourquoi le siège de Paris continue, et pourquoi le gouvernement n'a pas encore convoqué une Assemblée nationale.

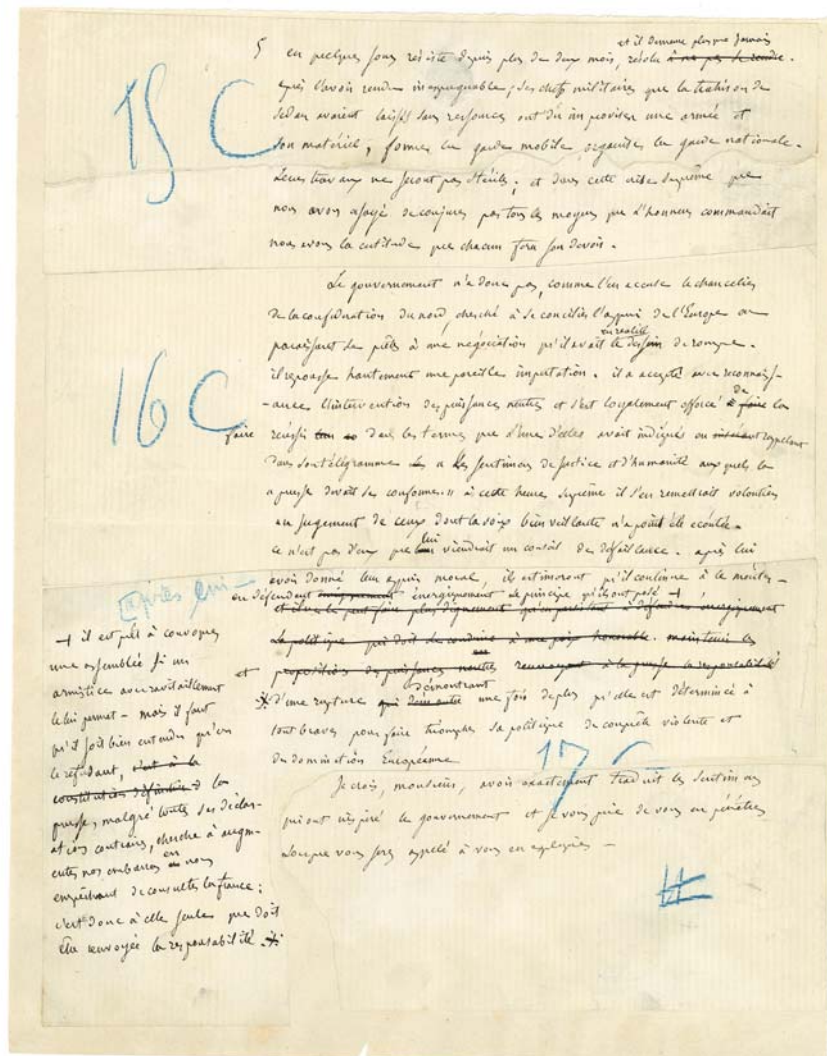
[Cette circulaire fut publiée à la « une » du *Journal officiel de la République française* du 22 novembre 1870, et par les principaux quotidiens dès le lendemain. Le manuscrit présente de nombreuses ratures et corrections.]

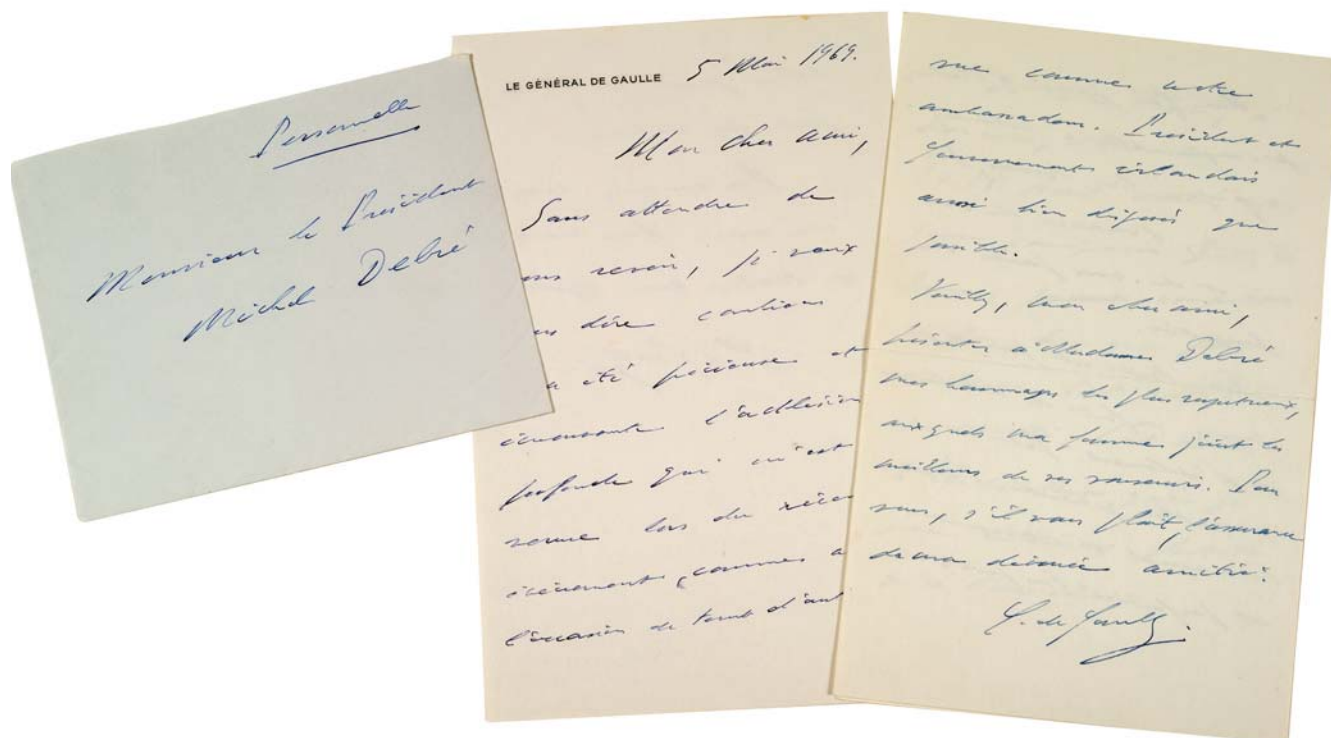
Jules Favre attire l'attention sur la circulaire de BISMARCK, sur le refus opposé par la Prusse aux conditions de ravitaillement proportionnel, et à l'armistice proposé par les puissances neutres, et il cite à ce sujet une dépêche importante du chef du Foreign office, Lord GRANVILLE, qui témoigne des sympathies de l'Angleterre pour la France. « L'armistice sans ravitaillement pour faire statuer au bout d'un mois sur la paix ou sur la guerre n'était [...] ni équitable, ni sérieux. Il n'était, pour nous, qu'une déception et un péril. J'en dis autant de la convocation d'une assemblée sans armistice. S'il avait eu une

pareille combinaison compatible avec la défense, le gouvernement l'aurait adoptée avec joie. La Prusse peut lui reprocher "de n'avoir pas voulu laisser l'opinion du peuple français s'exprimer librement par l'élection d'une représentation nationale". Le besoin de diviser et d'affaiblir la résistance du pays explique suffisamment cette accusation. Mais quel homme de bonne foi voudra l'admettre ? »... Les membres du gouvernement ont constamment cherché à amener la convocation d'une assemblée, et c'est dans ce but que Favre aborda Bismarck à Ferrières [les 19 et 20 septembre] : « Je laisse à la conscience publique le soin de juger de quel côté ont été les obstacles, et si le gouvernement doit être dénoncé au blâme de l'Europe pour n'avoir pas voulu placer les députés de la France sous le canon d'un fort livré à l'armée prussienne. [...] Les élections auraient été livrées au caprice de l'ennemi, aux hasards de la guerre, à des

impossibilités matérielles éternant notre action militaire, et ruinant à l'avance l'autorité morale des mandataires du pays »... Or la Prusse a continué sa conquête du territoire, et menace la capitale de bombardement et de famine, « et c'est pour couronner ce système scientifique de violence qu'elle nous convie à réunir une assemblée élue en partie dans ses camps, et appelée à discuter paisiblement quand gronde le canon de la bataille ! »... Le gouvernement a accepté l'intervention des puissances neutres, et il convoquera une assemblée si un armistice avec ravitaillement le lui permet, mais la responsabilité en incombe à la Prusse, « déterminée à tout braver pour faire triompher sa politique de conquête violente et de domination européenne »...

On joint une petite L.A.S. de la Reine Isabel II d'Espagne à son amie Anna de Lagrange, Paris 28 novembre 1873 (1 page in-8 à son chiffre couronné, enveloppe=).





1189

1188

GAULLE Charles de (1890-1970)
général, Président de la République.

L.A.S., Metz 20 janvier 1939, [à son ami Jean AUBURTIN] ; 2 pages oblong in-12, en-tête 507^e Régiment de Chars. Le Colonel (marques de plis).

400 / 500 €

Il a été ravi de le voir, « et j'espère trouver prochainement l'occasion de présenter mes hommages à Madame Auburtin. Ci-joint la carte de cet excellent et trop aimable SÉNAC. Il veut bien ne plus dire de nos idées "qu'elles sont impossibles, non souhaitables, contraires à la logique et à l'Histoire" »...

1189

GAULLE Charles de (1890-1970)
général, Président de la République.

2 L.A.S. « C. de Gaulle », 5-25 mai 1969, à Michel DEBRÉ ; 1 page et demie, et 4 pages in-8 à son en-tête *Le général de Gaulle*, une enveloppe autographe « Personnelle Monsieur le Président Michel Debré ».

3 500 / 4 000 €

Belles lettres sur son retrait de la vie politique après l'échec du référendum.

[Le 27 avril 1969, le non l'avait emporté dans un référendum concernant le statut des régions et la réforme du Sénat. De Gaulle se retire donc, comme il l'avait promis, et séjourne en Irlande du 10 mai au 19 juin 1969 afin d'échapper à l'agitation médiatique autour de l'élection de son successeur.]
5 mai 1969. « Mon cher ami, Sans attendre de vous revoir, je veux vous dire combien m'a été précieuse et émouvante l'adhésion profonde qui m'est venue lors du récent

événement, comme à l'occasion de tant d'autres ! de votre part et de la part des vôtres »...

[Sneem (Irlande)] 25 mai 1969. « Mon cher ami, Vous ne pouvez douter que je sois tout particulièrement sensible à votre fidèle pensée, en raison, tout d'abord, des sentiments que je vous porte, mais aussi du fait qu'une fois de plus je vous vois en accord avec moi au sujet de nos affaires françaises. De toute façon, à mon sens, l'événement du 27-28 Avril aura de graves conséquences qui, à terme, pourront comporter du bon, bien que pour l'instant tout soit à la médiocrité. C'est donc à ces lointains que je pense beaucoup plutôt qu'à l'immédiat. Une fois passée l'élection, je compte aller à Colombey et j'espère bien trouver, par la suite, l'occasion de vous voir et de vous parler des perspectives. Ici, tout est pour le mieux, en fait de détachement et d'isolement. Grande sympathie générale. L'excellent Emmanuel d'Harcourt est parfait à tous points de vue comme notre ambassadeur. Président et Gouvernement irlandais aussi bien disposés que possible »...



1190

GAULLE Yvonne de (1900-1979)
épouse du général de Gaulle.

4 L.A.S. « Y. de Gaulle » et 1 L.A., Colombey 1961-[1975], à Michel DEBRÉ ou à Madame ; 7 pages formats divers (les 2 premières filigranées à l'effigie de Marianne, les autres sur papier deuil).

500 / 600 €

Paris 14 décembre 1961. « Merci pour les précieuses pivoines, que je vais emporter sur mon cœur, et replanter de mes blanches mains, aux endroits choisis spécialement pour elles »... 1^{er} janvier 1962. Vœux de nouvel an...

Colombey 5 janvier 1971, après la mort du général : « Ma peine est grande, le choc a été si brutal. Cependant je trouve dans ma foi, et dans les espérances quant à l'avenir de mes petits-enfants, la force de faire face »... 15 novembre 1972. « Mon frère avait quitté Calais pour raisons familiales, mais s'il s'était représenté il n'aurait pas été réélu. Pour réussir là-bas il faut y habiter [...]. Je n'ai pas l'intention de quitter Colombey – les journaux sont bêtes ! et manquent de respect ! »... [Novembre 1975]. « Je vous remercie de vos pensées pour le 9 novembre » [anniversaire de la mort du général]...

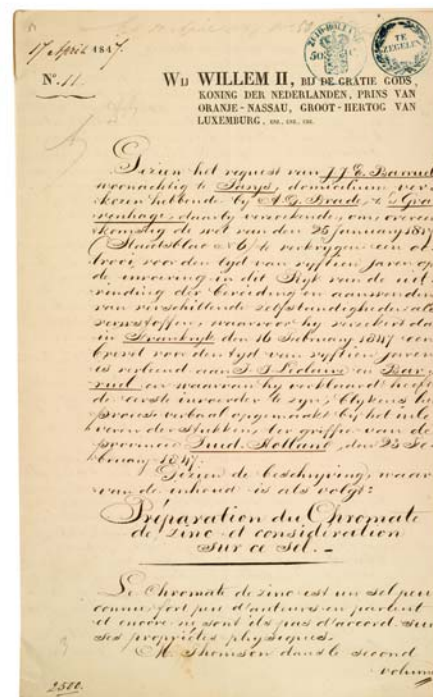
1191

GUILLAUME II (1792-1849)
Roi des Pays-Bas et Grand-Duc de Luxembourg.

P.S. « Willem », contresignée par le ministre de l'Intérieur, Gravenhage 17 avril 1847 ; cahier de 11 pages in-fol. à son en-tête, cachets encre ; en hollandais et en français.

400 / 500 €

BREVET accordé au Français J.J.E. BARRUEL pour sa préparation de chromate de zinc, sulfures d'étain et de cadmium, sulfure rouge d'antimoine, etc. (partie technique en français).





1192

1192

HAUSSMANN Georges (1809-1891)
Préfet de la Seine sous Napoléon III, il transforma Paris.

L.A.S. « G. Haussmann », Nantes 27 août 1889, à Philippe GILLE ; 3 pages petit in-8 à son chiffre couronné, enveloppe.

400 / 500 €

Sur ses Mémoires

(Victor Havard, 1890-1893).

Après trois semaines dans ses propriétés de Gironde, il est venu à Nantes « pour visiter les établissements que possède dans cette ville et à St Nazaire, la Compagnie des Entrepôts de Paris, dont je suis Président ». Il craint que l'éditeur Havard « n'ait pas bien compris qu'en vous mettant au courant des conditions qu'un ami m'avait ménagées du côté d'un éditeur inconnu de moi & nouveau dans le métier, je n'avais pas l'intention de vous demander de les imposer à un éditeur ayant votre confiance & déjà bien assis. Quoi qu'il en soit, je m'en remets à vous de celles que je puis & dois accepter de M. Havard », dont il attend un brouillon de traité. « On me dit que la bonne époque pour l'apparition des *Mémoires d'un Préfet d'autrefois*, serait la fin de janvier, après la vente des livres d'étrennes. Or, il n'y aurait pas de temps à perdre pour être prêt alors. J'ai relu et corrigé mes volumes manuscrits pendant mes loisirs, à Cestas »...

1193

HAUSSMANN Georges (1809-1891)
Préfet de la Seine sous Napoléon III, il transforma Paris.

L.A.S. « G. Haussmann », Vendredi 28 [mars 1890], à Philippe GILLE, au Figaro ; 2 pages in-8 à son chiffre couronné, enveloppe (deuil).

300 / 400 €

Sur ses Mémoires

(Victor Havard, 1890-1893).

« Qui a donné au *Gaulois* les bonnes feuilles qu'il dit avoir reçues ? Ce n'est personne de chez moi, car je n'ai jamais eu que l'exemplaire que je vous ai remis hier. D'ailleurs, elles contenaient les fautes relevées par nous dans l'avertissement & que j'ai corrigées. M. Havard n'aurait pas manqué non plus de rectifier ces fautes. Ce doit être un employé infidèle de l'imprimeur. J'envoie chez vous le volume qui vous est destiné. J'envoie au *Figaro* celui de Périer. Mes envois partent pour Delafosse, de Cassagnac, Arthur Meyer, Guyon »... Il indique plusieurs corrections à porter sur les bonnes feuilles...

1194

ISABEL II (1830-1904)
Reine d'Espagne de 1833 à 1868.

L.A.S. « Isabelle de Bourbon », 27 février 1878, [à la maréchale de MAC MAHON] ; 2 pages et quart in-8 à ses armes couronnées.

200 / 250 €

Elle lui envoie deux notes auxquelles elle prend « beaucoup d'intérêt. La prétension de M^r Llucayo est à mon avis tout à fait juste. Celle de mon neveu Vulcarlo serait aussi digne de votre attention si, comm'on dit, tous les attachés de l'Ambassade d'Espagne devraient recevoir la même grâce »...

1195

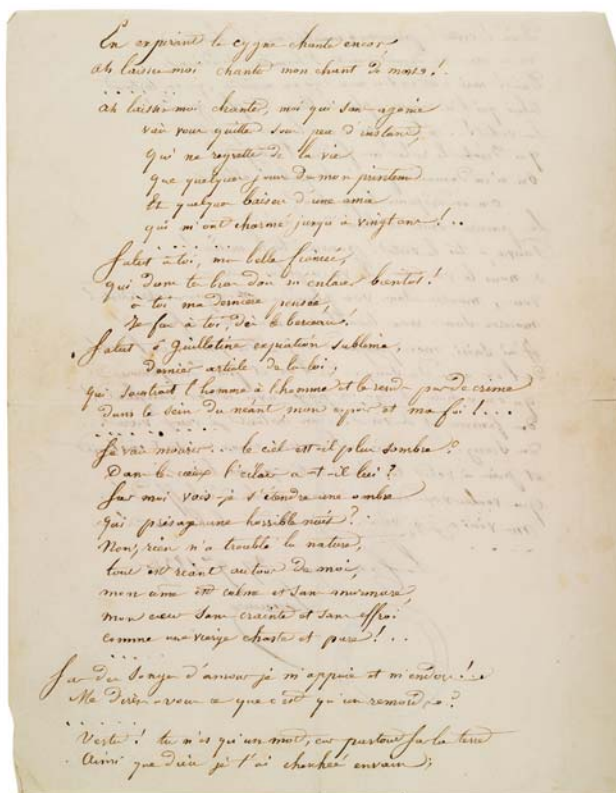
JAURÈS Jean (1859-1914)
homme politique socialiste.

L.A.S. « Jaurès », 11 janvier, à Émile
VANDERVELDE ; 2 pages et demie
in-12.

600 / 800 €

Il lui adresse le « secrétaire de la Fédération
des gantiers de France qui est un militant
tout à fait dévoué et excellent », et le prie de
« lui trouver un défenseur pour le méchant
procès qui lui est intenté à Bruxelles. [...] Je
ne suis point étonné qu'il n'y ait pas une
place en Belgique pour les métallurgistes
du Creusot. Je sais qu'il y a partout en ce
moment ralentissement de la production
métallurgiste. Je vous remercie infiniment
de vos démarches ».

[Émile VANDERVELDE (1866-1938), homme
politique belge, militant socialiste et
économiste politique.]



1196

1196

LACENAIRE Pierre-François
(1803-1836)
assassin et écrivain.

POÈME autographe signé « Lacenaire »,
La Conciergerie 27 novembre 1835 ;
2 pages in 4, cachet encre Maison
de Justice.

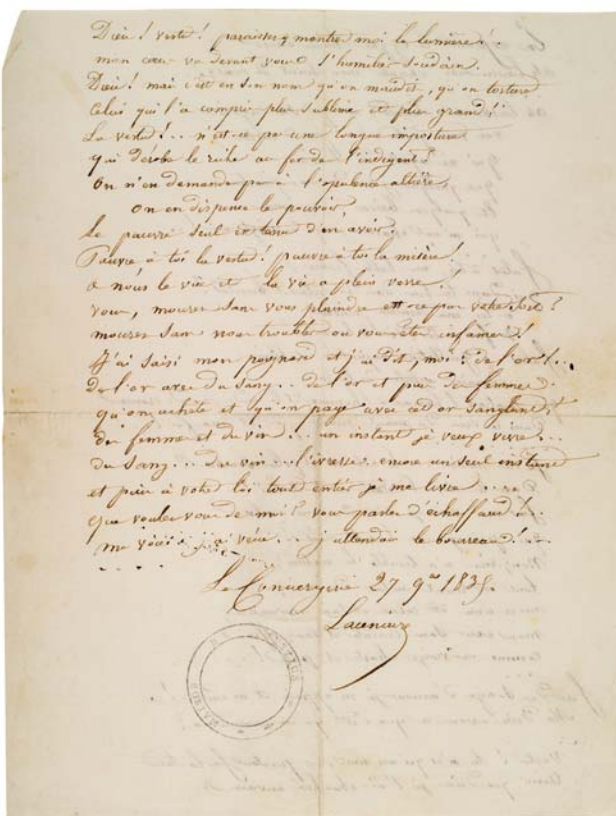
2 500 / 3 000 €

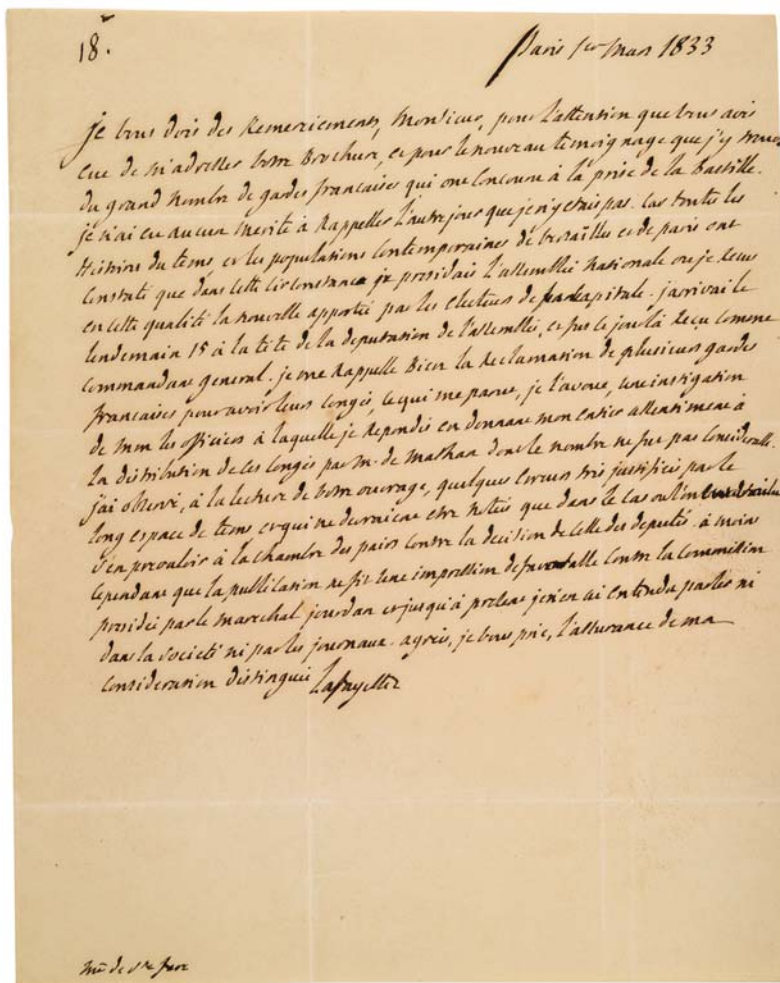
**Très rare et beau poème de 50 vers sur
sa mort prochaine.**

Ici sans titre, ce poème a été publié sous le
titre *Le Dernier Chant* :

« En expirant le cygne chante encor,
Ah laissez-moi chanter mon chant de mort !

Ah laissez-moi chanter, moi qui sans agonie
Vais vous quitter sous peu d'instans,
Qui ne regrette de la vie
Que quelques jours de mon printemps
Et quelques baisers d'une amie
Qui m'ont charmé jusqu'à vingt ans ! [...]
Salut ô guillotine expiation sublime,
Dernier article de la loi ;
Qui soustrait l'homme à l'homme et le
rends pur de crime
Dans le sein du néant, mon espoir et ma
foi ! »...





1198

1197

LAFAYETTE Gilbert du Motier, marquis de
(1757-1834) général et homme politique.

L.S. « Lafayette », Paris 10 septembre 1832, à Joseph Garczynski, Ignace Mainjowski, Alexandre Dembinski, etc. ; 1 page in-4.

300 / 400 €

Lettre de soutien aux exilés de la révolution polonaise.

[Il avait demandé l'année précédente à la Chambre des Députés de reconnaître la Pologne indépendante, et proclamé : « Toute la France est polonaise ».]

« Je suis également fier et heureux de la confiance que l'Héroïque Nation Polonaise daigne me témoigner : vous m'en donnez une nouvelle preuve qui me touche profondément. Je m'empresse de vous exprimer ma reconnaissance, et c'est avec tout le zèle de mon admiration et de mon dévouement pour vous que je concourrai à l'exécution de vos desseins »...

1198

LAFAYETTE Gilbert du Motier, marquis de
(1757-1834) général et homme politique.

L.A.S. « Lafayette », Paris 1^{er} mars 1833, à M. de SAINTE-FÈRE ; 1 page petit in 4, adresse.

1 000 / 1 200 €

Souvenirs sur la Révolution et la prise de la Bastille.

[Le marquis Achille de Sainte-Fère venait de publier *Récit fidèle, non publié jusqu'à ce jour, de la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, provoqué par la loi sur les récompenses à accorder aux vainqueurs de la Bastille... par un ancien officier au régiment des Gardes-françaises.*]

Il le remercie pour sa brochure, qui témoigne « du grand nombre de gardes françaises qui ont concouru à la prise de la Bastille. Je n'ai eu aucun mérite à rappeler l'autre jour que je n'y étais pas. Car toutes les Histoires du tems, et les populations contemporaines de Versailles et de Paris ont constaté que dans cette circonstance je présidais l'assemblée Nationale où je reçus en cette qualité la nouvelle apportée par les électeurs de la Capitale. J'arrivai le lendemain 15 à la tête de la députation de l'assemblée, et fus ce jour là reçu comme Commandant général ». Il se souvient de la réclamation de plusieurs gardes françaises qui demandèrent alors leurs congés, à l'instigation de leurs officiers ; il donna son entier assentiment à la distribution de ces congés, mais « le nombre ne fut pas considérable ». Il a relevé quelques autres erreurs dans l'ouvrage...

Paris le 7 septembre 1930

Mon cher Mermoz

En passant à Toulouse dimanche dernier j'ai appris votre accident et votre sauvetage miraculeux. Quelle veine de n'avoir été victime d'un autre mauvais had ! J'ai éprouvé comme tout vos amis une joie profonde à vos avoir intact et j'aurais très voulu vous l'exprimer de vive voix mais j'ignorais absolument si vous étiez et d'autre part mon avis a été très court.

Permettez-moi aussi puisqu'il vaut mieux tard que jamais de vous féliciter de votre mariage. J'ai beaucoup pensé à vous quand vous étiez sur la flotte et à deux reprises en lutte contre la mauvaise visibilité et les grains du pot au Noir et j'aurais voulu vous accompagner à Paris. Malheureusement j'étais en voyage et je n'ai pu assister à votre banquet au Claridge ayant été moi-même retenu par télégramme à dîner ce soir là par M. Comhi et Eastwood.

Vos projets tombent à l'eau très entendus pour l'instant. J'en ai moi aussi avec une belle machine que j'aurais été très très heureux de vous confier car je sais que vous en auriez tiré le

maximum. Malheureusement et qui tout a fait entre tous un autre pilote, très sympathique d'ailleurs est imposé.

Néanmoins, je ne désespère pas d'avoir l'occasion de vous retrouver pour réaliser des choses sensationnelles dans un avenir prochain quand la machine sera libre, si la chose vous convient à ce moment là et si vous êtes libre vous-même. Vous avez pensé à moi, il est juste que je pense à vous.

Costes et Bellonte ont réalisé un vol magnifique qui vous tentait certainement. Pour ma part j'y pensais depuis 26.

Enfin qui sait peut-être est-il possible de faire mieux ?

En tout cas ce sont des Français sur un brillant matériel français qui ont traversé. C'est là l'essentiel.

Avec mon cher Mermoz,
Faites moi signe à votre passage à Paris
Cordialement à vous,
Le Brix

8636
volant, 11/10/30
12 Avenue Ernest Reyer
Paris 14^e
Gobelins 79-76

1200

1199

LARREY Dominique-Jean, baron (1766-1842)
le grand chirurgien militaire.

L.A.S. « J B. Larrey », [3 août 1825], à son fils, Hippolyte LARREY ; 1 page et demie in-8 (un bord un peu déchiré sans perte de texte).

500 / 700 €

Émouvante lettre à son fils pensionnaire, âgé de 17 ans.

« Si tu peux sortir sans nul inconvénient cher ami, viens dîner avec moi. Je reste à Paris bien que je sois sensé avoir été en campagne. Tu es seul capable d'adoucir mes peines et mes chagrins de toi seul j'attends maintenant quelques sujets de consolation. Si l'on ne t'accorde pas généreusement la sortie pour demain, n'insiste pas – je recevrai de la pensée tes vœux que je sais être sincères et reçois le bon jour de ton meilleur ami et de ton malheureux père. Pendant que tu m'attendras pour déjeuner à mon retour de l'hôpital tu écriras à ta sœur [...] tu es venu passer la journée avec moi non pour ma fête que je suis loin de célébrer attendu que je suis trop affligé de plusieurs événements qui m'arrivent [...] si tu préfères aller à l'école de natation tu ira et nous ferons cette lettre ensemble »...

1200

LE BRIX Joseph (1889-1931)
aviateur.

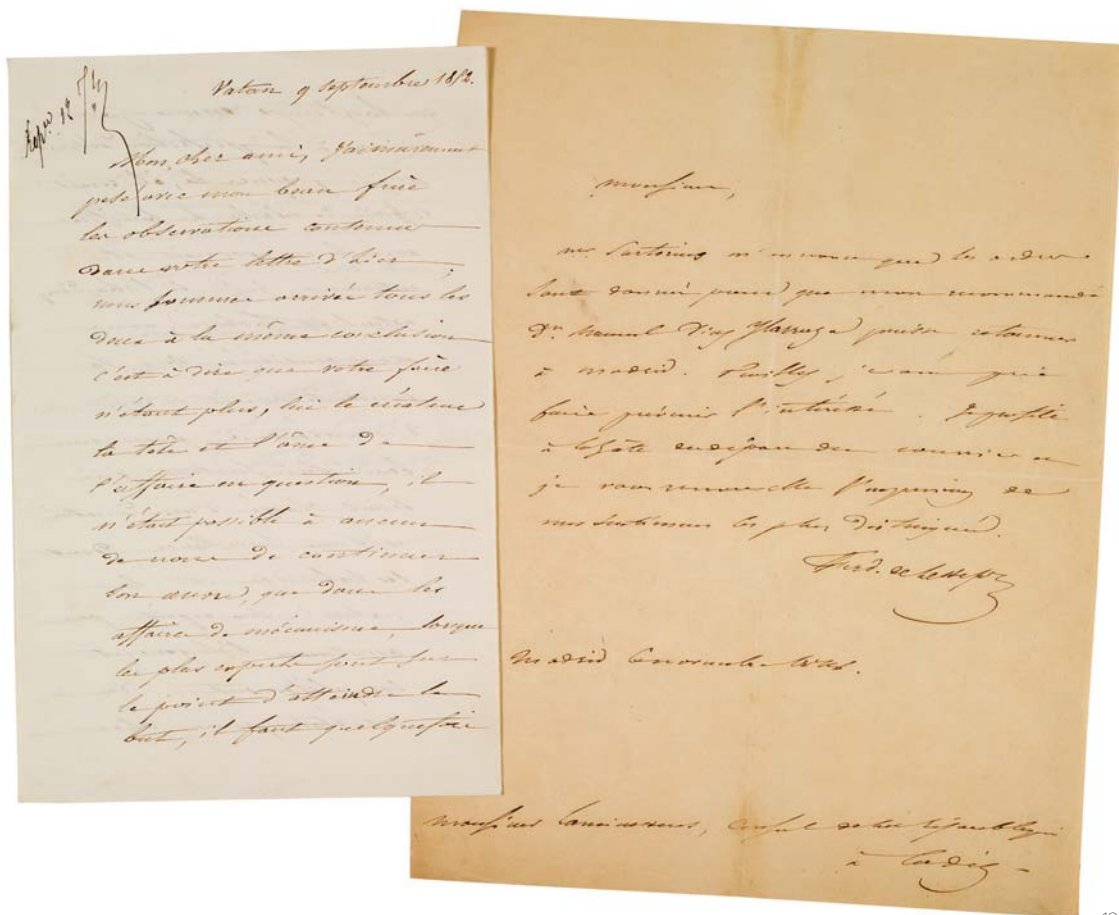
L.A.S. « LeBrix », Paris 7 septembre [1930], à Jean MERMOZ ; 2 pages in-4 (fentes aux plis, réparations, légères salissures).

1 800 / 2 000 €

Intéressante lettre, que Mermoz dut garder longtemps pliée dans son portefeuille.

Il a appris l'accident de Mermoz et son « sauvetage miraculeux » [lors d'un essai du Laté 28-8, l'appareil éclata en vol, et Mermoz fut sauvé par le parachute que Didier Daurat lui avait ordonné de prendre], et il le félicite pour son mariage. « J'ai beaucoup pensé à vous quand vous étiez sur la flotte et à deux reprises en lutte contre la mauvaise visibilité et les grains du pot au Noir »... Il a des projets « avec une belle machine que j'aurais été très heureux de vous confier car je sais que vous en auriez tiré le maximum. Malheureusement [...] un autre pilote, très sympathique d'ailleurs est imposé. Néanmoins, je ne désespère pas d'avoir l'occasion de vous retrouver pour réaliser des choses sensationnelles dans un avenir prochain quand la machine sera libre [...] COSTES et BELLONTE ont réalisé un vol magnifique qui vous tentait certainement. Pour ma part j'y pensais depuis 26. Enfin qui sait peut-être est-il possible de faire mieux ? En tout cas ce sont des Français sur un brillant matériel français qui ont traversé. C'est là l'essentiel »...

Provenance : Aéronautique, Lettres et manuscrits de Jean Mermoz (Artcurial, 13 octobre 2008, M56).



1201

1201

LESSEPS Ferdinand de (1805-1894)

ingénieur et diplomate, il fit construire le canal de Suez.

2 L.A.S. « Ferd. de Lesseps », 1848-1852 ; 1 page in-4 et 2 pages et demie in-8.

600 / 800 €

Madrid 6 novembre 1848, à M. Lamieussens, consul de la République à Cadix, en faveur de Manuel Diaz Ylarruza qui doit retourner à Madrid... Vatan 9 septembre 1852, à son cher Constantin. Son beau-frère et lui ont conclu « que votre frère n'étant plus, lui le créateur la tête et l'âme de l'affaire en question, il n'était possible à aucun de nous de continuer son œuvre, que dans les affaires de mécanisme, lorsque les plus experts sont sur le point d'atteindre le but, il faut quelquefois un longtemps encore pour arriver à la perfection désirable, et que jusques là, il serait difficile de calculer les sacrifices auxquels on pourrait être entraîné »...

1202

LESSEPS Ferdinand de (1805-1894)

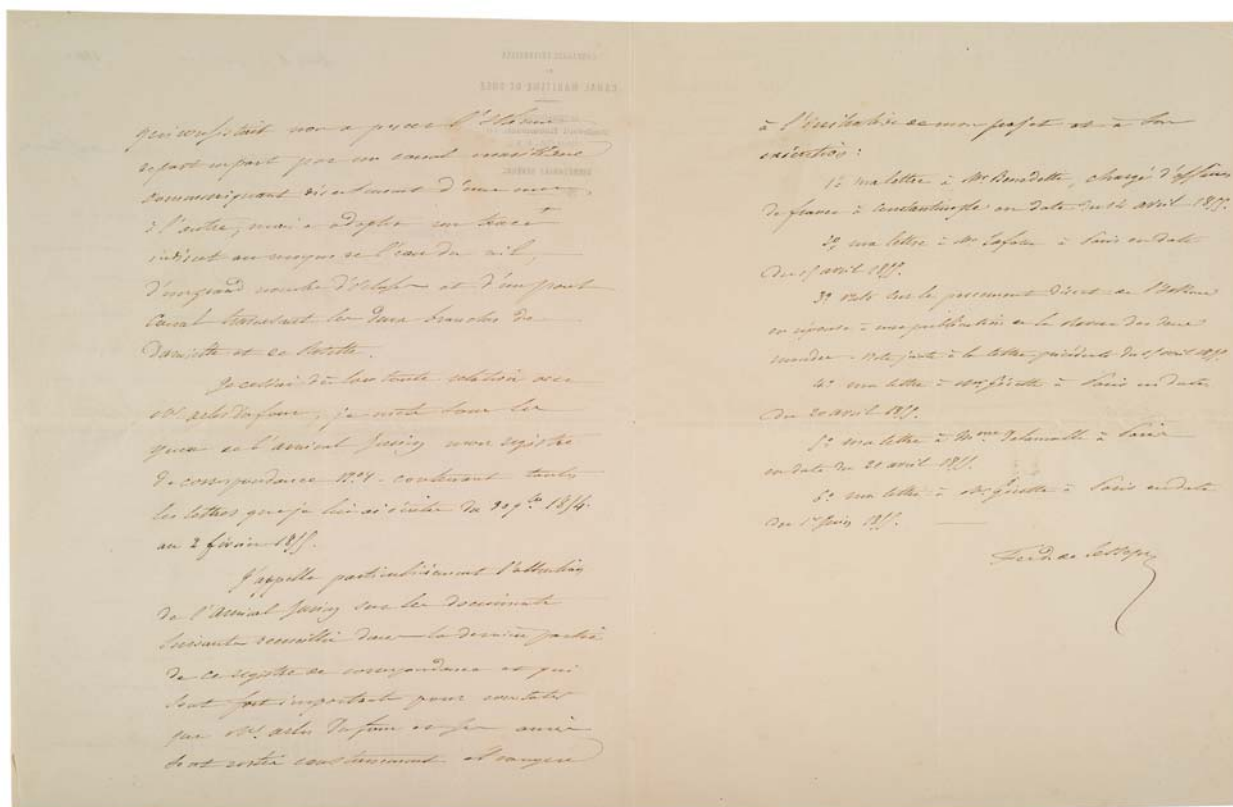
ingénieur et diplomate, il fit construire le canal de Suez.

L.A.S. « Ferd. de Lesseps », Malte 16 novembre 1856, à un commandant ; 3 pages et demie in 8.

300 / 350 €

Belle lettre sur le projet du Canal de Suez.

Il se rend à Alexandrie, et va « entreprendre une troisième campagne en Orient dont j'espère un bon résultat. Je m'étais attendu dans le principe à toutes les difficultés que j'ai rencontrées sur ma route. J'en aurai encore à vaincre, mais j'espère que j'en viendrai à bout avec de la prudence et de la persévérance, et qu'à mon retour en Europe je serai en mesure de donner un corps aux adhésions des amis parmi lesquels je vous compte aux premiers rangs. C'est avec raison que vous dites Notre entreprise, car vous êtes un de ses bons champions. Faites dans le monde autant que possible de la propagande contre l'opposition anglaise qui ne bat plus que d'une aile et qu'il faut annuler sous la pression de l'opinion publique ». Il recevra le journal L'Isthme de Suez tous les 15 jours : « Il vous tiendra au courant de la marche de notre affaire »...



1204

1203

LESSEPS Ferdinand de (1805-1894)

ingénieur et diplomate, il fit construire le canal de Suez.

2 L.A.S. « Ferd. de Lesseps », 1873-1874 ; 2 pages et demie in-8 (une contrecollée).

300 / 400 €

La Chênaie près Vatan (Indre) 14 octobre 1873, à un cher et jeune ami : instructions pour venir à la Chênaie par train et voiture publique depuis Paris, via Issoudun... Paris 4 novembre [1874 ?], à Napoléon NEY : « J'ai demandé à Mad. de Lesseps de la part de votre gracieuse femme, quand on pourrait la rencontrer chez elle. Elle m'a prié de la remercier et de lui dire que tous les jeudis soirs elle était à la maison sans cérémonie avec famille et amis et qu'elle serait enchantée quand elle viendrait se joindre à nous »...

On joint une intéressante L.A.S. du Contrôleur de la division de Timseh pour la Compagnie des Travaux du Canal de Suez, El Guioz 25 août 1861, à l'amiral La Roncière Le Noury (5 pages et quart in-4, en-tête), sur l'avancement des travaux, la main d'œuvre, les campements, le commencement des fouilles de Sésostris...

1204

LESSEPS Ferdinand de (1805-1894)

ingénieur et diplomate, il fit construire le canal de Suez.

P.A.S. « Ferd. de Lesseps », Paris 2 février 1892, « Note pour l'amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE » ; 3 pages in-4 à en-tête Compagnie universelle du Canal maritime de Suez.

1 500 / 2 000 €

Intéressante note sur l'histoire son projet du Canal de Suez, dont l'idée est revendiquée par les saint-simoniens.

« En novembre 1854 je fus invité par le Prince MOHAMMED SAÏD, au moment de son avènement à la Vice Royauté d'Égypte, à aller lui rendre visite en souvenir de notre ancienne liaison, lorsque vingt ans auparavant j'étais agent de la France auprès de Méhémet Ali, son père. La veille de mon départ de Paris je rencontrai par hasard Mr ARLÈS-DUFOUR, je lui parlais de mon désir d'engager Mohammed Saïd à faire percer l'isthme de Suez et je lui montrai mes dispositions, dans le cas où mon projet se réaliserait, à lui demander de concourir à son exécution. Mais, dès le début de mes études et après l'avoir informé de la concession qui m'était faite par le Vice Roi, il voulut m'imposer un ancien projet des S^t Simoniens qui consistait [...] à adopter un tracé indirect au moyen de l'eau du Nil, d'un grand nombre d'écluses et d'un pont canal traversant les deux branches de Damiette et de Rosette »... Lesseps met sous les yeux de l'amiral son registre de correspondance, en relevant une demi-douzaine de documents de 1855, « fort importants pour constater que M^r Arlès-Dufour et ses amis sont restés constamment étrangers à l'initiative de mon projet et à son exécution »...

1205

MARCHANGY Louis-Antoine-François de (1782-1826)

magistrat, homme politique et littérateur, auteur de *La Gaule poétique*.

MANUSCRIT avec d'abondantes ADDITIONS autographes, **Souvenir des vallées helvétiques** ; cahier de 29 pages in-fol. plus couv. avec titre et notes autographe, et qqs ff. blancs.

400 / 500 €

Récit de voyage en Suisse.

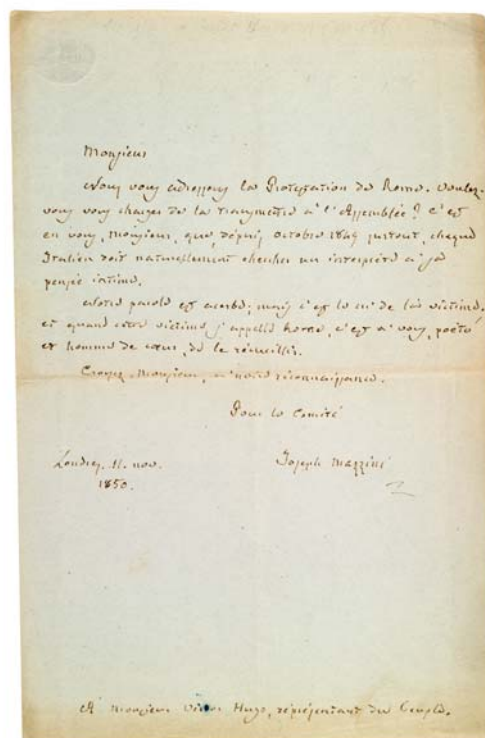
Ce récit est mis au net par un copiste, probablement d'après deux ouvrages notés par Marchangy au dos de la couverture : « *Manuel du voyageur* par Ebel 3 vol. » et « *Manuel du voyageur en Suisse* par Robert Glutz-Blotzheim », avec de nombreux détails historiques et topographiques (dates, événements notables, configuration des monuments, voies accessibles, etc.), des indications d'itinéraires, points de vue ou traits de mœurs pittoresques ; dans la marge de gauche et sur des feuillets vierges, Marchangy a ajouté de longs développements.

« Voyage de Bâle à Berne, par le Val de la Birs, Pierre-Pertuis, Bienne, Arberg, et de Berne, dans la Vallée de Lauterbruun, le Baasli, Oberhasli, Brientz, &c &c avec des observations sur ce qui peut intéresser la curiosité des voyageurs », soit des bourgades, ponts, châteaux, couvents, églises et autres monuments. Marchangy a considérablement augmenté le texte non seulement par des commentaires, mais aussi des anecdotes et impressions personnelles. Citons le premier ajout, en marge de la description de Bâle : « Les foires de Basle sont assez belles on en tient deux par an l'une en été l'autre en hiver, il y a des marchands de tout le pays. – J'y remarquais un usage assez naïf pour intimider les voleurs qui viennent de leur côté dans l'espérance de filouter. Un valet de ville orné du sabre et du bâton se promène gravement entre les baraques des marchands circule dans la foule et souvent crie à haute voix en allemand *je te vois bien*. Si dans ce moment le voleur s'apprête il se croit aperçu et s'enfuit »... Ou encore : « Le costume des femmes bernoises est charmant. Elles ont des coiffes noires dont le bonnet est de velours et des ailes d'une espèce de grosse dentelle noire en fil dur et raide comme des crins de cheval et en fil de fer élastique. Ces ailes ont la forme de celles d'un papillon et se tiennent attachés dans leur grande envergure en espalier, derrière les longs rubans noirs qui lient ce bonnet retombant avec les longues nates de cheveux auxquelles ils s'entrelacent avec grâce. Elles sont vêtues d'un corsage noir à manches blanches bouffantes et d'une finesse extrême. [...] De chaque côté de ce corsage vers l'épaule retombent des anneaux du chaînon en fil d'argent. La robe courte est ornée dans le bas de boucles également ornées de perles et de fleurs d'argent. – Elles tiennent à leur bras un chapeau de paille soufflée, cette couche de souffre rend la coiffure imperméable, ce chapeau jaune est orné de jolies fleurs »... Etc.

On joint les chapitres II à V d'un récit de voyage en Suisse (5 cahiers par un copiste, 45 pages in-fol.) : II « Coup d'œil le département du Haut-Rhin – courses sur la double chaîne des Vosges – séjour à Blotzheim » ; III : « Bâle – Arau – Passage du Hauenstein – l'abbaye de Muri – arrivée à Lucerne » ; IV : « Vue du Lac de Lucerne – le mont Pilate – Stanz – Kusnacht – le lac Lowerts » ; V : « Départ pour le Weggis – ascension sur le Righi » ; VI : « Orage sur le Lac de Lucerne – route de Brunnen à Schwytz Rothenthurn, le Lac Egeri et le plateau de Morgarten – arrivée à Notre Dame des Hermites à Einsiedeln. – Origine de cette célèbre abbaye ».



1205



1206

1206

MAZZINI Giuseppe (1805-1872)

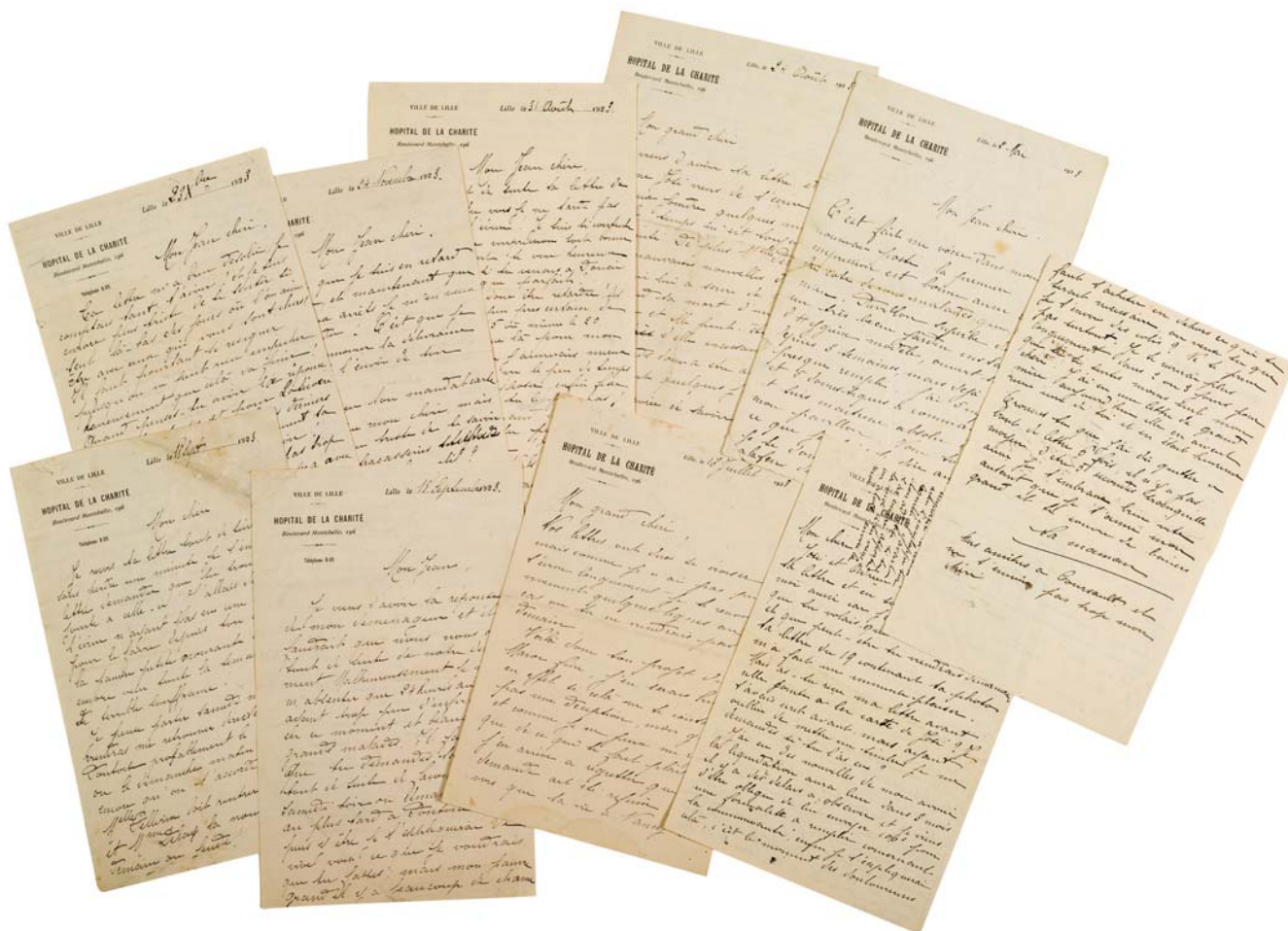
patriote et révolutionnaire italien.

L.A.S. « Joseph Mazzini », Londres 11 novembre 1850, à Victor HUGO, « représentant du Peuple » ; 3/4 page in-8.

800 / 1 000 €

Belle protestation auprès de Victor Hugo en faveur de Rome.

« Nous vous adressons la Protestation de Rome. Voulez-vous vous charger de la transmettre à l'Assemblée ? C'est en vous, Monsieur, que depuis octobre 1849 surtout, chaque Italien doit naturellement chercher un interprète à sa pensée intime. Notre parole est acerbe ; mais c'est le cri de la victime et quand cette victime s'appelle Rome, c'est à vous, poète et homme de cœur, de le recueillir »... Avant de signer, il ajoute : « Pour le Comité ».



1207

MERMOZ-GILLET Gabrielle (1880-1955)
mère de Jean Mermoz.

10 L.A.S. « Ta Maman », Lille mai-décembre 1923, à son
fils Jean MERMOZ ; 27 pages in-8 à en-tête Ville de Lille.
Hôpital de la Charité (fentes à une lettre).

3 000 / 4 000 €

**Belles lettres de la mère de Mermoz à son fils, pleines de tendresse
maternelle.**

2 mai : détails sur son nouveau travail d'infirmière-major au Pavillon
de Cure à Lille. « As-tu touché ta prime de vol ? »... 19 juin : « Alors ta
demande pour le Maroc est faite, je ne puis te donner tort quand je vois
la vie que tu as à Nancy. Je sais mon grand que tu dois souffrir ! »...
28 juin : sur la liquidation de son divorce, ses problèmes d'argent, etc.
13 juillet : elle regrette que l'engagement de Mermoz au Maroc ait été
refusé... 24 août : « Je suis navrée de savoir que tu mènes une vie
si peu conforme à tes désirs et je voudrais que tu aies une réponse
favorable à l'une de tes demandes » ; elle compte sur lui en septembre
pour son déménagement de Pontoise... 31 août : elle se réjouit
qu'il soit content à Thionville : « Je voudrais tant te voir heureux »...
18 septembre, au sujet de son déménagement, dont Mermoz devra

s'occuper seul : « J'ai tant de grands malades en ce moment, c'est la
mauvaise saison qui commence pour les pauvres tuberculeux »... 24
novembre : elle est triste de savoir Mermoz aux arrêts et « en but à
des tracasseries » ; elle va lui envoyer un pantalon et des bananes...
23 décembre : elle regrette de ne pas le voir et de le savoir seul et
triste « des jours où l'on aime être avec ceux qui nous sont chers !
Il faut pourtant te résigner [...] Quand penses-tu avoir la réponse
pour ton sursis et pour Latécoère [...] Si ces derniers envisagent déjà
favorablement ta demande il y a de l'espoir ! »...

Provenance : Aéronautique, Lettres et manuscrits de Jean Mermoz
(Artcurial, 13 octobre 208, M14).

1208

MICHEL Louise (1830-1905)
militante révolutionnaire.

10 L.A.S. « L. Michel » et 1 P.A.S.,
Londres et Sydenham 1890-1900, à
Alexandre ROY, bibliothécaire à Saint-
Lubin-en-Vergonnois (Loir-et-Cher) ; 21
pages in-8, la plupart avec enveloppe
(quelques fleurs séchées).

3 000 / 3 500 €

**Intéressantes lettres sur ses ouvrages et
ses lectures.**

14 janvier 1890. « C'est la revue (L'Humanité)
sitôt qu'elle paraîtra qui fera le service de
l'Internationale des femmes » ; elle annonce
la parution prochaine de ses *Mémoires* chez
Roy... 15 janvier 1896. Prière d'envoyer quelque
chose à son oncle, qui est malade. « Je
termine mes ouvrages mais cela tarde trop »...
29 août 1896. Elle partira le 12 septembre
pour l'Amérique, avec Charlotte VAUVELLE
et « des camarades, nous y serons deux mois
c'est pour des conférences au bénéfice de
syndicats ouvriers »... 12 septembre 1896.
Photographie originale du « frère de Charlotte
avec moi », dans un petit bateau à voile, avec
dédicace au dos ; carte de visite jointe...
27 avril 1897. Elle relit son *Histoire de la
Commune*... « Oui je vois de temps à autre
KROPOTKINE aux réunions [...] Il n'a pas de
photographie je crois que quand je le verrai
je pourrai attraper son profil sans qu'il le
voie pour vous. Oui j'envoie quelquefois au
Libertaire »... 22 septembre 1897. « Nous voilà
encore revenues à Londres sans avoir même
commencé les conférences de Belgique qui
eussent été nombreuses et fructueuses pour
les malheureux Espagnols. Nous en avons
une chaque jour dans une ville différente
pendant 8 à 15 jours »... 9 octobre 1897. Prière
de lui envoyer des éditions d'Homère ; elle
relit Lamennais... 15 novembre 1897. Elles
reviennent à Paris. « Vous aurez le portrait
de Kropotkine sitôt que je le verrai – par
trahison »... 9 janvier 1899. « Avez-vous
reçu l'*Histoire de la Commune* j'avais dit à
Stock de l'envoyer »... 10 février 1899. « Oui
je connais TAILHADE. Oui Le Peuple paraît
ralliant les révolutionnaires dans quelques
jours je leur enverrai une pièce de vers *Le
Peuple* comme je le comprends »... 8 avril
1900. Annonce de leur déménagement à
Sydenham, avec toute la ménagerie...



1208

1209

MOLOTOV Viacheslav Mikhailovitch
(1890-1986)
homme d'état soviétique.

P.A.S. « V. Molotov », 16 août 1952 ; sur
1 page in-4 dactylographiée, 6 lignes
au crayon bleu (trous de classeur) ;
en russe.

400 / 500 €

Sur une proposition accordant des crédits
supplémentaires à la Chine, signée par
Pawel KUMYKIN (1901-1976), commissaire
et ministre soviétique pour le commerce
extérieur, Molokov répond favorablement...

1210

MONACO. ALBERT I^{ER} (1848-1922)
prince de Monaco, explorateur..

L.A.S. « Albert P^{ce} de Monaco », Paris,
26 septembre 1890, à Gustave EIFFEL ;
2 pages et demie in-8 à son chiffre
couronné (deuil).

250 /300 €

**Intéressante lettre sur un projet d'Eiffel
pour étudier les vagues et les courants.**

Ce nouveau projet « peut devenir un nouveau
succès » pour Eiffel, à qui le prince fait
quelques suggestions. « 1° L'action des
vagues très peu étudiée jusqu'ici, se fait
probablement sentir plus bas que 10 mètres
quand une profondeur faible détermine
le choc en retour. [...] 2° La vitesse du
courant est certainement moindre sur le
fond qu'à la surface, mais la différence
peut devenir faible sur un point donné, et
à certaines époques des grandes marées,
principalement lorsqu'elles coïncident
avec une tempête, elles entraînent dans le
détroit un volume d'eau considérable »...
Il est prêt à examiner avec Eiffel les points
« de la branche hydrographique que je
connais un peu, trop peu », et il l'invite à
venir poursuivre ses recherches sur son
bateau-laboratoire *Princesse Alice*, qui est
en construction et sera lancé en décembre,
« installé spécialement pour des travaux de
ce genre »...



1211

1211

MOULIN Jean (1889-1943)
préfet, héros de la Résistance.

L.A.S. « Jean », [Chartres] 22 mai 1940, à SA MÈRE Mme A.E. MOULIN à Montpellier ; 2 pages in-8 à son en-tête Le Préfet d'Eure-et-Loir, enveloppe.

3 000 / 4 000 €

Rare lettre à sa mère et sa sœur Laure, moins d'un mois avant l'armistice.

« Chère Maman, chère Laure, J'ai été heureux de recevoir, hier, de vos nouvelles [...] Je suis, quant à moi, toujours très occupé, mais je suis bien secondé et tout marche très bien et, malgré les événements, le moral est bon ». Il évoque les bombardements : « Dimanche dernier - c'est une habitude - nous avons reçu à Chartres cette fois des visiteurs qui ont marqué leur passage mais sans aucun résultat. Toujours des flots et des flots de réfugiés, en auto, en camion, à bicyclettes, à voitures à chevaux, à pieds »...

1212

MOULIN Jean (1889-1943)
préfet, héros de la Résistance.

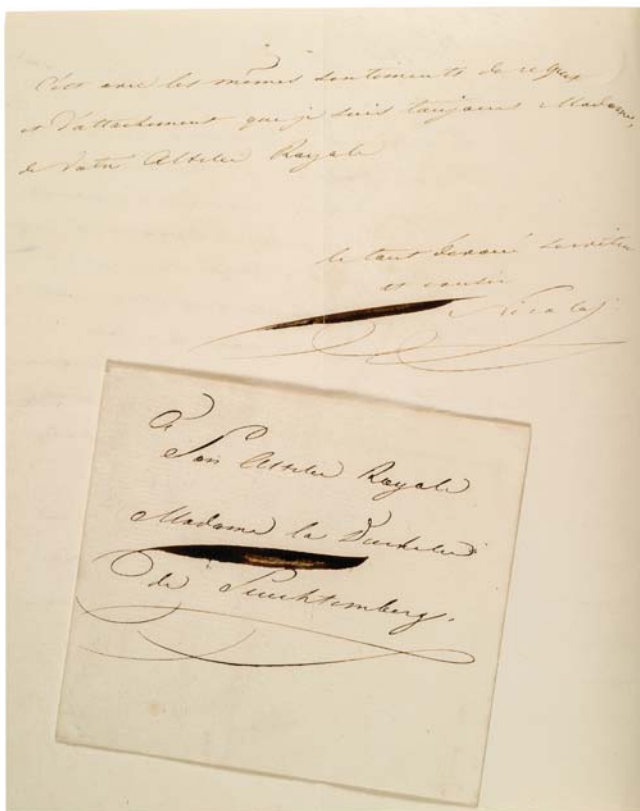
L.A.S. « Jean », Saint-Andiol 25 février 1942, à SA MÈRE Mme Antoine MOULIN à Montpellier ; 1 page et demie in-8 sur papier jaune, enveloppe.

3 000 / 4 000 €

Rare lettre à sa mère et sa sœur Laure, après avoir été parachuté dans les Alpilles le 1^{er} janvier.

« Chère maman, Chère Laure, Mon voyage de Tarascon à Saint-Andiol s'est effectué sous la pluie et j'ai été obligé de me changer des pieds à la tête en arrivant. Un bon feu a rapidement réparé les dégâts. Hier, profitant d'une éclaircie, je suis allé à Eygalières pour m'occuper de la vigne. C'est un italien qui mène une ferme, qui a des chevaux et tous les instruments nécessaires. Il a deux grands fils. Le père Isnard n'est pas très chaud à me proposer un autre italien, m[archan]d

de bois, qui hésite. Je les ai vus tous les deux. Finalement il a été décidé que je reviendrai à Eygalières dimanche et que nous trancherions définitivement la question ! Au retour j'ai été gratifié à nouveau d'une pluie battante. Mais je n'ai eu qu'à refaire l'opération de la veille pour être sain et sauf. Ici tout le monde va bien. Dédé, venue dimanche, crie famine. Elles sont très mal nourries au lycée et elle a perdu 6 kilogs. Quant à moi, je suis arrivé à temps pour profiter encore un peu du cochon tué il y a qq jours. 108 kg ! Bons baisers à toutes deux »...



1213

NICOLAS I^{ER} (1796-1855)

Tsar de Russie.

L.A.S. « Nicolas », Tsarsko-Sélo
4/16 octobre 1841, à AUGUSTE-AMÉLIE de Bavière, duchesse de LEUCHTENBERG (veuve d'Eugène de Beauharnais) ; 1 page et demie in-4, enveloppe avec cachet de cire rouge.

1 000 / 1 500 €

Jolie lettre pour annoncer la naissance d'une petite-fille dans le ménage de sa fille la Grande-duchesse Marie Nikolaïevna et du prince Maximilien de Leuchtenberg.

« Je suis bien heureux de pouvoir annoncer à Votre Altesse Royale, que la Divine Providence a daigné bénir nos chers enfants en accordant une heureuse délivrance à notre chère Mary. Cette nuit à deux heures passé elle est accouchée très facilement d'une jolie petite, fille qui a reçu le nom de Marie. Notre excellent Max a été en cette occasion comme il est toujours, un mari tendre et soigneux. Ce lien de plus contribue à rendre nos chers enfants fort heureux »...

1214

NICOLAS I^{ER} (1796-1855)

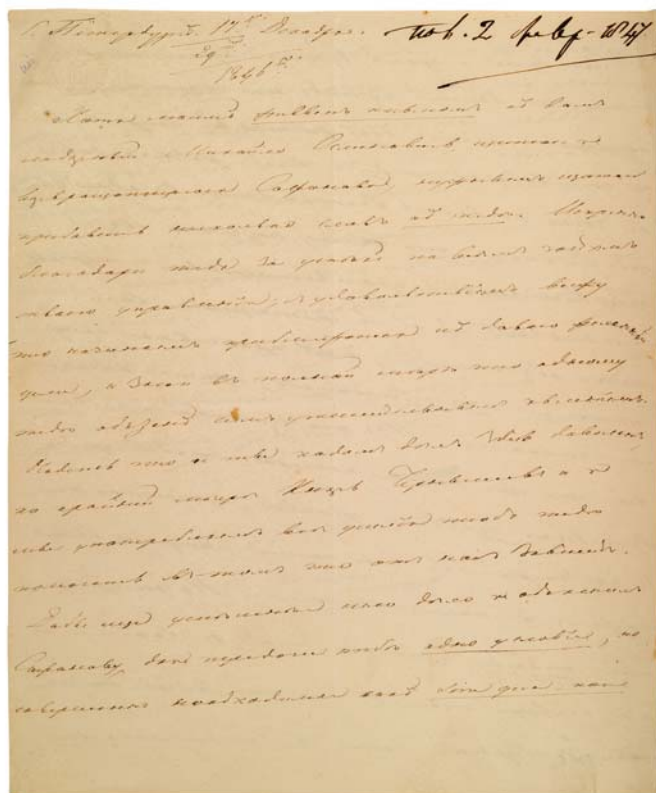
Tsar de Russie.

L.A.S. « N », Saint-Petersbourg
17/29 décembre 1846, à Mikhaïl Semionovitch [VORONTSOV] ; 3 pages in-4, médaillon à froid en tête à son chiffre couronné ; en russe.

1 500 / 2 000 €

Intéressante lettre politique au commandant du Caucase.

[Le comte Mikhaïl Semionovitch VORONTSOV (1782-1856) est depuis 1844 commandant en chef et vice-roi du Caucase, commandant les troupes russes luttant contre les Tchétchènes dirigés par Chamil.]
« Le message vivant » SAFONOV (Stépane Vassilievitch, 1811-1862, chef de chancellerie de Vorontsov) revient de Pétersbourg au Caucase, porteur de cette lettre, qui mentionne le prince TCHERNYCHEV, ministre de la Guerre. Nicolas y affirme que l'âme russe, si elle vraiment russe, ne peut désirer que l'unité de toutes les parties différentes de la Russie, et que la consolidation de tous les liens civils, industriels et commerciaux entre ses diverses parties. Tout ce qui mène à ce but est bon, tandis que les mesures contraires à ce but sont considérées par lui comme un crime, et il prie Vorontsov de ne jamais lui proposer de pareilles mesures... Puis il félicite Vorontsov de ses succès, dont il est très content...



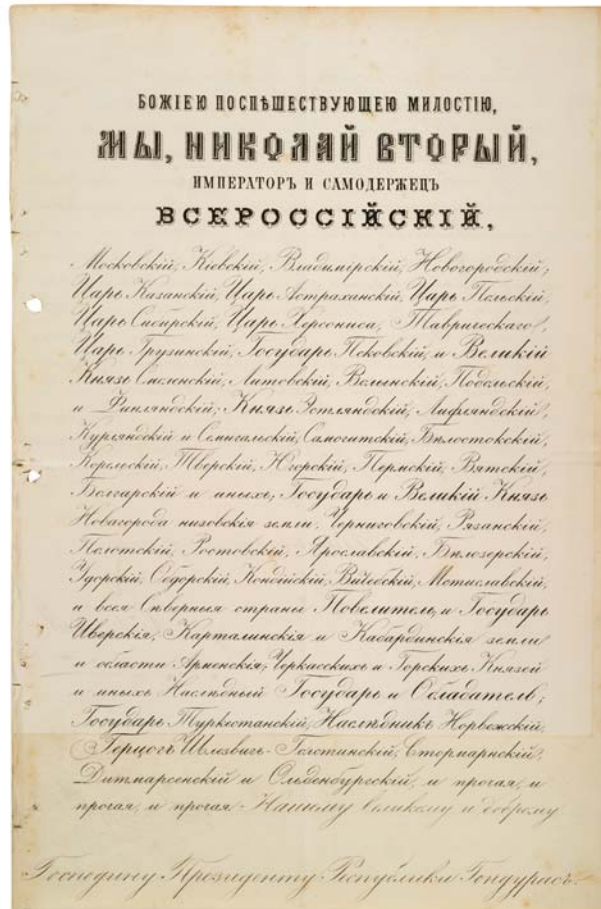
1215

NICOLAS II (1868-1918)
le dernier Tsar de Russie.

L.S. « Nicolas », Tsarskoe-Selo 14 avril 1906, au Président du HONDURAS, le général Manuel BONILLO CHIRINOS ; contresignée par le ministre des Affaires étrangères Vladimir LAMBSDORFF ; 2 pages in-fol., long en-tête imprimé avec tous ses titres (petits trous sur un bord ; on joint une portrait sur carte postale) ; en russe.

1 000 / 1 500 €

Il assure le Président du Honduras de son désir de favoriser les relations entre leurs deux pays...



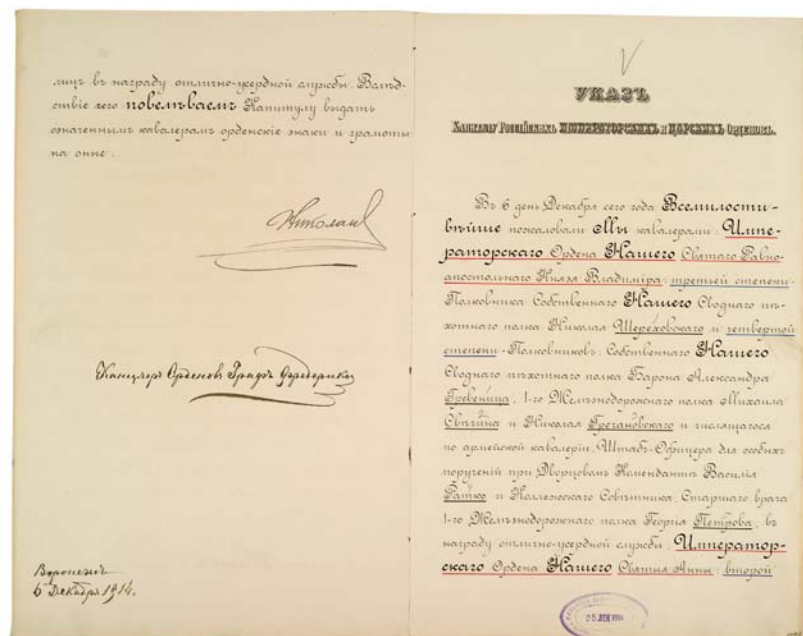
1216

NICOLAS II (1868-1918)
le dernier Tsar de Russie.

P.S. « Nicolas », Voronej 6 décembre 1914 ; contresignée par le baron FREDERICK, chancelier des ordres ; 4 pages in-fol. à en-tête imprimé, cachet encre ; en russe.

1 200 / 1 500 €

Oukaze distinguant plusieurs militaires qui reçoivent les décorations de l'ordre de Sainte-Anne ou celui de Saint-Stanislas.



1217

PARIS Louis-Philippe d'Orléans, comte de (1838-1894)

petit-fils de Louis-Philippe, héritier de la couronne sous le nom de Philippe VII.

L.A.S. « Louis Philippe d'Orléans Comte de Paris », Paris 8 juin 1875, au maréchal de MAC MAHON, ; 2 pages in-4.

100 / 120 €

Mort de son quatrième enfant, Charles-Philippe.

« Lorsqu'il y a quatre mois je vous annonçais l'heureuse entrée dans le monde d'un fils, qui, je l'espérais, pourrait un jour servir la France, je ne m'attendais guère au coup si cruel qui vient de nous l'enlever. La part que vous avez prise alors à notre joie, la manière dont vous me l'avez témoignée, enfin l'intérêt que la Duchesse de Magenta nous a montré, à la Comtesse de Paris et à moi, pendant la maladie de notre enfant, me sont un sûr garant de votre sympathie : votre cœur de père comprendra ce que nous souffrons depuis hier soir. Nous avons vu notre enfant expirer dans nos bras, atteint subitement par une convulsion »...

On joint une L.S. du duc de MORNY, 31 mai 1858, à en-tête de la Présidence du Corps Législatif

1218

RÉCAMIER Juliette (1777-1849)

l'amie de Chateaubriand.

L.A., à Mme LE HON ; 1 page in-8, adresse au verso (un coin déchiré et réparé).

100 / 120 €

« Je ne sais absolument rien. Je n'ai pas vu M^r de MONTMORENCY depuis trois jours. – Adieu, chère amie, je pense avec tristesse à votre pauvre belle sœur, mourir si jeune ! – Vous avez été pour elle ce que vous êtes toujours, bonne et parfaite ».

1219

ROUGET DE LISLE Claude-Joseph (1760-1836)

officier et compositeur, l'auteur de *La Marseillaise*.

P.A.S. « J Rouget de Lisle », Montaignu 5 juillet 1816 ; 1 page oblong in-12 (plis, un peu salie).

100 / 150 €

De son village natal de Montaignu (près de Lons-le-Sauvier), Rouget de Lisle fait des comptes et note : « Reglé avec Girardet le 5 juillet, il lui est rendu quarante quatre francs trente centimes »... ; avec quittance de Girardet du 18 décembre 1817, sur la même page, attestant le paiement de 24 francs.

1220

ROUMANIE. ÉLISABETH (1843-1916)

Reine de Roumanie, épouse de Carol I^{er}, femme de lettres sous le nom de CARMEN SYLVA.

6 L.S. « Elisabeth » avec compliments ou post-scriptum autographes (une incomplète), 1 L.A.S., 1 P.A. et 5 télégrammes, 1901-1915, à la poétesse Bertha GALERON DE CALONNE ; 43 pages formats divers, une enveloppe.

700 / 800 €

Belle correspondance avec une poétesse aveugle et sourde.

[La Reine Élisabeth préface le premier recueil de vers de Bertha Galeron de Calonne (1859-1936) : *Dans ma nuit* (A. Lemerre, 1890).] [Mai 1902]. Longue lettre sur les infirmités, avec des souvenirs poignants de sa propre mère. Elle se félicite de voir souvent sans regarder : « Dieu m'a donné cette grande force, parce que je suis livrée à un monde d'intrigue et de Byzantinisme, dans lequel je me débattrais comme la mouche dans une toile d'araignée, si je ne voyais pas toujours le joint de toute chose ! Un poète est toujours un voyant, c'est pour cela que tant de poètes ont été aveugles, pour rendre leur perception plus fine encore, et leurs sensations plus intenses ! »... Elle parle aussi de la surdité de Beethoven... [1903]. Elle s'inquiète du projet de Bertha d'aller dans les tropiques : « Pourquoi votre mari ne se mettrait-il pas avec un médecin de renom pour bâtir là-bas un beau sanatorium ? »... Elle développe son idée longuement, et recommande d'inventer une cure contre un mal quelconque : « comme la neurasthénie

est si vaste on pourrait mettre beaucoup de choses sous ce nom, si la tuberculose ne prend pas »... Son mari pourrait bâtir une maison hygiénique, pour laquelle elle propose quelques idées d'architecture et d'aménagement, etc. Elle joint aussi un projet de « Cure de Danger » : lever très matinal, jardinage, bains, petit déjeuner abondant, sommeil, goûter de fruits. « Silence de moine jusqu'au dîner à 1 heures, soupe légumée pain à discrétion, farinages, peu ou pas de viandes car pure » ; elle préconise aussi de la musique de chambre, de la conversation intéressante, des lectures et des amendes pour des cancans ; cela fera des ménages heureux et beaucoup d'enfants... [1905]. « Ossian Merlin Homère, Milton, il paraît que le sort aime fermer les yeux aux poètes pour les rendre plus intenses plus concentrés, plus idéals ! Je trouve que c'est une aberration, de vouloir montrer aux hommes comment ils sont, on ferait bien mieux de leur montrer ce qu'ils pourraient être, car les êtres très parfaits que nous connaissons ont été des hommes au moins pour quelque temps ! »... Il faut prêcher et prouver l'existence indépendante de l'âme de toutes les manières... *Sinaia 18 juin 1909*. Elle rêve de la faire venir habiter sa « colonie », où son odorat très développé se réjouira de ce paradis terrestre... « Pourquoi n'inventez-vous pas un alphabet facile à saisir pour tout le monde, de manière qu'on vous écrirait dans la main. Par exemple, les cinq doigts seraient les cinq voyelles, les phalanges des doigts les autres lettres »... etc. [Octobre 1909]. « Ne croyez pas un mot d'horribles calomnies & intrigues, tout marche mieux que jamais, l'admirable machine est sur le point de réussir complètement, après mille essais consciencieux, ce sera si beau & la Vatra sera lumineuse aussi pour vous »... *Bucarest 8 janvier 1911*. Elle brode beaucoup d'ouvrages d'église, malgré sa vue qui baisse ; des dames viennent l'aider... « Le roi m'a fait cadeau de la lumière électrique à Segenhauß et cela me fait un immense plaisir ! Je rêve d'y finir mes jours quand je serai trop fatiguée pour travailler encore ! Déjà j'ai mis tout entre les mains de la Princesse comme je suis garde malade et que je ne puis m'occuper d'autre chose que de la santé du Roi »... *Curtea de Argech 27 avril 1915*. Elle parle avec tranquillité de la tombe de son mari. « Une amie qui a de belles communications de ce que nous appelons dans notre ignorance l'autre monde, me dit qu'il a été un très grand ange longtemps avant de venir sur terre [...] Je suis convaincue que si il était encore de ce monde son grand et large cœur aurait déjà trouvé moyen de faire la paix en Europe comme il a su la faire dans les Balkans »... Etc. **On joint** un télégramme à Mme Bengesco à propos de leur « chère aveugle ».

46	30
28	
14	30
30	
46	30

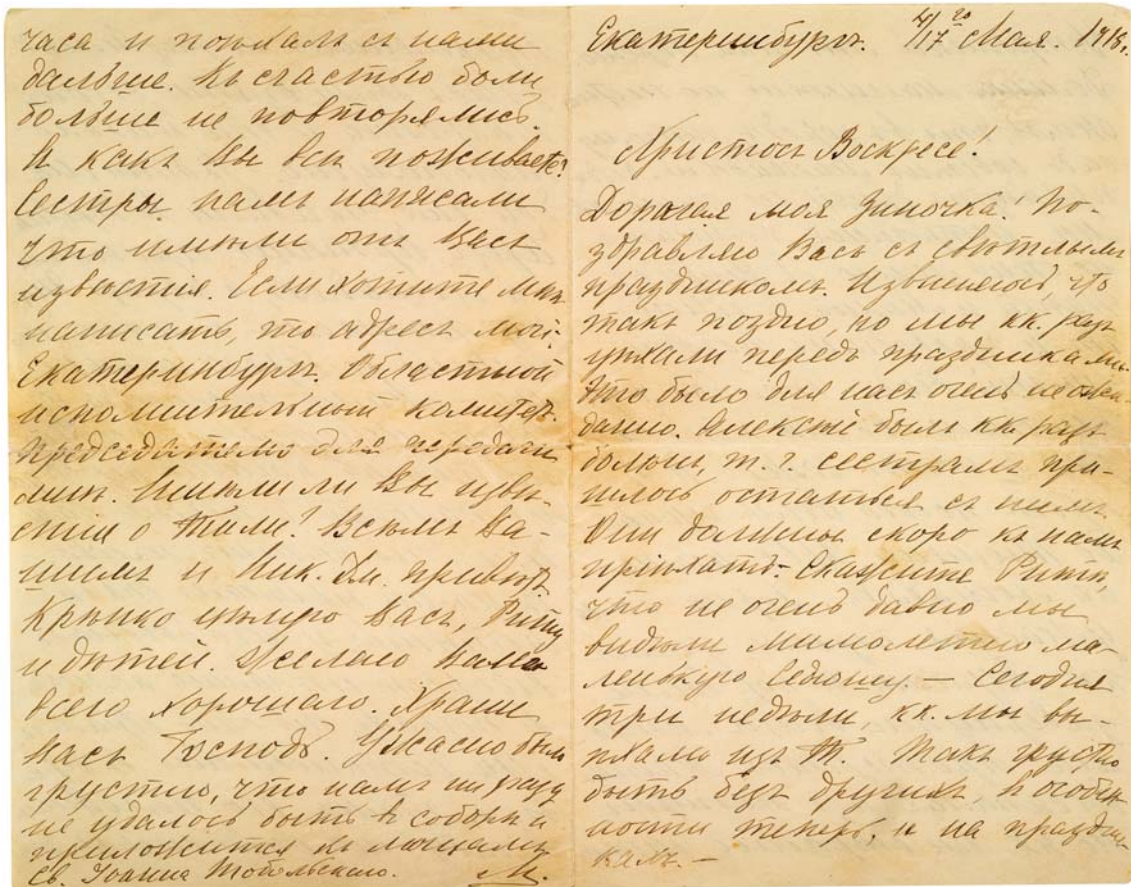
Aug. de l'année commencent la somme
 de vingt quatre francs vingt centimes
 L'ouf. de 18. 76 1817
 Girardot

Aug. de l'année commencent la somme
 de vingt quatre francs vingt centimes
 Montaigne 1816
 Girardot

1219



1220



1221

RUSSIE. MARIA NIKOLAÏEVNA (1896-1918)

Grande-Duchesse de Russie, troisième fille du Tsar Nicolas II, assassinée à Ekaterinbourg.

L.A.S. « M. », Ekaterinbourg 4/17 mai 1918, à Zénaïda Sergievna TOLSTOI (née Bekhteeff, 1880-1961) ; 4 pages in-8 (petites fentes aux plis réparées) ; en russe.

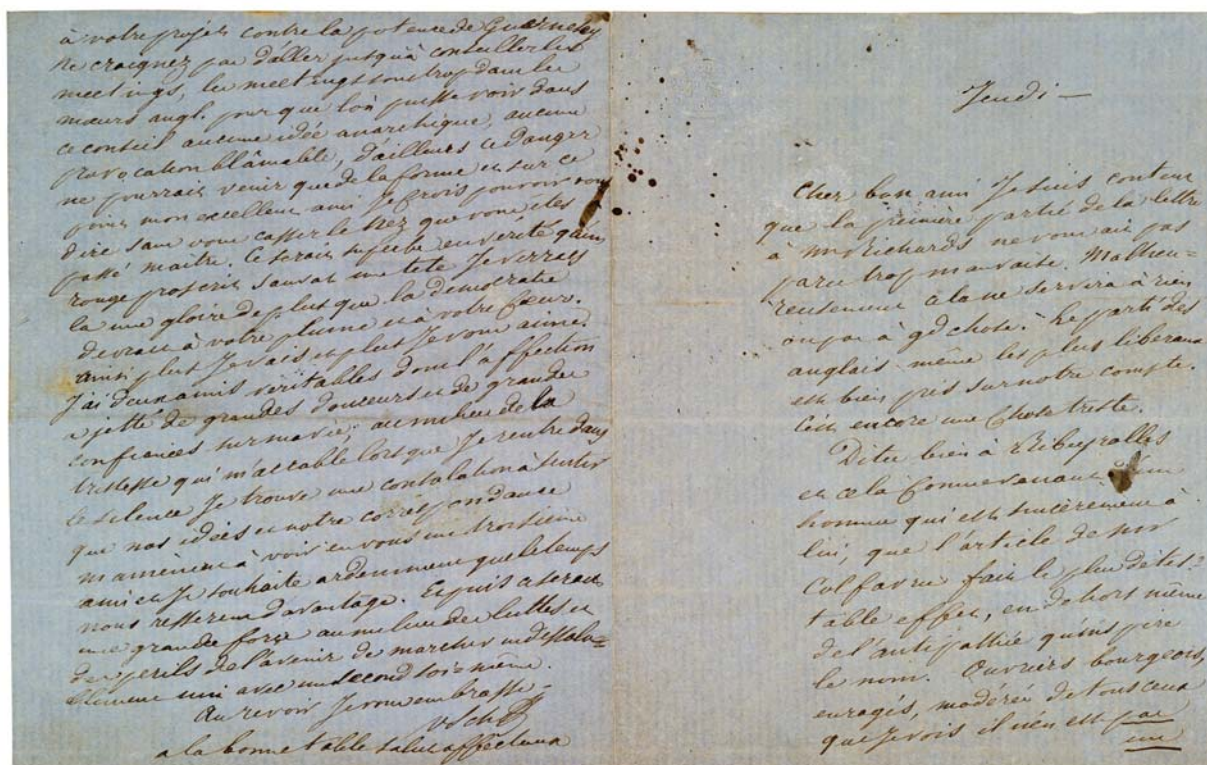
1 000 / 1 500 €

Très rare et précieux témoignage sur la captivité de la famille impériale à Ekaterinbourg, deux mois et demi avant son assassinat.

[Après la Révolution de février 1917, la famille impériale fut arrêtée et emprisonnée à Traskoïe Selo, puis transférée à Tobolsk, et enfin à Ekaterinbourg en Sibérie du 30 avril au 16 juillet 1918, enfermée dans la maison Ipatiev, et étroitement surveillée par la Tcheka. D'abord Maria seule accompagna ses parents, que les quatre autres enfants rejoignirent en mai. Dans la nuit du 16 au 17 juillet 1918, la famille impériale fut sauvagement assassinée, ainsi que quatre domestiques ; les corps furent brûlés et enterrés dans la forêt.]

« Christ est ressuscité ! » Maria écrit à sa chère Zinotchka en retard pour les Saintes Fêtes, « mais nous sommes partis justement avant les Fêtes. Ce fut pour nous très inattendu. Alexis [le Tsarévitch] était justement malade et mes sœurs sont restées avec lui, nous les attendons prochainement chez nous ». Cela fait trois semaines qu'elle a quitté Tobolsk : « C'est bien triste de ne pas être ensemble », surtout pour les Fêtes. « Pour le moment nous nous sommes bien installés. La maisonnette est petite, mais propre. Dommage qu'elle se trouve en pleine ville, donc le jardin est tout petit. Je ne sais pas comment

nous allons nous arranger quand les autres arriveront. Il y a peu de chambres. J'habite avec Papa et Maman dans une chambre, nous y passons à peu près toute la journée. Justement, nous sommes allés dans le jardin. Il fait humide et il pleut. Durant le voyage le temps a été superbe. Jusqu'à Tioumen, 260 verstes, à cheval. La route était effroyable, les cahots horribles. [...] Nous avons chevauché deux jours et avons passé une nuit dans un village. Nous avons traversé l'Irtych à cheval, mais la Toura à pied et puis quelques toises sur un bac. Maman a supporté cette route admirablement bien, maintenant bien sûr, elle est fatiguée et a mal à la tête presque chaque jour. Le docteur Botkine est arrivé avec nous. Le pauvre, durant le voyage, a souffert de coliques néphrétiques. Les douleurs étaient très fortes. Nous nous sommes arrêtés dans un village, où il s'est reposé deux heures dans une isba et est reparti avec nous plus loin »... Elle donne son adresse pour lui écrire : « Ekaterinbourg, Comité Exécutif Régional, au Président, à me remettre ». Elle regrette de n'avoir jamais réussi d'aller à la cathédrale de Tobolsk pour y vénérer les reliques de Saint Jean de Tobolsk [mort en 1715, canonisé à la demande de Raspoutine en 1911]...



1222

SCHOELCHER Victor (1804-1893)

homme politique, auteur du décret d'abolition de l'esclavage.

L.A.S. « V Sch », [Londres] Jeudi [fin 1853 ou début 1854, à Victor HUGO] ;

4 pages in-12 remplies d'une petite écriture serrée, sur papier bleu à son chiffre VS en médaillon (quelques petites taches).

1 500 / 2 000 €

Beau dialogue de proscrits entre Victor Schoelcher et Victor Hugo, sur l'exil, la politique et le combat contre la peine de mort.

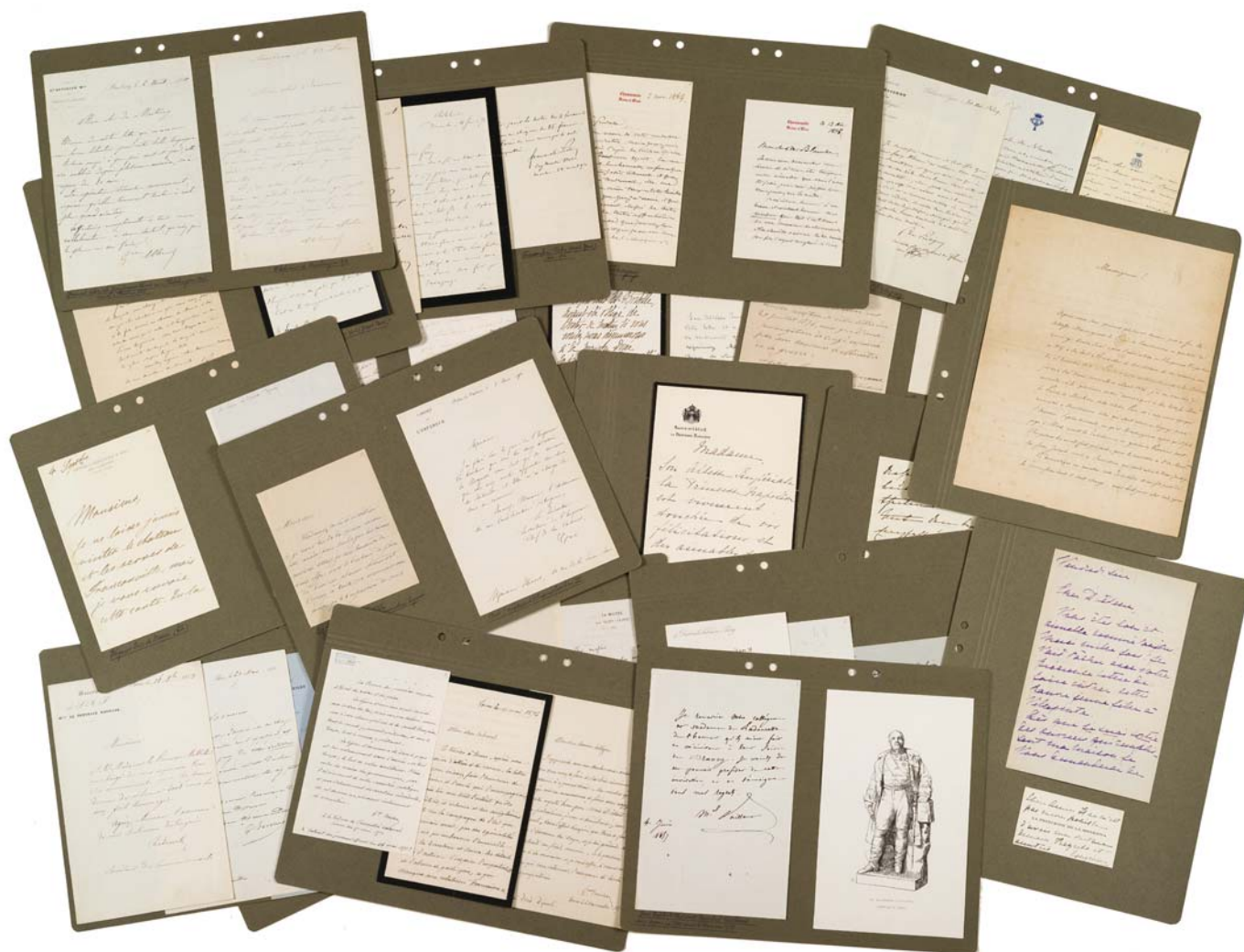
[Depuis le coup d'État du 2 décembre 1851, Victor Hugo et Victor Schoelcher vivaient en exil, le premier dans les îles anglo-normandes, le second à Londres.]

Schoelcher remercie Hugo de ses commentaires favorables sur une lettre destinée à Mr. Richards, se désolant : « Malheureusement cela ne servira à rien ou pas à gd chose. Le parti des anglais même les plus libéraux est bien pris sur notre compte. C'est encore une chose triste ». Puis il dit son indignation à propos d'un article paru dans le journal *L'Homme* dirigé par Charles Ribeyrolles : « l'article de Mr COLFAVRU fait le plus détestable effet, en dehors même de l'antipathie qu'inspire le nom. Ouvriers bourgeois, enragés, modérés de tous ceux que je vois il n'en est pas un seul qui ne blâme cette insertion. [...] Si Ribeyrolles, pour ne pas faire de la Censure admet beaucoup de telles choses, il verra bientôt ce précieux instrument qu'il crée se briser entre ses mains. Cela sera d'autant plus regrettable que nous n'avons pas de journal et que les articles de Rib. sont d'une éblouissante beauté de forme avec les vrais principes au fond ». [Réfugié à Jersey, Charles RIBEYROLLES (1812-1860) dirigea un hebdomadaire, *L'Homme*, avant d'être à son tour forcé de quitter l'île pour se réfugier à Londres en octobre 1855.] Schoelcher demande à Hugo d'intervenir auprès de Ribeyrolles. « Je sais bien ce que nous avons à combattre partout, je sais bien que si l'on a peur de nous, que si les habits ont laissé faire le 2 X^{bre}

et le supportent en disant : si laid que ce soit, ça vaut encore mieux que les rouges, je sais bien dis-je que le mal tient précisément à ces discours et à ces écrits dont le moindre défaut est d'être inutiles. Je viens de lire dans *l'Almanach des femmes* le discours que Mr Dejacques a prononcé derrière vous et il m'a révolté. Quant à moi j'irais plutôt mourir en Cochinchine que de vivre sous la République de ces messieurs là et je comprends que ceux qui ne partagent pas nos idées aient encore moins le goût de tâter d'une démocratie à laquelle on prête d'avance ces couleurs ».

Puis il évoque un projet de lettre de Victor Hugo au *Morning Advertiser* : « Je n'y avais songé que comme un moyen de faire entendre votre voix au peuple anglais, je voudrais que les hommes vaillants de notre parti essayassent de le convertir parce que en dehors de la haine nationale qui est profonde, il a contre nous autres les mêmes absurdes préjugés que notre bourgeoisie. Je donne d'ailleurs les mains avec tout mon cœur et toute mon âme à votre projet contre la potence de Guernesey [combat de V. Hugo pour demander la grâce de John Tapner, condamné à mort, et qui sera pendu le 10 février 1854 ; ce fut la dernière exécution capitale à Guernesey]. Ne craignez pas d'aller jusqu'à conseiller les meetings, les meetings sont trop dans les mœurs angl[aises] pour que l'on puisse voir dans ce conseil aucune idée anarchique, aucune provocation blâmable, d'ailleurs ce danger ne pourrait venir que de la forme et sur ce point mon excellent ami je crois pouvoir vous dire sans vous casser le nez que vous êtes passé maître. Ce serait superbe en vérité qu'un rouge proscrit sauvât une tête. Je verrais là une gloire de plus que la démocratie devrait à votre plume et à votre cœur. Ainsi, plus je vais et plus je vous aime. J'ai deux amis véritables [...] Au milieu de la tristesse qui m'accable lorsque je rentre dans le silence, je trouve une consolation à sentir que nos idées et notre correspondance m'amènent à voir en vous un troisième ami et je souhaite ardemment que le temps nous resserrera davantage. Et puis ce serait une grande force au milieu des luttes et des périls de l'avenir de marcher indissolublement unis avec un second soi-même »...

Provenance : Bibliothèque Dominique de VILLEPIN, *Feux & Flammes*, *I Les Voleurs de feu* (28 novembre 2013, n° 54).



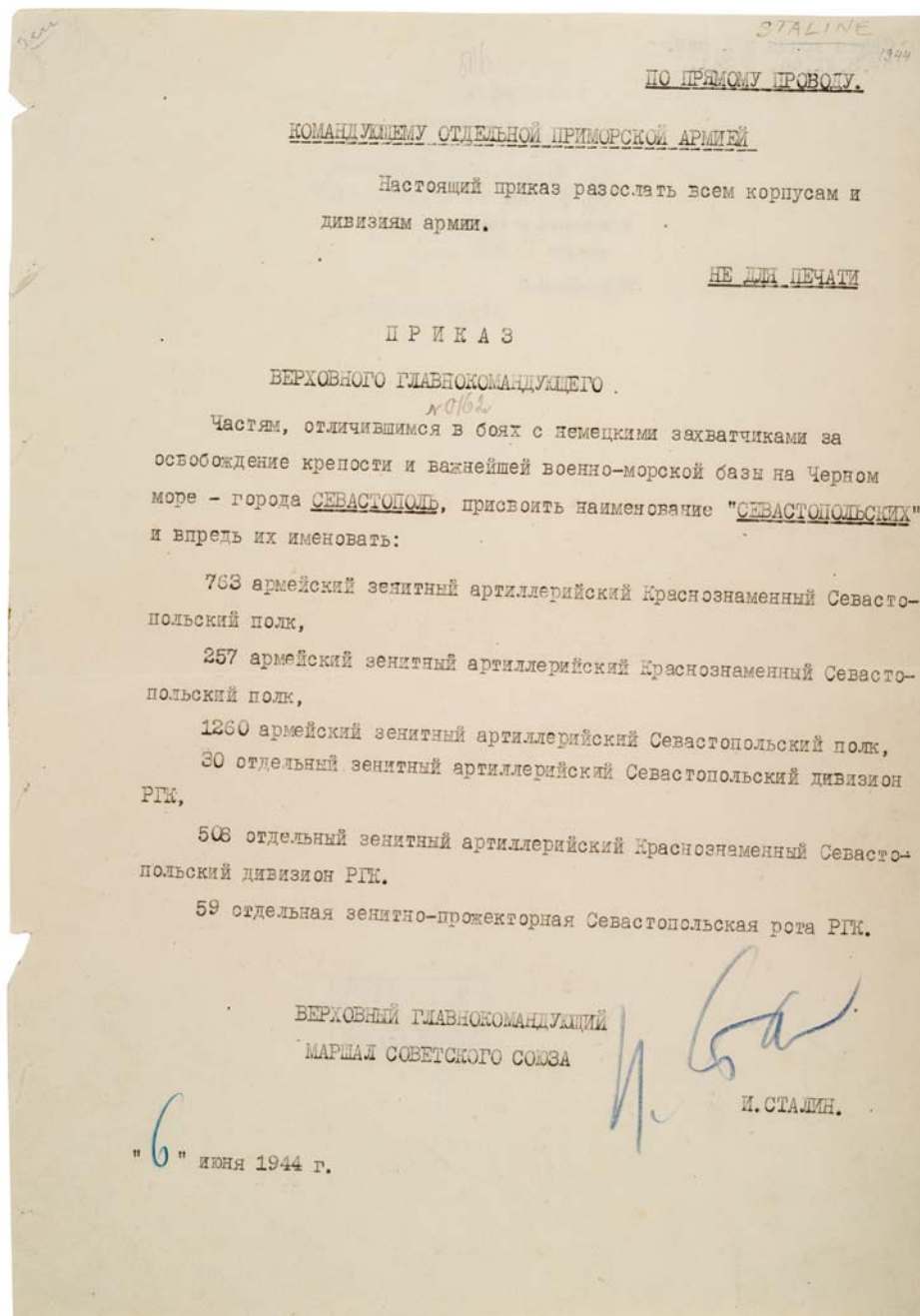
1223

SECOND EMPIRE.

50 lettres ou pièces, la plupart L.A.S., montées sur des feuilles d'album de papier fort brun.

600 / 800 €

Marguerite Bellanger (2) ; Charlotte Bonaparte princesse Primoli ; Napoléon Bonaparte dit le Prince Napoléon, sa femme Marie-Clotilde de Savoie (2), leur fils le prince Louis ; Napoléon-Charles Bonaparte ; Lucien Bonaparte-Wyse (2, plus carton d'invitation) ; comte Adolphe Clary (2, de Chislehurst, dont une au nom du Prince Impérial) ; Charles-Étienne Conti (secrétaire et chef de cabinet de Napoléon III) ; comte de Girardin (en-tête *Maison de S.A.I. le Prince Napoléon*) et Yolande de Pracomtal (dame de S.A.I. la princesse Napoléon) ; Philippe Régnier duc de Massa, la duchesse de Massa, née Madeleine Coppens ; Pauline de Metternich (2) ; Eugénie Bonaparte princesse de la Moskowa (2) ; Michel-Louis-Félix Ney prince de la Moskowa (lettre à lui adressée, sur des souvenirs de son père) ; Émile Ollivier (6) ; Victor Fialin de Persigny (5) ; Franceschini Pietri (4) ; Ratomski, Ferrand et Mme de Fly (en-têtes *Maison de S.A.I. Mme la princesse Mathilde*) ; Caroline duchesse de Tascher de La Pagerie ; Louis Trochu (3) ; Jean-Jacques Uhrich (2) ; Jean-Baptiste-Philibert Vaillant ; etc.



1224

STALINE Joseph Vissarionovitch Djougatchvili, dit
(1878-1953)
homme d'État soviétique.

P.S. « J. Staline », 6 juin 1944 ; 1 page in-fol. dactylographiée,
signée au crayon bleu ; en russe.

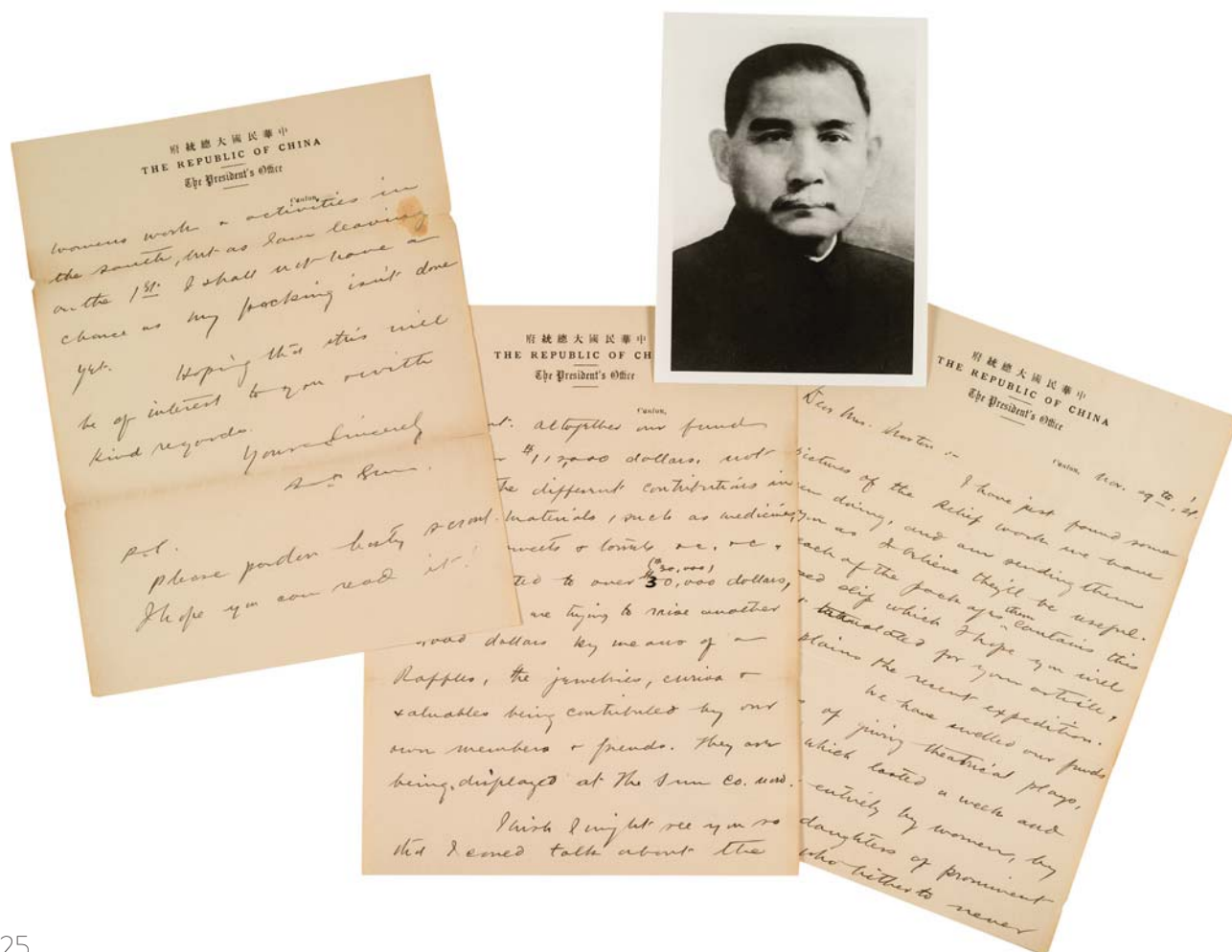
7 000 / 8 000 €

**Rare document concernant Sébastopol, signé par Staline comme
commandant suprême de l'armée soviétique.**

Quelques jours après la conquête et la libération de la ville ukrainienne
de Sébastopol, sur la Mer Noire, en mai 1944, après un mois
de combats sanglants, Staline donne l'ordre que cette ville doit

débaptisée et que son nom de « Sébastopol » soit désormais russifié en
« Sebastopolsky ». Le dictateur ordonne en outre que les six corps
de l'Armée Rouge ayant participé aux victorieux combats, ajoutent
à leur nom le qualificatif de « Sebastopolsky » en souvenir de leur
glorieuse action militaire...

[La ville avait déjà résisté 250 jours entre la fin de l'année 1941 et
le début de l'année 1942. Sébastopol se verra d'ailleurs remettre le
titre de « Ville héros » en 1945. La libération de Sébastopol marque
la poursuite du recul des troupes allemandes, aidant grandement à
l'offensive des Alliés en Normandie.]



1225

SUN YAT-SEN (1866-1925)

révolutionnaire et homme d'État chinois.

L.A.S. « Y-S Sun », Canton 29 novembre 1921, à Mrs. MORTON ; 3 pages in-4, en-tête *The Republic of China. The President's Office* ; en anglais (photographie jointe).

8 000 / 10 000 €

Très rare et intéressante lettre sur son action et ses efforts pour rassembler des fonds pour les secours humanitaires et son parti nationaliste populaire le Kuomintang.

Il lui envoie des photos du secours humanitaire en cours, et un document à faire traduire pour son article, car il explique la récente expédition [son expédition dans le Nord, qui a échoué]. Ils ont augmenté leurs ressources en donnant des spectacles, un jour de collecte et un bazar d'une semaine entièrement dirigé par des femmes, épouses et filles de fonctionnaires importants qui jusqu'à présent ne sont jamais sorties. En tout leur fonds a dépassé les \$112 000, sans compter les contributions de matériaux tels que des médicaments, biscuits, confiseries etc. qui montaient à au moins \$30 000. Ils essaient de lever encore \$100 000 au moyen d'une tombola, les bijoux, bric-à-brac et articles de valeur étant donnés par leurs propres membres et amis. Ces objets sont exposés à The Sun Company... Il voudrait bien voir la journaliste pour l'entretenir des travaux et des activités des femmes dans le Sud, mais il n'en aura pas l'occasion, car il doit partir le 1^{er}... « I have just found some pictures of the Relief work we have been doing, and am sending them to you as I believe they'll be useful. In

each of the packages there contains this enclosed slip which I hope you will get it translated for your article, as it explains the recent expedition.

We have swelled our funds by means of giving theatrical plays, a Tag Day, a bazaar which lasted a week and carried on entirely by women, by the wives & daughters of prominent officials, who hitherto never come out. Altogether our fund reached over \$112,000 dollars, not including the different contributions in the line of materials, such as medicines, biscuits, sweets and donuts &c, &c, which amounted to over \$30,000 dollars, at least. We are trying to raised another \$100,000 dollars by means of a Raffles, the jewelries, curios & valuables being contributed by our own members & friends. They are being displayed at the Sun Co. now.

I wish I might see you so that I could talk about the womens work & activities in the south, but as I am leaving on the 1e I shall not have a chance as my packing isn't done yet. Hoping that this will be of interest to you & with kind regards »....

Il ajoute en post-scriptum : « Please pardon hasty scrawl. I hope you can read it ! »



1226

THIERS Adolphe (1797-1877)

homme d'État, historien, président de la République.

11 L.A.S. « A. Thiers », 1864-1872, au député Raymond-Eugène-Marcel LARRABURE ; 22 pages in-8, 3 enveloppes.

1 000 / 1 500 €

Très intéressante correspondance politique au député des Basses-Pyrénées.

Paris 8 juillet 1864, envoi de la collection de ses discours à « l'un des membres les plus éclairés, les plus dignes, et pour moi les plus affectueux du Corps législatif »...

Bordeaux 13 décembre 1870 : « J'ai fait ce que j'ai pu pour épargner à mon pays les malheurs qui l'accablent, car j'aurais voulu en courant l'Europe, diminuer, et abrégé ses épreuves. Mais je n'ai pas été secondé par la sagesse de nos gouvernements improvisés. Si une lutte prolongée, à outrance comme on dit, pouvait diminuer les rigueurs de la future paix, je serais bien d'avis de cette lutte, mais loin de diminuer ces rigueurs je suis certain qu'on les aggrave »...

7 février 1871. L'anarchie règne entre les gouvernements de Paris et de Bordeaux. « Le dictateur GAMBETTA est destitué, ses collègues l'emportent, jusqu'à la prochaine assemblée qui, je l'espère, rétablira l'ordre, et de nos deux maux, l'anarchie et l'invasion, en fera disparaître un »... Thiers est fatigué : « Cependant je ferai mon devoir quelque dangereux ou pénible qu'il puisse l'être »...

Versailles 18 janvier 1872. « Que ne puis-je vous avoir ici pour m'aider, me soutenir dans les douleurs de mon affreuse tâche ! »... 2 février : « Je suis resté au Banc de douleur. Mais placé en présence d'une assemblée omnipotente, qu'aucune institution ne contient, je suis bien obligé de lui résister quelque fois. Cependant j'espère que la crise aura été utile »... 30 juin : « Je m'épuise à tirer ce pays-ci de l'abyme où d'autres que moi l'ont plongé, et vos absurdes conservateurs ne font dépenser la moitié des forces qui me restent dans ses luttes stériles et énervantes. Je viens, après six mois de lutte, d'arracher à la Prusse le traité d'évacuation »... 11 juillet : « Si la situation, qui commande tant de sacrifices, ne me retenait j'aurais donné dix fois ma démission, car je m'épuise pour ne faire que des ingrats. Il y a deux mois que je dors trois heures par jour, et que j'en donne vingt au travail. Ce serait pour moi une délivrance que de quitter le bagne qu'on appelle le pouvoir »...

Trouville 18 septembre 1872 : « Le calme rentre peu à peu dans les esprits, et l'apaisement si désirable se répand de proche en proche. Je crois qu'une politique ferme mais impartiale et modérée y est pour beaucoup »... Il espère mener à son terme la grande affaire de l'emprunt. « Nous venons de payer 500 millions [...] Deux départements vont être évacués [...] la France reprend peu à peu sa position »... Il a reçu des assurances amicales des empereurs de Russie et d'Autriche...

Versailles 23 mars 1873 : « Je fais un cruel métier, et je serais bien heureux, si le départ des Prussiens au 1^{er} 7^{bre} était le signal de ma délivrance ; car il y aurait trois ans juste que je serais entré au service de l'État dans cette terrible période »...

TROTSKI Léon (1879-1940)

théoricien révolutionnaire et homme politique russe.

L.S. « Leon Trotsky » avec 2 CORRECTIONS autographes, Coyoacán 6 mars 1938, [à la journaliste Henriette CELARIÉ] ; 4 pages in 4 dactylographiées et agrafées (petite fente au dernier feuillet).

2 500 / 3 000 €**Importante analyse politique de la situation en U.R.S.S. sous Staline et des procès de Moscou.**

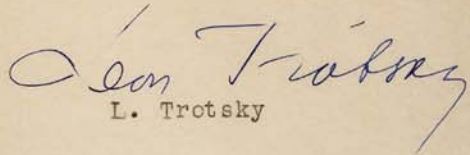
Trotsky donne une brève analyse de la situation et des méthodes de STALINE, se référant à son livre *La Révolution trahie* (Grasset 1936) : « Il est bien difficile, Madame, d'exprimer en une brève formule les divergences irréconciliables qui existent entre la politique de STALINE et la mienne. [...] Ma politique représente les intérêts des masses laborieuses, celles qui ont fait la révolution d'Octobre. La politique de Staline représente les intérêts de la bureaucratie, de cette nouvelle caste de parvenus qui domine et opprime le peuple ». Les masses populaires haïssent autant qu'elles craignent cette bureaucratie, qui pour conserver son pouvoir illimité et ses privilèges étouffe « toute opposition, toute critique, toute expression de mécontentement. Mais comme elle ne peut pas dire au peuple que le crime de l'opposition consiste à demander plus de liberté, plus de bien-être pour les travailleurs [...], elle doit attribuer aux opposants des crimes qui puissent apporter aux yeux du peuple une justification à la répression. Telle est l'origine des sensationnels procès de Moscou ». Ces procès sont l'aboutissement d'un travail de répression de l'opposition : « dès 1923-1924 la couche dirigeante a commencé à diffamer et à calomnier l'opposition en lui attribuant des buts contraires à ses fins réelles. Cette falsification systématique fut possible grâce au régime totalitaire qui permet la concentration du contrôle de la presse » par la classe dirigeante. Peu à peu, « Staline arriva à empoisonner l'opinion publique et à imputer à l'opposition

des visées et des méthodes inimaginables dans leur abomination, leur cruauté et leur absurdité. Après cette préparation, qui prit au moins dix ans, on est passé à la mise en scène des procès préparés dans les caves de la G.P.Ou. ». Et il renvoie la journaliste à son livre *Les Crimes de Staline* (Grasset 1938), qui donne une explication, « aussi bien politique que psychologique, des dérisions de justice, théâtrales, perfides et terribles à la fois, qui se succèdent à Moscou, surtout depuis 1934 »... Il explique « l'unanimité avec laquelle les accusés se reconnaissent coupables », comparant les services socialistes à l'Inquisition, et il dénonce les tortures physiques et psychologiques : « Les nerfs humains n'ont pas beaucoup changé depuis le Moyen-Age. Ils ne peuvent supporter une pression qui dépasse une certaine limite. S'agit-il de tortures physiques ? Pas dans le sens brutal du mot. La technique de l'Inquisition s'est modernisée, mais en restant au fond la même » : isolement complet, interrogatoires ininterrompus de 24 heures « sous la lumière hypnotisante de puissants projecteurs. On arrête leur femme, leur mère, leurs enfants et on exige la confession comme rançon de la libération des otages », exécutions des plus résistants à reconnaître des crimes qu'ils n'ont pas commis, à titre d'exemple, etc. Ces procédés sont efficaces...

Quant à l'avenir de l'URSS : « Je peux dire ici seulement que le régime de Staline ne peut pas durer. Il se trouve dans une impasse historique. Les procès de Moscou ne sont que les convulsions de ce régime agonisant ». Trotsky évoque deux alternatives. Soit le renversement de Staline par des forces capitalistes, extérieures ou intérieures, ce qui serait la fin de la propriété nationalisée et de l'économie planifiée, pour laisser place au capitalisme : « Le régime politique serait le fascisme le plus brutal, pour dompter les masses passées par l'école de la Révolution ». Soit le renversement de la bureaucratie par les masses populaires, pour établir une vraie démocratie « sur la base de la propriété socialisée et de l'économie planifiée ». C'est pour cela que Trotsky continue de se battre : « tous mes efforts sont orientés dans cette direction ».

dont j'envisage l'avenir. L Je peux dire ici seulement que le régime de Staline ne peut pas durer. Il se trouve dans une impasse ^{historique} ~~historique~~. Les procès de Moscou ne sont que les convulsions ^{de ce} ~~du~~ régime agonisant. Qu'est-ce qui peut le remplacer ?

Il n'y a que deux possibilités. Ou bien Staline est renversé par des forces capitalistes, intérieure, ~~extérieure~~ ou les unes et les autres coalisées. Dans ce cas-ci la propriété nationalisée et l'économie planifiée céderaient la place au capitalisme. Le régime politique serait le fascisme le plus brutal, pour dompter les masses passées par l'école de la révolution. Ou bien, et c'est la seconde partie de l'alternative, les masses elles-mêmes renverseront la bureaucratie démoralisée et établiront une vraie démocratie sur la base de la propriété socialisée et de l'économie planifiée. Ce serait le développement vers le socialisme. Il n'est pas nécessaire de vous dire, Madame, que tous mes efforts sont orientés dans cette direction.

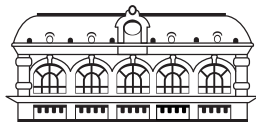

L. Trotsky

Coyoacán, D.F.
le 6 mars 1938.

Claude AGUTTES Commissaire-Preneur

AGUTTES SAS (S.V.V. 2002-209)

aguttes.com



AGUTTES NEUILLY

Siège social

164 bis, avenue Charles-de-Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
Tél. : + 33 1 47 45 55 55
Fax : + 33 1 47 45 54 31

AGUTTES LYON

13 bis, place Jules-Ferry
69006 Lyon
Tél. : + 33 4 37 24 24 24

PRÉSIDENT

Claude Aguttes

DIRECTEURS ASSOCIÉS

Hugues de Chabannes
Philippe Dupré la Tour
Charlotte Reynier-Aguttes

ASSOCIÉS

Séverine Luneau
Sophie Perrine
Valérienne Pace

COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE ET HABILITÉ

Claude Aguttes
claude@aguttes.com
Collaboratrice Claude Aguttes
Philippe de Clermont-Tonnerre
+33 1 47 45 93 08
clermont-tonnerre@aguttes.com

COMMISSAIRES-PRISEURS HABILITÉS

**Claude Aguttes, Séverine Luneau,
Sophie Perrine**

INVENTAIRES ET PARTAGES

Neuilly
Séverine Luneau
+33 1 41 92 06 46
luneau@aguttes.com
Sophie Perrine
+33 1 41 92 06 44
perrine@aguttes.com
Lyon
Valérienne Pace
+33 4 37 24 24 28
pace@aguttes.com

Si un client estime ne pas avoir reçu de réponse satisfaisante, il lui est conseillé de contacter directement, et en priorité, le responsable du département concerné.

*En l'absence de réponse dans le délai prévu, il peut alors solliciter le service clients à l'adresse **serviceclients@aguttes.com**, ce service est rattaché à la Direction Qualité de la SVV Aguttes*

DÉPARTEMENTS D'ART

ART CONTEMPORAIN

Ophélie Guillerot
+33 1 47 45 93 02
guillerot@aguttes.com

ARTS D'ASIE

Johanna Blancard de Léry
+33 1 47 45 00 90
delery@aguttes.com

AUTOMOBILES DE COLLECTION AUTOMOBILIA

Gautier Rossignol
+33 1 47 45 93 01
+33 6 16 91 42 28
rossignol@aguttes.com

Avec la collaboration à Neuilly de

Clément Papin
papin@aguttes.com

à Lyon de

Paul-Émile Coignet
coignet@aguttes.com

BIJOUX - HORLOGERIE

Philippe Dupré la Tour
+33 1 41 92 06 42
duprelatour@aguttes.com

Avec la collaboration de

Adeline Juguet
+33 1 41 92 06 47
juguet@aguttes.com

DESIGN & ARTS DÉCORATIFS DU XX^E SIÈCLE

Expert

Romain Coulet

Avec la collaboration de

Philippe de Clermont-Tonnerre
+33 1 47 45 93 08
design@aguttes.com

LES COLLECTIONS ARISTOPHIL

Sophie Perrine
+33 1 41 92 06 44
perrine@aguttes.com

Avec la collaboration de

Maud Vignon
+33 1 47 45 91 59
vignon@aguttes.com

Administration

Marie du Boucher
duboucher@aguttes.com
Quiterie Bariéty
bariety@aguttes.com
Pauline Cherel
cherel@aguttes.com

LIVRES ANCIENS & MODERNES, AFFICHES, MANUSCRITS & AUTOGRAPHES

Sophie Perrine
+33 1 41 92 06 44
perrine@aguttes.com

MOBILIER & OBJETS D'ART ARGENTERIE

Séverine Luneau
+33 1 41 92 06 46
luneau@aguttes.com

Avec la collaboration de

Elodie Beriola
beriola@aguttes.com

MODE & BAGAGERIE

Adeline Juguet
+33 1 41 92 06 47
juguet@aguttes.com

TABLEAUX & DESSINS ANCIENS

Grégoire Lacroix
+33 1 47 45 08 19
lacroix@aguttes.com

TABLEAUX XIX^E IMPRESSIONNISTES & MODERNES ÉCOLES ÉTRANGÈRES DONT PEINTRES D'ASIE

Charlotte Reynier-Aguttes
+33 1 41 92 06 49
reynier@aguttes.com

Administration

Marine Le Bras
labras@aguttes.com

VINS & SPIRITUEUX

Pierre-Luc Nourry
+33 1 47 45 91 50
nourry@aguttes.com

VENTE ONLINE

online.aguttes.com
Pierre-Luc Nourry
+33 1 47 45 91 50
online@aguttes.com

CONTACTS LYON

Valerianne Pace
pace@aguttes.com
Paul-Émile Coignet
coignet@aguttes.com

RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT

Maximilien Aguttes
maximilien@aguttes.com

RESPONSABLE COMPTABILITÉ

Isabelle Mateus

FACTURATION ACHETEURS

Adam Jurko
+33 1 41 92 06 41
jurko@aguttes.com

STOCK

Alain Dranguet
dranguet@aguttes.com

COMMUNICATION

Sébastien Fernandes
+33 1 47 45 93 05
fernandes@aguttes.com

Avec la collaboration de

Philippe Le Roux
Manon Delaporte

Photographe

Rodolphe Alepuz



19



I have read conditions of sale and the guide to buyers and agree to abide by them. I grant your permission to purchase on my behalf the following items within the limits in euros. (These limits do not include fees and taxes).

AGUTTES

ORDRE D'ACHAT ABSENTEE BID FORM

☐ ORDRE D'ACHAT / ABSENTEE BID FORM

☐ ENCHÈRE PAR TÉLÉPHONE / TELEPHONE BID FORM

NOM / NAME.....

PRÉNOM / FIRST NAME.....

ADRESSE / ADDRESS.....

CODE POSTAL / ZIP CODE.....

VILLE / CITY..... PAYS / COUNTRY

TÉLÉPHONE 1 TÉLÉPHONE 2

MAIL _____

[illegible]

Je souhaite m'inscrire à la newsletter Aristophil
afin de recevoir les informations sur les prochaines ventes

I wish to subscribe to the Aristophil newsletter
in order to receive the upcoming sales latest news

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La vente sera faite au comptant et conduite en Euros.

Les acquéreurs paieront, en sus des enchères des frais de 25% HT soit 30% TTC.
(Pour les livres uniquement: 25% HT soit 26,375% TTC).

Attention:

- + Lots faisant partie d'une vente judiciaire suite à une ordonnance du TC honoraires acheteurs: 14,40 % TTC (pour les livres, 12,66 % TTC)
- ° Lots dans lesquels la SVV ou un de ses partenaires ont des intérêts financiers.
- * Lots en importation temporaire et soumis à des frais de 5,5 % à la charge de l'acquéreur en sus des frais de vente et du prix d'adjudication.
- # Lots visibles uniquement sur rendez-vous
- ~ Lot fabriqué à partir de matériaux provenant d'espèces animales. Des restrictions à l'importation sont à prévoir.

Le législateur impose des règles strictes pour l'utilisation commerciale des espèces d'animaux inertes. La réglementation internationale du 3 Mars 1973 (CITES) impose pour les différentes annexes une corrélation entre le spécimen et le document prouvant l'origine licite. Ce règlement retranscrit en droit Communautaire Européen (Annexes A/B/C) dans le Règle 338/97 du 9/12/1996 permet l'utilisation commerciale des spécimens réglementés (CITES) sous réserve de présentation de documents prouvant l'origine licite; ces documents pour cette variation sont les suivants:

- Pour l'Annexe A: C/C fourni reprenant l'historique du spécimen (pour les spécimens récents)
- Pour l'Annexe B: Les spécimens aviens sont soit bagués soit transpondés et sont accompagnés de documents d'origine licite. Le bordereau d'adjudication de cette vacation doit être conservé car il reprend l'historique de chaque spécimen. Pour les spécimens récents protégés repris au Code de l'Environnement Français, ils sont tous nés et élevés en captivité et bénéficient du cas dérogatoire de l'AM du 14/07/2006. Ils peuvent de ce fait être utilisés commercialement au vu de la traçabilité entre le spécimen et les documents justificatifs d'origine licite. Les autres spécimens bénéficiant de datation antérieure au régime d'application (AM du 21/07/2015) peuvent de ce fait être utilisés commercialement.

Pour les spécimens antérieurs à 1947 présents sur cette vacation, ils bénéficient du cas dérogatoire du Règle 338/97 du 9/12/1996 en son article 2 m permettant leur utilisation commerciale. En revanche, pour la sortie de l'UE de ces spécimens un Cites pré-convention est nécessaire. Pour les spécimens d'espèce chassables (CH) du continent Européen et autres, l'utilisation commerciale est permise sous certaines conditions. Pour les espèces dites domestiques (D) présentes dans cette vacation, l'utilisation commerciale est libre. Pour les spécimens anciens dits pré-convention (avant 1975) ils respectent les conditions de l'AM du 23/12/2011 et de ce fait, peuvent être utilisés commercialement. Les autres spécimens de cette vacation ne sont pas soumis à la réglementation (NR) et sont libres de toutes utilisations commerciales. Le bordereau d'adjudication servira de document justificatif d'origine licite. Pour une sortie de l'UE, concernant les Annexes I/A, II/B et III/C un CITES de réexport sera nécessaire, celui-ci étant à la charge du futur acquéreur.

GARANTIES

Conformément à la loi, les indications portées au catalogue engagent la responsabilité de la SAS Claude Aguttes et de son expert, compte tenu des rectifications annoncées au moment de la présentation de l'objet portées au procès-verbal de la vente. Les attributions ont été établies compte tenu des connaissances scientifiques et artistiques à la date de la vente.

L'ordre du catalogue sera suivi.

Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des biens mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. Les reproductions au catalogue des œuvres sont aussi fidèles que possible, une différence de coloris ou de tons est néanmoins possible. Les dimensions ne sont données qu'à titre indicatif.

Le texte en français est le texte officiel qui sera retenu en cas de litige. Les descriptions en anglais et les indications de dimensions en inches ne sont données qu'à titre indicatif et ne pourront être à l'origine d'une réclamation.

L'état de conservation des œuvres n'est pas précisé dans la catalogue, les acheteurs sont donc tenus de les examiner personnellement avant la vente. Il ne sera admis aucune réclamation concernant d'éventuelles restaurations une fois l'adjudication prononcée.

Les rapports de conditions demandés à la SAS Claude Aguttes et à l'expert avant la vente sont donnés à titre indicatifs. Ils n'engagent nullement leurs responsabilités et ne pourront être à l'origine d'une réclamation juridique. En aucun cas, ils ne remplacent l'examen personnel de l'œuvre par l'acheteur ou par son représentant.

ENCHERES

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire.

En cas de double enchère reconnue effective par le Commissaire-priseur, le lot sera remis en vente, tous les amateurs présents pouvant concourir à cette deuxième mise en adjudication.

Important: Le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente. Toutefois, nous acceptons gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente. Notre responsabilité ne pourra être engagée notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement, ou en cas d'erreur ou omissions relatives à la réception des enchères par téléphone.

Nous acceptons gracieusement les ordres d'enchérir qui ont été transmis. Nous n'engageons pas notre responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission de l'ordre écrit. En portant une enchère, les enchérisseurs assument la responsabilité

personnelle de régler le prix d'adjudication, augmenté des frais à la charge de l'acheteur et de tous impôts ou taxes exigibles. Sauf convention écrite avec la SAS Claude Aguttes, préalable à la vente, mentionnant que l'enchérisseur agit comme mandataire d'un tiers identifié et agréé par la SAS Claude Aguttes, l'enchérisseur est réputé agir en son nom propre. Nous rappelons à nos vendeurs qu'il est interdit d'enchérir directement sur les lots leur appartenant.

RETRAIT DES ACHATS

Les lots qui n'auraient pas été délivrés le jour de la vente, seront à enlever sur rendez-vous, une fois le encaissé, à l'Hôtel des Ventes de Neuilly.

Contact pour le rendez-vous de retrait:

Adam JURKO, jurko@aguttes.com, + 33 1 41 92 06 41.

Dans le cas où les lots sont conservés dans les locaux de l'Etude AGUTTES au-delà d'un délai de quinze jours de stockage gracieux, ce dernier sera facturé 15€ par jour de stockage coffre pour les bijoux ou montres d'une valeur < à 10 000 €, 30 €/ jour pour les lots > à 10 000 €.

Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à un enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais afin d'éviter les frais de magasinage qui sont à leur charge.

Le magasinage n'entraîne pas la responsabilité du Commissaire-Priseur ni de l'expert à quelque titre que ce soit.

Dès l'adjudication, l'objet sera sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions, et la SAS Claude Aguttes décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée.

Les lots seront délivrés à l'acquéreur en personne ou au tiers qu'il aura désigné et à qui il aura confié une procuration originale et une copie de sa pièce d'identité.

Les formalités d'exportations (demandes de certificat pour un bien culturel, licence d'exportation) des lots assujettis sont du ressort de l'acquéreur et peuvent requérir un délai de 2 à 3 mois. L'étude est à la disposition de ses acheteurs pour l'orienter dans ces démarches ou pour transmettre les demandes à la Direction des Musées de France.

REGLEMENT DES ACHATS

Nous recommandons vivement aux acheteurs de nous régler par carte bancaire ou par virement bancaire.

Conformément à l'article L.321-14 du code du commerce, un bien adjudgé ne peut être délivré à l'acheteur que lorsque la société en a perçu le prix ou lorsque toute garantie lui a été donnée sur le paiement du prix par l'acquéreur.

Moyens de paiement légaux acceptés par la comptabilité:

- Espèces: (article L.112-6; article L.112-8 et article L.112-8 al 2 du code monétaire et financier)
- Jusqu'à 1 000 €
- Ou jusqu'à 10 000 € pour les particuliers qui ont leur domicile fiscal à l'étranger (sur présentation de passeport)
- Paiement en ligne sur (jusqu'à 1500 €)
<http://www.aguttes.com/paiement/index.jsp>
- Virement: Du montant exact de la facture (les frais bancaire ne sont pas à la charge de l'étude) provenant du compte de l'acheteur et indiquant le numéro de la facture.

Banque de Neuflyze, 3 avenue Hoche 75008
Titulaire du compte: Claude AGUTTES SAS
Code Banque 30788 – Code guichet 00900
N° compte 02058690002 – Clé RIB 23
IBAN FR76 3078 8009 0002 0586 9000 223 –
BIC NSMBFRPPXXX

- Carte bancaire (sauf American Express et carte à distance)
- Chèque: (Si aucun autre moyen de paiement n'est possible)
- Sur présentation de deux pièces d'identité
- Aucun délai d'encaissement n'est accepté en cas de paiement par chèque
- La délivrance ne sera possible que vingt jours après le paiement
- Les chèques étrangers ne sont pas acceptés

Attention: pour les lots judiciaires, le virement sera à faire sur un autre compte qui sera mentionné sur la facture.

DÉFAUT DE PAIEMENT

La SAS CLAUDE AGUTTES réclamera à l'adjudicataire défaillant des intérêts au taux légal majoré de 5 points et le remboursement des coûts supplémentaires engagés par sa défaillance, avec un minimum de 500€, incluant en cas de revente sur folle enchère:

- la différence entre son prix d'adjudication et le prix d'adjudication obtenu lors de la revente
- les coûts générés par ces nouvelles enchères

COMPÉTENCES LÉGISLATIVE ET JURIDICTIONNELLE

Conformément à la loi, il est précisé que toutes les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des prises et des ventes volontaires et judiciaires de meuble aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication ou de la prise. La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat. Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris (France).

CONDITIONS OF SALE

Purchased lots will become available only after full payment has been made. The sale will be conducted in Euros. In addition to the hammer price, the buyer agrees to pay a buyer's premium along with any applicable value added tax.

The buyer's premium is 25 % + VAT amounting to 30 % (all taxes included) for all bids. Books (25% + VAT amounting to 26,375%).

NB:

- + Auction by order of the court further to a prescription of the court, buyers fees 14,40% VTA included. Books (12,66% VTA included).
- ° Lots on which the auction house or its partners have a financial interest
- * Lots in temporary importation and subject to a 5,5 % fee in addition to the regular buyer's fees stated earlier..
- # An appointment is required to see the piece
- ~ This lot contains animal materials. Import restrictions are to be expected and must be considered.

The legislator imposes strict rules for the commercial use of inert animal species. The international regulations of March 3, 1973 (CITES) requires for different annexes a correlation between the specimen and the documentation proving the origins to be lawful. This regulation transcribed in European Community law (Annexes A/B/C) in Rule 338/97 of 9/12/1996 permits commercial use of regulated specimens (CITES) upon presentation of documentation proving lawful origin; these documents for this variation are as follows:

- For Annex A: C/C provided outlining the specimen's history (for specimens of recent date)

- For Annex B: Bird specimens are either banded or equipped with transponders, and are accompanied by documents of licit origin. The auction's sale record must be conserved as it contains the complete history of every specimen.

All cases concerning specimens of recent date that are protected under the French Environmental Code and which were born and raised in captivity are permitted by the derogation clause AM of 14/07/2006. As such, they can be used commercially provided traceability between the specimen and the documentation proving licit origins. Other specimen cases dating prior to clause AM of 21/07/2015 can, due to this fact, be used commercially. Specimens dating before 1947 included in this auction sale benefit from clause 2M of the derogatory Rule 228/97 of 9/12/1996, permitting their use for trade. However, exporting them outside of the EU them requires a pre-CITES Convention agreement.

For huntable species of the European continent and elsewhere, commercial use is allowed under certain conditions. Domesticated species (D) included in this auction sale are free for trade. Old specimens from before the Convention (i.e. before 1975) comply with the conditions of the AM of 23/12/2011 and, as such, are free for trade. The other specimens in this auction sale are not subject to NR regulations and are free for commercial use and trade. The auction record will substantiate their licit origin.

To leave the EU, with regards to the Annexes I/A, II/B et III/C, a CITES re-export document at the expense of the acquirer will be necessary.

GUARANTEES

The SAS Claude Aguttes is bound by the indications stated in the catalogue, modified only by announcements made at the time of the sale noted in the legal records thereof.

Attributions were made according to scientific and artistic knowledge at the time of the auction.

An exhibition prior to the sale permits buyers to establish the conditions of the works offered for sale and no claims will be accepted after the hammer has fallen. Some difference may appear between the original work and its illustration, there will be no claims in such matter. The dimensions are given only as an indication.

The condition of the works is not specified in the catalogue, buyers are required to study them personally. No requests will be accepted concerning restorations once the hammer has fallen.

Any condition report requested from SAS Claude Aguttes and the expert before the sale is provided as an indication only.

It shall by no means incur their liability may not constitute a basis for legal claim after the sale. It cannot replace a personal examination of the work by the buyer or his representative.

BIDS

The highest and final bidder will be the purchaser.

Should the auctioneer recognise two simultaneous bids on one lot, the lot will be put up for sale again and all those present in the saleroom may participate in this second opportunity to bid.

Important: Bidding is typically conducted in the auction house. However, we may graciously accept telephone bids from potential buyers who have made the request. We bear no responsibility whatsoever in the case of uncompleted calls made too late and/or technical difficulties with the telephone. We also accept absentee bids submitted prior to the sale. We reserve the right to accept or deny any requests for telephone or absentee bidding.

In carrying a bid, bidders assume their personal responsibility to pay the hammer price as well as all buyer's fees and taxes chargeable to the buyer. Unless a written agreement established with Claude AGUTTES SAS, prerequisite to the sale, mentioning that the bidder acts as a representative of a third party approved

by Claude AGUTTES SAS, the bidder is deemed to act in his or her own name. We remind our sellers that bidding on their own items is forbidden.

COLLECTION OF PURCHASES

The lots not claimed on the day of the auction, can be retrieved at the Hôtel des Ventes de Neuilly by appointment

You can contact Adam Jurko, jurko@aguttes.com

+ 33 1 41 92 06 41 in order to organize the collection.

For lots placed in Aguttes warehouse buyers are advised that storage costs will be charged 15€/ day for lots < € 10,000, and 30€/ day for lots > € 10,000.

Buyers are advised to collect successful lots as soon as possible to avoid handling and storage costs which may be incurred at their expense.

The auctioneer is not responsible for the storage of purchased lots. If payment is made by wire transfer, lots may not be withdrawn until the payment has been cleared, foreign cheques are not accepted.

From the moment the hammer falls, sold items will become the exclusive responsibility of the buyer. The buyer will be solely responsible for the insurance, L'Hôtel des Ventes de Neuilly assumes no liability for any damage to items which may occur after the hammer falls.

The purchased lots will be delivered to the buyer in person. Should the buyer wish to have his/her lot delivered to a third party the person must have a letter of authorization along with a photocopy of the identity card of the buyer.

Export formalities can take 2 or 3 months to process and are within buyer's province. Please contact the Hôtel des ventes de Neuilly if you need more information concerning this particular matter.

PAYMENT

We recommend that buyers pay by credit card or electronic bank transfer.

In compliance with Article L.321-14 of French commercial law, a property sold at auction can be delivered to the buyer only once the auction firm has received payment or complete guarantee of payment.

Legally accepted means of payment include:

- Cash (article L.112-6, L.112-8 and Article Article L.112-8 paragraph 2 of the Monetary and Financial Code)

- max. € 1,000

- max. €10,000 for private individuals who have their tax domicile abroad (upon presentation of a valid passport)

- Payment on line (max € 1,500)

<http://www.aguttes.com/paiement/index.jsp>

- Electronic bank transfer

The exact amount of the invoice from the buyer's account and indicating the invoice number. (Note: Bank charges are the buyer's responsibility.)

Banque de Neufilze, 3 avenue Hoche 75008

Titulaire du compte: Claude AGUTTES SAS

Code Banque 30788 - Code guichet 00900

N° compte 02058690002 - Clé RIB 23

IBAN FR76 3078 8009 0002 0586 9000 223 -

BIC NSMBFRPPXXX

- Credit cards (except American Express and distance payment)

- Cheque (if no other means of payment is possible)

- Upon presentation of two pieces of identification

- Important: Delivery is possible after 20 days

- Cheques will be deposited immediately. No delays will be accepted.

- Payment with foreign cheques will not be accepted.

PAYMENT DEFAULT

In the event of late payment on winning bids SAS CLAUDE AGUTTES will claim the legal rate of interest, plus five percent. A minimum fee of €500 will also be due for any other costs incurred by reason of default, including the following in the case of resale on false bidding:

- The difference between the price at which the lot was auctioned and the price obtained at its resale;

- The costs incurred by new auctioning.

LAW AND JURISDICTION

In accordance with the law, it is added that all actions in public liability instituted on the occasion of valuation and of voluntary and court-ordered auction sales are barred at the end of five years from the hammer price or valuation. These Conditions of purchase are governed by French law exclusively. Any dispute relating to their existence, their validity and their binding effect on any bidder or buyer shall be submitted to the exclusive jurisdiction of the Courts of France.

a affirmer leur idee sur ce point; qu'en ce moment sa
memoire ne la sert pas assez bien, pour dire ce qu'elle pou-
roit avoir répondu à ces gens, dans une rencontre d'hū-
meur contre son Mari, et abandonnée aux séductions des
suscitées personnes, qui étoient habituellement chez M.
le Comte, sous le titre d'amis, & mangeoient même à la
Table —

Elle se rappelle aussi, qu'étant à la Bastille, à la fin du
séjour malheureux qu'elle y a fait, M. de Launay lui tint
ces propos, qu'elle avoit été trop réservée dans le procès
en faveur du Cardinal, & de M. le Comte, & que cela lui
avoit coûté quelques Mois de séjour de plus à la Bastille:
àquoi il avoit ajouté: Votre Mari veut me faire un procès
pour de l'Argent perdu; c'est attaquer M. de Breteuil;
qu'on fera en sorte qu'il n'aura jamais le Sol, & qu'on le
perdrait totalement —

Enfin Elle atteste que Mons.^{re} le Comte ne l'a jamais
empêchée d'assister au culte et au service de sa Religion.

Leij la susdite Dame la Comtesse de Cagliostro
finit —

Tout ce que dessus ayant été lu & relû à la dite
Dame de Cagliostro par moi le Notaire soussigné —

en

conjointement avec moi le Notaire Juré et les Te-
lus nommés, et la munie du Sceau deses Armoiries,
que le Not. et les Temoins, dont moi le Notaire
signé en ay expédié deux Doubles consonnans en
forme, l'un ayant été remis à la dite Dame
tesse de Cagliostro et l'autre déposé au Greffe
ville. Ainsi fait & passé à Bienne en
L'an & Jour que dessus —

Sarafina Feliciani
Comtesse de Cagliostro
Theodore Chellung, portelari

Jacob Dasehoffer.

Öhly. ~~1784~~

Magnificus, Voster Camerarius de
Sabaudia Ducis, et Pedemontium Principis denominandis al
a prior facultate praeclatis aut praeclito, dictus Minister Nos Plenipotentiarius non modo amica loc
statuere subscribere ac signare, e re Nostra judicanti Nos confixa plurimum perspective Gas
reptari constitutum, sicuti praesentium vigore, quo firmiter meliore ac firmiore modo imper
Noster et Minister Plenipotentiarius ita egerit, tractaverit, scripserit atque signaverit, rata
e. In quorum fidei majusque robur praesentis Plenipotentiariae Tabulas Manu Nostrâ subscri
e Nostra Vienna, die 17^{ma} Maji Anno 1754. Regnorum Nostrum Decimo Quarto.

Ad Mandatum Sac
Regiaeque Majestati
Joh. a Binde



AGUTTES

MAISON DE VENTES AUX ENCHÈRES

AGUTTES

HISTOIRE